



RAPPORT
ANNUEL
2010



LA VENTE À DISTANCE ET LA LIVRAISON À DOMICILE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

PANORAMA FINANCIER



La vente à distance et la livraison à domicile de produits alimentaires sous 2 enseignes



Leader de la livraison à domicile de produits surgelés

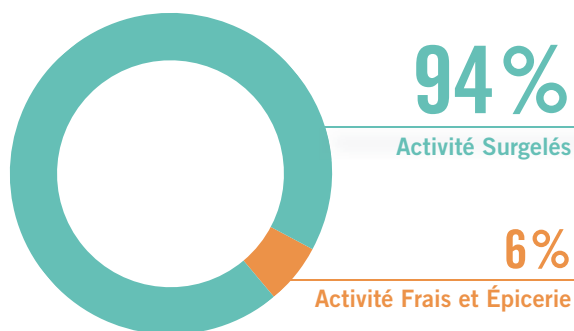
- > 3 351 collaborateurs
- > 331,5 M€ de chiffre d'affaires
- > 1,2 million de clients
- > 7 millions de commandes livrées par an



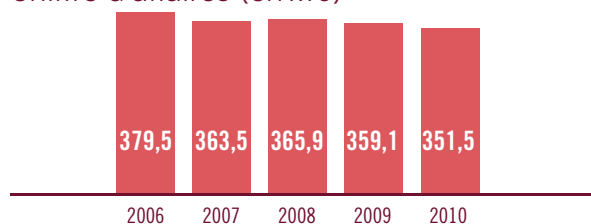
Le spécialiste régional de la livraison à domicile de produits frais et d'épicerie

- > 125 collaborateurs
- > 20 M€ de chiffre d'affaires
- > 50 000 clients
- > 0,4 million de commandes livrées par an

Répartition du chiffre d'affaires 2010



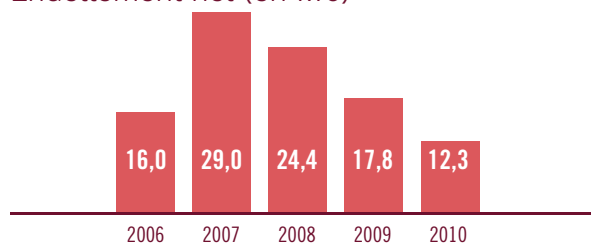
Chiffre d'affaires (en M€)



Résultat opérationnel (en M€)



Endettement net (en M€)



Dividende par action (en €)



(p) proposé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2011

6,2%
MARGE OPÉRATIONNELLE 2010

15%
RATIO ENDETTEMENT NET
SUR FONDS PROPRES

PLUS DE 60 ANS AU SERVICE DE NOS CLIENTS

- 1947** Création de Toupargel.
- 1982** Reprise par Roland Tchénio.
Le modèle est la vente de produits surgelés par des camions-magasins.
- 1983** Virage stratégique et transformation du modèle en vente de produits surgelés aux particuliers avec prise de commande par téléphone, préparation sur des plates-formes dédiées et livraison sous 72 h.
- 1997** En décembre, Toupargel SA est introduit au Second Marché.
- 2002** Mise en place de l'activité "Frais & Épicerie" sous l'enseigne Place du Marché.
- 2003** Toupargel SA acquiert, la société Frigédoc (marque Agrigel) et prend la position de leader de la livraison à domicile de surgelés.
- 2005** Lancement d'une gamme de produits à marque Toupargel.
- 2006** Fusion juridique de Toupargel et d'Agrigel.
- 2007** Une seule enseigne pour l'activité "Surgelés" : Toupargel. Lancement d'un plan média national "télévision", une première dans le domaine de la distribution de produits surgelés.
- 2008** Lancement des gammes "Halal" et "Régimes spécifiques". Ouverture d'un centre d'appels dédié à la fidélisation des nouveaux clients.
- 2009** Ouverture aux appels entrants* pour l'activité "Surgelés", avec la création du Service Clients et d'un numéro d'appels gratuit, le 30 40. Lancement du site marchand pour l'activité "Frais & Épicerie" (placedumarche.fr).
- 2010** Lancement du plan "Cap 2013" avec 3 axes majeurs :
> le "concept magasin" : réorganisation commerciale dans laquelle chaque équipe de télévente est dédiée à une agence de livraison couvrant exclusivement une zone de chalandise,
> l'offre multicanal, avec le lancement du site marchand pour l'activité "Surgelés" (toupargel.fr),
> l'élargissement de la gamme, en proposant aux clients Toupargel l'offre produits de Place du Marché.
- 2011** Poursuite de la mise en œuvre du plan "Cap 2013". Élargissement de la zone d'activité de Place du Marché.

(*appels entrants = à l'initiative des clients et prospects)



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 avril 2011, conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/1 004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés, le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, les comptes annuels et le rapport général relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009 et figurant respectivement aux pages 83 à 130, 131, 139 à 152 et 153 du document de référence n° D. 10-0235 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 9 avril 2010,
- Les comptes consolidés, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, les comptes annuels et le rapport général relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008 et figurant respectivement aux pages 116 à 161, 162, 168 à 181 et 182 du document de référence n° D. 09-0246, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 avril 2009.

Date de fin de rédaction du présent rapport : 1 avril 2011 - Rapport annuel édité en 350 exemplaires.

LE GROUPE TOUPARGEL P.4

ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT P. 5
LE COMITÉ EXÉCUTIF P. 6
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION P. 7
LE MARCHÉ ALIMENTAIRE P. 8-9
LE MARCHÉ DU SURGELÉ P. 10-11

L'ACTIVITÉ SURGELÉS P.12

L'OFFRE DE SERVICE P. 13-15
L'OFFRE PRODUITS P. 16-19
LA MARQUE TOUPARGEL P. 20-21
LA VENTE MULTICANAL P. 22-23

L'ACTIVITÉ FRAIS ET ÉPICERIE P.24

L'OFFRE DE SERVICE P. 25
L'OFFRE PRODUITS P. 26
LA VENTE MULTICANAL P. 27

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE P.28

LES ENJEUX RSE P. 29
LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX P. 30-31
LES ENJEUX SOCIAUX P. 32-41
LES ENJEUX ÉCONOMIQUES P. 42-43

LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE P.44

LE FONCTIONNEMENT P. 45-53
LE CONTRÔLE P. 54-59

LE CAHIER DE L'ACTIONNAIRE P.60

LES INFORMATIONS BOURSIÈRES P. 61-69
LES PRINCIPAUX CHIFFRES ET RATIOS P. 69-70

LE RAPPORT FINANCIER P.71 AUTRES INFORMATIONS P. 157

LES COMPTES CONSOLIDÉS P. 72-133

- LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE P. 72-77
- LES FACTEURS DE RISQUES P. 78-81
- LES COMPTES ANNUELS 2010 P. 82-132
- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES P. 133

LES COMPTES SOCIAUX P. 134-156

- LE RAPPORT DE GESTION P. 134-139
- LES COMPTES ANNUELS 2010 P. 140-153

- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES P. 154
- RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES P. 155-156

LES INFORMATIONS JURIDIQUES P. 157-163

- RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL P. 157-159
- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL P. 160-163

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE P. 164

TABLE DE CONCORDANCE P. 165-167

Le Groupe



ROLAND TCHÉNIÉ

Président Directeur Général



SERVIR LE CLIENT

comme il le souhaite

Toupargel

Entretien avec Roland Tchénio Président Directeur Général

En 2010, le Groupe Toupargel a enregistré une baisse d'activité pour sa quatrième année consécutive. Les résultats consolidés se sont maintenus au niveau de 2009. Outre un environnement de consommation défavorable, le Groupe a fait face à un recrutement et une fidélisation de clients plus difficiles. Le Groupe a commencé à déployer son plan stratégique Cap 2013. Celui-ci permettra de mieux fidéliser sa clientèle traditionnelle et de cibler de nouveaux consommateurs. Il anticipe un retour à la croissance au cours du 4^e trimestre 2011 pour l'activité Surgelés, une poursuite du développement et une amélioration de la rentabilité pour l'activité Frais et Épicerie.

> Quelle a été la tendance du chiffre d'affaires en 2010 ?

Elle a été bonne pour l'activité Frais et épicerie avec un taux de croissance de 6.2% amenant le chiffre d'affaires à plus de 20 M€, conséquence d'une hausse du panier moyen du fait de l'augmentation du nombre de références et le développement du site e-commerce. Elle a été difficile pour l'activité Surgelés avec une baisse du chiffre d'affaires de - 2.6%, s'expliquant essentiellement par une moindre création de nouveaux clients (- 4 M€) et une moindre fidélisation en 2010 des clients créés en 2009 (- 4 M€). D'une façon générale, nous assistons depuis plusieurs années à une réduction du nombre de clients acheteurs de produits surgelés par le système de livraison à domicile : le pourcentage de ménage acheteurs est passé entre 2007 et 2010 de 19% à 17.1% (1).

> Comment les résultats consolidés ont-ils évolué ?

Globalement, les résultats consolidés 2010 sont proches de ceux de 2009 avec un résultat opérationnel de 21.9 M€ (contre 21 M€ en 2009) et une marge opérationnelle de 6.2% (contre 5.8% en 2009). Le résultat net s'élève à 12.9 M€ (au niveau de 2009). Il faut noter une baisse sensible de l'endettement, qui passe de 17.7 M€ à fin 2009 à 12.3 M€ au 31 décembre 2010.

> Poursuivez-vous votre politique de dividende ?

Le Groupe Toupargel distribue, depuis 2005, un niveau de dividende élevé, permis par une génération de cash flow élevé : le Conseil d'Administration propose, au titre de l'année 2010, un dividende de 1 € par action distribuable en espèces et en titres.

> Quelle est votre stratégie pour les années à venir ?

L'enseigne Toupargel commercialise des produits surgelés principalement auprès d'une clientèle de seniors et de familles avec enfants, rurale ou habitant dans de petites agglomérations. En 2009, le plan stratégique, dénommé Cap 2013, a été défini afin de renouer avec une dynamique de croissance. Il consiste d'une part, à enrichir la gamme de produits et à améliorer le service rendu aux clients afin de fidéliser la clientèle traditionnelle et d'autre part, à développer de nouveaux canaux de vente à distance, internet notamment. Pour ce faire, l'organisation du réseau commercial a été revue et l'achèvement de ce chantier est prévu pour fin 2011. Ainsi les équipes de télévente et de livraison seront affectées à des zones de chalandise structurées. Un numéro de téléphone gratuit (3040) a été mis en place ainsi qu'un site e-commerce afin de répondre aux attentes d'une clientèle jeune et urbaine. Par ailleurs, l'enseigne régionale Place du Marché, suite aux nombreuses synergies développées avec l'enseigne Toupargel, est amenée à élargir nationalement sa zone de chalandise dans les années à venir.

> Quelles sont vos perspectives pour 2011, année de transformation commerciale ?

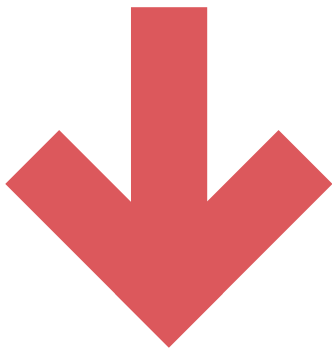
Le Groupe se montre prudent pour l'année 2011 et prévoit un retour à la croissance au cours du 4^e trimestre 2011 pour l'activité Surgelés, une poursuite de la croissance et une amélioration de la rentabilité pour l'activité Frais et Épicerie.

(1) (source Kantar World Panel 2010)

Des hommes et des femmes au service de notre ambition

Le Comité Exécutif

Au cœur du dispositif de gouvernance de Toupargel Groupe, il met en œuvre la stratégie, gère les projets et assure le bon fonctionnement des activités du Groupe. Il se réunit dix fois par an.



6

Bernard Charvolin

Directeur Études
et Développements
Informatiques
(Études
informatiques)

59 ans

François Bernet

Directeur en charge
du Développement
Durable
(IEP Paris)

61 ans

Matthieu

Malkani-Giraud

Directeur du
Développement et
de la Fidélisation
(Siences Po, Licence
Marketing et
Communication)

46 ans

Cécile Agbo

Directrice Marketing
et Achats
(EM Lyon, MBA
University of
Connecticut)

40 ans

Roland Tchénio

Président Directeur
Général
(HEC, Harvard)

67 ans

Valérie Bedouet

Directrice Qualité
(Ingénieur
agro-alimentaire,
DESS CAAE)

43 ans



Le Conseil d'Administration

Il contribue à définir la stratégie de l'entreprise, suit sa mise en œuvre, évalue les projets, propose à l'Assemblée Générale les mandataires sociaux, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

- | | |
|---------------------|-----------------------------|
| (1) Paul Hurtut | (5) Jacques-Édouard Charret |
| (2) Roland Tchénio | (6) Pierre Novarina |
| (3) Maurice Sabah | (7) Charles Waldman |
| (4) Maurice Tchénio | (8) Caroline Weber |



Pierre Novarina

Directeur Général Adjoint (Finances, Communication, Direction technique) (ESCP, Exp. Comptable)
58 ans

Romain Tchénio

Directeur Commercial (ESCP)
36 ans

Yves Lebastard

Directeur Ressources Humaines (ESSEC, ISFOGEP)
52 ans

Fabian Utzig

Directeur Général Place du Marché (Ingénieur en Mécanique Université de Dortmund)
46 ans

Christian Camus

Directeur Logistique (ESC Rouen)
63 ans



Yves Madec

DSI Réseaux, Exploitation et Business Intelligence (Études informatiques)
56 ans



Le marché alimentaire en France

■ Focus sur les évolutions

Au 1^{er} janvier 2009, la population de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer est estimée à 64.3 millions d'habitants. Avec plus de 800 000 naissances, la France métropolitaine retrouve un niveau qu'elle n'avait plus atteint depuis 1981. L'espérance de vie reste stable. Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses : 5.6 millions de personnes de 75 ans et plus vivent en France, soit un tiers de plus qu'il y a dix ans. En 2060, le nombre de personnes de plus de 60 ans augmentera de plus de 10 millions.

(Source : INSEE)

Des ménages de plus en plus réduits

Avec en moyenne 2.3 personnes par foyer, ce chiffre ne cesse de baisser (il était de 2.4 en 1999). Un tiers des logements est occupé par une personne seule, un autre tiers par des foyers de 2 personnes. Le nombre de familles avec enfants s'est stabilisé grâce à la reprise récente de la fécondité.

(Source : INSEE)

La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes

Alors que dans les années 80 et 90 le dynamisme démographique de la France était porté par les périphéries urbaines, la population rurale augmente désormais au même rythme que l'ensemble de la population française. Si l'attractivité des espaces périurbains est toujours d'actualité, elle s'accompagne désormais d'une croissance significative de larges espaces ruraux. Parallèlement, pour les grandes villes, au cours des 30 dernières années, le développement démographique se faisait principalement du centre vers la périphérie. Ce modèle est en train d'évoluer puisque de nombreuses villes croissent plus vite que leurs banlieues.

(Source : INSEE)

26.6 MILLIONS de foyers en France (Source : Insee).
11 MILLIONS de ces foyers habitent dans des communes de moins de 10 000 habitants.
4 MILLIONS d'entre eux ont utilisé au moins une fois le service de livraison à domicile.
1 COMMUNE SUR 2 ne bénéficie pas de commerce de proximité.
En 30 ans, le nombre de petites épiceries A ÉTÉ DIVISÉ PAR 6, le nombre de boucheries par 3.

Un budget alimentaire restreint pour financer de nouveaux besoins

De 23% en 1959, la part de l'alimentation descend, en 2008, à 11% des dépenses de consommation des ménages, en volume (Source : Insee). L'environnement du consommateur a changé : l'extension de la grande distribution, l'évolution des modes de vie, l'apparition de nouveaux produits ont modifié les comportements de consommation. La perte de vitesse des dépenses traditionnelles a été pour partie compensée par le dynamisme des produits à haute technologie. Ceux-ci ont pris le relais des appareils électroménagers, désormais largement diffusés. Néanmoins, la plus grande partie du budget des ménages continue à être utilisée pour les dépenses alimentaires (14%), le transport (15%) et le logement (24%). Depuis une vingtaine d'années, ces derniers ont détrôné l'alimentation comme premier poste de la consommation.

En 2005, les ménages français ont consacré 122.7 milliards d'euros aux dépenses alimentaires (hors boissons et boissons alcoolisées). (Source : LSA - septembre 2006)

122.7 MILLIARDS D'EUROS
Les achats alimentaires représentent le 3^e poste de dépenses des Français
(Source : Insee)

Les tendances de consommation indiquent un retour en grâce des commerces de proximité. 56% des foyers font leurs courses dans ce type de commerces, proposant un nombre croissant de services (amplitudes horaires, livraisons à domicile). Chaque foyer y dépense 287 € par an.

Un nouveau format de vente apparaît également depuis 2000, le drive. 3,3% des foyers ont testé ce modèle commercial développé sur 600 points de vente. 96% des clients disent l'utiliser comme magasin principal (Sources : Kantar Worldpanel, Parabellum).

La livraison à domicile de produits alimentaires

■ Les acteurs du marché

La livraison à domicile de produits alimentaires a été relancée au milieu des années 90, en phase avec le rôle croissant des services dans la stratégie des distributeurs. Plus récemment, les distributeurs nationaux ont saisi l'opportunité offerte par internet pour lancer les cybermarchés. La population utilisatrice de ce service est très diversifiée, même si l'intensité du recours progresse fortement avec le revenu et la présence d'enfants dans le ménage.

(Source : CREDOC).

Ce marché peut se classer ainsi :

> **les épiciers de campagne**, constitués d'entreprises atomisées, avec des gammes produits courtes et effectuant généralement des tournées hebdomadaires,

> **les magasins urbains de proximité** (Monoprix, Intermarché, Simplymarket par exemple) proposant comme service complémentaire à leur clientèle de leur zone de chalandise, la livraison à domicile,

> **les cybermarchés** (Carrefour.fr, Telemarket.fr, Auchandirect.fr, Houra.fr). Ces intervenants effectuent les prises de commande par Internet et accessoirement par téléphone. Ils livrent essentiellement Paris et la région parisienne et développent un service de livraison dans les grandes agglomérations de Province. Le panier moyen d'un cyberacheteur de produits alimentaires est compris entre 160 et 170 euros (contre 35 euros pour un chariot moyen dans un hypermarché) (Source : Distripédie).

On compte aussi de nombreux cybermarchés tels que natoora.fr, bienmanger.fr, paysans.fr positionnés sur des marchés de niche (produits frais, du terroir...) et externalisant la livraison.

Peu de cybermarchés ont aujourd'hui atteint la rentabilité, une concentration du secteur apparaît inéluctable dans les prochaines années.

> **les spécialistes de la vente à distance et de la livraison à domicile de produits alimentaires.** Le Groupe Toupargel a développé depuis 2000 une offre de produits Frais et d'Épicerie sous l'enseigne Place du Marché. Réalisant un chiffre d'affaires de 20 M€ sur une zone de chalandise limitée au quart Nord Est de la France, cette activité est amenée à se développer. Est également présente sur ce marché, la société Maximo, positionnée sur la livraison à domicile de produits secs et d'épicerie (CA 2009 estimé : 105 M€) et de produits surgelés sur une grande moitié nord de la France.

Le marché des ventes en ligne de produits alimentaires

Le développement des ventes en ligne (25 milliards d'euros) est contrasté selon les biens et services commercialisés. Les achats "dématérialisés" (voyages, téléchargement de musique) s'imposent en tête, avec les produits technologiques ou encore l'équipement de la personne, alors que d'autres produits peinent à acquérir une position forte sur ce canal de vente.

Il en va ainsi des denrées alimentaires dont le poids dans les ventes en ligne est plus discret, et la pénétration auprès des internautes plus faible. 14% des internautes, soit 4.9 millions de personnes, ont utilisé à l'achat en ligne. Ce secteur est évalué à 1 milliard d'euros, soit 1% des dépenses de consommation des ménages en produits alimentaires et boissons. Après une décennie d'existence, et quelques déconvenues, les cybermarchés, équivalents "online" des grandes surfaces alimentaires, pèsent en moyenne à peine plus lourd qu'un gros hypermarché de région parisienne (Source : Credoc décembre 2009).

L'utilisation d'internet est en essor auprès de toutes les tranches d'âge. Ce sont notamment les 65 ans et plus qui enregistrent la plus forte progression : ils sont 8 fois plus nombreux qu'il y a 10 ans à se connecter à internet. Aujourd'hui 31% des 65 ans et plus surfent sur internet contre seulement 4% en 2001. Autre fait marquant sur ces 10 dernières années : la féminisation d'internet. En 2001 moins d'une femme sur 4 (24%) s'était connectée à internet. En 2010 ce sont près de 2 femmes sur 3 (66%) qui s'y sont connectées. Aujourd'hui les femmes internautes sont quasiment aussi nombreuses que les hommes : elles représentent 49% des internautes contre 51% pour les hommes (Source : Médiamétrie - février 2011).

35 MILLIONS d'internautes en 2010

(Source : Médiamétrie 2010)

25.1 MILLIONS d'internautes achètent des produits et services en ligne

(Source : Médiamétrie 2010)

4.9 MILLIONS d'internautes commandent des produits alimentaires en ligne

(Sources : Fevad-Médiamétrie/Netratings mai 2010)

1 MILLIARD D'EUROS d'achats alimentaires sur internet en 2009

(Source : Credoc)

Le marché

Un marché “home service” de 3 milliards d’euros en Europe

Le marché européen des produits surgelés

Le marché européen de la consommation de produits surgelés a été évalué à 23 milliards d’euros pour la consommation des ménages. Le Royaume-Uni et l’Allemagne sont les principaux marchés en Europe avec des ventes estimées à 6 milliards (Source : Datamonitor 2005).

En Europe, la consommation varie fortement d’un pays à l’autre. Elle est, par habitant, la plus élevée au monde dans les pays nordiques, la Suède détenant la première place.

Les évolutions démographiques et sociales ont largement favorisé le développement de la consommation de produits surgelés avec un changement des habitudes alimentaires. Le développement du travail des femmes, du vieillissement de la population et des foyers mono-parentaux a suscité une demande pour des produits plus pratiques, nécessitant un temps de préparation réduit.

La livraison à domicile de produits surgelés en Europe

Avec des chiffres d’affaires respectifs de l’ordre de 1.1 milliard d’euros et 600 millions d’euros, Bofrost et Eismann sont les principaux acteurs d’un marché de la livraison à domicile de produits surgelés en Europe évalué à près de 3 milliards d’euros (Source interne). En Allemagne, marché équivalent à celui de la France avec 1 milliard d’euros, ces deux sociétés ont acquis une position dominante avec respectivement 75% et 20% du marché. Elles sont également implantées dans de nombreux pays européens (Sources : Bofrost, Eismann). Avec un chiffre d’affaires de 331 millions d’euros, réalisé exclusivement sur le marché français, Toupargel est le 3^e acteur européen.

Toupargel est le 3^e acteur européen sur son marché

Les principaux acteurs de la livraison à domicile en Europe

Pays	Sociétés
Allemagne	Bofrost, Eismann
Autriche	Bofrost, Eismann
Belgique	Bofrost, Eismann, Ijsboerke (BIG), Ijspaleis
Espagne	Bofrost, Eismann
France	Toupargel, Thiriet, Maximo, Argel, Bofrost, Eismann, Croquegel, Picard
Italie	Bofrost, Eismann
Pays-Bas	Bofrost, Eismann, Ijskoning, Ijspaleis, DeDiepVriesMan
Suisse	Bofrost, Eismann
Russie	Eismann

du surgelé

Un marché “home service” évalué à 1 milliard d’euros en France

Le marché national des produits surgelés

Le marché global des surgelés (et glaces) capte 98% des 26.6 millions de foyers français. Il représente un chiffre d'affaires de l'ordre de 5.9 milliards d'euros soit 4.8% des achats alimentaires des ménages (Source : Kantar Worldpanel).

Depuis quelques années, l'attractivité du marché reste stable et le budget moyen d'achat (236 €, 47 kg achetés par an) continue à progresser sous l'impulsion des éléments suivants :

> l'évolution des modes de vie : recherche de gains de temps et de qualité de l'alimentation,

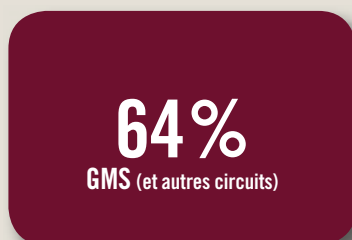
> le niveau d'équipement des ménages en équipements de congélation et micro-ondes (99% des foyers français sont équipés d'un réfrigérateur, 60% d'un congélateur, 85% d'un micro-ondes) (Source : Gifam),

> une modification des structures familiales (augmentation du nombre de célibataires et de couples sans enfants),

> la baisse du temps de préparation des repas et des heures de repas de plus en plus flexibles (nomadisme alimentaire dû aux contraintes professionnelles et familiales),

> une offre produits variée qui propose des aliments de qualité alliant praticité et rapidité de préparation (Source : TNS SECODIP).

Répartition du marché national des surgelés



(Source : Kantar Worldpanel)



Les acteurs du marché de la livraison à domicile

En France, le marché de la livraison à domicile de produits surgelés aux particuliers est relativement concentré. Toupargel s'affiche en leader avec 33% de part de marché (Source : Syndigel). Les trois sociétés Thiriet, Maximo et Argel représentent près de 50% du marché. De nombreux acteurs régionaux (Croquegel, Bofrost, Eismann...) se partagent les 21% restant.

Le marché de la livraison à domicile de produits surgelés

Avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 milliard d'euros et 4.6 millions de foyers consommateurs, la livraison à domicile de produits surgelés représente 17% du marché des produits surgelés soit le 3^e réseau de distribution en France. Les motivations d'achat des clients de sociétés de livraison à domicile sont spécifiques : ils recherchent le confort d'achat, le respect de la chaîne du froid et enfin, la qualité et le choix des produits par rapport aux réseaux de distribution traditionnels.

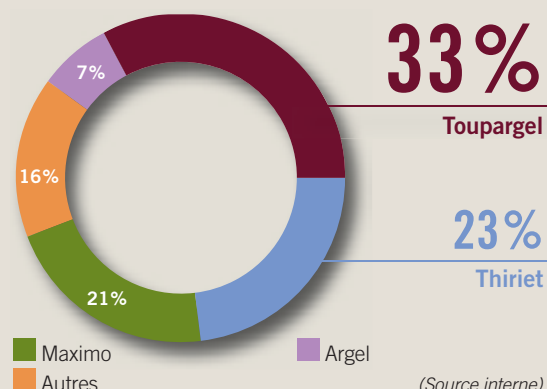
La livraison à domicile de produits surgelés s'exerce principalement en zone rurale et péri-urbaine suivant deux méthodes de vente, la vente par camion magasin (15% du marché) et la vente à distance suivie de la livraison (85% du marché) (Source interne).

3^e réseau de distribution de produits surgelés

4.6 millions de foyers consommateurs

260 € dépensés, **32 kg** achetés annuellement par foyer
(Source : Kantar Worldpanel)

Répartition du marché “Home service”



L'activité



MAGALI

Cliente



JE CHOISIS

de me faire livrer par Toupargel car les produits sont excellents et c'est pratique !

Surgelés

Toupargel, leader de la livraison à domicile de surgelés*

- > 1^{er} en France, 3^e en Europe
- > 331,5 M€ de chiffre d'affaires
- > 33 % de part de marché
- > 1 200 000 clients
- > 3 351 collaborateurs
- > 1 100 références produits
- > 7 000 000 commandes annuelles

Au plus près des clients

Toupargel intègre tous les métiers de la vente et de la livraison à domicile de produits surgelés (prospection, télévente, préparation des commandes, livraison). Son réseau commercial couvre l'ensemble du territoire national (hors Paris et Corse). Ceci lui permet de développer une relation de proximité avec ses 1,2 million de clients, et ainsi de répondre aux besoins de chacun en apportant un service garant de la chaîne du froid.

La livraison à domicile,
un service disponible sur tout
le territoire français**

Grâce à son réseau de 114 agences de livraison réparties sur toute la France métropolitaine et ses quatre plates-formes de préparation de commandes, Toupargel est en mesure de livrer l'ensemble du territoire national métropolitain (hors Paris et la Corse). Chaque jour c'est ainsi près de 30 000 commandes qui sont livrées.

Une présence forte dans les communes
de moins de 10 000 habitants

Historiquement, le Groupe Toupargel s'est développé en apportant un service dans les communes de moins de 10 000 habitants regroupant 11 millions de foyers, et qui ont peu, voire aucun commerce de proximité. Le Groupe Toupargel porte ses efforts sur les zones géographiques à fort potentiel.



**PRÈS DE 30 000 COMMANDES SONT LIVRÉES
CHAQUE JOUR PARTOUT EN FRANCE**

* données 2010.

** hors Paris intra-muros (75), Dom-Tom et Corse.

Un ancrage local, pour une relation de proximité

Toupargel intègre tous les métiers de la vente et de la livraison à domicile de surgelés. Ses 34 agences de télévente, 6 plateaux de téléprospection, 114 agences de livraison et 4 plates-formes de préparation de commandes sont implantés sur tout le territoire national. Son ancrage local et la proximité géographique avec les clients permet de proposer un service de livraison adapté.

Une force de développement

Les 250 prospecteurs en porte-à-porte, 220 téléprospecteurs, 800 télévendeurs, et 1 100 livreurs sont en contact permanent avec les clients et les habitants des communes où le service de Toupargel est disponible. Cette présence terrain unique permet une connaissance fine des habitudes et comportements de consommation des consommateurs, de l'environnement des zones de chalandise et du potentiel de développement de ces dernières.



**1 FOYER SUR 13
EST CLIENT
DE TOUPARGEL***

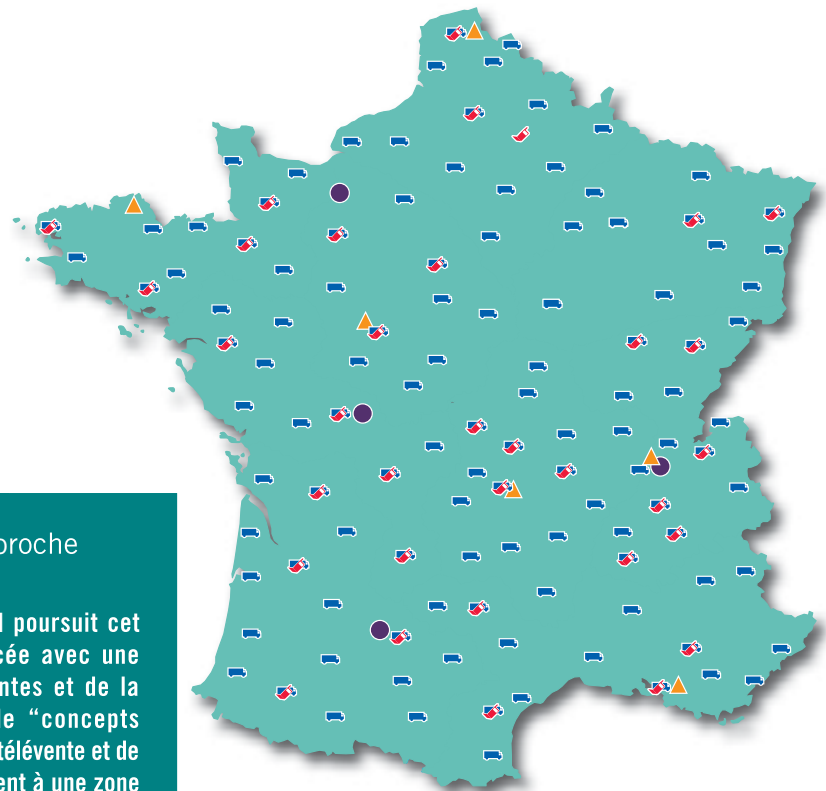
* sur les communes de moins
de 10 000 habitants.



98%
DU TERRITOIRE
MÉTROPOLITAIN
EST COUVERT PAR
TOUPARGEL

Toupargel toujours plus proche
de ses clients !

Entre 2010 et 2013, Toupargel poursuit cet objectif de proximité renforcée avec une nouvelle organisation des ventes et de la livraison : le déploiement de "concepts magasins" où chaque équipe de télévente et de livraison est dédiée exclusivement à une zone de chalandise et propose un service en termes d'horaires de livraison, d'offre produits, et de prise de commandes (internet et/ou téléphone) adapté aux attentes des clients.



● Plate-forme
de préparation
■ Agence
de livraison

☞ Agence
de télévente
▲ Plateau
de téléprospection

Satisfaction client, pour une relation durable

Toupargel place la satisfaction de ses clients au cœur de son métier. Il procède à une sélection rigoureuse des produits pour proposer le meilleur du surgelé. L'introduction d'une nouveauté est conditionnée par la réussite des tests organoleptiques réalisés par un panel de dégustation. Le conditionnement, le visuel, le goût, la praticité, le potentiel de vente, tous ces paramètres sont passés au crible pour donner aux nouveaux produits les atouts de la réussite. Les données recueillies par le Service Clients sont consolidées dans une base de données et transmises aux différents services concernés pour améliorer la qualité des produits et du service proposés.

Respect de la chaîne du froid et traçabilité, la sécurité alimentaire au cœur du service

La sécurité alimentaire est une priorité du Groupe Toupargel qui enrichit chaque année son système de prévention des risques alimentaires. Celui-ci repose notamment sur des contrôles précis du respect de la chaîne du froid, de la réception des produits surgelés sur ses plates-formes à leur livraison au domicile du client.

Des suivis de température sont ainsi réalisés en permanence pendant le stockage, la préparation de commandes, le transport. Les collaborateurs sont également formés au respect des bonnes pratiques d'hygiène et de la chaîne du froid. Des contrôles bactériologiques sont par ailleurs réalisés par des laboratoires externes.

Au-delà des différents contrôles effectués sur les

produits, Toupargel vérifie régulièrement le respect des modalités des process qualité au travers d'audits internes dans les agences, sur les plates-formes de préparation de commandes et chez ses fournisseurs. La traçabilité des commandes (conditionnement par cartons individuels marqués d'un code barre) est également un élément essentiel de la sécurité alimentaire chez Toupargel. Ce système permet de connaître dans les plus brefs délais l'ensemble des clients ayant commandé une référence donnée. En cas d'alerte sanitaire, le retrait ou le rappel de la référence concernée peut ainsi être déclenché avec une information rapide des clients dans les cas le nécessitant.



Le baromètre de satisfaction 2010

montre que **77%** des clients sont très satisfaits de la livraison. Toupargel bénéficie également d'une très bonne satisfaction concernant les produits (qualité, gamme, rapport qualité/prix) et la commande :

- > 99% des clients sont satisfaits de la qualité de la gamme
- > 97% du choix proposé
- > 92% du rapport qualité/prix des produits

98%
DE CLIENTS
SATISFAITS*

* Source : baromètres réalisés par Côté Clients en 2009 et en 2010 respectivement auprès de 750 et 1 000 clients Toupargel.

LES 7 MILLIONS DE COMMANDES LIVRÉES CHAQUE ANNÉE BÉNÉFICIENT D'UNE TRAÇABILITÉ UNIQUE.

5 000 PRODUITS SONT TESTÉS CHAQUE ANNÉE PAR PANEL INTERNE, POUR UNE VALIDATION DES FUTURS PRODUITS DE LA GAMME OU DES TESTS COMPARATIFS DE PRODUITS CONCURRENTS.

Au plus près des consommateurs

Avec plus de 1 100 références, de l'apéritif au dessert, des plats prêts à servir, individuels ou familiaux, mais aussi des produits à cuisiner (légumes, viandes, poissons), des recettes "tendance" ou traditionnelles, Toupargel propose une gamme large qui s'adapte à chaque cible de consommateurs (familles, seniors, jeunes actifs, ...).

Une offre large et adaptée à chaque profil

Des produits pour les familles

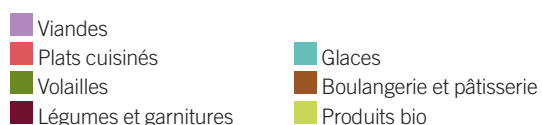
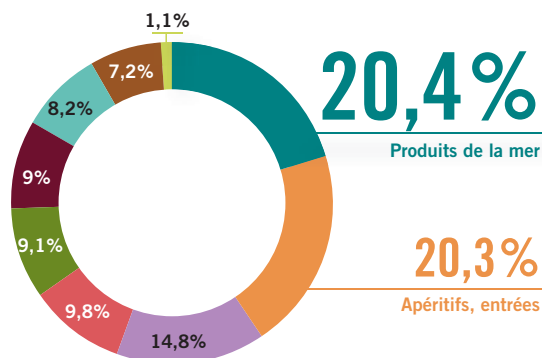
Composée de plus de 1 100 références, la gamme Toupargel répond à tous les profils de consommateurs. En premier lieu, les foyers (seniors (51%), familles avec enfants (27%)) habitant en zone rurale ou périurbaine (80% de son portefeuille clients), à qui Toupargel propose une offre large de produits bruts bien adaptée à leur consommation. Cette gamme représente plus de la moitié du chiffre d'affaires de la société. Toupargel propose également des produits "de service" limitant les temps de préparation (plats cuisinés prêts à réchauffer en format familial, produits de snacking).

Des produits pour les personnes seules

La clientèle Toupargel compte également un grand nombre de personnes seules ou de couples seniors. L'offre de produits individuels est donc développée (entrées, plats cuisinés individuels, pâtisseries individuelles, glaces...) en complément des formats destinés aux familles.



Répartition du chiffre d'affaires 2010



Profil des clients

80% des clients Toupargel sont des seniors et des familles avec enfants habitant en zones rurales ou en petites agglomérations (des catégories qui représentent 58% de la population française). Ils aiment cuisiner en toutes occasions (repas quotidiens ou de fêtes), sont à la recherche de produits de qualité, faciles à préparer et bons pour la santé (Source : étude Acxiom en 2010)

UNE INNOVATION SOUTENUE

100 LANCEMENTS EN MOYENNE PAR AN
100 SUBSTITUTIONS EN 2010
150 PRODUITS ONT VU LEUR CONDITIONNEMENT BAISSER DEPUIS 3 ANS

80%
DES CLIENTS
TOUPARGEL
HABITENT UNE ZONE
RURALE

Sélection des meilleurs produits, la qualité pour tous

Toupargel dispose d'un savoir-faire de plus de 60 ans qui lui permet de proposer une gamme de produits très large. Son offre se compose de marques nationales et de plus de 400 produits exclusifs à marque Toupargel dont la fabrication est confiée à des fournisseurs partenaires sur la base d'un cahier des charges précis.

Des marques nationales

Avec plus de 100 références à marque nationale, Toupargel propose les signatures plébiscitées par les consommateurs (Charal, Bonduelle, d'Aucy, Weight Watchers, Carte d'Or, Haagen Dazs...), dans les familles clef (glaces, légumes, plats cuisinés). Les autres produits sont commercialisés sous la marque Toupargel ou sans mise en avant de marque.



Un savoir faire sur les produits "traditionnels"

- > 70% des produits commercialisés par Toupargel sont produits en France*
- > Toupargel propose une offre large de recettes "terroir"
- > Toupargel est membre de l'association "Produit en Bretagne" pour valoriser les produits de la gamme fabriqués en Bretagne

*Les produits originaires d'Europe ou du Monde sont principalement des produits bruts (Colin d'Alaska, noix de Saint Jacques...).



Un leadership en produits bruts

Toupargel commercialise une offre large de produits bruts (légumes et pommes de terre, viandes, volailles, poissons, et produits de la mer, non cuisinés) adaptée aux besoins de clients préférant préparer leurs repas. Ainsi, la gamme de découpes de viandes de bœuf charolais constitue-t-elle une exclusivité sur le marché de la livraison à domicile. L'essentiel de son approvisionnement est réalisé par Toupargel Production, un atelier de découpe de viandes situé à Grenoble.

Le spécialiste des produits de la mer

Spécialiste des produits de la mer surgelés Toupargel propose l'offre la plus large du marché en termes de nombre de références, de poissons "qualité sans arête", de découpes nobles (cœurs, dos, pavés), de produits "Premium" (sole, bar, turbot, légine, dorade royale, espadon...) et d'espèces (saumon sauvage, vivaneau, etc.).



50%
C'EST LA PART DU
CHIFFRE D'AFFAIRES
DE TOUPARGEL EN
PRODUITS BRUTS

18



Pour une pêche durable
En tant que spécialiste des produits de la mer, Toupargel a bâti une charte d'engagement en faveur de la pêche responsable et contribue ainsi à la préservation des ressources halieutiques en privilégiant les espèces moins vulnérables et l'aquaculture.

Des gammes spécifiques exclusives

La diversité des consommateurs a également été prise en compte. Une offre de produits surgelés cacher, halal, ainsi qu'une gamme de produits adaptés aux régimes alimentaires spécifiques suivis par les consommateurs souffrant d'intolérance au gluten, de diabète, de surpoids, de cholestérol ou d'hypertension artérielle, a été développée.



Répondre à de nouvelles attentes

En 2010, Toupargel a poursuivi sa politique soutenue de développement produits avec notamment le lancement d'une centaine de recettes comme les moelleux de légumes méditerranéens, les box de rigatoni aux 4 fromages ou les fusilli à la bolognaise répondant à de nouvelles tendances de consommation.



Parmi ces nouveautés, des produits gourmands (sorbets pleins fruits, crèmes glacées, cuillères apéritives, Tatin de légumes...), du "fait maison" (poires au vin, mousse au chocolat...), des produits "snacking" micro-ondables (crêpes jambon emmental micro, bruschettas, hot dog...), des produits bio (pavé de saumon, pizza aux trois fromages, frites, sorbets...), ou encore des produits ethniques (créoles, indiens, Tex Mex, etc.) avec la gamme "Invitation au voyage".



Des produits Bio et Bleu-Blanc-Cœur

Conscient des enjeux environnementaux, Toupargel a souhaité élargir son offre en produits Bio. Onze nouveaux produits viennent désormais s'ajouter aux 17 produits existants. L'offre de surgelés proposée par Toupargel comprend des produits à cuisiner (viandes, volailles, poissons, légumes), des plats cuisinés prêts à servir (saumon fumé au bois de hêtre) ou à réchauffer tout simplement (pizza, frites, poêlée de légumes,...), ainsi que des desserts (tarte, crème glacée et sorbets artisanaux...).

De même, depuis 2010, Toupargel propose des viandes et volailles "Bleu-Blanc-Cœur". Ce sont des produits issus d'animaux nourris avec des végétaux tels que les graines de lin naturellement riches en oméga 3 pour une qualité améliorée.



19

Demain, une offre multiproduits

Le Groupe Toupargel ambitionne de devenir le leader de la livraison à domicile de produits alimentaires. Cela passe notamment par l'élargissement de l'offre produits de son activité Surgelés. En 2010, Toupargel a ainsi testé une offre complémentaire de boissons (eaux, sodas, jus de fruits...) qu'il prévoit de déployer sur 2011. Par ailleurs, à terme, la zone de chalandise de l'activité Frais et Épicerie (Place du Marché) va être étendue. Depuis 2009, le Groupe Toupargel a mutualisé ses agences de livraison pour ses deux activités Surgelés et Frais/Épicerie, et a mis en service en 2010 des camions bi-température (froid positif pour le frais/épicerie et froid négatif pour le surgelé). Cette nouvelle organisation permettra, dès le premier trimestre 2011, à l'activité Surgelés (Toupargel) d'élargir son offre produits.



La marque Toupargel, au plus près des nouvelles attentes

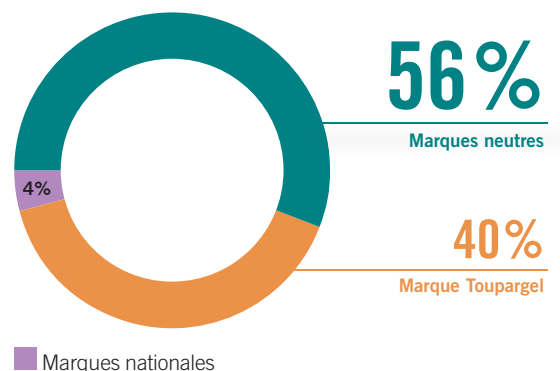
Depuis 2005, Toupargel développe une gamme de produits à marque propre, au rythme d'une centaine de nouvelles références par an. Environ 40% des produits proposés portent la marque Toupargel, permettant au Groupe de créer une offre exclusive en surgelés, de valoriser son image de sélectionneur-distributeur et de développer une communication fondée sur des engagements forts (naturalité, sécurité alimentaire).

Se différencier, un atout pour fidéliser

Depuis 5 ans, Toupargel a entamé une politique de commercialisation de produits à marque propre. Aujourd'hui c'est plus de 400 produits (40% de l'offre) qui portent la signature Toupargel. La moitié du chiffre d'affaires des préparations culinaires est réalisée par les produits Toupargel.

Cette stratégie de marque propre a pour objectif de valoriser le savoir-faire de l'enseigne en terme de sélection produits, de renforcer la notoriété de la marque en la plaçant jusque dans le congélateur des clients. En outre, elle permet d'élever le niveau qualitatif et compétitif (recettes et prix) de la gamme avec des engagements forts en termes de naturalité, praticité, et originalité.

Répartition du chiffre d'affaires 2010 par marque



Segmenter pour répondre au plus près des besoins

Les produits Toupargel sont segmentés en fonction des moments de consommation, facilement identifiables par les clients grâce à deux chartes graphiques distinctes, l'une pour les produits de consommation quotidienne, l'autre pour les produits "Premium", signés "Les Fins Gourmets". Ces derniers comprenaient 60 références en 2010 (15% des produits à marque Toupargel). Les produits bruts (viandes, volailles, produits de la mer) représentent 35 % du chiffre d'affaires de la marque Toupargel. Cette part est appelée à augmenter en 2011.

La gamme à marque Toupargel évolue pour répondre aux tendances de consommation.

Elle compte notamment :

- > des produits gourmands (sorbets pleins fruits, crèmes glacées, bâtonnets géants...),
- > des recettes régionales (choucroute cuisinée au champagne, pot au feu, poule au pot..)
- > des recettes enfants adaptées à leurs goûts à la présentation ludique (panés de la mer au fromage fondu, nuggets de poulet..)
- > des produits ethniques pour des repas à thème faciles à mettre en œuvre (créoles, asiatiques, indiens, TexMex,... etc.) avec la gamme "Invitation au Voyage".



10 PRODUITS ÉTHNIQUES À MARQUE TOUPARGEL ONT ÉTÉ LANCÉS EN 2010

61%
DES FRANÇAISES
CONNAISSENT
LA MARQUE
TOUPARGEL*

*Source : Baromètre Ipsos 2010, sur 350 femmes de 35 ans et plus.



La gamme "Fins gourmets", une exclusivité Toupargel

Toupargel propose en outre sous sa marque une gamme Premium de plus en plus large sous la signature "Fins Gourmets", laissant une place significative aux produits "plaisirs", plus particulièrement recherchés par une clientèle périurbaine active à la recherche de produits qualitatifs et pratiques, et également prisée par les clients sensibles à ce service digne d'un traiteur à domicile.

125
PRODUITS ONT
ÉTÉ LANCÉS OU
SUBSTITUÉS
SOUS LA MARQUE
TOUPARGEL
EN 2010

21

Préserver la naturalité des produits

Toupargel exclut strictement les produits contenant des OGM et la double congélation sur les découpes de poissons bruts.

En 2009, Toupargel a renforcé ses exigences sur la diminution du nombre d'additifs dans les produits lancés pour s'orienter progressivement vers une exclusion complète des exhausteurs de goût, des arômes et colorants artificiels, et des conservateurs non indispensables. Les nouveautés de la gamme Toupargel en sont d'emblée exemptes.

Par ailleurs, au 1^{er} janvier 2010, aucune référence permanente ne contenait de matière grasse végétale hydrogénée (hors produits à marque nationale). 70 produits ont été modifiés et un travail de fond a été engagé auprès des fournisseurs pour intensifier les contrôles sur les nouvelles recettes. Depuis 2010, Toupargel a également entamé une démarche raisonnée de remplacement de l'huile de palme notamment sur les produits frits (poissons et volailles panés, garnitures de pommes de terre). Sauf exception justifiée, Toupargel interdit la présence d'huile de palme ou de coprah dans ses nouveaux produits.



EN 2011, TOUPARGEL POURSUIVRA LE DÉVELOPPEMENT DE SA GAMME À MARQUE PROPRE NOTAMMENT SUR **LES DÉCOUPES NOBLES DE POISSON** (CŒUR, DOS, PAVÉ) ET LES GLACES.

Au plus près des habitudes de communication

Le modèle de vente historique de Toupargel repose sur l'appel des clients par des télévendeurs à date fixe (16 appels dans l'année). Un modèle de vente unique et fidélisant dans sa relation clients, qui permet à la société d'être proactive dans son offre de services. Afin de mieux servir ses clients, Toupargel a diversifié son modèle en développant une offre "multicanal".



d'aide à la vente assiste les télévendeurs dans leur démarche commerciale. Ce dernier est enrichi des habitudes d'achat et de données client. Il permet de proposer une offre personnalisée et d'apporter une réponse précise aux besoins de chacun.

Service Clients, un contact humain permanent



Depuis 2009, afin d'être toujours au plus près des attentes de ses clients en leur proposant un service

plus souple, Toupargel a mis en place une équipe dédiée aux appels entrants : le Service Clients, joignable à partir d'un numéro court et gratuit : le 30 40. À partir de ce numéro, les clients ou non clients qui préfèrent être à l'initiative de leurs commandes, changer l'horaire de leur livraison, modifier le contenu des commandes passées auprès de leurs télévendeurs ou sur le site marchand ou simplement obtenir des renseignements, ont à leur disposition une équipe formée et spécialisée pour gérer immédiatement ces demandes. 400 000 appels ont été enregistrés au Service Clients en 2010.

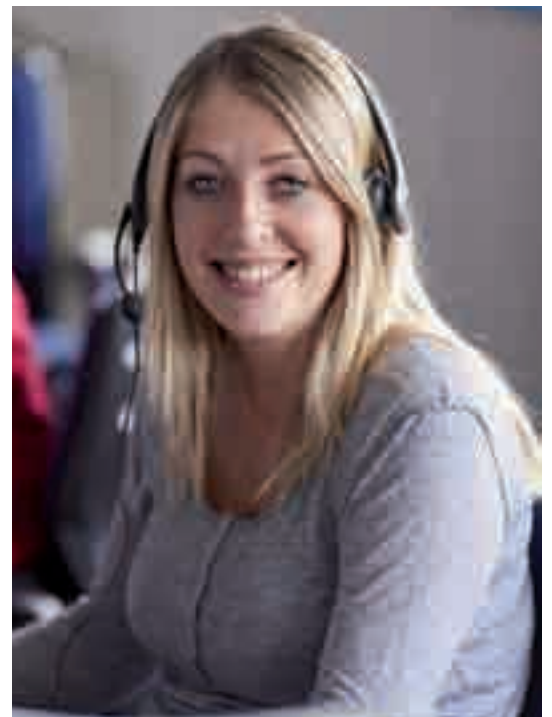
La télévente, une relation fidélisante avec les clients

Les 900 télévendeurs qui appellent tous les 17 jours nos 1,2 million clients, sont des professionnels de la relation-clients. Ce système de vente personnalisé par téléphone à l'initiative de la société crée une relation fidélisante avec les clients. Par ailleurs, un logiciel



Le catalogue Toupargel, média de communication historique

16 fois par an, Toupargel dépose ou envoie au domicile de ses clients un catalogue qui présente à chaque édition, suivant une thématique donnée, 200 produits en vedette et plus de 900 autres, de l'apéritif au dessert. Véritable outil d'aide à l'achat, il est accompagné d'un courrier proposant des offres personnalisées au client (cadeaux, réductions, programme de fidélité) en fonction de son profil. Toupargel propose des nouveautés et des promotions toutes les trois semaines.



Internet, fidéliser les clients

Le lancement du site marchand Toupargel en mars 2010 vient parachever l'offre multicanal. Nouveau média de communication, le site marchand, via des newsletters, des informations sur l'historique des commandes, des conseils culinaires et des informations pratiques renforce la relation privilégiée qui unit Toupargel à ses clients actuels. En 2011, le site marchand aura également pour objectif d'attirer une nouvelle clientèle, urbaine, jeune et active. Des actions spécifiques seront lancées en termes d'acquisition de trafic (achats de mots clés, référencement naturel, affiliation). Le contenu du site marchand sera également refondu pour le lancement d'offres et de services différenciants (partenariats avec des marques nationales, gammes spécifiques (surgelés sans gluten, halal, cachet, bio..) qui ne sont pas disponibles sur internet). Par ailleurs des outils vecteurs de croissance seront également déployés (offres parrainage).

Des newsletters pour animer les ventes par internet et par téléphone



Quelque soit leur canal de commande (via la télévente, le Service Clients, et/ou le site marchand), les clients Toupargel peuvent recevoir toutes les trois semaines une newsletter commerciale qui leur permet d'être informés des offres commerciales, et une newsletter éditoriale qui apporte du contenu rédactionnel (recettes, conseils culinaires...).

Cuisinez Surgelé ! le premier blog sur les surgelés



Lancé à l'automne 2010, ce blog inédit riche en termes de contenu (recettes, astuces, fiches pratiques, dossiers thématiques, ...) permet à Toupargel de multiplier les occasions de contact avec ses clients et plus globalement, les consommateurs de surgelés, au travers d'une communication informelle.



Profil de la clientèle internet :

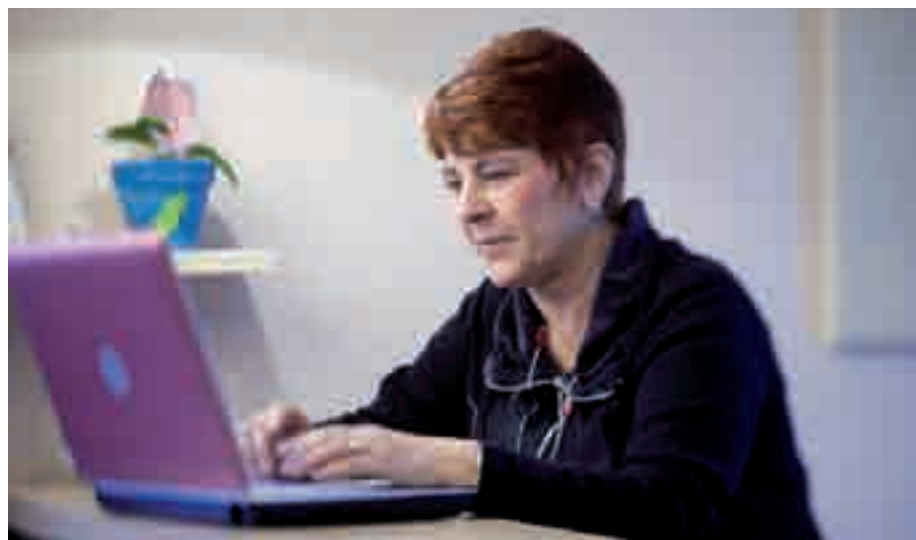
80% des clients passaient auparavant leurs commandes par téléphone

70 % des clients résident en commune de moins de 10 000 habitants

Panier moyen : 62 € HT

9,1M€*
C'EST LE CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉ EN 2010 VIA LES NOUVEAUX CANAUX DE VENTE

*soit 2,6% du chiffre d'affaires global de Toupargel.



L'activité Frais



FABIENNE

Cliente depuis 3 ans



AVEC LA LIVRAISON

Place du Marché, j'ai mon supermarché à domicile,
le choix et la qualité parmi plus de 4 500 produits...

et Épicerie

Place du Marché, spécialiste régional de la livraison à domicile de produits frais et d'épicerie*

- > **20,4 M€** de chiffre d'affaires
- > **50 000** clients
- > **123** collaborateurs
- > **4 500** références produits
- > **400 000** commandes annuelles

Place du Marché, au plus près des nouveaux besoins

Lancée en 2002, l'activité "Frais et Épicerie" a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 20,4 M€ en progression de 5,7% avec un nombre de références produits toujours croissant et la montée en puissance de son site marchand.

Une présence dans le grand quart Nord-Est

Le réseau de livraison de Place du Marché couvre près de 20% du territoire, soit 8 000 communes dans 29 départements du Nord-Est et du Centre de la France (une zone allant du Nord au Sud, de Reims à Saint-Étienne, de l'Est à l'Ouest, de Colmar à Clermont-Ferrand).

Premiers pas vers une offre élargie

En 2010, 13 agences de livraison Toupergel et Place du Marché sur 15 ont été mutualisées. Par ailleurs, le Groupe a acquis des camions de livraison bi-température, permettant de livrer simultanément des produits frais, d'épicerie et surgelés. L'offre de produits est ainsi élargie et la zone de chalandise de Place du Marché s'étendra progressivement notamment grâce à la création en 2011 d'une dizaine d'agences de livraison mixtes supplémentaires sur les régions Centre, Nord et Rhône-Alpes.

Grâce à son maillage géographique et à son outil informatique d'organisation des tournées de livraison, Place du Marché est en mesure de livrer plusieurs fois dans la même semaine ses clients en cas d'imprévu, tout en maîtrisant ses coûts de livraison.



Un service disponible en ville comme à la campagne

Avec sa plate-forme logistique de 16 000 m² située à Chalon-sur-Saône, à même de préparer jusqu'à 8 000 commandes par jour, et son réseau de livraison associé à celui de l'activité "Surgelés", Place du Marché offre à ses clients un service hebdomadaire. Aujourd'hui, les habitants d'une grande ville ou d'une zone rurale isolée sont livrés par Place du Marché chaque semaine, 48 h après la prise de commande, en produits d'alimentation, frais, d'épicerie et d'hygiène.

De nouvelles références pour des nouveaux besoins

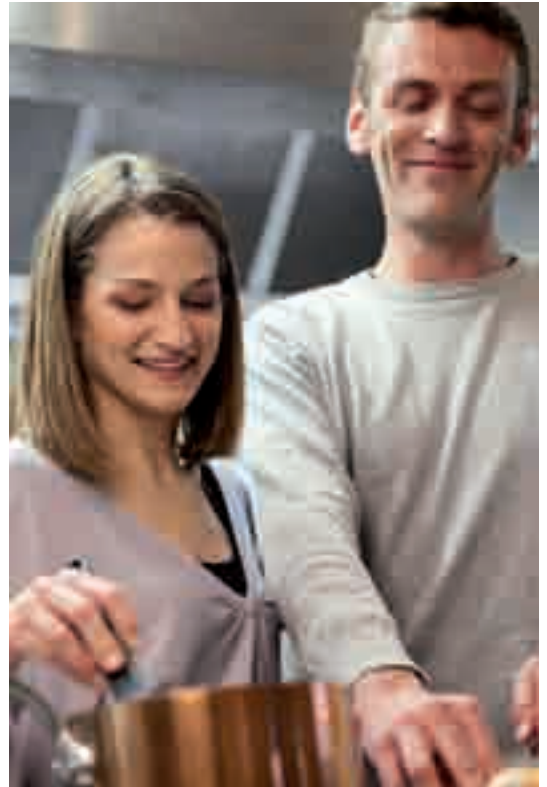
L'année 2010 a été marquée par le développement des gammes épicerie et non-alimentaire. Sans abandonner les produits frais, qui sont l'une des forces majeures de Place du Marché (55% du chiffre d'affaires). Par ailleurs, la gamme de produits Bio en épicerie et en frais (traiteur, crèmerie, viennoiserie, fromage) a été élargie.

En 2011, la gamme sera renforcée en produits pour lesquels la livraison à domicile prend tout son sens, comme le non-alimentaire (lessive, hygiène...). Les gros conditionnements permettant de cibler les familles, premiers acheteurs sur internet, seront également développés. Près de 500 références supplémentaires seront ainsi proposées aux clients. Ils auront ainsi un choix de près de 5 000 produits d'ici fin 2011.

Un large assortiment de produits frais livrés à domicile

L'offre Place du Marché compte une gamme de plus de 4 500 références (500 références en plus en 2010) et se compose de 1 200 produits frais (fruits et légumes, poissons, viandes, volailles, produits laitiers, pains et desserts) mais aussi de produits d'épicerie et non-alimentaires (hygiène, maison et entretien, alimentation pour animaux). Cette gamme est présentée dans un catalogue édité 13 fois par an ; elle est identique à celle du site marchand placedumarche.fr.

Place du Marché, c'est aussi plus de 1 000 produits à marque Casino (169 références supplémentaires en 2010) dont le rapport qualité prix est plébiscité par notre clientèle. Près de 18% du chiffre d'affaires est réalisé par les produits à marque Casino.



À TERME, LES CLIENTS TOUPARGEL SE VERRONT PROPOSER LES PRODUITS FRAIS ET D'ÉPICERIE. UN MOYEN POUR LE GROUPE D'ÉLARGIR SON OFFRE PRODUITS.

4 500

C'EST LE NOMBRE DE PRODUITS FRAIS ET D'ÉPICERIE PROPOSÉ PAR PLACE DU MARCHÉ



Internet : élargir la clientèle et l'offre produits

Depuis début 2009, Place du Marché propose deux modes de commande à ses clients : par téléphone et par internet avec placedumarche.fr.

La télévente, savoir-faire du Groupe, a été adoptée dès la création de l'activité. Aujourd'hui, un centre d'appels regroupant 36 télévendeurs et 40 téléprospectrices permet de traiter les commandes de près de 50 000 clients.

Le site marchand a permis, quant à lui, de développer l'activité en ciblant de nouveaux clients (jeunes, actifs) et dont les habitudes de consommation diffèrent. Par internet, la commande est en moyenne de 50 articles pour un panier moyen de 123€ (en hausse de 6,7% par rapport à 2009) contre 20 articles et un panier moyen de 52€ en télévente.

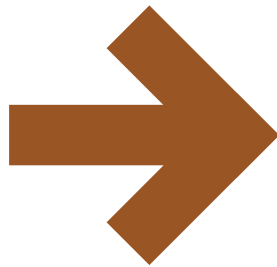
Au-delà de la clientèle historique de Place du Marché - les habitants des communes de moins de 10 000 habitants où les commerces de proximité sont peu nombreux - l'e-commerce attire des consommateurs plus urbains, plus actifs et de type familial. L'âge moyen des clients est de 62 ans pour la télévente et de 40 ans pour internet.

Malgré les différences, le client internet, comme le client télévente, trouve un réel avantage à la livraison à domicile : un palliatif au manque de commerces de proximité pour l'un et un service idéal pour sa flexibilité et son confort pour l'autre.



Nos atouts sur le marché des cybermarchands

- > Un réseau de livraison large et performant garantissant la qualité de service et limitant les coûts de livraison en ville comme en campagne ;
- > Une offre variée de produits frais, d'hygiène et d'épicerie ;
- > Une offre en produits frais très large,
- > La maîtrise de la chaîne du froid (camions bi-température).



Le Développement



FRANÇOIS BERNET

3

Directeur du Développement Durable



NOTRE MISSION

est d'accroître nos ventes et notre rentabilité, mais notre responsabilité est aussi environnementale et sociale.

Durable

■ Agir en marque responsable

Les missions de Toupargel, ses valeurs et sa visibilité la conduisent à assurer ses opérations de façon responsable dans les domaines environnementaux, économiques et sociaux. L'adhésion de Toupargel au "Pacte Mondial" depuis 2007 est le garant de son engagement en tant qu'entreprise responsable socialement.

Une gouvernance équitable

La gouvernance chez Toupargel est le fruit d'une démarche engagée tournée vers l'intégration des grands enjeux de l'entreprise dans son pilotage interne et l'anticipation des risques et opportunités de ses marchés. Le Groupe Toupargel ne



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

prend pas de décision dans une optique financière à court terme, mais inscrit sa politique et son action dans la création de valeurs équitables et responsables pour toutes les parties prenantes de l'entreprise.

"Le Développement Durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs" - Rapport Brundtland ⁽¹⁾.

(1) En 1987, la commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement publiait le Rapport Brundtland, du nom de sa présidente, Gro Harlem Brundtland, et intitulé "Our Common Future". Ce document est devenu la conception directrice du développement durable tel qu'on l'entend aujourd'hui encore.

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



- > Maîtriser et réduire nos consommations énergétiques
- > S'engager dans le recyclage et le retraitement de nos déchets
- > Réduire notre impact environnemental lié à la consommation de papier

LES ENJEUX SOCIAUX



- > Recruter et fidéliser nos collaborateurs en leur assurant un parcours professionnel
- > Préserver la santé et la sécurité de nos collaborateurs
- > Favoriser le dialogue social et la communication interne
- > Former et faire adhérer nos collaborateurs aux pratiques du Développement Durable
- > Pratiquer une politique en faveur de la mixité et de la diversité

LES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIÉTAUX



- > Assurer et promouvoir une nutrition responsable, durable et diversifiée
- > Développer des stratégies partenariales durables et équitables avec nos fournisseurs
- > Garantir la qualité et la sécurité des produits
- > Promouvoir l'intégration des hommes et des femmes dans la Société
- > Contribuer à l'éducation et au rayonnement culturel et artistique

Au plus près des enjeux environnementaux

Dans le domaine environnemental, Toupargel cherche à améliorer son efficacité énergétique et s'engage à utiliser, selon l'évolution de la technologie, les énergies et modes de conservation du froid les plus faibles en gaz à effet de serre ainsi qu'à investir dans des véhicules de livraison plus propres.

Un plan d'action prioritaire pour la réduction des gaz à effet de serre

En 2009, afin d'évaluer l'impact de son activité dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre, Toupargel a procédé à son Bilan Carbone® via un consultant externe, la société Enviroconsult, selon la méthode préconisée par l'Ademe⁽¹⁾. Ce bilan a permis de mettre en place des indicateurs de performance environnementale et d'envisager les actions prioritaires suivantes :

- > maîtriser et réduire nos consommations énergétiques pour limiter notre impact sur le changement climatique,
- > s'engager dans le recyclage et le retraitement de nos déchets,
- > réduire notre impact environnemental lié à la consommation de papier.

(1) Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

La maîtrise et la réduction de la consommation d'énergie

> La consommation de carburant : zoom sur le Programme Charte Co2

Chez Toupargel, le frêt⁽²⁾ est le premier poste d'émission à effet de serre. Il émet chaque année près de 24 400 Tonnes Équivalent Carbone (55% des émissions total de gaz à effet de serre produits par le Groupe) dont une partie est produite par ses camions de livraison qui parcourent chacun en moyenne 150 km par tournée. C'est pourquoi Toupargel établit avec l'Ademe le programme "Charte CO₂ des flottes de transports" avec pour objectif la diminution de la consommation de carburant. Quatre axes ont été définis : le comportement des conducteurs (formation à l'éco-conduite), l'optimisation des tournées (recours à des logiciels de planification et de géolocalisation permettant de réduire le kilométrage moyen), l'utilisation de véhicules moins "énergivores" et le suivi des consommations de carburant par informatique embarquée. Par ailleurs, le Groupe Toupargel s'engage à diminuer le nombre de déplacements internes⁽³⁾ de ses collaborateurs par l'intensification de l'utilisation du web-conferencing.

(2) le frêt : transports des fournisseurs (produits alimentaires, intrants divers), internes (des plates-formes logistiques aux agences de livraison), vers les clients (tournées de livraison).
(3) les déplacements : domicile-travail et dans le cadre du travail (routiers, ferroviaires, aériens)

> La consommation électrique

Afin de diminuer la consommation d'électricité, Toupargel a mis en place en 2010 dans ses 114 agences, des minuteriers permettant le rechargement en froid de ses camions de livraison à partir de 22h (et non plus dès le retour des camions sur site). Ce rechargement en heures creuses a permis par ailleurs des gains tarifaires (-15%).



> La consommation de fluides frigorigènes

Pour l'avenir, faute de solution idéale, l'option des HFC (hydrofluorocarbones) pour les zones de stockage tampon et le froid embarqué est maintenue. En revanche, pour les plus importantes installations frigorifiques, de nouvelles pistes sur le créneau des fluides dits naturels sont étudiées. En 2011, Toupargel procédera au changement du reliquat des gaz R22, devançant ainsi l'obligation légale (fixée à 2014).

Le respect de l'environnement, une réalité chez Toupargel

Économiser l'eau, l'énergie, recycler et économiser les cartons, utiliser le papier recyclé, installer des pompes à chaleur sur les nouveaux sites, optimiser les tournées de livraison pour utiliser moins de carburant et diminuer les rejets de CO₂, ces actions sont d'ores et déjà une réalité pour Toupargel.

4%

C'EST LA RÉDUCTION DU KILOMÉTRAGE MOYEN PAR TOURNÉE DE LIVRAISON OBTENUE EN 2010

30

215

WEBCAMS ONT ÉTÉ INSTALLÉES SUR LES DIFFÉRENTS SITES DU GROUPE

133

TONNES D'ÉQUIVALENT CO₂ ONT AINSI ÉTÉ ÉVITÉS EN 2010

-15%

C'EST LA RÉDUCTION DU COÛT ET DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DES CAMIONS DE LIVRAISON



La Direction Développement Durable,

créée en 2009, a pour objectif de définir la politique, les indicateurs et de mettre en place les plans d'actions permettant à Toupargel de respecter ses engagements sociaux, économiques et environnementaux. Un comité de pilotage composé de 14 membres représentatifs de la société - la Green Team - a été nommé afin de mettre en œuvre ces plans d'actions et suivre les indicateurs.

Le recyclage et le traitement des déchets

La récupération des cartons de livraison chez les clients est un engagement de Toupargel. Par ailleurs, depuis 2008, les 200 collaborateurs du siège social ont à leur disposition des corbeilles dédiées à la récupération du papier en vue de son recyclage. Enfin, les films plastiques utilisés pour emballer les catalogues sont "à dégradation contrôlée".

Une démarche contrôlée

Les audits qualité réalisés sur les différents sites du Groupe permettent d'évaluer les risques environnementaux et font l'objet de rapports de synthèse et de plans d'action.

Les indicateurs de suivi :

- > kilométrage moyen par tournée de livraison, consommation d'électricité, consommation de fluides frigorigènes non récupérés
- > part des cartons de livraison récupérés par les Attachés Service Clients
- > nombre de catalogues imprimés/poids moyen

La maîtrise et la réduction de la consommation de papier

> La dématérialisation des documents

Le nouveau Système d'Information Ressources Humaines déployé au printemps 2010, a permis de dématérialiser un nombre important de documents administratifs. La dématérialisation des factures fournisseurs dans les services comptables et financiers est en cours pour une mise en œuvre en 2012.

> La maîtrise de la consommation des intrants ⁽⁴⁾

Pour l'impression de ses documents, Toupargel s'engage à choisir des partenaires éco-responsables respectant la charte Imprim'Vert, à imprimer sur des papiers issus de forêts gérées durablement PEFC™ ou FSC® et à diminuer le grammage du papier utilisé. Regroupement de deux commandes dans un même carton, cartons "intelligents" à ouverture facile, recours aux caisses ouvertes ou aux palettes sans conditionnement cartonné, suppression des barquettes en aluminium pour les plats cuisinés, sont aussi des actions concrètes menées par Toupargel avec ses fournisseurs partenaires. Depuis 2010, Toupargel étudie également l'éco-conception qui, au-delà du conditionnement, implique la sélection des matières premières, la fabrication du produit et son utilisation, ainsi que la logistique.

(4) Intrants : cartons de livraison, papier (catalogues, administratif), plastiques de livraison (cerclage des commandes).

Ces actions sont en conformité avec les principes 7, 8 et 9 du Pacte Mondial*.

2 166
ARBRES SAUVÉS
EN 2010 ! GRÂCE
À LA DIMINUTION
DU GRAMMAGE DU
PAPIER UTILISÉ ³¹
POUR SES
DIFFÉRENTES
ÉDITIONS,
TOUPARGEL A
ÉCONOMISÉ 114
TONNES DE PAPIER

EN 2010, TOUPARGEL A SIGNÉ UN ACCORD DE COLLABORATION AVEC CERTINERGY POUR L'AMÉLIORATION DE SES INVESTISSEMENTS ÉNERGÉTIQUES



*Principes du Pacte Mondial :
7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Au plus près des enjeux sociaux



Pour une entreprise de service comme Toupargel, la première richesse est son capital humain. Dans un contexte de changement d'organisation et dans un environnement de marché difficile, Toupargel est attentif au maintien, au développement et à l'enrichissement de ce capital.

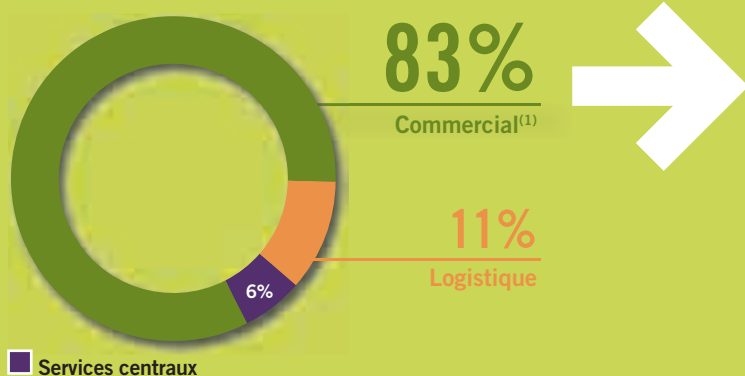
Des métiers de service

3 483

COLLABORATEURS TRAVAILLENT
AU SEIN DU GROUPE TOUPARGEL

32

Effectifs du Groupe par métier**



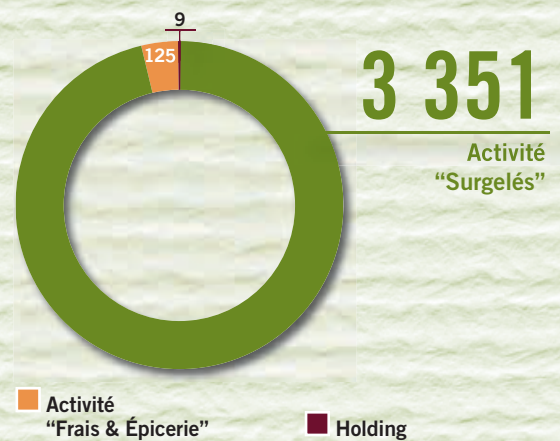
Chez Place du Marché, la part des métiers liés à la logistique est plus importante (41%), celle des métiers liés au commercial et aux Services Centraux est moindre (respectivement 58% et 2%).

* En 2010 en équivalent temps plein

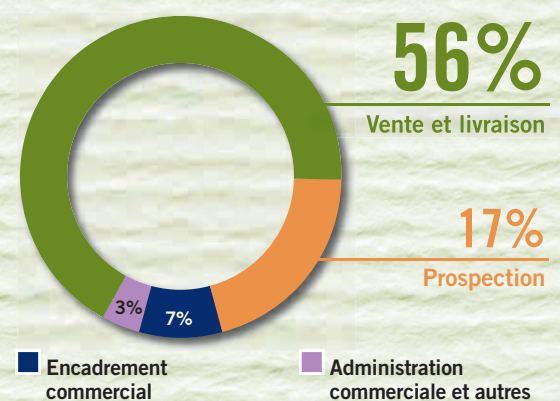
** En 2010 en équivalent temps plein et en pourcentage

(1) Commercial : prospection, vente, livraison

Effectifs du Groupe par activité*

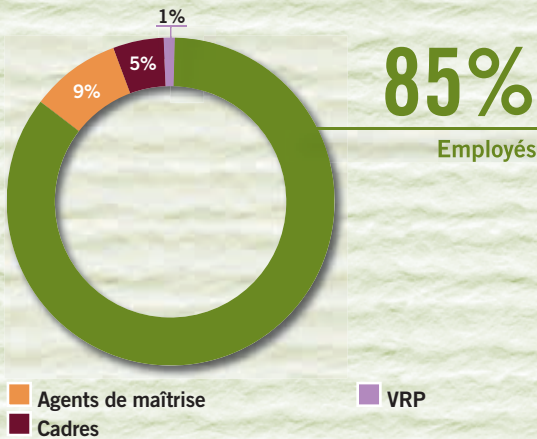


Effectifs commerciaux du Groupe**



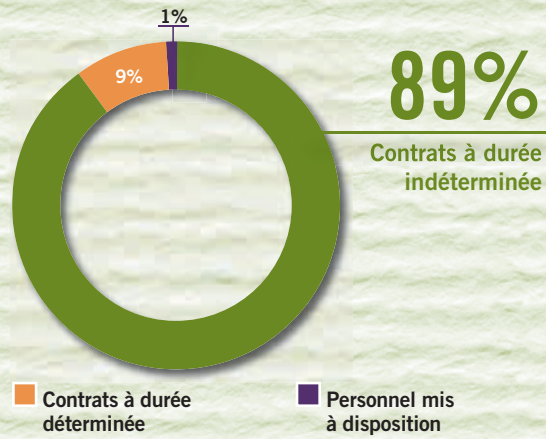


Répartition des effectifs du Groupe par statut**



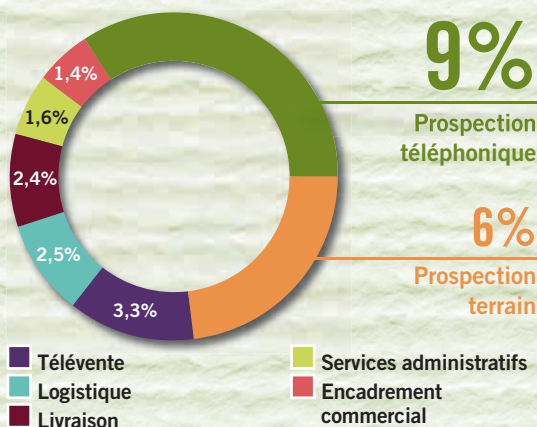
À l'échelle du Groupe, seul le nombre des cadres a connu une légère croissance (+1,6 %) par rapport à 2009. Le nombre d'agents de maîtrise, d'employés et de VRP a quant à lui diminué (respectivement -1,30% et -4% et -23%).

Répartition des effectifs du Groupe par contrat**



La part des CDD dans les effectifs du Groupe a légèrement baissé (-1 point) par rapport à 2009.

Absentéisme

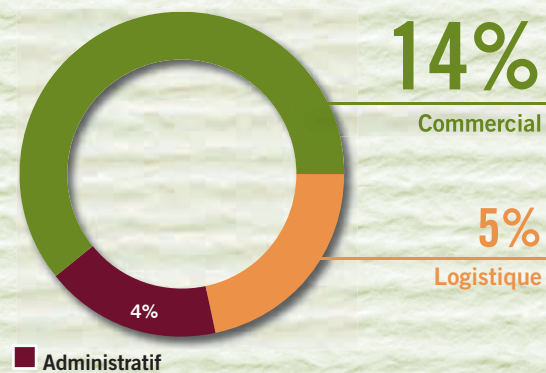


Le nombre total de jours d'absence pour maladie, accident de travail ou de trajet pour l'ensemble des sociétés du Groupe s'élève à 48 022 jours (contre 52 349 en 2009).

Le taux d'absentéisme cumulé en 2010 s'élève à 3,6%, stable par rapport à 2009.

L'absentéisme augmente légèrement en nombre de jours moyens par personne, et reste surtout élevé dans les métiers de la prospection.

Turn-over



Le turn-over* global s'élève à 12% pour le Groupe, métiers de la prospection inclus. Il est en baisse par rapport à 2009 (- 6 points) notamment pour les métiers commerciaux (- 6 points). Il s'élève à 7% hors prospection (stable par rapport à 2009). Les processus de recrutement et d'intégration vont continuer à être renforcés afin de poursuivre cette baisse du turn-over au profit d'une meilleure fidélisation des équipes.

* Le turn-over correspond au nombre de départs de salariés sous contrat à durée indéterminée (tous motifs) et sous contrat à durée déterminée (uniquement pour une raison imprévisible) par rapport à l'ensemble de l'effectif présent sur la période.

36

TRAVAILLEURS
EN SITUATION
DE HANDICAP
RECRUTÉS

23

SALARIÉS DÉJÀ
PRÉSENTS DANS
L'ENTREPRISE
ONT DÉCLARÉ
LEUR HANDICAP

34

Une politique de ressources humaines responsable

La diversité en matière d'âge, de sexe, d'origine, de parcours professionnel et de handicap, est source de richesse pour les relations humaines et un atout majeur au service de la pérennité et de la performance des entreprises.

C'est pourquoi Toupargel met en œuvre une politique de Ressources Humaines qui promeut la diversité avec un engagement particulier en faveur des personnes pour lesquelles l'accès à l'emploi est rendu difficile. Cet engagement est porté par la charte éthique et les valeurs de l'entreprise ainsi que par un fort dialogue social avec les parties prenantes.

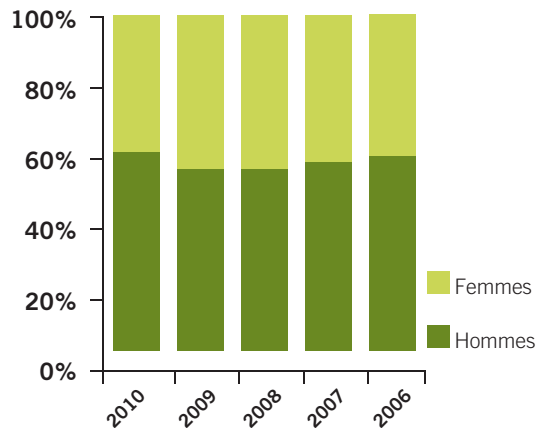
Intégrer et promouvoir la diversité

Les actions menées pour le recrutement et le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés et de seniors et la prise en compte des risques psychosociaux sont un des aspects d'une politique de ressources humaines responsable.

Mission Handicap

Dès 2008, le Groupe Toupargel a lancé le projet "Mission Handicap" afin de développer l'emploi de personnes en situation de handicap au sein de ses établissements. Première étape, créer un comité de pilotage comptant des membres de la Direction des Ressources Humaines ainsi que les Directeurs Commercial et Logistique permettant de porter le projet de façon pragmatique auprès du terrain.

Répartition de l'effectif du Groupe par sexe



À l'issue d'une première phase de diagnostic, Toupargel signait le 2 février 2010 une convention de partenariat avec l'Agefiph* lui permettant de bénéficier d'un accompagnement structuré pour le recrutement et le maintien dans l'emploi de travailleurs en situation de handicap.

Cette convention est en conformité avec le principe 6 du Pacte Mondial.**

*Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

**Principe du Pacte Mondial :
6. Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Vous ne la verrez pas porter de lourds paniers*

En revanche, vous verrez...

... que **ses qualités relationnelles et d'écoute** lui permettent d'alléger nos clients du poids des courses.

Jacqueline Maurer, télévendeuse Toupargel à Grenoble, satisfait de contribuer à la performance d'une société qui a su repérer ses qualités.

Au-delà des différences, regardons les compétences.

*sa colonne vertébrale décalquée précocement l'en empêche.

Vous ne le verrez pas taper vite au clavier*

En revanche, vous verrez...

... que **sa volonté et son dynamisme** lui permettent d'être dans le rythme en chambre froide par - 25°C.

Dominique Foray, préparateur de commandes Toupargel à Civrieux d'Azergues, satisfait de travailler dans une entreprise qui lui fait confiance.

Au-delà des différences, regardons les compétences.

*sa main droite sectionnée puis réimplantée à la suite d'un accident l'en empêche.

Des engagements forts et des résultats encourageants

A travers cette signature, le Groupe Toupargel prend des engagements et affiche ses ambitions :

1. Sensibiliser et informer ses collaborateurs, ses clients et ses partenaires par des actions de communication interne et externe : Toupargel a mené en 2010 une campagne de communication sur ses différents supports (journal interne, dépliants, espace dédié dans l'intranet, kits d'information managers, site corporate), notamment une campagne d'affichage réalisée avec des salariés en situation de handicap.
2. Mobiliser l'encadrement avec notamment une formation spécifique sur le recrutement et le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés. 31 managers ont suivi une formation en 2010.
3. Intégrer des collaborateurs handicapés en actionnant divers dispositifs : l'ensemble des postes existants ou à pourvoir au sein des différents sites sont ouverts aux candidats en situation de handicap. Engagement est pris de recruter au minimum 30 salariés reconnus handicapés à échéance 2012, en privilégiant l'embauche en CDI tout en contribuant à la proposition de stages et à la professionnalisation.

En 2010, les actions menées par Mission Handicap ont permis :

> d'augmenter le nombre d'embauches de travailleurs en situation de handicap : 36 personnes ont été recrutées en 2010 (pour un objectif de 30 personnes sur deux ans). Début 2011, 25 étaient en fonction, dont une majorité en CDI, notamment sur des postes de télévente et de téléprospection mais aussi en livraison, en logistique et aux services centraux,
> d'élargir les actions pour l'emploi de travailleurs en situation de handicap en développant les partenariats avec le secteur protégé.

4. Élaborer une méthodologie de travail pour favoriser le maintien dans l'emploi et la gestion des inaptitudes : une gestion prévisionnelle a été mise en place.

En 2010, 23 personnes de l'entreprise ont spontanément déclaré leur statut de travailleurs handicapés "anonymes". Des solutions concrètes de maintien à l'emploi ont été apportées à plusieurs d'entre elles en fonction de leur handicap (aménagement d'horaires et de postes de travail).

10
COLLABORA-
TEURS
EN SITUATION
DE HANDICAP ONT
BÉNÉFICIÉ DE
SOLUTIONS
DE MAINTIEN
DANS L'EMPLOI

35%
C'EST LA BAISSÉ
DE LA PÉNALTÉ
FINANCIÈRE
OBTENUE GRÂCE
À CES ACTIONS

35

La charte éthique du Groupe Toupargel affirme son engagement contre toute forme de discrimination notamment vis-à-vis du handicap.

Vous ne la verrez pas courir*



En revanche, vous verrez...

... que sa ténacité et son sens du contact lui permettent de gagner la confiance des prospects.

Franceise Mercier, téléprospectrice Place du Marché à Chalon-sur-Saône, satisfaite d'être considérée pour ses compétences au sein d'une équipe dynamique.

Au-delà des différences, regardons les compétences.

*sa prothèse totale de la hanche l'en empêche.






Les seniors

Dans le cadre de ses actions en faveur de la diversité, Toupargel a signé en 2009 un accord pour 3 ans en faveur du maintien dans l'emploi des salariés de 55 ans et plus portant sur les domaines d'actions suivants :

> *Favoriser le recrutement de salariés âgés dans l'entreprise* : Campagne de sensibilisation auprès du management sur le respect de la non-discrimination par l'âge au moment de l'embauche.

> *Anticiper l'évolution des carrières professionnelles* : Développer l'entretien de seconde partie de carrière (après 45 ans) et l'accès prioritaire des salariés de 50 ans et plus aux bilans de compétences.

> *Améliorer les conditions de travail et prévenir les situations de pénibilité* : Maintien de la rémunération en cas d'inaptitude professionnelle. Priorité de réembauchage au cas de licenciement suite à inaptitude physique.

> *Développer les compétences, les qualifications et l'accès à la formation* : Accès à la formation et au DIF.

Au travers de cet accord, Toupargel s'est engagé à maintenir un nombre de salariés âgés d'au moins 55 ans. Ils représentent 8,16% du personnel, tout métier et tout statut confondus, au 31 décembre 2010.

Cette action est en conformité avec le principe 6 du Pacte Mondial*.

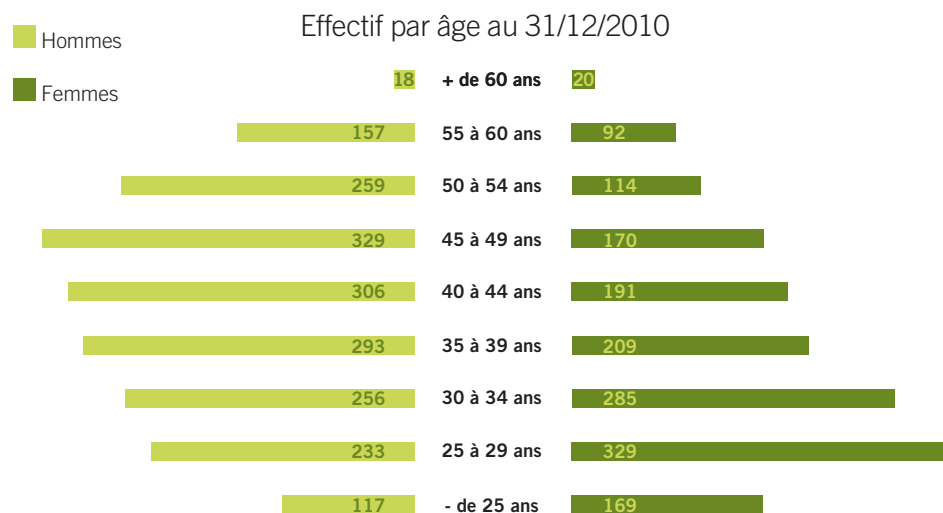
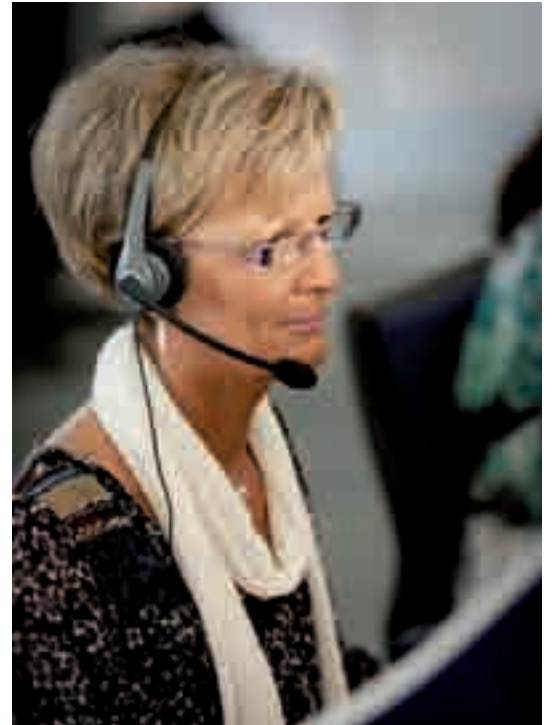
8,2%

DES SALARIÉS
DU GROUPE SONT
ÂGÉS D'AU MOINS
55 ANS

36

39

ANS ET 3 MOIS,
C'EST L'ÂGE
MOYEN DES
SALARIÉS
DU GROUPE
TOUPARGEL
(+ 9 MOIS PAR
RAPPORT À 2009)



*Principe du Pacte Mondial :
6. Éliminer la discrimination
en matière d'emploi et de
profession.

Préserver la santé au travail

La préservation de la santé physique et mentale des salariés et la lutte contre toute forme de souffrance au travail constitue un enjeu, notamment sur les plateaux d'appels.

Concilier Bien-être et performance au travail

Le 24 mars 2010, un accord était signé entre la Direction et les organisations syndicales pour l'évaluation, la prévention et le traitement des situations de stress au travail et des risques psychosociaux. Au travers de cet accord, Toupargel s'engage sur les points suivants :

> *Identifier les situations de stress au travail et des risques psycho-sociaux* : accord sur la définition du stress, démarche globale d'auto-évaluation.

> *Mettre en place des mesures de prévention, d'élimination ou de réduction des risques psycho-sociaux et des situations de stress au travail* : constitution d'un groupe de projet "Bien être et performance", mise en œuvre de plan d'actions, implication des CHSCT, accompagnement des salariés (cellule de veille, Service d'écoute et de soutien psychologique), formation des acteurs de l'entreprise, suivi des actions

Évaluer les risques métiers

Six CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) permettent d'accompagner la sécurité et l'amélioration des conditions de travail pour tous les métiers du Groupe (commercial, logistique, supports).

Le Groupe Toupargel fait également appel à des organismes externes pour des formations en matière de sécurité.

Concernant le risque lié à la conduite des véhicules de livraison et des poids lourds, le Groupe travaille depuis de nombreuses années à réduire la sinistralité. Il a mis en place une Commission Sécurité Automobile interne et des partenariats spécifiques (communication, formation, prévention).

Des améliorations sont apportées en logistique afin d'assurer une meilleure ergonomie des postes de travail, notamment dans les ateliers de conditionnement et dans les différents pickings de chambre froide.



Un service d'écoute et de soutien psychologique

L'objectif est d'offrir à tous les collaborateurs, ayant un mal être personnel ou professionnel une écoute active et une prise en charge par des psychologues professionnels. Ce service est disponible 7 jours sur 7, 24h sur 24h via un numéro vert et un site internet dédié (mail et chat).



Les indicateurs de suivi :

- > Taux de fréquence et gravité des accidents
- > Taux d'absentéisme en télévente



Favoriser une communication transparente



Un fort dialogue social

Dans un souci de transparence, Toupargel mène un dialogue social ouvert. Ainsi de nombreux accords d'entreprise sont-ils signés chaque année avec les partenaires sociaux.

En 2010 deux accords d'entreprise ont été signés "Bien-Être et Performance au travail" et NAO.

Chaque mois se tient également une réunion du Comité d'Entreprise.

Des réunions de Délégués du Personnel sont par ailleurs organisées sur site.

Les CHSCT se sont réunis 6 fois en 2010.

Ces actions est en conformité avec le principe 3 du Pacte Mondial*.

Une communication de proximité

L'intranet, outil de communication et de collaboration

Au-delà de la communication, Toupargel a la volonté de faire de l'intranet un outil transversal de collaboration pour les différents métiers de l'entreprise, avec pour objectif de fédérer les équipes par une diffusion simultanée et régulière d'informations, par une uniformisation des méthodes de travail et par une meilleure implication des collaborateurs. L'espace RH du site intranet Tam-Tam permet de communiquer toutes les informations concernant l'environnement social. Une segmentation manager/collaborateur mais aussi métiers permet de cibler les profils pour mieux communiquer.

Les autres rubriques de l'intranet permettent à chacun à la fois de s'informer sur l'actualité du Groupe, mais aussi, de partager des informations ou de poser des questions spécifiques à chaque direction fonctionnelle.



Un livret de bienvenue pour une intégration réussie

Plus qu'un livret d'accueil, le livret de bienvenue Toupargel est un document conçu pour accompagner chaque nouveau collaborateur dans son parcours au sein de l'entreprise. Il contient toutes les informations sociales utiles au quotidien. Il explicite la culture d'entreprise, ses valeurs, comment mieux vivre ensemble et tout ce qui fonde l'identité de Toupargel.



*Principe du Pacte Mondial :

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.

LE GROUPE TOUPARGEL ADHÈRE À LA **CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE (N°3044) DES COMMERCE DE GROS (SECTEUR ALIMENTAIRE).**



Des rencontres régulières pour une communication de proximité

Depuis plusieurs années et du fait d'une implantation très décentralisée sur le territoire français, le Groupe Toupargel réunit ses collaborateurs plusieurs fois dans l'année. Trois objectifs essentiels : faire le point sur l'année en cours et présenter les perspectives de celle à venir, fédérer les équipes autour du projet d'entreprise, saluer le travail de chacun au travers de trophées collectifs et individuels. En 2010, trois cycles de réunions internes ont été organisés (collaborateurs et encadrants).

Une newsletter managers

Depuis 2011, Toupargel envoie à ses managers des newsletters périodiques afin de les tenir informés de l'avancée des projets du Groupe et de leurs résultats.

Un journal interne

Un journal commun aux deux enseignes est édité cinq fois par an : Fraïch'attitude. Il informe les collaborateurs des projets en cours, des résultats et des événements sur l'ensemble des sites. Le journal est envoyé au domicile de chaque salarié.

La charte éthique : partager les valeurs

Destinée à l'ensemble des collaborateurs, la Charte éthique de Toupargel a pour but de formaliser des principes d'actions qui doivent constituer le fondement de nos relations envers les autres collaborateurs, l'entreprise, les clients, les partenaires et fournisseurs, les actionnaires du Groupe. Compte tenu de notre forte présence sur le réseau routier liée à notre activité, elle précise également le comportement à adopter sur la route. Cette charte est construite autour des cinq principes suivants : la Responsabilisation, le Respect, la Transparence, la Confiance et l'Intégrité. Elle contribue à la réalisation du projet d'entreprise axé sur quatre valeurs : la Passion Client, l'Excellence Opérationnelle, l'Ambition et l'Esprit d'Équipe. Le respect des principes d'actions de cette charte contribuera à la pérennité de l'entreprise et à son développement.



Des valeurs partagées par tous les collaborateurs :

- > **La Passion du client** : les collaborateurs de l'entreprise s'engagent à satisfaire les besoins de nos clients par une écoute attentive et un engagement quotidien.
- > **L'Excellence opérationnelle** : dans un esprit de responsabilité, chacun s'attache à améliorer ses performances, à anticiper les dysfonctionnements et à résoudre tout problème significatif dans les meilleurs délais.
- > **L'Ambition** : l'entreprise promeut chez chacun de ses collaborateurs la créativité, le développement du leadership et de ses objectifs.
- > **L'Esprit d'équipe** : l'entreprise promeut la transparence, la responsabilité personnelle, l'équité, l'initiative et la communication positive entre chaque collaborateur.

8

ANS ET 3 MOIS
C'EST L'ANCIEN-
NETÉ MOYENNE
DU GROUPE
TOUPARGEL
(+ 6 MOIS PAR
RAPPORT À 2009)

Garantir une relation professionnelle durable

Dans un souci constant de nouer des relations professionnelles durables avec ses salariés, Toupargel est engagé dans une démarche de développement des compétences, de professionnalisation de ses métiers, ainsi que de mobilité interne.

Accompagner la mobilité

Dans un contexte de changements, la volonté du Groupe est de rester à l'écoute des hommes et des femmes sur le terrain. Il encourage la mobilité interne entre les différents sites et sociétés du Groupe. Une bourse de l'emploi consultable sur intranet permet à chacun de connaître les différents postes à pourvoir au sein du Groupe.

Un accord de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) a été signé en 2008 avec les partenaires sociaux visant à faciliter la flexibilité et l'employabilité au sein de l'entreprise. Les principales dispositions de cet accord concernent l'intégration, la formation, la réorientation professionnelle et les dispositifs d'accompagnement de la mobilité.

Professionaliser les métiers

La volonté du Groupe Toupargel est de développer ses talents. Issus du management terrain, six formateurs du Centre de Formation interne dispensent en agences ou à distance des cursus de formation "métiers", interviennent en accompagnement terrain auprès de nouveaux collaborateurs ou pour répondre à une problématique particulière.

Les managers, premiers acteurs de la formation

En 2009, Toupargel a mis en place des formations managers accompagnées de DVD et de supports de formation pour professionnaliser les métiers de la télévente et de la livraison. En 2011, Toupargel lancera un DVD de formation produits à destination des équipes télévente pour une meilleure connaissance des spécificités de sa gamme.

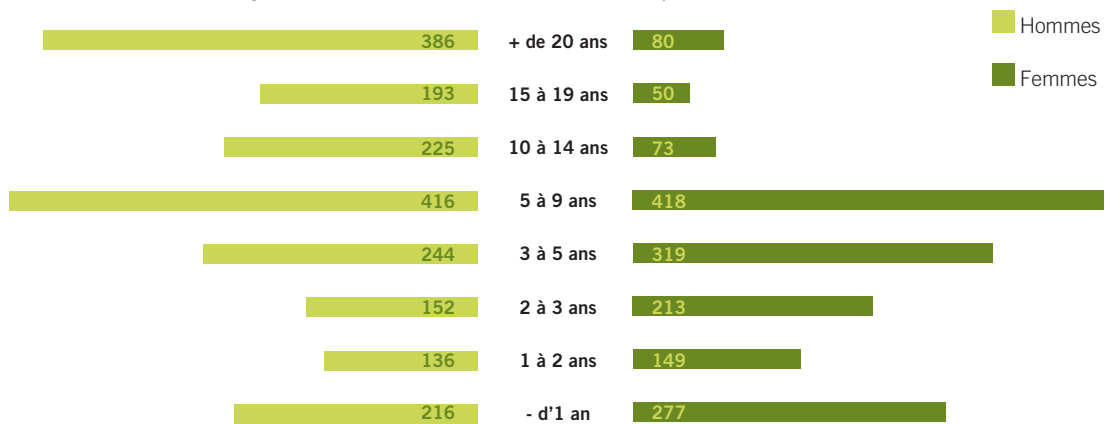
Par ailleurs, des formations au management et à l'évaluation, menées par des organismes externes, sont dispensées à l'encadrement afin de renforcer ses compétences managériales.

40

20%

DES SALARIÉS
ONT 15 ANS OU
PLUS D'ANCIENNETÉ
AU SEIN DU GROUPE

Pyramide des anciennetés du Groupe au 31/12/2010



Les indicateurs de suivi :

- > Pourcentage d'encadrants ayant suivi une évaluation annuelle
- > Taux de turn-over du personnel

Préparer les managers de demain

Le projet d'entreprise, "Cap 2013", implique l'évolution de l'organisation et des méthodes de travail et de management. Afin d'accompagner ces changements, Toupargel a mis en place en 2010 des actions préparant ses managers de demain.

Université IDRAC



En 2010, Toupargel a signé une convention de partenariat avec l'IDRAC Lyon, acteur local majeur de la Formation

Continue. Cette Université Toupargel a pour mission de déployer un socle commun de connaissances et de compétences managériales et commerciales dans le cadre du projet d'entreprise "Cap 2013". Un programme de formation continue permet aux managers commerciaux de suivre des cours théoriques en alternance sur différents modules (relations commerciales, marketing, gestion du stress, management, droit social, communication...).

Chaire EMLyon



En 2010, Toupargel a créé avec l'EM Lyon Business School, Ecole Supérieure de Management de Lyon, une Chaire d'enseignement intitulée "Entreprendre dans la distribution à domicile". Dans ce cadre, le projet "Cap 2013" du Groupe Toupargel et notamment l'organisation de "concepts magasins" (des équipes de télévente et de livraison dédiées à une zone de chalandise) représente un cas d'école pour les étudiants de l'EM Lyon qui accompagnent l'entreprise dans sa démarche géomarketing.

Soutenir le développement culturel et sportif

Le sponsoring sportif, levier de cohésion interne

Depuis 2005, Toupargel sponsorise l'Asvel Lyon Villeurbanne, club de basket renommé au palmarès brillant : 17 fois Champion de France, vainqueur de 8 Coupes de France et de la Semaine des As 2010.

Ce choix a été guidé par le fait que le basket est un sport populaire. Le basket qui est la 4^e discipline sportive en nombre de licenciés en France bénéficie d'une image de sport "propre et transparent" et aussi d'un sport de proximité, de convivialité et de simplicité, en cohérence avec l'image que le Groupe souhaite développer.

Ce partenariat permet aux collaborateurs du Groupe Toupargel d'assister aux matchs auxquels ils sont conviés. Sur la saison 2009-2010 plus de 867 collaborateurs ont pu assister aux matchs joués par l'Asvel à domicile ou à l'extérieur.

Depuis cinq ans, Toupargel est également partenaire de l'association de l'Asvel : Esprit sport. À l'initiative de plusieurs sportifs professionnels, Esprit sport met en œuvre des programmes communautaires à caractère social. Du sport amateur au sport professionnel, ses actions touchent l'ensemble du mouvement sportif.



Toupargel : en tête du classement 2011 du Gaia Index (secteur distribution)

Toupargel a été retenue comme l'une des 70 valeurs sélectionnées dans l'indice Gaia Index sur les 225 sociétés analysées. Cet indice a pour objectif de mesurer l'engagement des valeurs moyennes en termes de gouvernance, de risques environnementaux et sociétaux. Ce projet de place a été initié par IDMidcaps et Ethifinance, avec le soutien de la Société Française des Analystes Financiers et Middenext.

Ses initiatives s'articulent autour des trois fonctions fondatrices du sport : la santé, le lien social et l'accès à la responsabilité.

Contribuer au rayonnement culturel par le mécénat

Toupargel a choisi de contribuer au développement culturel de la région en étant partenaire depuis trois ans des Biennales de Lyon. En 2010, la société a ainsi été mécène des Biennales de la Danse qui ont eu lieu de septembre 2010 à janvier 2011. Parmi les plus marquantes aujourd'hui, la Biennale de Lyon occupe une place de tout premier plan dans le monde de l'art et tient désormais son rang de Biennale française sur le plan international.

Membre fondateur du fonds de dotation du Club du Musée Saint-Pierre, Toupargel SAS apporte depuis 2009 son soutien financier au Musée des Beaux-Arts de Lyon sur trois ans. Ces fonds ont pour objet de contribuer notamment au développement du musée, principalement à travers l'achat, la restauration d'œuvres d'art et la mise en valeur des collections.



les Biennales de Lyon



Au plus près des enjeux économiques

6 000
CONTRÔLES QUALITÉ
SONT EFFECTUÉS
CHAQUE ANNÉE
PAR UN LABORA-
TOIRE D'ANALYSES
INTERNE, CHAQUE
RÉFÉRENCE ÉTANT
CONTRÔLÉE AU
MOINS UNE FOIS
PAR AN

Dans le domaine économique, le Groupe Toupargel oriente son offre de produits dans le respect de la préservation des ressources naturelles, de la biodiversité et d'une nutrition responsable. Il s'engage à garantir au quotidien la sécurité alimentaire à ses clients. Acteur économique local majeur, le Groupe soutient activement le développement culturel et sportif au travers d'actions de mécénat et de sponsoring sportif.

Assurer et promouvoir
une nutrition responsable,
durable et diversifiée

Toupargel s'attache à proposer une offre de produits à la fois large et diversifiée (cf. p. 16 à 19). **Cette stratégie s'inscrit dans la promotion d'une consommation durable en concordance avec les principes 7 et 8 du Pacte Mondial***. Diversifiée, en poursuivant le développement de gammes distinctives à l'image du halal, du cachet et des régimes spécifiques (sans gluten, à indice glycémique bas, pauvres en sucre, sel ou matière grasse). Responsable, en supprimant depuis 2010 des nouvelles recettes à marque Toupargel les matières grasses végétales hydrogénées ainsi que les additifs chimiques (cf. p. 21). De même, Toupargel contribue à la préservation des ressources

halieutiques en privilégiant dans ses achats les espèces moins vulnérables et l'aquaculture (cf. p. 18). Enfin, Toupargel entend poursuivre l'élargissement de son offre de produits bio (cf. p. 19).

Garantir la sécurité alimentaire de nos produits

Fournir un aliment à un individu constitue une responsabilité particulière. Toupargel fait de la sécurité alimentaire une priorité, objet de "bonnes pratiques", d'investissements et de contrôles à toutes les étapes de son activité.

La traçabilité et la gestion de crise alimentaire

Du fait de son système de vente et de son organisation, Toupargel connaît l'ensemble des clients ayant commandé une référence donnée. En cas d'alerte sanitaire sur l'une d'entre elles, Toupargel est en mesure de gérer au mieux une crise alimentaire. En 2008, dans le cadre de sa politique de gestion de crise, Toupargel a mis en place un nouvel outil permettant de joindre très rapidement ses clients en cas de rappel d'un produit. Ainsi, grâce à ce dispositif, un message vocal peut être adressé à chaque client livré avec la référence concernée par l'alerte sanitaire. Il vient en complément d'un numéro téléphonique accessible 24 heures sur 24, mis en place en 2005 et destiné à réceptionner en aval les appels des fournisseurs, dans le cadre d'une crise alimentaire potentielle.

Une gestion globale des risques

En amont, Toupargel dispose d'un processus de prévention et de gestion globale des risques. Pour évaluer l'ensemble des risques auxquels peut être exposé le Groupe et mettre en place des plans d'actions, Toupargel s'appuie sur la Direction Qualité, l'Audit Interne et le Comité des Risques.



*Principes du Pacte Mondial :
7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.



Véritable pivot dans la gestion des risques alimentaires, la Direction Qualité est en charge :

- > de la gestion de la Qualité des produits (garantir la conformité aux spécifications et aux cahiers des charges),
- > du Système de Management de la Qualité (SMQ) (gérer le système documentaire conçu sur la base de la norme ISO 9001, et les audits qualité internes),
- > de la gestion des informations et réponses aux demandes clients (au travers du Service Clients),
- > de la sécurité alimentaire (auditer les fournisseurs, former les collaborateurs à l'hygiène et au respect de la chaîne du froid, piloter le dispositif de gestion de crise alimentaire),
- > de l'audit interne (approche préventive sur les risques majeurs et sur les risques professionnels).

Des contrôles permanents

En 2010, la démarche d'agrément des sites de fabrication a été poursuivie. Elle permet de valider les conditions d'hygiène et de sécurité de fabrication des produits à marque Toupargel dans les unités de production des fournisseurs. Une fois les produits réceptionnés sur les plates-formes de préparation de commandes, ils sont suivis et contrôlés par les techniciens de laboratoire internes au Groupe, de la mise à quai des transporteurs jusqu'à leur livraison chez les clients. Les résultats sont enregistrés via le système d'information (propreté camions, température, conformité visuelle, dates limites de consommation optimales des produits). Des contrôles en laboratoires extérieurs interviennent également, notamment pour les analyses microbiologiques. Enfin, de manière transversale, des suivis de températures sont réalisés pendant le stockage, la préparation de commandes, le transport, en vue de garantir l'absence de rupture de la chaîne du froid.

Développer des stratégies partenariales durables et équitables avec nos fournisseurs

Toupargel exerce depuis plus de 60 ans son activité avec transparence vis-à-vis de ses partenaires fournisseurs. Ils disposent d'une vision précise du modèle économique de Toupargel, de ses projets, de ses ambitions, et peuvent ainsi développer leur propre activité avec une sécurité renforcée. Les engagements RSE de Toupargel sont ainsi inscrits dans les cahiers des charges adressés à ses fournisseurs pour les produits commercialisés sous sa marque. En dehors des critères de naturalité des produits, Toupargel s'attache à travailler, en relation étroite avec ses partenaires-fournisseurs, sur l'étiquetage environnemental et sur l'éco-conception des produits. **Ces actions respectent les principes 8 et 9 du Pacte Mondial*. En conformité avec les principes 4, 5 et 8 du Pacte Mondial***, Toupargel privilégiera, autant que possible, les productions locales et plus généralement les ressources qui lui permettront de réduire son empreinte carbone.



Implication dans la profession

Le Groupe Toupargel est membre du syndicat professionnel, Syndigel. Il participe activement à ses commissions (sociale, fiscale, transport, qualité, Développement Durable,...) et aux actions qu'il mène vis-à-vis des autorités. Syndigel est membre de la CGI (Confédération française du commerce interentreprises).

Les indicateurs de suivi :

- > Part des produits spécifiques dans la gamme
- > Pourcentage des produits à marque propre sans additifs chimiques, sans matières grasses végétales hydrogénées.
- > Nombre de produits "respectueux de la nature" (bio, pêche responsable...).
- > Pourcentage de produits à marque propre éco-conçus.
- > Taux de réclamation concernant la qualité des produits

*Principes du Pacte Mondial :

4. Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
5. Abolir de manière effective le travail des enfants.
8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Le Gouvernement



ROLAND TCHÉNIÉ

Président Directeur Général



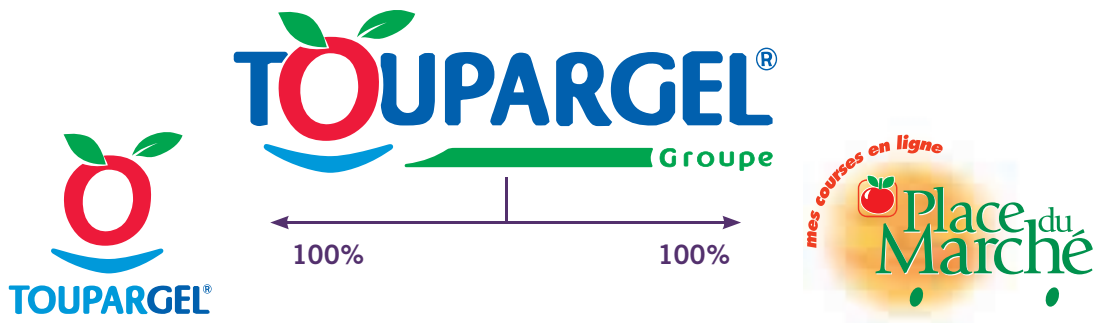
JE M'ATTACHE

à ce que le Conseil d'Administration ait un rôle actif et moteur pour notre Groupe. La diversité des profils des Administrateurs est un excellent atout pour l'entreprise.

d'Entreprise

Le fonctionnement

Organigramme juridique et périmètre de consolidation au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010



Relations mères - filiales

Toupargel Groupe SA est la holding du Groupe Toupargel. Toupargel Groupe SA facture des travaux de direction et de gestion à ses filiales Toupargel SAS et Place du Marché SAS. Ceci fait l'objet d'une convention réglemantée (voir rapport spécial). Elle perçoit des dividendes de sa filiale Toupargel SAS.

Toupargel Groupe SA gère pour le compte de ses filiales la trésorerie du Groupe. À ce titre, Toupargel Groupe SA est amenée à facturer à ses filiales des produits financiers et de même, ses filiales sont amenées à lui en facturer (voir rapport spécial).

Toupargel Groupe SA est société-tête du Groupe dans le cadre d'une convention d'intégration fiscale (régime prévu aux articles 223A et suivants du CGI). À ce titre, elle comptabilise dans son résultat les économies d'impôts et les charges supplémentaires éventuelles provenant de l'intégration fiscale et assure le règlement des impôts. En cas de déficit des filiales, celles-ci reçoivent de Toupargel Groupe une allocation égale à l'économie d'impôt (voir rapport spécial).

Toupargel Groupe avait consenti fin 2006 à Place du Marché un abandon de créances de 13 700K€ avec clause de retour à meilleure fortune en cas de reconstitution de sa situation nette à hauteur de 1 M€. Toupargel Groupe SA avait abandonné au 30 décembre 2008 une créance de 3 084K€, qu'elle avait sur sa filiale Place du Marché (abandon de créances de caractère financier).

Les filiales Toupargel et Place du Marché, sont amenées à se refacturer entre elles ponctuellement et notamment des prestations de personnel, des mises

à disposition de sites, des prestations de prospection, des rétrocessions de marchandises et autres prestations de services.

Code de Gouvernement d'Entreprise

Toupargel Groupe SA se réfère au Code de Gouvernement d'Entreprise pour les Valeurs Moyennes et Petites de Middledenext.

Il est précisé que :

- Concernant les comités spécialisés, Toupargel Groupe dispose d'un comité stratégique, d'un comité d'audit et d'un comité des rémunérations et des ressources humaines. Ce dernier ne comporte pas d'administrateur indépendant. Il est précisé que Toupargel Groupe n'a qu'un seul dirigeant mandataire social, Monsieur Roland Tchénio, Président Directeur Général.
- Concernant le cumul contrat de travail - mandat social d'administrateur, un seul administrateur est concerné, Monsieur Pierre Novarina, Directeur Général Adjoint. Celui-ci n'est pas considéré comme dirigeant n'étant pas Directeur Général.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration contribue à définir la stratégie de l'entreprise, suit sa mise en œuvre, évalue les projets, propose à l'Assemblée Générale les mandataires sociaux, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

	Fonction au sein du Conseil 1 ^{ère} nomination - prochaine échéance du mandat	Fonction principale et autres mandats au 31 décembre 2010
<p>Roland Tchénio 67 ans, Français Détient directement et indirectement 5 402 431 actions dont 5 401 833 actions à travers la société civile TT Investissements</p>	<p>Président 1982 - 2012</p>	<p>Président Directeur Général de Toupargel Groupe SA Sociétés du Groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> Président : Toupargel SAS et Place du Marché SAS <p>Société cotée</p> <ul style="list-style-type: none"> Administrateur de VDI Group <p>Sociétés non cotées</p> <ul style="list-style-type: none"> Président : SPSM SAS Administrateur : Altamir Amboise Gérance SA, Apax Partners & Cie Gérance, Apax Partners SA, Financière Pierre Martinet, Asvel Basket et Lyon Place Financière et Tertiaire, Fondation AlphaOmega Gérant : Société Civile TT Investissements, SCI Mauryland, Sarl Mauryland, et SCI Boulevard Lannes <p>Organisme non coté</p> <ul style="list-style-type: none"> Représentant permanent de Toupargel SAS au fonds de dotation Club du Musée Saint Pierre
<p>Maurice Tchénio 68 ans, Français Détient directement 129 000 actions et indirectement 3 000 000 actions au travers de Apax Partners SNC</p>	<p>Administrateur 1982 - 2015</p>	<p>Président Directeur Général d'Apax Partners SA Sociétés cotées</p> <ul style="list-style-type: none"> Représentant permanent d'Apax Partners SA au sein de Rue du Commerce et d'Altran Technologies <p>Sociétés non cotées</p> <ul style="list-style-type: none"> Président Directeur Général : Altamir Amboise Gérance SA Président : 3AC Finance Président du Conseil d'Administration : Fondation AlphaOmega Gérant : Apax Partners SNC Membre du Comité de Surveillance (représentant permanent d'Apax Partners SA) de Financière des Docks SAS Gérant des Sociétés Civiles : Galilée Partenaires, Galilée Partenaires II, Cimarosa, Cimarosa Tubes, Cimarosa Media, Cimarosa II, Lonchamp, Copernic Partenaires, SE Wagram, Moussecarie, Etoile II, AlphaOmega SC Gérant (représentant d'Apax Partners SA) des sociétés civiles : Capri, Equa, Firoki, Carmel. Administrateur : F2L SAS, 3AB Optique Développement, 3AB Optique Expansion Co-Gérant de la SCI Mauryland Membre du Comité de Surveillance : Thom Europe
<p>Maurice Sabah 66 ans, Français Détient 4 000 actions.</p>	<p>Administrateur 1982 - 2015</p>	<p>Société non cotée Administrateur : Coponat SA</p>
<p>Charles Waldman 64 ans, Français Détient 50 actions</p>	<p>Administrateur 2001 - 2012</p>	<p>Professeur à CEIBS (China Europe International Business School), Shanghai</p>
<p>Pierre Novarina 58 ans, Français Détient 1 925 actions</p>	<p>Administrateur 2004 - 2016</p>	<p>Directeur Général Adjoint de Toupargel Groupe Sociétés et organismes non cotés</p> <ul style="list-style-type: none"> Président : Syndigel (syndicat professionnel). Administrateur : Fermob SA, Middenext (Comité des Valeurs Moyennes), Gérant : SCI Mapahua.
<p>Paul Hurtut 66 ans, Français Détient 1 000 actions</p>	<p>Administrateur 2009 - 2015</p>	<p>Consultant</p> <ul style="list-style-type: none"> Président du Comité d'audit de Ferrero France, Belgique et Pays Bas Aide à la création d'entreprises Membre de l'IFA
<p>Caroline Weber 50 ans, Française Détient 50 actions</p>	<p>Administratrice 2010 - 2014</p>	<p>Directrice Générale de Middenext</p> <ul style="list-style-type: none"> Présidente de l'Association Européenne des Valeurs Moyennes Cotées Membre fondateur d'Apia Administrateur : SDL (Société des lecteurs du Monde) et CIDFF Rhône (Centre d'Informations des Femmes et des Familles) Gérante : Suka Eurl
<p>Jacques-Édouard Charret 46 ans, Français Détient 1 000 actions</p>	<p>Administrateur 2010 - 2016</p>	<p>Président du Groupe Quick</p>

Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés

Biographie

Société du Groupe

- Président d'Agrigel : fusion avec Toupargel en 2006

Société cotée

- Vice-Président du Conseil de Surveillance de VDI Group (transformation en SA à Conseil d'Administration en 2009).

HEC, MBA Harvard, carrière de 10 ans, de 1972 à 1982, chez Schlumberger et Chargeurs, Président Directeur Général de Toupargel Groupe depuis 1982.

- Président de Penthièvre : mandat expiré en 2005
- Président de SEKleber : mandat expiré en 2006
- Président : Société Européenne Léna et Apax Partners et Compagnie Gérance II : mandats expirés en 2007
- Président de MMG SAS : mandat expiré en 2008
- Président : Morgap : mandat expiré en 2009
- Représentant permanent d'Apax Partners et Cie Gérance II au sein d'Amboise Investissement : mandat expiré en 2005
- Représentant permanent d'Apax Partners SA au sein de Marc & Laurent : mandat expiré en 2005
- Représentant permanent Apax Partners SA au sein d'Alain Afflelou, Histoire d'Or Participations : mandats expirés en 2006
- Représentant permanent de MG Participations dans Médiastore : mandat expiré en 2006
- Représentant permanent de MMG SAS au sein d'Altium Capital : mandat expiré en 2007
- Représentant permanent Apax Partners SA au sein de Horis, Artacréa et MG Participations: mandats expirés en 2007
- Représentant permanent d'Apax Partners SA au sein de Morgan International Participations : mandat expiré en 2009
- Représentant permanent de Morgan International Participations au sein de Morgan SA : mandat expiré en 2009
- Membre du Comité de Surveillance de U10 Partenaires SAS : mandat expiré en 2008
- Gérant de la Société Civile :Kleber Partenaires : mandat expiré en 2007
- Gérant de la société civile Etoile Partenaires : mandat expiré en 2006
- Gérant de SE Bizet : mandat expiré en 2009
- Directeur : Apax Venture Capital Holdings III (Jersey) Ltd : mandat expiré en 2009
- Membre du Comité de Surveillance (représentant permanent d'Apax Partners SA) de Financière des Docks SAS : mandat expiré en 2010

HEC, MBA Harvard, a débuté sa carrière à l'IDI, puis co-fonde le groupe Apax Partners en 1972. Il est PDG d'Apax Partners SA (Private Equity) et co-fondateur de l'AFIC.

Sociétés non cotées

- Président Directeur Général : Roumi, Textim : mandats expirés en 2007

EM Lyon, Président Directeur Général de Roumi SA (import export textile) de 1970 à 2007.

Société non cotée

- Administrateur : Felix Solis Bodegas (Espagne) : mandat expiré en 2005

ESSEC, Maîtrise de sciences économiques, DBA Harvard Business School, Professeur de Marketing à l'INSEAD de 1982 à 2009, spécialiste de la distribution.

- Administrateur : Longrine Communication et Éditions de l'Aube : mandat expiré en 2004
- Membre actif d'Apia, association d'administrateurs indépendants jusqu'en 2004

Diplômé de l'ESCP et Expert comptable, Deloitte de 1975 à 1985 (Missions d'audit, de conseil et d'expertise), il a rejoint le Groupe en 1986 dont il est Directeur Général Adjoint et Directeur Administratif et Financier et de la Communication.

HEC, Expert comptable. Missions d'audit et de conseil dans le groupe Arthur Andersen France pendant 30 ans ; responsable du secteur agro-alimentaire. A quitté ses fonctions d'associé senior en août 2001. A en charge le parrainage d'un fonds d'amorçage de PME.

Mandats échus en 2009

- Représentant de Casino, Guichard - Perrachon
- Président de Casino International
- Président du Conseil de surveillance de Franprix Holding
- Vice-président du Conseil de surveillance de Leader Price Holding
- Président du Conseil d'administration de Club Avantages (Casino + Shell)
- Administrateur de CBD, filiale brésilienne du Groupe Casino, Baud, Monoprix SA, Gie S'Miles
- Membre du Conseil de Dunhumby France Mandat échu en 2007
- Président du GIE S'Miles

HEC, DEA d'Etudes politiques et Licence d'anglais, a exercé des fonctions financières et/ou de direction successivement chez IBM France, Groupe GMF Assistance Internationale, Chaîne et Trame, Cars Philibert. Directrice Générale de Middenext depuis 2007.
Experte APM en gouvernance. Professeur de stratégie et de gouvernance en grandes écoles et universités.

MBA Cesma (EM Lyon) et Maîtrise de Sciences Economiques et de Gestion, de 1988 à 1992 chez Unilever (Fralib), puis de 1992 à 2009 au sein du Groupe Casino en qualité de Directeur Général Adjoint Exécutif de 2005 à 2009. Il est rentré au Groupe Quick le 1^{er} septembre 2009 en tant que Directeur Général et a été nommé Président du Groupe Quick le 4 janvier 2010.

Messieurs Roland Tchénio et Maurice Tchénio sont frères. Monsieur Maurice Sabah est cousin de Messieurs Roland et Maurice Tchénio. Il n'existe aucun autre lien familial entre les autres membres du Conseil d'Administration.

À la connaissance de la société, aucun des administrateurs n'a dans le passé encouru de condamnation pour fraude, n'a fait l'objet d'une faillite, mise sous séquestre, liquidation, incrimination ou sanction publique officielle.

Aucun membre des organes d'administration et de direction n'a été, à la connaissance de la société, empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

Administrateurs indépendants

Le Groupe Toupargel dispose de quatre administrateurs indépendants, Monsieur Charles Waldman, Monsieur Paul Hurtut, Madame Caroline Weber et Monsieur Jacques-Édouard Charret. Les administrateurs indépendants ont été choisis pour leur connaissance, leur capacité de jugement et leur expérience. Ceux-ci n'entretiennent avec la Société, le Groupe ou la Direction aucune relation de quelque nature que ce soit, d'affaires, familiales ou autres, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Il est rappelé que les critères d'indépendance que le code Middlednext énumère et que Toupargel Groupe respecte sont les suivants :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société du groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années,
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou du groupe ou pour lequel la société ou le groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas être actionnaire de référence de la société,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Le Conseil ne dispose pas d'Administrateurs élus par les salariés. Les membres désignés du Comité d'Entreprise assistent aux réunions du Conseil d'Administration.

Parité Hommes - Femmes

Le Conseil d'Administration, composé de huit membres, dispose d'une administratrice (12.5% du nombre d'administrateurs). Toupargel Groupe entend respecter dès que possible les dispositions de la loi du 27 janvier 2011 "relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au Conseil d'Administration et de Surveillance et à l'Égalité Professionnelle".

Accès à l'information des administrateurs

Chaque Conseil d'Administration fait l'objet de l'envoi préalable à ses membres de données sur l'évolution du Groupe ainsi que sur les sujets à aborder.

Un reporting mensuel est envoyé à chaque membre du Conseil d'Administration. Ceux-ci reçoivent périodiquement des études notamment sur le secteur et le Groupe. Par ailleurs, les administrateurs reçoivent régulièrement des documentations leur permettant de parfaire leur connaissance de la fonction d'administrateur et ses missions, sur la gouvernance, l'évolution des législations et réglementations.

Fonctionnement

Le Conseil d'Administration dispose d'un règlement intérieur. Ce règlement intérieur décrit la mission du Conseil d'Administration, sa composition, son fonctionnement (fréquence, lieux de réunion, comités notamment). Il rappelle les devoirs des Administrateurs : respect des lois et des statuts et intérêt social, indépendance, loyauté, professionnalisme, détention d'actions, obligations de déclaration de transaction.

Le règlement intérieur rappelle la nécessité d'évaluation périodique du Conseil d'Administration avec comme objectifs de faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil, de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues et de mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du Conseil. Une évaluation du Conseil a été initiée lors du Conseil d'Administration du 26 octobre 2010 ; elle a été analysée lors du Conseil d'Administration du 22 février 2011. Les demandes formulées ont été prises en compte.

À la connaissance de la société, il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs à l'égard du Groupe (et/ou d'autres devoirs) des membres du Conseil d'Administration et Dirigeants et leurs intérêts privés.

Conseils d'Administration tenus en 2010

Le nombre de séances du Conseil d'Administration tenues au cours de l'exercice 2010 s'est élevé à quatre, 19 février, 27 avril, 27 juillet et 26 octobre 2010. Il s'est tenu une séance le 22 février 2011. Le taux de présence aux Conseils d'Administration tenus en 2010 est de 96.43%. Le collège des Commissaires aux Comptes était présent aux réunions. Les réunions ont été consacrées d'une part, systématiquement à l'examen des rapports d'activité de la période, des comptes consolidés et sociaux (trimestriels et annuels), à la validation du Comité d'Audit sur sa mission et ses conclusions, à la validation des communiqués financiers. D'autre part, chaque séance fait l'objet de travaux complémentaires. La séance du 19 février 2010 a été consacrée à la préparation de l'Assemblée Générale (affectation du résultat, nomination et renouvellement d'administrateurs, point sur les conventions, programme de rachat d'actions, rapports et texte des résolutions, etc...), à la nomination de Monsieur Paul Hurtut comme président du comité d'Audit et Madame Caroline Weber comme membre, à l'adoption du Code de Gouvernance Middlednext. Ce conseil a fait le point sur l'organisation humaine

du Groupe et sur le plan stratégique Cap 2013. La Directrice du Marketing a présenté à l'issue de cette séance les actions Marketing 2010.

La séance du 27 avril 2010 a fait à nouveau le point sur le projet Cap 2013, a validé les documents de gestion prévisionnelle, a attribué le solde de stock-options.

Celle du 27 juillet 2010 a revu les travaux du comité stratégique tenu les 8 et 9 juillet 2010, a fait le point sur les actions Marketing du 1^{er} semestre 2010 et a approuvé une convention de prêt.

La séance du 26 octobre 2010 a approuvé deux nouvelles conventions. Le Conseil d'Administration a revu le questionnaire d'auto-évaluation à compléter. Enfin, il s'est fait présenter le système d'informations par les directeurs en charge, l'un de la production informatique et du "business intelligence", l'autre du développement.

Pouvoirs du Directeur Général

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 5 juillet 2002 de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, aucune limitation formelle n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général.

Conventions

Les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2010 ou au cours d'exercices antérieurs font l'objet du rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans le présent rapport. Les conventions courantes conclues à des conditions normales font l'objet d'une liste communiquée au Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes et à la disposition, sur demande, des actionnaires.

Intérêts des dirigeants

• Le Groupe Toupergel n'entretient aucune relation d'exploitation, n'a conclu aucun arrangement ni accord avec des sociétés extérieures dont les membres du Conseil d'Administration sont mandataire social ou dirigeant à l'exception de :

> l'Asvel Basket, dont Monsieur Roland Tchénio est administrateur et dont Toupergel Groupe sponsorise l'équipe, ceci faisant l'objet d'une convention réglementée (voir le rapport spécial des Commissaires aux Comptes) ;

> la société Apax Partners SNC, dont le gérant est Monsieur Maurice Tchénio (Administrateur), qui a signé avec Toupergel Groupe SA un contrat de prestation de conseil le 1^{er} janvier 2009 ; le montant provisionné au titre de 2010 s'élève à 15 K€ ;

> le Club du Musée Saint Pierre (représentant de Toupergel SAS : M. Roland Tchénio), envers lequel Toupergel SAS s'est engagé à verser 50K€ par an sur une période de trois ans à titre de don à compter de 2009 ; aucun versement n'a eu lieu en 2010, l'engagement triennal a été prorogé jusqu'en 2012.

Toupergel Groupe SA et ses filiales n'ont accordé aucun prêt et n'ont garanti aucune dette à des membres des organes d'administration ou à des sociétés extérieures au Groupe ayant des administrateurs communs.

La société TT Investissements (dont le gérant est Monsieur Roland Tchénio) a mis à disposition de Toupergel Groupe la somme de 5 000K€ au taux annuel de 1% du 1^{er} juillet au 30 octobre 2010 (intérêts versés : 17K€) et la somme de 3 000K€ au taux annuel de 1,3% du 1^{er} novembre au 31 décembre 2010 (intérêts versés : 7K€).

• Au 31 décembre 2010, les actions détenues par les membres du Conseil d'Administration représentent 84,48% du capital et 91,30% des droits de vote.

• Un membre du Conseil d'Administration, Monsieur Pierre Novarina, bénéficie d'un contrat de travail dans Toupergel Groupe. Il est Directeur Général Adjoint, donc non considéré comme dirigeant. Monsieur Roland Tchénio, Président, perçoit une rémunération de la part de Toupergel Groupe.

• Il est précisé que Monsieur Roland Tchénio a, en février 2005, apporté 2 800 000 actions de Toupergel Groupe à la société civile TT Investissements dont Monsieur Roland Tchénio est le gérant. Monsieur Roland Tchénio a apporté 2 499 000 actions à TT Investissements en juin 2010. La société TT Investissements a en outre acquis 17 814 actions au 3^e trimestre 2010 ; elle a également acquis 2 525 titres en janvier 2011. Monsieur Pierre Novarina a cédé 12 733 actions en juillet 2010. Monsieur Paul Hurtut a acquis 500 actions en mai 2010. Madame Caroline Weber a acquis 10 actions en avril 2010 et 40 actions en novembre 2010. Monsieur Jacques-Edouard Charret a acquis 1 000 actions en janvier 2011.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ATTRIBUÉES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En K €	2009	2010
M. Roland Tchénio, PDG		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	188	188
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Total	188	188
M. Pierre Novarina, DGA		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	167	170
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Total	167	170

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Nom et fonction	Exercice 2009 Montants dus et versés (en K€)	Exercice 2010 Montants dus et versés (en K€)
M. Roland Tchénio, PDG		
Rémunération fixe	188	188
Rémunération variable	Néant	Néant
Rémunération exonérée	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant
Total	188	188
M. Pierre Novarina, DGA		
Rémunération fixe	157	160
Rémunération variable	10	10
Rémunération exonérée	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant
Total	167	170

Il est précisé que Monsieur Pierre Novarina, en tant que salarié, bénéficie de la participation légale.

TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE

Les jetons de présence sont réservés aux administrateurs indépendants. Ils sont versés aux administrateurs pour autant que leur présence soit effective.

Membres du Conseil d'Administration	Jetons de présence versés en 2009 (en K€)	Jetons de présence versés en 2010 (en K€)
M. Hartmut Kramer ⁽¹⁾	11	-
M. Charles Waldman	11	11
M. Paul Hurtut	11	24
M. Jacques-Édouard Charret ⁽²⁾	-	5
Mme Caroline Weber ⁽³⁾	-	22
Total	33	62

(1) Monsieur Hartmut Kramer est décédé au mois de novembre 2009.

(2) Monsieur Jacques-Édouard Charret a été nommé lors de l'Assemblée Générale du 27 avril 2010.

(3) Mme Caroline Weber a été cooptée lors du Conseil d'Administration du 19 février 2010 et confirmée par l'Assemblée Générale du 27 avril 2010.

TABLEAU SUR LES HONORAIRES

	Honoraires versés en 2009 (en K€)	Honoraires versés en 2010 (en K€)
H&R Consulting représenté par M. Paul Hurtut ⁽¹⁾	13	
M. Paul Hurtut ⁽²⁾	5	
M. Jacques-Edouard Charret ⁽³⁾		5
Total	18	5

(1) Participation au Comité d'Audit, au Comité des Risques et à un groupe de travail sur la CNIL.

(2) Participation au Comité des Risques et au Comité CNIL.

(3) Honoraires versés préalablement à sa nomination par l'Assemblée Générale du 27 avril 2010.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Néant

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Néant

ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Néant

ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Néant

HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Dates d'Assemblée Plan de souscription	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Dates d'Assemblée Plan d'achat	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Date du Conseil d'Administration	25 avril 2008	27 octobre 2009	27 avril 2010
Nombre total d'options attribuées dont nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	200 000	15 000	22 500
- par les mandataires sociaux	15 000	-	-
- les 10 premiers attributaires salariés	112 500	15 000	22 500
Date de début d'exercice des options	26 avril 2010	28 octobre 2011	28 avril 2012
Date d'expiration	25 avril 2013	27 octobre 2014	27 avril 2015
Prix de souscription	25,75 €	25,75 €	25,75 €
Options perdues par les bénéficiaires initiaux	37 500	Néant	Néant
Nombre d'actions souscrites	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'actions achetées	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'options restant à lever	162 500	15 000	22 500

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS

Néant

PRÉCISIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

- Il n'existe pas de prime de départ.
- Il n'existe pas de prime d'arrivée.
- Il n'existe pas de régime de retraite spécifique aux

mandataires sociaux. Messieurs Roland Tchénio et Pierre Novarina bénéficient du régime de retraite mis en place pour l'ensemble des cadres du Groupe.

- Ils ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non concurrence, ni d'indemnités de rupture.

RÉMUNÉRATIONS DIFFÉRÉES

Administrateur concerné : M. Pierre Novarina	2009 (en K€)	2010 (en K€)
Provision pour retraite comptabilisée	81	90
Provision pour médaille du travail comptabilisée	8	8
Total	89	98

Monsieur Pierre Novarina, en tant que salarié, bénéficie de l'Indemnité Conventionnelle de Départ en Retraite (Convention Collective du Commerce de Gros - Secteur alimentaire, CCN n° 3044).

AUTRES DONNÉES DE RÉMUNÉRATIONS SUR LES ÉQUIPES DE DIRECTION

En K€	2009	2010
Rémunérations du Comité Exécutif (11 personnes voir composition page 6)	1 548	1 497

Monsieur Matthieu Malkani-Giraud, arrivé en décembre 2010, n'est pas inclus dans ce tableau.

MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX CINQ OU DIX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES

En K€	2009	2010
Toupargel Groupe (5 personnes)	684	691
Toupargel SAS (10 personnes)	1 247	1 227
Place du Marché SAS (2009 : 10 personnes et 5 personnes en 2010)	320	204

Les comités du conseil

Le Comité Stratégique

Il est présidé par Roland Tchénio et comprend Maurice Tchénio et Pierre Novarina (administrateurs) et les principaux directeurs du Groupe Toupargel. Sa mission consiste à débattre des orientations stratégiques du Groupe et à préparer leur mise en œuvre. Il s'est réuni une fois en 2010. Le taux de présence était de 100%.

Le Comité d'Audit

Il était présidé par Monsieur Paul Hurtut, administrateur indépendant, de Madame Caroline Weber, administratrice indépendante. Ses deux administrateurs disposent de l'expérience et des compétences, notamment en matière financière et comptable, pour l'accomplissement de leur mission. Une charte du Comité d'Audit a été élaborée, ainsi qu'un guide et un calendrier détaillé. La charte précise sa mission (assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance), sa composition, son fonctionnement, son degré d'autorité, ses responsabilités et objectifs. Le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois en 2010. Son taux de présence était de 100%. Le Comité d'Audit, au cours de ses séances, s'est forgé une opinion sur les comptes annuels et périodiques, a auditionné les Commissaires aux Comptes. Il s'est informé sur la maîtrise des risques et sur le contrôle interne au sein du Groupe et a auditionné plusieurs directeurs, notamment le Directeur des comptabilités et du Contrôle de Gestion, le Directeur des Ressources Humaines. Il a aussi auditionné le Président Directeur Général ainsi que le Directeur Général Adjoint en charge des Finances et le trésorier. Il a procédé à la revue du plan d'audit interne et aux principales conclusions des interventions de l'auditeur. Il a procédé lors du Comité d'Audit du 17 février 2011 à une auto-évaluation de son action.

Le Comité des Rémunérations et des Ressources Humaines

Le Comité des Rémunérations et des Ressources Humaines est composé de Monsieur Maurice Tchénio qui le préside et de Monsieur Maurice Sabah. Il s'est réuni le 1^{er} juin 2010. Son taux de présence a été de 100%. Son périmètre d'intervention dépasse le travail sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux (une seule personne est concernée, Monsieur Roland Tchénio). Il définit la politique générale de rémunération de l'équipe de direction. Il donne son avis sur et oriente le système "d'incentives" de l'encadrement commercial. Il donne son avis sur et oriente la politique de recrutement, de formation et l'évaluation du personnel. Le Comité des Rémunérations et des Ressources Humaines ne comporte pas d'administrateurs indépendants.

Autres Comités

Le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de comité de sélection et de nomination. Le Conseil traite directement les missions généralement dévolues à ce comité.

Le Comité Exécutif

Au coeur du dispositif de gouvernance de Toupargel Groupe, il met en oeuvre la stratégie, gère les projets et assure le bon fonctionnement des activités du Groupe. Il se réunit dix fois par an.

L'Organisation opérationnelle

Pour Toupargel, elle est composée de 2 directions :

- la Direction Commerciale avec M.Romain Tchénio qui supervise les 7 Directions régionales,
- la Direction du Développement avec M.Matthieu Malkani-Giraud qui supervise les équipes de prospection terrain, de fidélisation et les pools de téléprospection.

Le Directeur Commercial, les Directeurs régionaux, le Directeur du développement se réunissent chaque mois en Comité Opérationnel avec pour objectif l'analyse des résultats commerciaux, le suivi et la mise en place des actions commerciales et d'organisation, ce en coordination avec les services supports.

Pour Place du Marché, l'opérationnel est dirigé directement par M.Fabian Utzig.

L'organisation fonctionnelle

Les directions fonctionnelles sont transversales pour les deux structures opérationnelles à l'exception des directions Marketing et Achats qui sont pilotées de façon autonome, par chaque enseigne. Cette organisation vise à renforcer l'efficacité opérationnelle du Groupe tout en permettant la mutualisation des moyens et des outils entre les deux activités.

Les principales missions des directions fonctionnelles :

La Direction Marketing - Achats

- Le service *Marketing Ventes* : "Contribuer à la création et à la fidélisation des clients"

Mettre en place les outils et moyens pour développer le chiffre d'affaires et la marge brute.

Équipes supervisées : Marketing Ventes, Éditions, Fidélisation clients.

- Le service *Marketing Produits* : "Faire vivre la gamme produits"

Définir la stratégie Marketing Produits, piloter la politique produits et assurer la coordination de la politique de prix.

Équipes supervisées : Développement produits, Conseiller culinaire, Veille concurrentielle.

- Le service *Achats et Transport Amont* : "Maîtriser le risque juridique, la performance économique des achats, le Développement durable et l'achat responsable"

Définir et piloter la stratégie Achats. Améliorer la compétitivité de l'entreprise par des actions préventives et correctives sur les coûts, une optimisation des flux et une gestion raisonnée du portefeuille de partenaires fournisseurs. Garantir la validité des données système.

Équipes supervisées : Achats, Administration des achats.

- Le service *Études* : "Comprendre les comportements de nos clients et des prospects"

Mener les analyses clients et produits permettant d'agir sur le plan marketing/commercial, établir des partenariats.

Équipes supervisées : Études clients, produits, prospection, partenariats.

- Le service *e-commerce* : "Proposer un nouveau mode de communication et de commande à nos clients"

Construire et animer les sites marchands du Groupe.

Équipes Supervisées : sites marchands Place du Marché et Toupargel, e-mailings.

La Direction Qualité : "Garantir la qualité des produits et des services et assurer la sécurité alimentaire"

Services supervisés : Qualité produits, Agréments sanitaires, Système de Management de la Qualité et Gestion de crise alimentaire, Service Clients.

La Direction Système d'Information : "Concevoir et mettre en place des outils informatiques nécessaires au fonctionnement du Groupe"

Services supervisés : Études et Développement, Administration des réseaux et de la téléphonie, Support utilisateurs, Production informatique, Support applicatif, Administration d'internet et d'intranet, Système décisionnel.

La Direction Ressources Humaines : "Accueillir et accompagner les collaborateurs"

Assurer l'ensemble des missions liées à la gestion des hommes, au développement de leurs compétences afin d'accroître leur efficacité, adhésion et motivation.

Services supervisés : Administration du personnel, Formation, Ressources Humaines, Paie.

La Direction Finances, Communication et Services Techniques : "Assurer, coordonner le pilotage financier et définir la stratégie Communication corporate du Groupe"

Services supervisés : Comptabilité, Contrôle de gestion, Analyse financière, Juridique, Communication corporate, Services Techniques.

La Direction Logistique : "Assurer la préparation des commandes au jour le jour et leur acheminement dans les délais vers les agences de livraison"

Services supervisés : plates-formes de préparation de commandes, Toupargel Production, service transport interne.



Le contrôle

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L. 235-37 du Code commerce et conformément à la loi du 3 juillet 2008 transposant les dispositions du droit européen en matière de rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne (4^e et 7^e directives européennes), le présent rapport du Président du Conseil d'Administration a pour objet de rendre compte aux actionnaires des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Ce rapport a été préparé par le Président avec l'assistance de la Direction Financière du groupe. Il a été revu par le Comité d'Audit du 17 février 2011 et approuvé par le Conseil d'Administration du 22 février 2011.

Compte tenu de la filialisation des différentes activités de la société, ce rapport couvre l'ensemble des sociétés contrôlées entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Groupe Toupargel comporte 2 secteurs d'activité :

- l'activité "Surgelés" avec la société Toupargel SAS,
- l'activité "Frais et Épicerie" avec la société Place du Marché SAS. Cette activité représente près de 6% du volume d'affaires.

Le Gouvernement d'Entreprise

Code de référence

Toupargel Groupe se réfère au Code de Gouvernement d'Entreprise pour les Valeurs Moyennes et Petites "Code Middlednext" (disponible sur les sites internet middlenext.com et toupargelgroupe.fr).

Il est précisé que :

- Les fonctions de Président et de Directeur Général ne sont pas dissociées afin de renforcer la cohérence des actions mises en oeuvre. Il n'y a pas de limitation de pouvoir pour cette dernière fonction.
- Le Comité des Rémunérations et des Ressources Humaines ne comprend pas d'administrateur indépendant. Ses attributions ont été élargies aux politiques de rémunération de l'encadrement en général et aux politiques de recrutement et formation.
- Un seul administrateur dispose d'un contrat de travail, Monsieur Pierre Novarina, Directeur Général Adjoint, non considéré comme dirigeant.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration, ses règles, ses missions, son mode de fonctionnement sont traités dans la partie "Gouvernement d'Entreprise" du présent rapport.

Le Conseil d'Administration est composé de huit membres. Quatre administrateurs sont considérés comme indépendants. À la suite du décès de Monsieur Hartmut Kramer, administrateur indépendant, en novembre 2009, un nouvel administrateur indépendant, Madame Caroline Weber, a été coopté lors du Conseil d'Administration du 19 février 2010 et confirmé par l'Assemblée Générale du 27 avril 2010. Par ailleurs, un nouvel administrateur, Monsieur Jacques-Édouard Charret a été nommé par cette même Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration dispose d'un règlement intérieur (publié sur le site toupargelgroupe.fr) rappelant les droits et devoirs et complétant les dispositions légales, statutaires et réglementaires.

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois en 2010 avec un taux de présence de 96%. Les réunions ont été précédées de l'envoi de documents permettant aux Administrateurs de préparer les sujets à traiter. En outre, les Administrateurs reçoivent chaque mois un reporting sur l'activité du Groupe. En 2010, le Conseil d'Administration s'est notamment prononcé sur les arrêtés des comptes annuels et trimestriels, sur les documents diffusés aux actionnaires et aux investisseurs, sur la mise en place d'un plan d'options et sur les projets stratégiques. Il a auditionné des directeurs du Groupe (voir Conseil d'Administration tenus en 2010 p. 48).

Le Conseil d'Administration procède périodiquement à une autoévaluation. L'autoévaluation, lancée lors de sa dernière réunion de 2010, a été analysée lors du Conseil du 22 février 2011. D'une façon générale, les Administrateurs ont exprimé leur satisfaction sur les préparations et déroulés des conseils.

Les comités du Conseil : il s'agit pour Toupargel Groupe, du comité stratégique, du comité d'audit et du comité des rémunérations et des ressources humaines. Leurs compositions et missions sont décrites dans la partie "Gouvernement d'Entreprise".

Le comité stratégique s'est réuni une fois en 2010 et a travaillé sur le plan "Cap 2013". Le comité d'audit s'est réuni quatre fois en 2010, préalablement aux Conseils d'Administration. Le taux de présence a été de 100%. Le comité des rémunérations et des ressources humaines s'est réuni une fois en 2010. Le taux de présence a été de 100%.

Rémunérations versées aux administrateurs

- Les administrateurs indépendants perçoivent des

jetons de présence (2 700 € par session en 2010) pour leur participation aux séances du Conseil et aux séances de comité spécialisé (comité d'audit exclusivement).

- Les autres administrateurs ne perçoivent aucune rémunération pour leur participation aux séances du Conseil et de comités.
- Monsieur Roland Tchénio, PDG, perçoit une rémunération (fixe uniquement) de la part de Toupargel Groupe et fixée dans le cadre du comité des rémunérations et des ressources humaines.
- Monsieur Pierre Novarina, DGA, perçoit une rémunération du fait de son contrat de travail de la part de Toupargel Groupe ; elle est composée d'une partie fixe et d'un variable fonction de l'atteinte d'une part d'un objectif de résultat du Groupe et d'autre part d'objectifs personnels. Il est bénéficiaire de stocks options.
- Les tableaux récapitulatifs de rémunérations et assimilés sont repris dans la partie "Gouvernement d'Entreprise".

Participation des actionnaires aux Assemblées

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées sont précisées dans les statuts (disponibles au siège social), résumées dans la partie "Informations juridiques " du présent rapport et disponibles sur le site www.toupargelgroupe.fr.

Le contrôle interne

Définition

Le contrôle interne en vigueur dans la société a pour objet :

- de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes, chartes et règles internes à l'entreprise ;
- d'analyser, de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité, les risques d'erreurs ou de fraudes en particulier dans les domaines comptables et financiers ;
- de s'assurer du bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs ;
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société et à l'extérieur reflètent avec sincérité et fiabilité l'activité et la situation de la société. Le système de contrôle ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

Référentiel utilisé

Le Groupe applique le cadre de référence et le guide d'application publié par l'Autorité des Marchés Financiers.

Processus de contrôle interne

Environnement de contrôle

- **Sensibilisation du personnel** : les valeurs du Groupe - la Passion client, l'Excellence opérationnelle, l'Ambition et l'Esprit d'équipe - sont diffusées au sein des entités qui la composent dès l'arrivée des collaborateurs et au travers d'un processus d'intégration.

Le Groupe a élaboré une charte éthique, construite autour de cinq principes : la responsabilisation, le respect, la transparence, la confiance et l'intégrité. Une commission interne "CNIL" se réunit en tant que de besoin, afin de vérifier le respect par le Groupe des recommandations de la CNIL, procéder aux éventuelles régularisations et sensibiliser le personnel.

- **Définition des fonctions et missions** : chaque poste est décrit de façon précise et les missions et objectifs sont régulièrement mis à jour. Ceux-ci sont assortis "d'incentives".

- **Délégations de pouvoir** : des délégations de pouvoir limitées sont établies notamment en matière d'hygiène et sécurité, qualité produits, environnement, respect des législations du travail, commerciales, financières, etc.

- **Formation du personnel** : les actions de formation du personnel orientées sur les métiers présents dans le Groupe ont pour but d'entraîner le personnel aux opérations que celui-ci a à mettre en œuvre.

Principaux acteurs

- **Le Conseil d'Administration**, dont les missions sont de contribuer à définir la stratégie, suivre sa mise en œuvre, évaluer les projets, proposer à l'Assemblée Générale les mandataires sociaux, contrôler la gestion et veiller à la qualité des informations fournies aux actionnaires. Le Conseil d'Administration dispose d'un règlement intérieur. Un reporting mensuel permet d'assurer le suivi des opérations ;

- **Le Comité d'Audit** (voir Gouvernement d'Entreprise), ce comité dispose d'une charte et d'un guide. La composition et le fonctionnement de ce comité est conforme à la 8^e directive et à l'article L823-19 du Code de Commerce ;

- **Le Comité des rémunérations et des ressources humaines** (voir Gouvernement d'Entreprise) ;

- **Le Comité des Risques**, chargé d'établir une cartographie des risques pouvant influencer sur l'entreprise et chargé de définir des plans d'actions ;

- **La commission interne "CNIL"** (voir ci-dessus) ;

- **Le comité de Direction** ;

- **Le Comité Exécutif** (voir ses missions dans la partie "Fonctionnement") ;

- **La Direction Générale** ;

- **Les responsables opérationnels ou fonctionnels et notamment :**

- La Direction Qualité en charge du système de management de la qualité, des contrôles qualité, des agréments des plates-formes, du service consommateurs d'une part et du respect des normes environnementales d'autre part,

- Les Directions Informatiques en charge de la sécurité et de la maintenance des systèmes d'information et du plan de continuation d'activité en matière de système d'informations,
- La Direction des Ressources Humaines, responsable de l'application des lois, règlements, accords sociaux et qui met en œuvre la politique de gestion des ressources humaines,
- La Direction Financière avec le Contrôle de Gestion,
- L'Audit avec une double mission de vérification de l'application du Système de Management de la Qualité et du Contrôle Interne.

Principales références et actions

- **Le recensement des risques** : sous l'égide du Comité des Risques, une démarche a abouti à l'élaboration d'une cartographie des risques. La cartographie est revue chaque année et la mise en œuvre des recommandations suivie. Les risques liés aux projets en cours sont particulièrement analysés. L'analyse des risques est reprise dans la partie facteurs de risques du présent rapport. Des tests d'intrusion informatique par une société externe ont été mis en œuvre en 2009 et ont abouti à des recommandations mises en œuvre en 2010.

- **Le recensement des risques professionnels** : sous l'égide de la Direction des Ressources Humaines, le recensement des risques professionnels a abouti à l'élaboration d'un "document unique" par entité, dont la mise en œuvre des recommandations est suivie. Ce document est mis à jour chaque année.

- **Un Comité "Bien-être et performance au travail"** chargé de prévenir les risques psycho-sociaux d'une part et **une cellule de soutien psychologique** aux collaborateurs en ressentant le besoin avec un partenaire externe d'autre part ont été mis en place courant 2010.

- **La charte qualité** a été conçue en groupes de travail associant tous les métiers de l'entreprise chez Toupargel. Elle fait partie des éléments mis en place dans le cadre de la démarche d'élaboration du Système de Management de la Qualité et elle place la satisfaction du client au cœur des préoccupations des différents services.

- **Le Système de Management de la Qualité** identifie les processus de l'entreprise, les décrit. Il évalue les risques associés et définit les moyens de maîtrise à savoir contrôle, procédures (manuel et diffusion sur l'intranet), indicateurs et compétences. Enfin, il définit les plans d'actions.

- **La charte d'utilisation** du système d'informations définit les droits et obligations des utilisateurs.

- **La charte d'expression sur les réseaux sociaux** rappelle les règles d'expression élémentaires à respecter.

- **La démarche Développement Durable**, avec la présence d'un Directeur du Développement Durable, l'établissement d'un bilan carbone et la définition d'actions dont l'exécution est en cours (voir partie "Développement Durable").

- **Les manuels de procédures** décrivent les procédures applicables au sein de chaque entité. Elles sont disponibles sur l'intranet de l'entreprise. En 2010,

plus de 50 procédures ont été mises à jour, établies ou déployées.

Processus de contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Principaux acteurs

- **La Direction Financière du Groupe** en charge de la consolidation, du reporting Groupe, de la communication financière, de la planification et du reporting auprès du Conseil d'Administration.

- **Le contrôle de gestion** (qui dépend de la Direction Financière) et qui produit les états financiers avec la comptabilité, les tableaux de bord, les budgets.

- La fonction de vérification de la qualité du Contrôle Interne assurée par l'**Audit**.

Principales références et actions

- Plan de comptes généraux commun à toutes les entités du Groupe,

- Plans analytiques permettant le suivi des centres de profits et de coûts,

- Processus d'arrêtés des comptes consolidés et sociaux : planning d'arrêté mensuel, trimestriel, annuel,

- Manuel de révision, permettant la justification des comptes,

- Procédures de consolidation : règles et méthodes comptables, liasses de consolidation, planning,

- Processus budgétaire et suivi mensuel,

- Procédures de recensement des engagements hors bilan,

- Reporting : format unique de reporting interne et liasse de reporting au Conseil d'Administration,

- Audit des processus concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière suivant le référentiel du groupe de place AMF,

- Communication financière : procédures, formats et définition stricte des rôles.

Le Groupe dont l'activité est la distribution de produits alimentaires aux particuliers suit notamment :

- le chiffre d'affaires (journalier, mensuel, avec une analyse multicritère détaillée),

- la marge commerciale (journalier, mensuel avec une analyse détaillée des composantes),

- les inventaires physiques,

- les frais de personnel : reporting social (mensuel),

- les coûts véhicules (coûts directs, sinistralité),

- les coûts téléphoniques (trimestriel)

- les coûts logistiques (mensuel)

- les performances en termes de télévente, de développement.

Il est précisé que la plupart des coûts font l'objet de tableaux de bord périodiques (mensuel, trimestriel, semestriel). Les éléments des comptabilités et du contrôle de gestion sont revus et commentés en Comité Exécutif et en Conseil d'Administration.

Vérification de la régularité et de la fiabilité des informations

- Dans le cadre du plan d'audit, les applications de procédures sont régulièrement vérifiées notamment dans les agences commerciales pour

les flux d'encaissement, au siège, sur le respect des procédures d'engagement et d'approbation de factures. Des audits périodiques ont été mis en place à partir de l'analyse informatique multicritères de données.

- Une autoévaluation du Contrôle Interne de l'activité livraison a été initiée en 2010.

- Les comptes sont révisés à la fois en interne et par les auditeurs externes.

- La régularité des opérations est revue par des cabinets externes spécialisés (social, fiscalité, audit comptable).

Plan d'actions 2011

Les principales lignes du plan d'action 2011 - 2012 sont les suivantes :

- Mise en œuvre du plan d'audit interne,

• Procédures : mises à jour et mises en place de procédures de gestion de crises :

- Mise en place d'un contrat d'antenne médicale externe de crise alimentaire,

- Cellule de crise sociale : mise en place

- Cellule de crise d'image : mise en place

- Cellule de crise "livraison" : mise en place

• Reporting : renforcement du suivi des "non-qualités" ayant un impact sur le chiffre d'affaires, la marge.

Fait à Civrieux d'Azergues, le 17 février 2011

**Le Président du Conseil d'Administration
Roland Tchénio**

Place du Marché (Chalon sur Saône - 71)



TOUPARGEL GROUPE

Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES

**Rapport des Commissaires aux Comptes
établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce
sur le rapport du président du conseil d'administration**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Toupargel Groupe et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

58 Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations. Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations

concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Lyon et Villeurbanne, le 28 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Le contrôle externe

Commissaires aux comptes titulaires

Deloitte & Associés

81 boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne

représenté par Monsieur Alain Descoins, nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2006 pour une durée se terminant le jour de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Société d'Audit Financier et de Contrôle Interne (SAFICI)

11 rue Auguste Lacroix
69003 Lyon

représenté par Monsieur Jacques Convert, nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2007 pour une durée se terminant le jour de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Commissaires aux comptes suppléants

Cabinet Béas

7-9 Villa Houssaye
92200 Neuilly sur Seine

nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2006 pour une durée se terminant le jour de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Jean Vuillermoz

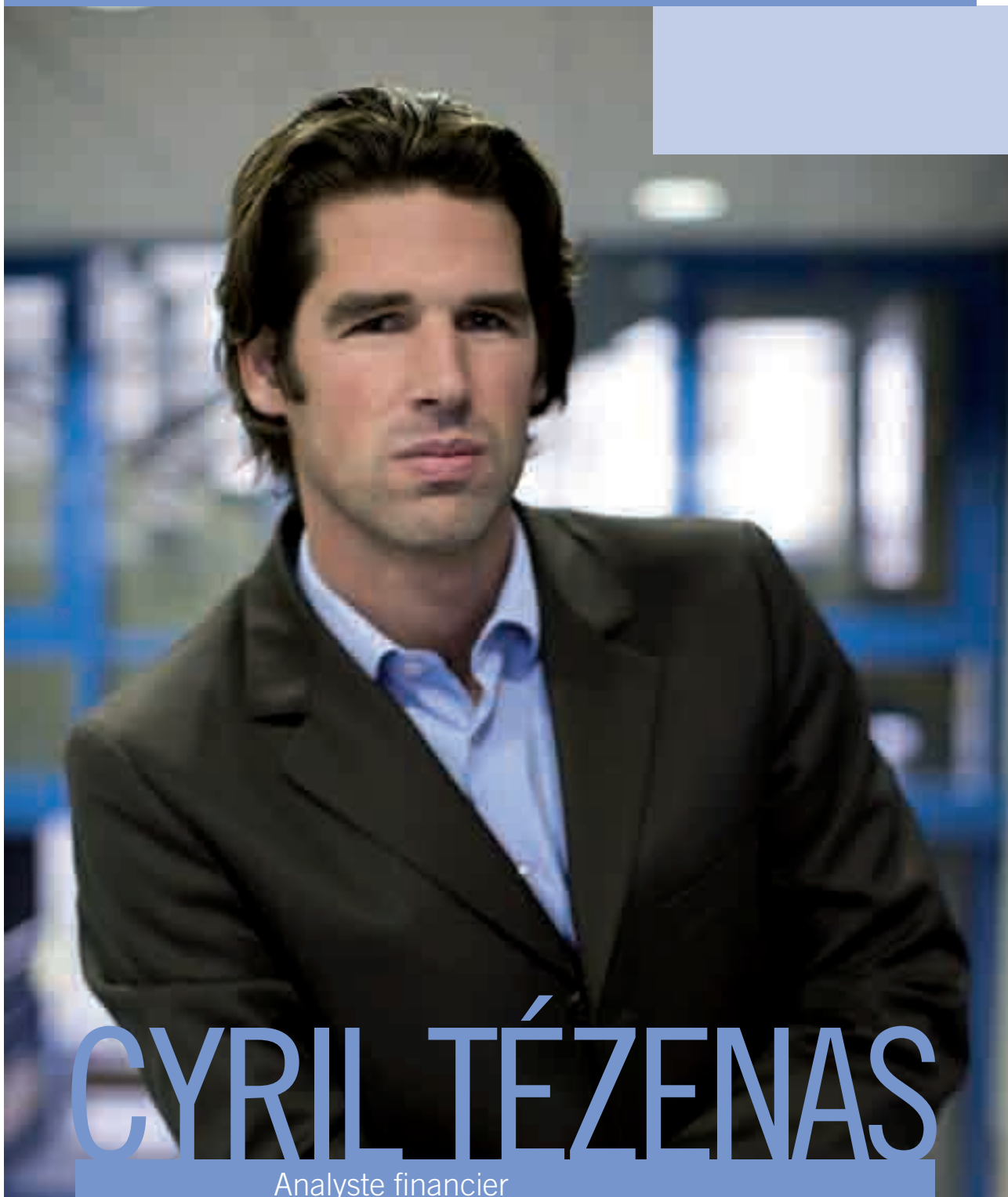
1 avenue Félix Faure
69007 Lyon

nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2007 pour une période de six exercices et dont le mandat expire après la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Monsieur Vuillermoz ayant cessé son activité, son remplacement par le cabinet Union d'Études Comptables, représentée par Philippe Dubost, 14, rue de la Charité à Lyon (69002) est proposé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2011.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (HORS FRAIS)

en K€	Safici				Deloitte & Associés			
	Montant		Pourcentage		Montant		Pourcentage	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Audit								
• Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Émetteur	25	26	100%	100%	33	33	27%	27%
- Filiales intégrées globalement					87	89	73%	73%
• Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes								
- Émetteur					14			
- Filiales intégrées globalement								
Sous-total	25	26	100%	100%	134	122	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
• Juridique, fiscal, social								
• Autres								
Total	25	26	100%	100%	134	122	100%	100%

Le cahier de



CYRIL TÉZENAS

Analyste financier



ASSURER

une transparence
de l'information financière.

l'actionnaire

■ Les informations boursières

Les informations boursières

- Profil boursier du titre
- Qui sont nos actionnaires ?
- L'évolution du cours de bourse
- L'évolution de la capitalisation boursière et des volumes échangés
- Les achats ou ventes des titres de la société
- La politique de distribution de dividendes
- Le rendement de l'action
- La fiscalité du dividende
- L'établissement assurant le service financier
- Les caractéristiques attachées aux modes de détention des titres
- Le prestataire de services d'investissement assurant la liquidité du titre
- Les publications diffusées en 2010 destinées aux actionnaires et aux professionnels
- La Directive Transparence
- Les autres documentations
- La liste des publications au BALO en 2010
- Les actions vers les actionnaires individuels
- Les actions vers les analystes et gérants de fonds
- Le budget
- Les relations avec la presse
- L'agenda 2011
- Les analystes ayant publié sur la valeur en 2010
- Les relations avec les actionnaires, les analystes et les investisseurs

Les principaux chiffres et ratios

- Le compte de résultat
- Le bilan
- Les ratios
- Les investissements
- L'effectif moyen

Les informations boursières

Profil boursier du titre

• Date d'introduction au Second Marché	3 Décembre 1997
• Prix d'introduction	3.81 €
• Code ISIN	FR0000039240
• Code Bloomberg	TOU
• Code Reuters	TPGEL.PA
• Appartenance à un indice	CAC® Small, CAC® Mid & Small, CAC® All-Tradable, CAC® All-Share, Gaia Index
• Nyse Euronext Paris	Compartment C
• Classification sectorielle FTSE (ICB)	5337 (détaillants et grossistes - Alimentation)
• Éligibilité au PEA	oui
• Éligibilité au Service de Règlement Différé	non
• Membre de Middenext	oui
• Capital au 31/12/2010	1 010 328.20 euros
• Nombre de titres ordinaires	10 103 282
• Nominal	0.10 €
• Cours au 31/12/2010	13.52 €
• Flottant en % du capital au 31/12/2010	13,5 % (y compris salariés)
• Flottant au 31/12/2010	18.5 M€
• Capitalisation boursière au 31/12/2010	136.6 M€

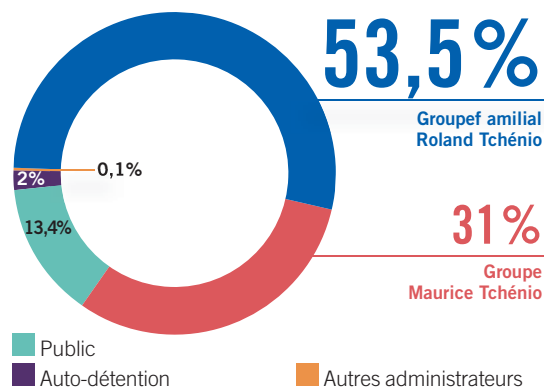


MiddleNext est l'association professionnelle française indépendante représentative des valeurs moyennes cotées.

Nyse Euronext est l'un des principaux opérateurs de marchés financiers et fournisseurs de technologies de négociation. Sur ses marchés en Europe et aux Etats-Unis se négocient près de 8 000 valeurs cotées : actions, contrats à terme, options, produits de taux et ETP (exchange-traded products).

Qui sont nos actionnaires ?

Euroclear (TPI au 11 mars 2011) et Caceis (nominatifs au 28 février 2011)

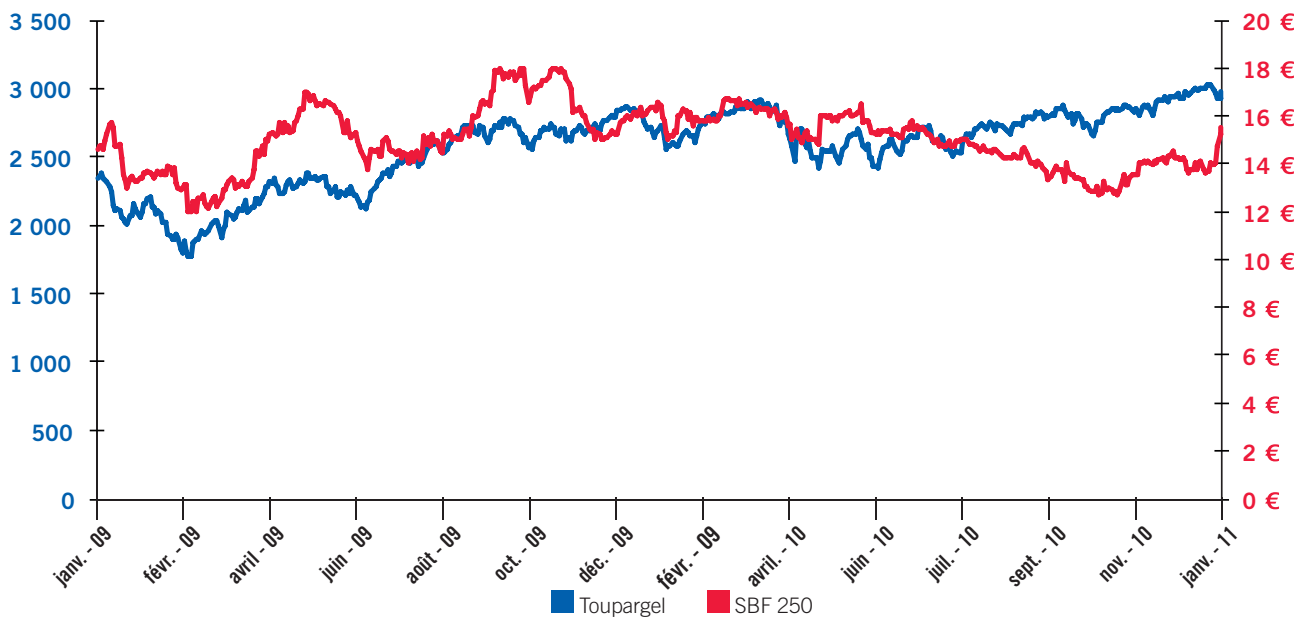


Le total des actionnaires nominatifs et au porteur s'élevait au 11 mars 2011 à plus de 2 630 (dont 2 490 particuliers).
(Euroclear et Caceis)

	03.2007	03.2008	03.2009	03.2010	03.2011
Nombre d'actionnaires	2 610	2 360	2 650	2 582	2 638

Parmi l'actionariat, les sociétés de gestion et les institutionnels représentent 5,2% du nombre d'actions total (6,8% au 13 mars 2010).

L'évolution du cours de bourse (de janvier 2009 à février 2011)



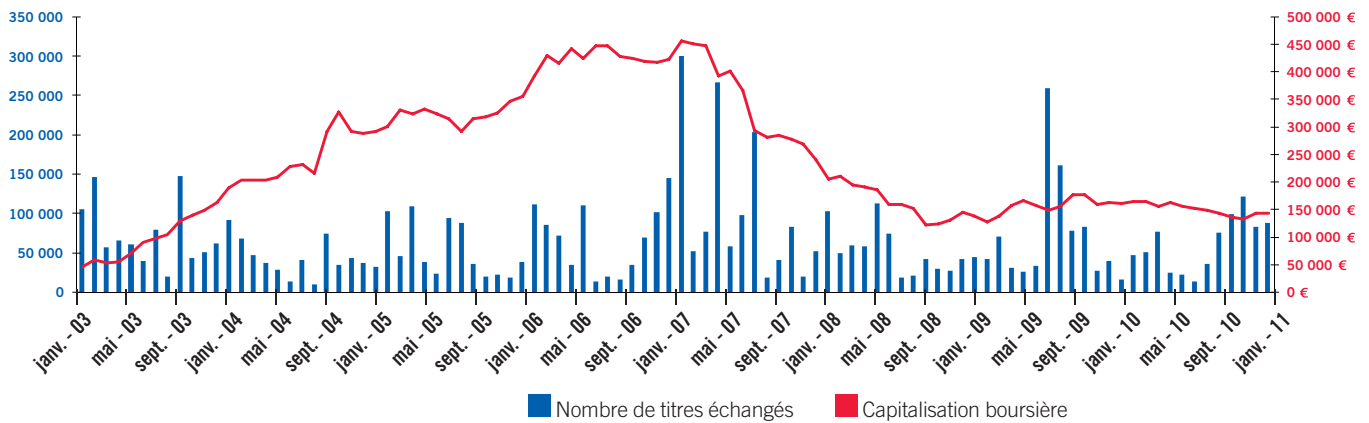
Le volume moyen mensuel d'échanges de janvier 2010 à février 2011 s'établit à 56 757 titres.

Période	Cours le plus haut (en €)	Cours le plus bas (en €)	Nombre de titres échangés	Capitaux échangés (en K€)
déc-97	3.81	3.36	678 620	2 513
Année 1998	4.61	2.42	1 645 368	6 460
Année 1999	4.50	2.00	1 032 660	3 464
Année 2000	4.95	4.25	648 832	3 197
Année 2001	4.31	3.77	441 400	1 831
Année 2002	4.42	3.99	994 008	1 731
Année 2003	10.34	8.64	880 584	7 969
Année 2004	32.80	15.76	527 353	12 693
Année 2005	33.47	30.24	635 074	19 870
Année 2006	43.78	39.09	706 511	29 165
Année 2007	43.85	26.90	1 363 581	52 301
Année 2008	27.2	10.53	649 133	11 657
Année 2009	18.10	12.04	900 706	13 568
Année 2010	17.17	12.12	623 532	9 125
janv-10	16.79	15.18	39 555	629
févr-10	16.73	14.8	16 635	262
mars-10	17.17	15.64	46 936	772
avr-10	16.60	15.60	51 028	828
mai-10	16.64	14.77	77 484	1 198
juin-10	16.49	14.95	24 682	393
juil-10	16.00	15.00	21 892	338
août-10	15.93	14.75	13 638	207
sept-10	15.05	14.20	36 194	532
oct-10	14.90	13.20	75 393	1 054
nov-10	14.00	12.12	98 651	1 333
déc-10	13.77	12.50	121 444	1 579
janv-11	14.49	13.78	83 499	1 176
févr-11	15.54	13.45	87 570	1 257

(Source : Nyse Euronext)

L'évolution de la capitalisation boursière et des volumes échangés (en K€ de janvier 2003 à janvier 2011)

La capitalisation boursière définit la valeur que le marché attribue à l'entreprise. Elle correspond au nombre d'actions multiplié par le cours de Bourse. A la clôture du 31 décembre 2010, la capitalisation boursière de Toupargel Groupe s'élevait à 136.6M€.



64

Les achats ou ventes des titres de la société

(voir le détail des autorisations dans "Les informations juridiques")

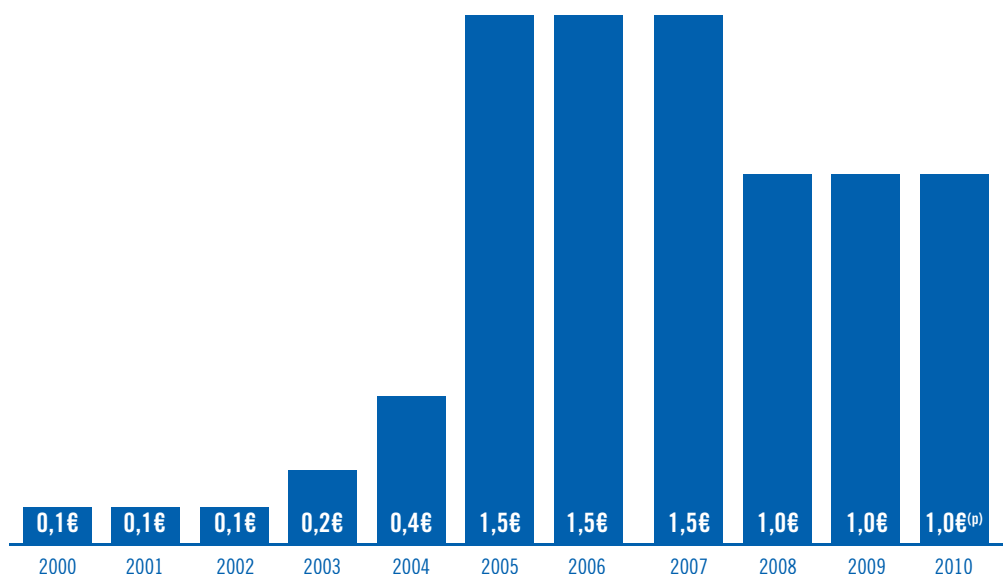
Au 31 décembre 2010, Toupargel Groupe détient 200 000 actions propres, acquises pour 5 106 K€, en vue d'affectation aux plans de stock-options approuvés par l'Assemblée Générale du 27 avril 2007 et 1 616 actions propres au titre du contrat de liquidité, valorisées 22 K€. Ces montants sont inscrits en moins des capitaux propres.

La politique de distribution de dividendes

Le Conseil d'Administration propose la politique de distribution des dividendes. Elle tient compte des besoins d'investissements du Groupe, du contexte économique et de tout autre facteur jugé pertinent.

Toupargel Groupe SA a distribué de façon constante depuis 2005 plus de 60% du résultat net consolidé. Au titre de l'exercice 2010, il est proposé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2011 de distribuer un dividende de 1.0€ par action dont 50% est versé en espèces, et 50% en espèces ou en titres avec mise en paiement le 30 juin 2011. À périmètre constant (hors croissance externe et y compris maintien des résultats), la société entend maintenir pour les exercices à venir un taux de distribution élevé.

Évolution du dividende par action (en euros)



(p) proposé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2011, distribuable en espèces ou en titres.

Pour bénéficier du dividende, distribuable en espèces ou en actions, il faut être propriétaire de l'action Toupargel le 2 mai 2011 (détachement du coupon le 3 mai 2011) pour une mise en paiement le 30 juin 2011.

65

Le rendement de l'action

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dividende par action	1.5€	1.5€	1.5€	1.0€	1.0€	1.0€ (p)
Cours de l'action au 31 décembre	34.9€	41.53€	26.50€	14.00€	15.30€	13.52€
Rendement de l'action	4.3%	3.6%	5.7%	7.1%	6.5%	7.4%

(p) proposé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2011, distribuable en espèces ou en titres.

La fiscalité du dividende

Au 1^{er} janvier 2011, le dividende d'actions versé à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, est soumis :

- aux prélèvements sociaux au taux de 12.3%. Le montant des dividendes versés est désormais net de ces prélèvements,
- à l'impôt sur le revenu, soit au barème progressif de l'impôt, soit au prélèvement forfaitaire libératoire au taux de 19%, au choix de l'actionnaire.

Cependant, le dividende n'est pas imposable s'il est inférieur ou égal à 3 050€ par an pour un couple soumis à une imposition commune, et 1 525€ par an pour une personne non mariée, après abattement de 40% sur le montant réel encaissé.

Quel qu'en soit le montant, le dividende est exonéré de l'impôt sur le revenu (mais non des prélèvements sociaux) dans le cadre d'un PEA remplissant les conditions requises par la législation.

L'établissement assurant le service financier

Toupargel Groupe SA a mandaté Caceis Corporate Trust pour assurer son service financier. Pour la gestion des titres inscrits au nominatif administré, il convient à l'actionnaire de s'adresser directement à son intermédiaire financier. Pour la gestion des titres inscrits au nominatif pur, il convient à l'actionnaire de s'adresser à :

CACEIS Corporate Trust - Service émetteur

14 rue Rouget de Lisle
92862 Issy Les Moulineaux Cedex 9
Tél : 01 57 78 34 44
Fax : 01 49 08 05 80
E-mail : ct-contact@caceis.com

Les caractéristiques attachées aux modes de détention des titres

	Actions au Porteur	Actions au nominatif	
		administré	pur
Lieu de dépôt des actions		Chez un intermédiaire financier au choix	Chez Caceis
Frais de gestion et droits de garde		A la charge de l'actionnaire selon la tarification de son intermédiaire financier	Gratuits
Ordre de bourse	Adressé à l'intermédiaire financier	Adressé à l'intermédiaire financier (des délais peuvent survenir pour convertir les titres au porteur avant de réaliser la vente).	Adressé à Caceis
Déclaration fiscale annuelle	L'intermédiaire financier adresse à l'actionnaire un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant toutes les opérations de son compte titres		Caceis adresse à l'actionnaire un IFU regroupant les opérations concernant le titre Toupargel Groupe
Participation à l'Assemblée Générale	L'actionnaire doit demander à son intermédiaire financier de procéder aux formalités en vue de sa participation à l'Assemblée et adresser une attestation de participation à Toupargel Groupe. Toupargel Groupe lui adressera alors une carte d'admission à l'Assemblée Générale.		Toupargel Groupe adresse automatiquement à l'actionnaire un avis de convocation avec un formulaire de vote à distance ou de procuration lui permettant de communiquer à Toupargel Groupe ses instructions en vue de participer à l'Assemblée Générale.

66



Site institutionnel toupargelgroupe.fr



Toupargel au salon Actionariat

Le prestataire de services d'investissement assurant la liquidité du titre

Oddo

12 boulevard de la Madeleine
75440 Paris Cedex 09
Tél 01 44 51 85 00

Un contrat de liquidité conforme au modèle établi par l'Association Française des Marchés Financiers ⁽¹⁾ (AMAFI) reconnu par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, conforme au règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, a été conclu entre Toupargel Groupe SA et la Société de Bourse Oddo, le 1^{er} décembre 2006, avec une mise en application au 1^{er} janvier 2007, en vue d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Toupargel Groupe. À l'ouverture du compte, Toupargel Groupe SA a apporté au crédit du compte de liquidité la somme de 100 000 euros. Au 28 janvier 2008, la somme supplémentaire de 30 000 euros a été apportée au crédit du compte de liquidité.

(1) L'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI) a pour mission de contribuer à promouvoir et à développer les activités de marchés financiers en France.

Une transparence et des performances financières récompensées

2011 : N°1 du classement Gaia Index (secteur distribution) cf. page 41

2007 : Prix du meilleur rapport annuel 2006 des sociétés cotées hors de l'indice SBF 120, décerné par la Vie Financière et les Echos

2007 : 2^e prix de la gouvernance remis par l'AGEFI

2005 : Trophée Midcaps de l'Excellence, sur la base de l'analyse de la performance globale de la société, décerné par Euronext, Middlednext et Oddo & Cie

2005 : Trophée Midcaps de la performance économique sur la base de l'analyse de la croissance, de la rentabilité et de la rentabilité de la société, décerné par Euronext, Middlednext et Oddo & Cie

2005 : Prix Distribution et Services au Grand Prix de l'Entrepreneur 2004 décerné à Roland Tchénio au niveau national et en région Rhône Alpes.

2005 : Prix de la communication financière par Boursorama (3^e prix)

2004 : Elu meilleur site financier 2004 par Boursorama (2^e prix)

2004 : Trophée Performance de la Croissance en Rhône Alpes décerné par Le Nouvel Objectif Rhône Alpes et par la Lyonnaise de Banque

2002 : Prix Cristal de la transparence financière, décerné par Investir (catégorie Second Marché)

2000 : Prix du meilleur rapport annuel 1999 du Second Marché, décerné par la Vie Financière.

67

Les publications diffusées en 2010 destinées aux actionnaires et aux professionnels

- Rapport annuel 2009, diffusé en 400 exemplaires en français et en version électronique en anglais. Ce rapport a été envoyé aux analystes, gérants de fonds, institutions, banques et actionnaires individuels qui en avaient fait la demande et diffusé via le site Internet.
- Plaquette de présentation de la société, diffusée en 2 000 exemplaires.
- Rapport sur l'activité 2009 diffusé aux actionnaires lors de la convocation à l'Assemblée Générale du 27 avril 2010.
- Communiqués sur les chiffres d'affaires et résultats trimestriels en français et en anglais. Une campagne Boursorama a été mise en place à l'occasion de la publication des résultats annuels 2010.

La Directive Transparence

Dans le cadre de la Directive Transparence, imposée par le Règlement Général de l'AMF, entrée en vigueur le 20 janvier 2007, Toupargel utilise un diffuseur professionnel (Thomson Reuters) pour la diffusion effective et intégrale de son information réglementée.

Les autres documentations

• Les documents juridiques : les statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales, rapports et certificats des contrôleurs légaux et du Conseil d'Administration, la liste des conventions courantes ainsi que la liste des actions de parrainage et de mécénat peuvent être consultés au siège social de Toupargel Groupe SA, 13 chemin des Prés Secs 69380 Civrieux d'Azergues. La société tient à la disposition de tout actionnaire qui en ferait la demande le bilan social de Toupargel, ainsi que celui de Place du Marché, prévu par les articles L 438-1 et suivants du code du travail.

• Site Internet : www.toupargelgroupe.fr

Toupargel met à la disposition du public son site institutionnel en français et en anglais : le rapport annuel y est téléchargeable. Y sont également publiées toutes les informations réglementées communiquées à l'AMF. Toupargel est répertorié sur un certain nombre de sites Internet externes dont ceux de Nyse Euronext (www.euronext.com), de l'AMF (www.info-france.org), de la Direction de l'Information Légale et Administrative (www.info-financiere.fr) et de Thomson Reuters (www.hugigroup.com).

La liste des publications au BALO en 2010

24.03.2010 Avis de réunion valant avis de convocation à l'AGO du 27 avril 2010.
05.05.2010 Décision d'affectation du résultat 2009.

Les actions vers les actionnaires individuels

Toupargel a participé en 2010 au salon Actionaria à Paris, les 18 et 19 novembre. Le stand a reçu près de 1000 visiteurs.

Les actions vers les analystes et gérants de fonds

Toupargel Groupe a participé en 2010 à de nombreuses manifestations avec des analystes et gérants sous forme de one to one ou de conférences. Une réunion SFAF ⁽¹⁾ a été organisée en février 2010 à l'occasion de la présentation des résultats annuels 2009. Cette réunion a été retransmise en audiocast via le site internet toupargelgroupe.fr. La publication du chiffre d'affaires et des résultats semestriels, effectuée le 29 juillet 2010, a été suivie d'une conférence téléphonique réunissant investisseurs institutionnels et analystes financiers. Une réunion SFAF (1) a été organisée en février 2011 à l'occasion de la présentation des résultats annuels 2010.

(1) SFAF (Société Française des Analystes Financiers) : association des professionnels de l'investissement et du financement oeuvrant à l'amélioration des techniques de l'analyse financière ainsi qu'au développement d'une information économique et financière de qualité. La SFAF soutient les émetteurs dans l'organisation de leurs réunions de communication financière.

Le budget

Les dépenses directes de marketing boursier se sont élevées en 2010 à 93K€ (91 K€ en 2009).

Les relations avec la presse

Toupargel Groupe entretient des relations régulières avec la presse financière, la presse économique, la presse régionale, la radio et la TV par des envois de communiqués, l'organisation d'interviews et a tenu une conférence de presse en février 2010 pour présenter les résultats annuels 2009 et en février 2011 pour présenter les résultats annuels 2010.

L'agenda 2011*

27 avril 2011	Publication du chiffre d'affaires et des résultats du 1 ^{er} trimestre 2011 (après bourse)
27 avril 2011	Assemblée Générale des Actionnaires au siège social (69380 Civrieux d'Azergues)
30 juin 2011	Mise en paiement du dividende
28 juillet 2011	Publication du chiffre d'affaires et des résultats du 1 ^{er} semestre 2011
	Conférence téléphonique sur le chiffre d'affaires et les résultats semestriels 2011
27 octobre 2011	Publication du chiffre d'affaires et des résultats du 3 ^e trimestre 2011 (après bourse)
18 et 19 nov. 2011	Salon Actionaria à Paris (Palais des Congrès)
12 janvier 2012	Publication du chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2011 (après bourse)

*sous réserve de modifications.

Les analystes financiers ayant publié sur la valeur en 2010

• Raphael Hoffstetter	Oddo Midcaps	rhoffstetter@oddo.fr
• Jérôme Chosson	IDMidcaps	jchosson@idmidcaps.com
• Christine Ropert	Gilbert Dupont	christine.ropert@gilbertdupont.fr
• Caroline David-Tracaz	Groupe Viel Tradition	caroline.david-tracaz@viel.com

Les relations actionnaires, analystes et investisseurs

• Responsables de l'information

Roland Tchénio - Président Directeur Général

Pierre Novarina - Directeur Général Adjoint, en charge de la communication financière

Karine Pareti - Responsable Communication, relations presse et partenaires

Cyril Tezenas du Montcel - Analyste financier, relations analystes, gérants et actionnaires

• Contacts

Email : infofinanciere@toupargel.fr

Courrier : Toupargel - Communication financière - 13 chemin des Prés Secs, 69380 Civrieux d'Azergues

Internet : www.toupargelgroupe.fr

Téléphone : 04 72 54 10 00 - Fax : 04 27 02 61 95

Les principaux chiffres et ratios

Le compte de résultat

En millions d'euros	2006	2007	2008	2009	2010
Chiffre des ventes	379.5	363.5	365.9	359.1	351.5
Ebitda (1)	46.6	36.8	35.4	32.0	30.0
Résultat opérationnel	37.8	28.5	24.1	21.0	21.9
Coût financier	-1.0	-1.4	-1.5	-0.5	-0.2
Résultat courant avant impôts	36.8	27.1	22.6	20.5	21.8
Impôts	-12.8	-9.4	-7.9	-7.6	-8.9
Résultat net part du Groupe	24.0	17.7	14.7	12.9	12.9
Capacité d'autofinancement	35.2	28.9	27.9	24.6	21.2
Cash Flow Libre	19.5	5.7	19.4	16.1	17.6

(1) : Résultat opérationnel - résultat des cessions d'actifs immobilisés - reprises de provisions + dotations aux amortissements et provisions.

Le bilan

En millions d'euros	2006	2007	2008	2009	2010
Total du bilan	173.7	180.3	172.5	174.3	169.7
Capitaux propres	78.0	76.6	75.5	77.9	80.7
Endettement brut	18.7	34.8	25.0	28.1	19.8
Endettement net	16.0	29.0	24.4	17.8	12.3
Actif non courant	151.3	151.4	150.9	146.5	144.8
Investissements industriels	11.3	11.2	11.0	6.9	9.1
Variation du fonds de roulement	-7.9	15.3	-7.4	11.6	-4.0
Besoin en fonds de roulement (BFR)	-46.0	-33.7	-37.7	-35.9	-37.1
Variation du BFR	4.5	12.3	-2.2	1.8	-1.2
Trésorerie	2.8	5.8	0.6	10.3	7.5
Variation Trésorerie	12.4	3.0	-5.2	9.7	-2.8

Les ratios

	2006	2007	2008	2009	2010
Résultat net par action (en€)	2.38	1.76	1.48	1.31	1.30
Capacité d'autofinancement par action (en€)	3.48	2.87	2.81	2.48	2.15
Actif net comptable par action (en€)	7.72	7.62	7.61	7.87	8.15
Couverture des frais financiers ⁽¹⁾ (x fois)	23.1	15.8	12.9	26.3	53.5
Ratio de levier ⁽²⁾ (x fois)	0.34	0.79	0.69	0.55	0.41
Gearing ⁽³⁾	20%	38%	32%	23%	15%
Marge opérationnelle ⁽⁴⁾	10.0%	7.8%	6.6%	5.8%	6.2%
Marge nette ⁽⁵⁾	6.3%	4.9%	4.0%	3.6%	3.7%
Rentabilité des capitaux propres (ROE) ⁽⁶⁾	44.5%	30.1%	24.3%	19.9%	19.0%
Rentabilité de l'actif ⁽⁷⁾	21.8%	15.8 %	14.0%	12.0%	12.9%
Taux de rotation de l'actif ⁽⁸⁾ (x fois)	2.2	2.0	2.1	2.1	2.1
Retour sur capitaux employés ⁽⁹⁾ (ROCE)	24.1%	16.1%	13.9%	12.0%	12.1%

(1) Résultat opérationnel /charges financières.

(2) Endettement net bancaire / excédent brut d'exploitation.

(3) Endettement net / fonds propres.

(4) Résultat opérationnel / chiffre des ventes.

(5) Résultat net / chiffre des ventes.

(6) Résultat net / fonds propres (avant résultat).

(7) Résultat opérationnel / actif total.

(8) Chiffre des ventes / actif total.

(9) Résultat opérationnel après impôt apparent / immobilisations nettes + BFR.

70

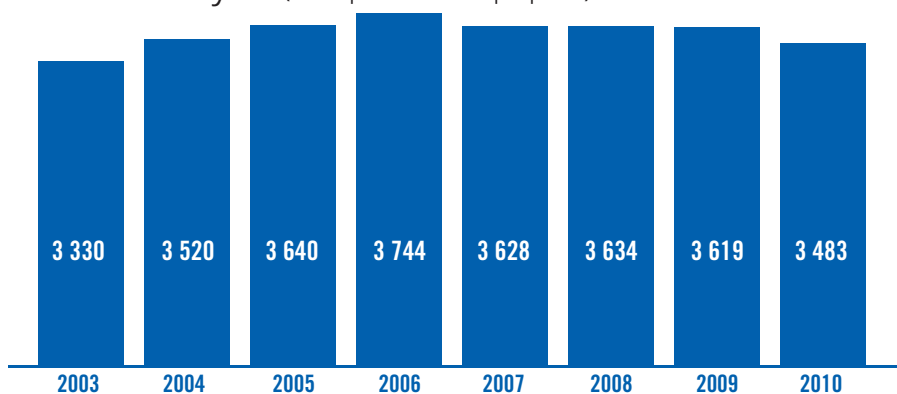
Les investissements

En millions d'euros	2006	2007	2008	2009	2010
Industriels (CAPEX)	11.3	11.3	11.0	7.0	9.1
Total	11.3	11.3	11.0	7.0	9.1
CAF / CAPEX	3.1	2.5	2.5	3.5	2.3
CAF / Investissements totaux	3.1	2.5	2.5	3.6	2.3

Les investissements du Groupe sont exclusivement effectués en France. Ils se sont élevés à 9 058K€ en 2010 (6 954K€ en 2009). Ils concernent principalement le renouvellement des véhicules tous les 5/6 ans, la mise aux normes des agences commerciales et l'acquisition de matériels informatiques.

Les principaux investissements d'équipement logistique du Groupe ont été effectués au cours des années passées, notamment les plateformes de Chalon sur Saône (Place du Marché) en 2002, d'Argentan (Toupargel) en 2004 et Montauban (Toupargel) en 2005. Les investissements normatifs s'élèvent à environ 10M€. Ce sont des investissements de renouvellement pour l'essentiel (parc de véhicules, informatique) et d'amélioration (parc de bâtiments, logiciels). A court et moyen terme, le Groupe ne prévoit pas d'investissement majeur.

L'effectif moyen (en équivalent temps-plein)



Le rapport financier



Les comptes consolidés

- Le rapport de gestion du Groupe ; évolution récente p.72
- Les facteurs de risques p.78
- Les comptes annuels 2010 p.82
- Le rapport des commissaires aux comptes p.133

Les comptes sociaux

- Le rapport de gestion de Toupargel Groupe SA p.134
- Les comptes annuels 2010 p.140
- Les rapports des commissaires aux comptes p.154 à 156

Autres informations

- Informations juridiques p.157
- Attestation du responsable du document de référence p.164
- Table de concordance p.165

Les comptes consolidés

> Le rapport de gestion du Groupe	p.72
> Les facteurs de risque	p.78
> Les comptes annuels 2010	p.82
• Etat consolidé de la situation financière	p.82
• Compte de résultat consolidé	p.83
• Etat consolidé du résultat global	p.83
• Tableau des flux de trésorerie	p.84
• Etat de variations des capitaux propres consolidés	p.85
• Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2010	
• Notes sur les principes comptables, méthodes d'évaluation et notes générales	
Note 1 Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture	p.86
Note 2 Principes de consolidation et méthodes d'évaluation	p.86
Note 3 Périmètre de consolidation et dates de clôture	p.96
Note 4 Information sectorielle	p.96
• Notes sur l'état consolidé de la situation financière	
Note 5 Immobilisations	p.97
Note 6 Détail des impôts différés	p.102
Note 7 Stocks	p.102
Note 8 Créances courantes et actifs destinés à être cédés	p.102
Note 9 Dépréciation de l'actif courant	p.103
Note 10 Disponibilités et équivalents de trésorerie	p.103
Note 11 Capitaux propres consolidés	p.104
Note 12 Provision pour avantages postérieurs à l'emploi	p.105
Note 13 Autres passifs non courants	p.108
Note 14 Endettement financier net	p.110
Note 15 Détail des dettes courantes	p.114
Note 16 Instruments financiers	p.114
Note 17 Gestion des risques liés aux instruments financiers	p.119
• Notes sur le compte de résultat	
Note 18 Chiffre des ventes	p.122
Note 19 Charges de personnel	p.122
Note 20 Charges externes	p.123
Note 21 Impôts et taxes	p.124
Note 22 Provisions	p.124
Note 23 Autres produits / Autres charges	p.124
Note 24 Coût financier net	p.125
Note 25 Impôt sur le résultat	p.125
Note 26 Résultat net	p.126
Note 27 Calcul du résultat par action normal et dilué	p.127
• Notes sur les engagements et autres informations	
Note 28 Engagements hors bilan liés à l'activité courante	p.128
Note 29 Autres engagements et autres informations	p.130
Note 30 Parties liées	p.130
Note 31 Tableau des honoraires	p.132

Le rapport de gestion du Groupe

Organigramme juridique au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010

Périmètre de consolidation 2009 et 2010



Tous les actifs nécessaires à l'exploitation sont inclus dans le périmètre de consolidation.

Arrêté des comptes individuels et consolidés

Les comptes individuels et consolidés de Toupargel Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'Administration tenu le 22 février 2011. Roland Tchénio, Président des SAS Toupargel et Place du Marché a arrêté le 22 février 2011 les comptes de ces sociétés. Les comptes consolidés ont été communiqués le 23 février 2011 par voie de réunions et de média. Lesdits comptes sont soumis à l'approbation des actionnaires en Assemblée Générale le 27 avril 2011, conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce.

Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été établis selon les normes comptables internationales IAS / IFRS.

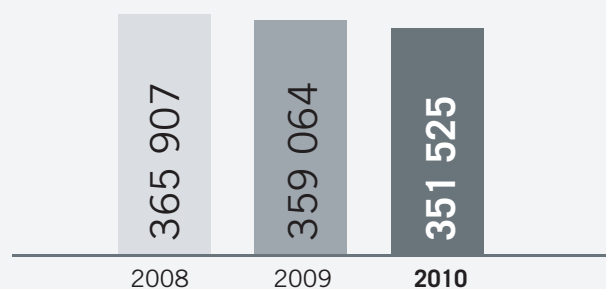
Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2010 (et notamment la norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprises, la norme IAS 27 sur les états financiers consolidés et la norme d'amélioration 2009) ne sont pas applicables ou n'ont pas d'impact significatif.

Traitement comptable de la CVAE à compter du 1^{er} janvier 2010

Il est précisé que la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), une composante de la CET qui remplace la taxe professionnelle et qui est assise sur la valeur ajoutée, est classée sur la ligne "impôt sur le résultat" du compte de résultat, à l'instar des pratiques de place des entreprises cotées du secteur alimentaire.

Les ventes de marchandises (en K€)

Le chiffre des ventes consolidé hors taxes pour l'année 2010 atteint 351 525 K€ contre 359 064 K€ en 2009.



Le chiffre des ventes entre les différents modes de commercialisation et activités se répartit ainsi:

	31/12/10		31/12/09		31/12/08	
	K€	Répartition	K€	Répartition	K€	Répartition
Activité "Surgelés"						
Vente à distance	330 470	94,0%	339 186	94,5%	346 509	94,7%
Divers (1)	664	0,2%	671	0,2%	739	0,2%
Sous-total	331 134	94,2%	339 857	94,7%	347 248	94,9%
Activité "Frais - Épicerie"						
Vente à distance	20 391	5,8%	19 206	5,3%	18 659	5,1%
Total	351 525	100,0%	359 064	100,0%	365 907	100,0%

(1) représente des ventes à des distributeurs de produits surgelés avec qui le Groupe n'a aucun lien capitalistique.

- L'activité "Surgelés" a réalisé en 2010 un chiffre des ventes de 331 134 K€ en recul de 2,6% par rapport à 2009. Le panier moyen a progressé de 1,2% à 47,2 €, le nombre de commandes a baissé de 3,5%. Une prospection de nouveaux clients plus difficile (-48 000 créations par rapport à 2009) et un recul de la fidélisation des clients créés l'année précédente expliquent cette tendance.
- L'activité "Frais et Epicerie" a réalisé un chiffre des ventes en hausse de 6,2% évoluant de 19 206 K€ en 2009 à 20 391 K€ en 2010 du fait essentiellement de la hausse de 4,8% du panier moyen à 53,7 €. Celle-ci est la conséquence de l'extension de la gamme produits et dans une moindre mesure du développement du site e-commerce dont le panier moyen est plus du double de celui de la vente par téléphone.

Saisonnalité des ventes

Les ventes subissent une saisonnalité marquée par les éléments suivants : la position des fêtes de Pâques sur le 1^{er} trimestre ou le 2^e trimestre influe sur les ventes trimestrielles. Les conditions météorologiques estivales ont un impact sur les ventes du 3^e trimestre, notamment sur les ventes de glaces. Le 4^e trimestre enregistre une forte activité avec les fêtes de fin d'année. L'évolution du calendrier annuel fait également varier le nombre de jours travaillés par trimestre.

Le chiffre des ventes par trimestre et par activité se décompose de la façon suivante :

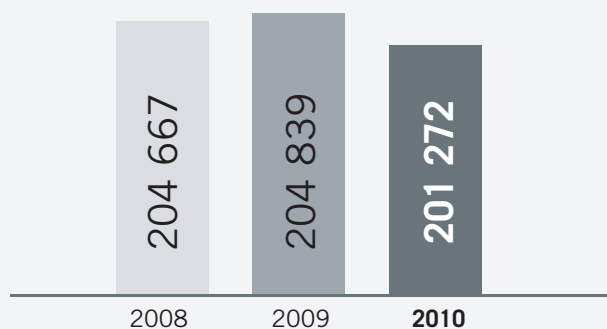
(en K€)	Nombre de jours travaillés en 2010 (2)	2010 (12 mois)		2009 (12 mois)		2008 (12 mois)	
Activité "Surgelés"							
1 ^{er} trimestre	64	83 560	25,3%	85 585	25,2%	83 399	24,1%
2 ^e trimestre	66	80 901	24,5%	85 321	25,2%	84 756	24,5%
Sous-total 1 ^{er} semestre	130	164 461	49,8%	170 906	50,4%	168 155	48,5%
3 ^e trimestre	67	73 361	22,2%	73 272	21,6%	76 924	22,2%
4 ^e trimestre	65	92 648	28,0%	95 008	28,0%	101 430	29,3%
Sous-total 2 ^e semestre	132	166 009	50,2%	168 280	49,6%	178 354	51,5%
Sous-total		330 470	95,4%	339 186	100,0%	346 509	100,0%
Divers surgelés (1)		664		671		739	
Total Activité "Surgelés"	262	331 134	94,2%	339 857	94,7%	347 248	94,9%
Activité "Frais-Epicerie"							
1 ^{er} trimestre	63	4 980	24,4%	4 807	25,0%	4 579	24,5%
2 ^e trimestre	65	5 029	24,7%	4 754	24,8%	4 533	24,3%
Sous-total 1 ^{er} semestre	128	10 009	49,1%	9 561	49,8%	9 112	48,8%
3 ^e trimestre	66	4 824	23,7%	4 540	23,6%	4 414	23,7%
4 ^e trimestre	66	5 558	27,3%	5 105	26,6%	5 133	27,5%
Sous-total 2 ^e semestre	132	10 382	50,9%	9 645	50,2%	9 547	51,2%
Total Activité "Frais-Epicerie"	260	20 391	100,0%	19 206	100,0%	18 659	100,0%
Chiffre des ventes		351 525		359 064		365 907	

(1) Représente des ventes à des distributeurs de produits surgelés avec qui le Groupe n'a aucun lien capitalistique.

(2) Nombre de jours de travail en 2009 pour l'activité "Surgelés" : 256 et pour l'activité "Frais et Epicerie" : 261.

La marge commerciale (en K€)

La marge commerciale passe de 204 839 K€ (57.0% du chiffre des ventes) en 2009 à 201 272 K€ (57.3% du chiffre des ventes) en 2010. La marge de l'activité "Surgelés" s'établit à 191 751 K€ (195 934 K€ en 2009) et progresse de 57.7% à 57.9%, celle de l'activité "Frais et Epicerie" s'élève à 9 520 K€ (8 905 K€ en 2009) et passe de 46.4% à 46.7%.



Le résultat opérationnel (en K€)

Il s'élève à 21 928 K€ contre 20 987 K€ en 2009. La marge opérationnelle (résultat opérationnel / chiffre des ventes) passe de 5.8% à 6.2%.

L'impact du classement de la CVAE (2 263 K€) en impôt sur le résultat est de 0.6% du chiffre des ventes. La dégradation de la marge opérationnelle due aux éléments non récurrents (redressement fiscal, voir ci-dessous) est de 0.5%.

Les charges de personnel passent de 115 885 K€ (32.3% du chiffre des ventes) à 113 619 K€ (32.3% du chiffre des ventes). L'effectif moyen de la période (ETP) baisse de 3 619 en 2009 à 3 483.

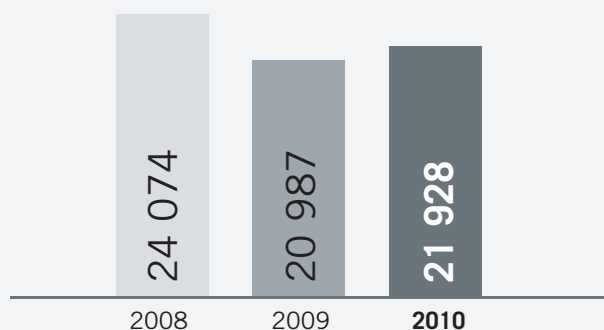
Les charges externes se montent à 48 810 K€ contre 48 268 K€ en 2009.

Le poste sous-traitance progresse de 2 711 K€ à 3 748 K€ du fait de prestations de services informatiques et internet (implémentation d'un système d'informations de ressources humaines, lancement du site e-commerce toupargel.fr en mars 2010). Le poste carburant augmente de 6 687 K€ à 7 202 K€ du fait de la hausse du prix du gazoil. Le poste communication recule de 2 055 K€ à 1 375 K€ (création d'un film publicitaire TV en 2009 et baisse du budget TV en 2010).

Les impôts et taxes passent de 8 863 K€ à 8 762 K€ en 2010. Cette variation provient d'une part, d'un redressement fiscal opéré en 2010 sur la contribution pour une pêche durable pour les années 2008 et 2009 pour 1 857 K€ (ce poste passe de 749 K€ en 2009 à 3 552 K€ en 2010) et d'autre part, d'une baisse des postes taxes professionnelles/CET de 3 111 K€ à 943 K€ ; suivant les nouvelles règles comptables de présentation, la CVAE (2 263 K€) est désormais comptabilisée en impôt sur le résultat.

Les amortissements s'élèvent à 10 259 K€ contre 10 550 K€ en 2009. Le poste provisions présente une reprise de 817 K€ contre une dotation de 591 K€ en 2009. Une reprise de provision de 1 099 K€ a été enregistrée au titre de contrôles fiscaux en matière de taxes professionnelles et foncières qui ont eu lieu de 2007 à 2009 sur Toupargel SAS et Place du Marché SAS.

Le résultat des sorties d'actifs immobilisés ressort à 1 428 K€ contre 195 K€ en 2009 du fait de la cession d'un bâtiment (plus-value : 1 261 K€) et de véhicules (renouvellement du parc).



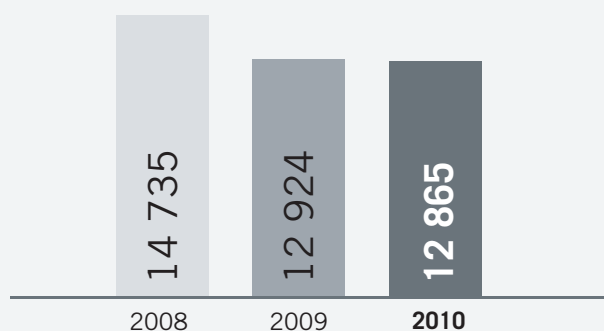
Le coût financier

Le coût financier net passe de 491 K€ à 171 K€ au 31 décembre 2010 conséquence de la baisse de l'encours et des taux d'intérêt.

Le coût de la dette ressort à 1.6% (2.4% en 2009).

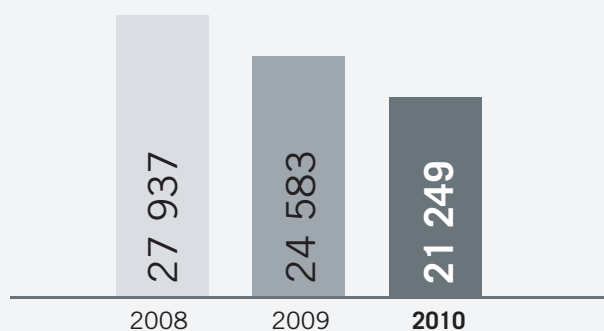
Le résultat net revenant au Groupe (en K€)

Le résultat net passe de 12 924 K€ à 12 865 K€. La marge nette (résultat net / chiffre des ventes) évolue de 3.6% à 3.7%.



La capacité d'autofinancement (en K€)

Elle s'élève à 21 249 K€ contre 24 583 K€ au 31 décembre 2009.



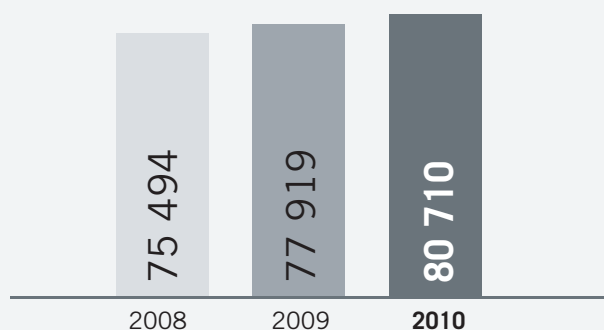
Les capitaux propres (en K€)

Ils se montent, avant répartition des résultats, à 80 710K€ contre 77 919K€ en 2009.

Les dividendes versés en 2010 au titre de 2009 se sont élevés à 9 903K€ (dividendes versés en 2009 au titre de 2008 : 9 902K€). A noter la comptabilisation pour 425K€ en moins des capitaux propres au 31 décembre 2009 de l'impôt différé positif lié au retraitement de la CVAE en impôt sur le résultat.

La rentabilité des fonds propres (résultat net / capitaux propres avant résultat) passe de 19.9% à 19.0% en 2010.

Le retour sur les capitaux employés (résultat opérationnel après impôt / immobilisations nettes + B.F.R.) est stable à 12.1% en 2010 (12.0% en 2009)



L'endettement financier brut (en K€)

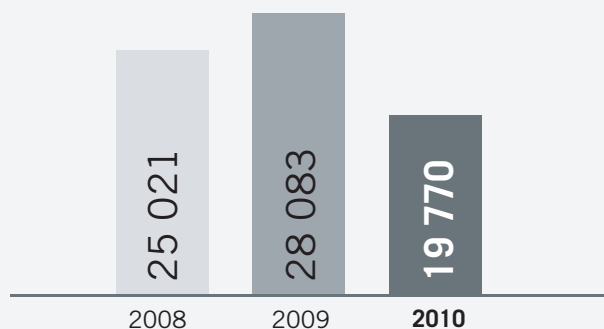
Il s'élève à 19 770K€ contre 28 083K€ en 2009.

La part des dettes liées aux retraitements des contrats de location-financement passe de 10 083 K€ à 5 770 K€, dont 4 109 K€ correspondent aux crédit-bails immobiliers (5 395K€ en 2009) et 1 661 K€ aux crédits-bails mobiliers (4 687K€ en 2009). En 2009, le Groupe avait modifié sa politique de financement, les véhicules étant désormais auto-financés.

Le Groupe dispose de trois lignes de crédits à moyen terme, mobilisables pour un montant global de 42 000 K€, et utilisées à hauteur de 14 000 K€ au 31 décembre 2010 (18 000 K€ au 31 décembre 2009).

Les montants mobilisables des trois lignes de crédit existantes sont les suivants :

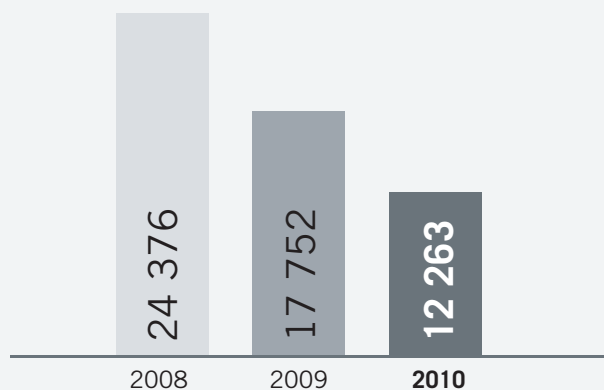
En K€	31/12 2010	31/12 2011	31/12 2012	31/12 2013	31/12 2014
Montants mobilisables	42 000	32 000	22 000	12 000	10 000



L'endettement financier net (en K€)

Il est passé de 17 752K€ à 12 263K€ au 31 décembre 2010.

Le ratio endettement net sur fonds propres ressort à 15.2% au 31 décembre 2010 contre 22.8% au 31 décembre 2009.



Les investissements

- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles

Elles s'élèvent à 9 058 K€ contre 6 954 K€ en 2009.

En K€	31/12/08	31/12/09	31/12/10
Immobilisations incorporelles	286	493	238
Immobilisations corporelles (hors reprises de crédit-bail)	10 762	6 461	8 820
Total	11 048	6 954	9 058

Les entrées d'immobilisations corporelles en 2010 correspondent essentiellement à :

- l'acquisition de véhicules pour 6 586 K€
- diverses constructions et aménagements pour 1 238 K€,
- l'acquisition de matériels informatiques pour 996 K€,

Les cessions d'actif immobilisés se montent à 2 183 K€ (résultat : 1 428 K€). Elles sont essentiellement constituées du résultat de la cession d'un bâtiment (plus-value : 1 261 K€) et de la vente de véhicules (renouvellement de la flotte de véhicules).

Evénements postérieurs à la clôture

Un contrôle Urssaf a débuté en 2011 sur les trois sociétés du Groupe pour les années 2008, 2009, 2010.

Aucun autre événement postérieur à la clôture d'importance significative pour le Groupe n'est à relever.

Procédures judiciaires et d'arbitrage

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé), qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe, à l'exception d'une part, de l'action de demande de restitution de la taxe sur les achats de viande et de la taxe additionnelle versées à l'administration fiscale entre le 1er juin 2001 et le 31 décembre 2003, qui représente un produit éventuel de 4 672 K€ (non provisionné dans les comptes), et d'autre part, d'une action conjointe avec d'autres distributeurs en annulation auprès des autorités européennes de la contribution pour une pêche durable réglée ou provisionnée dans les comptes pour un montant de 5 035 K€ au 31 décembre 2010.

Les litiges connus à la date d'arrêtés des comptes ont fait l'objet de provisions suivant la méthode décrite en note 2.15 de l'annexe aux comptes consolidés et dont le détail figure en note 13 de la même annexe.

Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice.

Evolution prévisible en 2011

Pour 2011, le Groupe ambitionne un retour à la croissance au cours du 4^e trimestre pour l'activité Surgelés et pour l'activité Frais et Épicerie, une poursuite de la croissance et une amélioration de la rentabilité.

Le Groupe poursuit son plan stratégique "Cap 2013" avec une organisation commerciale évoluant autour des trois axes majeurs suivants :

- le "concept magasin" : attribution d'une zone de chalandise exclusive à une équipe commerciale dédiée (télévente et livraison). En janvier 2011, 75 "concepts magasins" ont été mis en place. Cette nouvelle organisation va se développer à l'ensemble des agences,
- l'offre multi-canal : offrir aux clients le choix du mode de commande (par téléphone en appel sortant par les télévendeurs, en appel entrant par le service clients, par internet via un site e-commerce),
- l'offre multi-produits : élargir aux clients de l'activité "Surgelés" l'offre "Frais et Épicerie" de Place du Marché. En 2011, l'activité "Frais et Épicerie" verra sa zone de chalandise élargie et s'implantera dans une dizaine d'agences supplémentaires. L'objectif est, à terme, de couvrir la moitié Est de la France.

Facteurs de risques

Préambule

Risque : évènement ou action qui affecte la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs ou à assurer sa pérennité

Le Groupe Toupargel a établi une politique de gestion des risques visant au respect de l'intérêt de ses salariés, des consommateurs, de l'environnement et de la défense de ses actionnaires.

Un Comité des Risques a été mis en place en 2002 afin de recenser et hiérarchiser les risques. Une cartographie des risques est mise à jour chaque année. Des procédures alternatives ont été instaurées en fonction du niveau d'occurrence des risques et de leur impact financier pour le Groupe. Des cellules de crise ont été instaurées afin de gérer d'éventuelles crises majeures (alimentaire, sociale, image, etc...).

Le Groupe Toupargel a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

Risques particuliers liés à l'activité

- **Risques politiques**

Le Groupe est implanté exclusivement en France.

- **Risques associés à des facteurs économiques**

Les activités du Groupe se positionnent sur le secteur mature de la distribution alimentaire dont les taux de croissance varient peu. Dans les périodes de ralentissement économique, les intentions d'achat des consommateurs peuvent être dictées par des considérations spécifiques et sont susceptibles d'affecter l'évolution du chiffre d'affaires.

- **Risque stratégique**

Les différentes analyses (TNS Secodip, Insee) observent que la part de marché de la livraison à domicile se maintient d'année en année sur le marché des surgelés. La population dans les communes de moins de 10 000 habitants augmente plus vite que la population métropolitaine et l'évolution de la pyramide des âges va vers un vieillissement de la population en France. Au regard du positionnement du Groupe sur ce type de population, il peut être considéré qu'il n'existe pas de risque à court ou moyen terme de disparition du métier. En outre, en 2009, le Groupe a instauré un plan stratégique dénommé "Cap 2013" afin d'améliorer le service rendu aux clients (horaires de livraison élargis, diversification des canaux de vente, extension de la gamme de produits).

- **Risque de réputation**

Un risque de perte d'image peut subvenir dans le cas d'une crise alimentaire, sociale, de dénigrement ou autre et entraîner une baisse d'activité. Afin de prévenir ces risques, des procédures de gestion de crise ont été mises en place. Le Groupe se fait assister en la matière par des conseils et experts extérieurs.

- **Risque lié à la concurrence**

L'activité "Surgelés" représente près de 95% du chiffre des ventes et la totalité du résultat opérationnel du Groupe en 2010. L'intensité capitalistique de son activité et ses avantages concurrentiels préservent le Groupe du risque de dissipation rapide de son volume d'affaires. Le maintien et l'augmentation de celui-ci sont liés principalement au recrutement de nouveaux clients. Pour ce faire, le Groupe dispose de plusieurs centres de téléprospection et d'équipes de prospection en porte à porte.

Le positionnement de prix des produits sont équivalents à ceux des concurrents directs. Les niveaux de prix par rapport à la grande distribution sont de l'ordre de 15% à 20% supérieurs sur les produits surgelés comparables, du fait de l'intégration du coût de service (préparation, livraison).

- **Risques sur les approvisionnements**

Des phénomènes de rareté peuvent apparaître périodiquement sur certains produits (notamment les poissons). L'exposition de Toupargel est équivalente à celles des autres distributeurs. Des transferts de consommation se font alors vers d'autres produits.

- **Risques liés aux évolutions du coût des marchandises :**

Les variations de l'offre et la demande au niveau mondial ou régional et les conditions climatiques pourraient avoir un effet significatif sur le prix des marchandises concernées. Le positionnement de Toupargel à l'extrémité de la chaîne de valeur de son activité permet un report des augmentations tarifaires sur le client final.

- **Risques liés aux évolutions du coût des matières premières**

Le Groupe présente une sensibilité à l'évolution du prix du carburant. Le poste carburant a représenté 2,0% du chiffre d'affaires en 2010 (1,9% en 2009).

A volume consommé de 6 945 000 litres (7 668 500 litres en 2009) et prix moyen du carburant équivalent à 2010, une hausse de 10% du prix du carburant se traduirait par une augmentation de 717 K€ de la facture carburant.

- **Risques liés à la saisonnalité et aux conditions climatiques**

Les cycles de consommation saisonniers et les variations climatiques sont susceptibles d'affecter les ventes du Groupe. La position des fêtes pascales sur le premier ou le second trimestre a un impact sur le chiffre d'affaires trimestriel. Des températures estivales relativement fraîches peuvent entraîner un recul des ventes de glaces.

Des conditions climatiques “extrêmes” peuvent perturber l’exploitation et la livraison (neige, inondations, etc...). Une cellule de crise est en cours de mise en place sur cet aspect.

- **Risques liés aux prises de participation**

Le plan de développement de la société Place du Marché permet d’augurer un équilibre des comptes à l’horizon 2014 / 2015. Le goodwill relatif à Place du Marché se monte à 6 155 K€. Un “impairment test” effectué fin 2010 sur les comptes consolidés, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, n’a pas entraîné de décision de dépréciation du goodwill. Les titres Place du Marché sont provisionnés à 100% dans les comptes sociaux de Toupargel Groupe.

- **Risques généraux d’exploitation**

- Risques fournisseurs : compte-tenu de la présence sur le marché d’un grand nombre de producteurs, la défaillance de l’un d’eux est de faible conséquence sur les approvisionnements. Le Groupe est en partenariat avec 200 fournisseurs pour l’activité “Surgelés” et 120 pour l’activité “Frais et Epicerie”. Le principal fournisseur a représenté 4.7% des achats de marchandises en 2010 (4.5% en 2009, 4.0% en 2008), les cinq premiers fournisseurs 17.3% en 2010 (16.6% en 2009, 16.4% en 2008), ce pour l’activité principale, Surgelés.

- Risque de perte de clients : le chiffre d’affaires moyen annuel hors taxes d’un client fidélisé s’élève à 345 euros environ pour l’activité “Surgelés” et 955 euros pour l’activité “Frais et Epicerie”.

- Risque d’impayés : le Groupe peut être amené à facturer des coopérations commerciales à certains fournisseurs ou recevoir des ristournes différées. Un scoring de chaque fournisseur a été mis en place afin de prévenir tout risque d’insolvabilité. Le poste clients particuliers représente moins de 3 jours de chiffre des ventes, le montant des impayés (chèques et cartes bancaires sans provision) représente 605 K€ en 2010. 296 K€ ont été enregistrés en 2010 au titre de créances irrécouvrables.

- Risque postal (distribution des catalogues) : Toupargel a mis en place une solution alternative de portage des catalogues par les livreurs.

- Risque d’attrition du fichier France Telecom : la prospection par téléphone de nouveaux clients est essentiellement effectuée à partir du fichier fourni par France Telecom. Le développement du téléphone portable et l’ouverture du marché des télécommunications à de nouveaux opérateurs contribuent à l’attrition du fichier des lignes fixes France Telecom. Le Groupe Toupargel investit dans des fichiers ciblés et maintient une méthode de prospection en porte à porte.

- Risque de blocage des routes : pour ses approvisionnements et ses livraisons, Toupargel est soumis aux mêmes risques que toute société de distribution alimentaire.

Risques industriels et environnementaux

- **Risques liés à la sécurité alimentaire**

- Risque de rupture de la chaîne du froid : le Groupe a mis en place, d’une part des procédures de suivi de la non-rupture de la chaîne du froid et, d’autre part, des procédures dérogatoires afin de pallier les risques de panne. La préparation des commandes de produits surgelés peut ainsi être “basculée” d’une plate-forme logistique à une autre dans un délai de 72 heures. La quasi-totalité des agences de livraison sont équipées d’alarmes “froid” et font l’objet d’astreinte du personnel le week-end. Une couverture “perte de froid” est par ailleurs incluse dans le contrat d’assurance.

- Risque “produits” : principal événement pouvant affecter la capacité de l’entreprise à atteindre ses objectifs, le risque produits fait l’objet de toutes les attentions. Un plan de contrôles a été élaboré et mis en œuvre en fonction des risques produits. Une assurance Responsabilité Civile complète le dispositif. Sa couverture est de 10 M€ en RC avant livraison et 8 M€ en RC après livraison.

- Les risques liés aux produits sont, de surcroît, limités, du fait du niveau de stock inférieur à trente jours de ventes et, pour les produits surgelés, du fait de la limite d’utilisation optimale comprise entre neuf mois et deux ans.

Le Groupe a mis en place, pour les produits surgelés et frais et épicerie, une traçabilité aussi bien amont qu’aval lui permettant notamment de pouvoir lister les consommateurs de chaque produit.

Au niveau commercial, le Groupe subit les conséquences des crises pouvant apparaître (ESB, grippe aviaire, etc.). Comme tout distributeur, la largeur de la gamme lui permet d’atténuer leurs effets économiques.

Dans le cadre de la prévention des risques et plus particulièrement du risque de crise alimentaire, nous sensibilisons nos fournisseurs lors des visites d’agrément sites afin qu’ils puissent se préparer le cas échéant à gérer les retraits et rappels de produits et à communiquer au besoin en cas de crise avérée. De notre côté, nous nous sommes rapprochés d’une agence de communication spécialisée dans la gestion de crise alimentaire, et nous avons élaboré avec elle nos propres outils : manuel de gestion de crise, fiches réponses par type de risque potentiel pouvant ternir notre image et celle des produits que nous distribuons.

Notre système de prévention des risques alimentaires s’est enrichi début 2011 de la mise en place d’une cellule médicale avec un partenaire extérieur.

- **Risques d’intrusion et d’incendie**

La plupart des sites sont équipés de systèmes de détection d’intrusion. Les locaux informatiques névralgiques sont pourvus de système de prévention d’incendie.

Concernant les entrepôts présentant une sensibilité au feu du fait des panneaux d’isolation, le Groupe fait procéder chaque année à des contrôles par des experts externes et met en œuvre les procédures de prévention et d’intervention afin de minimiser le risque.

- **Risques d’accidents de la route**

Le Groupe exploite plus de 1 500 véhicules et est soumis aux risques d’accidents de la route. Depuis plusieurs années un programme de prévention est développé sous l’égide d’une commission interne de sécurité automobile et en partenariat avec une société spécialisée.

- **Risques de démantèlement des installations industrielles**

En cas d'arrêt de l'exploitation de plates-formes logistiques, le Groupe serait soumis à une obligation légale de retraitements de certains produits et matières. Toutefois, en l'absence de décision d'arrêt prévisible à un horizon raisonnable et au vu du caractère non significatif des retraitements éventuels, le Groupe ne se considère pas exposé à ce risque.

- **Risques informatiques**

Ils font annuellement l'objet d'un recensement. Des mesures de protection et de plan de reprise d'activité ont été mises en place : doublement du nombre de machines, protection contre les incendies, etc.... Des tests d'intrusion informatique ont été effectués en 2009 et des actions correctrices mises en œuvre en 2010. Malgré toutes les dispositions prises, des problèmes aléatoires peuvent survenir.

- **Risques environnementaux**

L'activité du Groupe n'est pas de nature à entraîner de risques majeurs. L'assurance RC couvre la pollution accidentelle à hauteur de 1 000 K€. Un diagnostic environnemental a été effectué en 2004 sur divers sites pilotes, représentatifs de nos différents types d'activités : une plate-forme de préparation de commandes, une agence de prise de commandes et de livraison et notre atelier de découpe de viandes. L'objectif de ce diagnostic a été de concevoir un questionnaire d'audit environnemental, utilisable sur l'ensemble de nos sites, dans le cadre des audits qualité réalisés chaque année.

En 2009, le Groupe a nommé un Directeur du Développement Durable dont la mission est de définir et de mettre en œuvre une stratégie RSE. Dans l'objectif de mieux connaître et mesurer l'impact environnemental de son activité et ainsi mener un plan d'action destiné à réduire son empreinte carbone, le Groupe Toupargel a mandaté la société de conseil Enviroconsult afin de l'accompagner dans sa démarche.

Un bilan carbone de l'entreprise a été effectué en 2009. Les actions suivantes sont mises en œuvre : installation de systèmes de minuterie dans toutes les agences de livraison visant à réduire de l'ordre de 15% la consommation d'électricité pour le réapprovisionnement en froid des camions de livraison, actions visant à réduire la consommation de carburant de la flotte de véhicules dans l'optique de la signature de la charte CO2 avec l'ADEME.

D'autre part, le Groupe porte une attention particulière aux ressources halieutiques en convergeant avec les critères "seafood choice alliance".

Enfin, dans le cadre de son activité de réfrigération nécessaire au respect de la chaîne du froid, le Groupe poursuit son programme de remplacement des fluides frigorigènes HCFC (hydrochlorofluorocarbures), générateurs de gaz à effet de serre, qualifiés de substances de transition autorisées jusqu'en 2015 par les HFC (hydrofluorocarbures) qualifiés de substances de substitution et qui ne participent pas à l'appauvrissement de la couche d'ozone.

80

Risques juridiques et fiscaux

- **Risques liés aux litiges (voir note 13 des comptes consolidés)**

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe est engagé dans un certain nombre de procès ou de litiges. Les charges pouvant en découler, estimées probables, ont fait l'objet de provisions récapitulées en note 13 de l'annexe aux comptes consolidés. Les litiges prud'homains représentent la majeure partie des litiges : 52 dossiers représentent une demande totale des parties adverses de 1 905 K€, provisionnée à hauteur de 662 K€.

Des contrôles fiscaux ont eu lieu en 2007 et 2008 sur Place du Marché SAS et Toupargel SAS. Ils ont entraîné des redressements, contestés, en 2008 et 2009 sur les bases de taxes foncières. Leurs conséquences sur les taxes foncières et sur les taxes professionnelles ont été soit payées, soit provisionnées dans les comptes.

Un contrôle fiscal a eu lieu en 2010 sur la "contribution pour une pêche durable" qui a entraîné un redressement contesté et provisionné dans les comptes.

Un contrôle Urssaf a débuté sur les trois sociétés du Groupe en 2011 (exercices vérifiés : 2008, 2009 et 2010).

Il n'existe pas d'autre litige ou d'arbitrage susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière du Groupe Toupargel, son activité, son résultat.

- **Risques liés aux évolutions de la législation**

Dans le cadre du développement de son activité, le Groupe effectue des démarchages par téléphone et en porte à porte auprès des particuliers. Cette pratique, licite en France, est encadrée par la législation dans certains pays européens. Bien que l'activité des centres d'appels représente une part non négligeable de la vie économique française, il n'est pas exclu que la législation évolue. Dans ce cas, le Groupe ajustera son action de développement.

Le Groupe se tient informé de l'évolution de la législation européenne via son syndicat professionnel (Syndigel).

Risques liés aux investissements financiers

Les risques (risque de crédit, risque de liquidité, risque de marché, risque actions) sont traités en note 17 de l'annexe aux comptes consolidés.

Autres risques

- **Risque de dépendance à l'égard du personnel-clé**

La société est dépendante de ses principaux dirigeants dont l'indisponibilité pourrait affecter l'exploitation du Groupe. La structuration de l'organigramme opérationnel limite cet impact.

• Risques sociaux - crise sociale

Tensions sociales : l'exposition du Groupe n'appelle pas de commentaire spécifique. Des réunions mensuelles sont organisées avec les partenaires sociaux.

Crise sociale : Compte tenu de l'effectif du Groupe et plus particulièrement du nombre important de téléopérateurs, le Groupe Toupargel a mis en place plusieurs dispositifs :

- un groupe de travail "Bien être et Performances" sur l'amélioration des conditions de travail,
- un processus de gestion de crise sociale,
- une cellule de soutien psychologique avec un partenaire extérieur.

Assurances et couvertures des risques

• Politique d'assurance

La politique d'assurance a pour objectif de protéger le patrimoine du Groupe, de le préserver des conséquences des responsabilités encourues vis à vis des tiers et du personnel et de minimiser l'impact des sinistres sur le bilan et le compte de résultat. La démarche de la politique d'assurance consiste à identifier et évaluer les risques en termes d'exposition et de capitaux assurés, souscrire les couvertures des sinistres auprès du marché de l'assurance par l'intermédiaire de nos courtiers ou choisir d'auto-assurer dans le cas de risques d'exploitation courants. Afin d'optimiser son coût d'assurance, le Groupe a mis en place un programme de prévention des risques (incendie, bris de machines, risques alimentaires, sécurité routière, etc.) sous l'égide du Comité des Risques. Un reporting des sinistres, notamment véhicules est établi trimestriellement. Le Groupe a mis en place spécifiquement pour les risques automobiles une commission sécurité qui se réunit dix fois par an. Cette commission pilote les actions de prévention et de formation. Le Groupe dispose de contrats d'assurance dans des compagnies notoirement solvables et dont le courtage est assuré par AON et Filhet-Allard et Cie. Le résumé des garanties principales est le suivant :

Nature de l'assurance	Garanties principales	Montant assuré
Tous Risques Sauf	Dommages aux biens, risques locatifs, frais supplémentaires avec franchise par sinistre de 59 K€ Limite d'indemnité par sinistre : 19 999 K€	133 000 K€
Responsabilité Civile	Exploitation : tous dommages	10 000 K€
	dont corporels	10 000 K€
	dont pollution	1 000 K€
	Après livraison	8 000 K€
Responsabilité mandataires sociaux	Litiges mettant en cause	5 000 K€
Flotte automobile	RC, dommages corporels aux tiers	Sans limitation
	RC, dommages matériels aux tiers	100 000 K€
	Dommages propres : autoassurance sauf pour les gros porteurs de moins de 4 ans	Valeur du bien moins franchise de 15 K€
Auto-mission	Déplacements professionnels des salariés	Pas de franchise
Marchandises transportées	Uniquement pour les véhicules de plus de 15 tonnes	Contenu
Dommages Ouvrages	Plates-formes de Chalon sur Saône, Argentan et Montauban	

Le montant total des primes, y compris conservation, au titre de 2010 se monte à 669 K€ TTC, soit 0.19% du chiffre des ventes (2009 : 706 K€ TTC, soit 0.20% du chiffre des ventes). A la date du 31 décembre 2010 et à celle de la rédaction du présent rapport, aucun sinistre majeur et/ou significatif susceptible de modifier tant les conditions futures de couvertures que les montants globaux des primes d'assurance et de l'autoassurance n'est intervenu.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de risque significatif non assuré. Néanmoins, le Groupe ne peut assurer qu'il ne subira aucune perte non couverte.

• Autoassurance

Le Groupe ne dispose pas de captive et utilise les solutions classiques d'autoassurance. Pour la "tous risques sauf", la franchise s'élève à 59 K€ par sinistre. Au cours des derniers exercices, le montant pris en charge à ce titre n'est pas significatif. Pour le risque véhicules et notamment les dommages propres, le risque maximal (destruction complète du parc de véhicules de livraison) s'élève en valeur à neuf à environ 40 M€. Cette probabilité n'est pas pertinente, les véhicules étant disséminés sur le territoire national. Le montant des coûts de flotte véhicules suite à sinistre pris en charges directement au cours de l'exercice s'élève à 319 K€, soit 0.11% du chiffre des ventes (contre 395 K€ en 2009 et 384 K€ en 2008).

• Couvertures sociales

Le Groupe a mis en place des contrats de prévoyance et de retraite complémentaire en faveur des salariés du Groupe et auprès d'une compagnie d'assurance un fonds destiné à couvrir les indemnités conventionnelles de départ à la retraite. Une dotation est effectuée chaque année. La différence entre l'évaluation des droits et la valeur du fonds fait l'objet d'une provision pour retraite dans les comptes consolidés.

Les comptes annuels 2010

Etat consolidé de la situation financière

en K€	Note	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Goodwill	5.2	97 901	97 901	97 901
Immobilisations incorporelles nettes	5.2	587	682	507
Immobilisations corporelles nettes	5.3	45 956	47 641	52 080
Autres actifs financiers non courants	5.4	312	308	373
Impôts différés actif				
Total de l'actif non courant		144 756	146 532	150 860
Stocks	7	11 575	12 191	13 725
Clients	8	1 721	1 770	2 958
Autres actifs courants	8	3 982	3 194	3 970
Actifs destinés à être cédés	8	120	295	301
Disponibilités et équivalents de trésorerie	10	7 507	10 330	645
Total de l'actif courant		24 906	27 780	21 600
Total de l'ACTIF		169 661	174 312	172 460
Capital		1 010	1 010	1 010
Réserves consolidées		66 834	63 984	59 749
Résultat consolidé		12 865	12 924	14 735
Capitaux propres part du Groupe	11	80 710	77 919	75 494
Intérêts minoritaires				
Total des fonds propres		80 710	77 919	75 494
Provision pour avantages du personnel	12	5 397	4 608	3 254
Autres passifs non courants	13	4 581	6 017	5 947
Impôts différés passif	6	4 830	4 651	4 383
Dettes financières long terme	14	7 413	13 774	9 050
Total des dettes non courantes		22 221	29 049	22 634
Fournisseurs	15	22 582	22 424	29 321
Autres passifs courants	15	31 791	30 612	29 040
Dettes financières court terme	15	12 358	14 309	15 971
Total des dettes courantes		66 730	67 344	74 332
Total du PASSIF		169 661	174 312	172 460

Compte de résultat consolidé

en K€	Note	31/12/10 (12 mois)	31/12/09 (12 mois)	31/12/08 (12 mois)
Ventes de marchandises (1)	18	351 525	359 064	365 907
Ventes de prestations de services		173	43	75
Autres produits des activités ordinaires		427	406	285
Produits des activités ordinaires		352 126	359 513	366 267
Coût d'achat des marchandises vendues (2)		(150 254)	(154 224)	(161 240)
Marge commerciale (1)-(2)		201 272	204 839	204 667
Charges de personnel	19	(113 619)	(115 885)	(111 781)
Charges externes	20	(48 810)	(48 268)	(49 498)
Impôts et taxes	21	(8 762)	(8 863)	(8 084)
Amortissements	5.1 b	(10 259)	(10 550)	(10 591)
Provisions	22	817	(591)	(1 316)
Autres charges	23	(826)	(451)	(518)
Autres produits	23	87	113	204
Résultat des cessions d'actifs immobilisés		1 428	195	631
Résultat opérationnel		21 928	20 987	24 074
Produits financiers		238	306	408
Coût financier brut		(410)	(798)	(1 873)
Coût financier net	24	(171)	(491)	(1 466)
Résultat avant impôt		21 757	20 496	22 608
Charge d'impôt sur le résultat	25	(8 891)	(7 572)	(7 873)
Résultat net de l'ensemble consolidé	26	12 865	12 924	14 735
Part revenant aux minoritaires				
Part revenant au Groupe	26	12 865	12 924	14 735
Résultat par action (en euros)	27	1,30	1,31	1,48
Résultat par action dilué (en euros)	27	1,30	1,31	1,48
Dividende par action (en euros)		(p) 1,00	1,00	1,00

(p) : proposé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2011, distribuable en espèces ou en titres.

Etat consolidé du résultat global

en K€	31/12/10 (12 mois)	31/12/09 (12 mois)	31/12/08 (12 mois)
Résultat de l'exercice (1)	12 865	12 924	14 735
- Gains / Pertes actuariels (IAS 19)	(390)	(1 091)	(76)
- Contrat de liquidité	1	8	(32)
- Impot sur les autres éléments du Résultat Global	134	373	37
Autres éléments du résultat global (2)	(255)	(710)	(71)
Résultat Global Total (1)+(2)	12 610	12 214	14 664

Tableau des flux de trésorerie

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Activité			
Résultat net part du groupe	12 865	12 924	14 735
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation	8 384	11 659	13 202
• Amortissements et provisions	9 436	11 093	11 857
• Variation des impôts différés	313	640	1 924
• Rémunérations payées en actions	62	113	84
• Retraitement IFRS sans incidence monétaire	1	8	(33)
• Plus-values de cessions	(1 428)	(195)	(631)
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	21 249	24 583	27 937
• Impôt sur le résultat comptabilisé	6 315	6 932	5 949
• Impôt sur le résultat payé	(6 500)	(5 348)	(6 723)
• (Augmentation) Diminution des stocks	616	1 535	(2 708)
• (Augmentation) Diminution des comptes clients y compris comptes rattachés et autres créances	(739)	1 964	4 915
• Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs	158	(6 897)	(532)
• Autres dettes	1 364	(11)	1 277
Variation du besoin en fonds de roulement	1 214	(1 827)	2 179
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles	22 463	22 756	30 116
Investissements			
Acquisitions d'immobilisations (1)	(9 062)	(6 889)	(10 976)
• Immobilisations incorporelles	(238)	(493)	(286)
• Immobilisations corporelles	(8 820)	(6 461)	(10 762)
• Variation immobilisations financières	(4)	65	72
Cessions d'immobilisations	2 183	869	1 419
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(6 879)	(6 020)	(9 556)
Financement			
Dividendes versés	(9 903)	(9 902)	(14 851)
Encaissements provenant d'emprunts (1)		19 866	5 955
Encaissements de subventions		4	73
Variation actions propres	22		(976)
Remboursements d'emprunts nets de subventions	(8 526)	(17 019)	(15 943)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(18 407)	(7 051)	(25 742)
Variation de trésorerie	(2 823)	9 685	(5 182)
Trésorerie d'ouverture	10 330	645	5 827
Trésorerie de clôture	7 507	10 330	645

(1) Les investissements et le financement incluent les locations financement dans les rubriques "immobilisations corporelles" et "encaissements provenant d'emprunts" et "encaissements de subventions".

Etat de variations des capitaux propres consolidés

en K€	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et Résultats consolidés	Gain et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres Part du groupe
Capitaux Propres 31/12/2007	1 010	7 093	(4 194)	72 283	381	76 573
Paiements fondés sur des actions		84				84
Opérations sur titres auto-détenus			(997)			(997)
Dividendes				(14 851)		(14 851)
Résultat net de l'exercice				14 735		14 735
Gains et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres					(50)	(50)
Résultat net de l'exercice et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				14 735	(50)	14 685
Capitaux Propres 31/12/2008	1 010	7 177	(5 191)	72 167	331	75 494
Paiements fondés sur des actions		113				113
Opérations sur titres auto-détenus			5			5
Dividendes				(9 902)		(9 902)
Résultat net de l'exercice				12 924		12 924
Gains et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres					(715)	(715)
Résultat net de l'exercice et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				12 924	(715)	12 209
Capitaux Propres 31/12/2009	1 010	7 289	(5 186)	75 189	(384)	77 919
Paiements fondés sur des actions		62				62
Opérations sur titres auto-détenus			23			23
Dividendes				(9 903)		(9 903)
Résultat net de l'exercice				12 865		12 865
Gains et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres					(256)	(256)
Résultat net de l'exercice et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				12 865	(256)	12 610
Capitaux Propres 31/12/2010	1 010	7 351	(5 163)	78 152	(639)	80 710

Note : Il n'y a aucun intérêt minoritaire

Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2010

Toupargel Groupe est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du code de commerce. La société a son siège social 13 Chemin des Prés secs à Civrieux d'Azergues (69380) et est cotée à Paris au compartiment C de Nyse Euronext Paris.

Le Groupe Toupargel est spécialisé dans la livraison à domicile de produits surgelés et de produits frais et d'épicerie.

Les comptes et informations sont présentés en milliers d'euros (K€), sauf les informations par action présentées en euros.

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires à l'état consolidé de la situation financière dont le total s'établit à 169 661 K€ et au compte de résultat consolidé qui se solde par un bénéfice net de 12 865 K€.

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2010, dans sa séance du 22 février 2011. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 27 avril 2011.

Notes sur les principes comptables, méthodes d'évaluation et notes générales

NOTE 1 - Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

1.1. Faits marquants de l'exercice

Toupargel SAS a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la contribution pour une pêche durable pour les années 2008 et 2009, ayant entraîné un redressement de 3 341 K€ en 2010. Cette écotaxe fait l'objet d'un recours par notre syndicat professionnel Syndigel et par la FCD auprès de la Commission Européenne. Un recours contentieux est engagé en France par Toupargel SAS.

La vente d'un bâtiment inutilisé par le Groupe a entraîné une plus-value de 1 261 K€ en 2010.

1.2. Evénements postérieurs à la clôture

Un contrôle Urssaf a débuté sur les trois sociétés du Groupe début 2011 sur les années 2008, 2009 et 2010. Aucun autre événement significatif risquant de modifier les éléments financiers présentés n'est intervenu entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2010, et la date du Conseil d'Administration ayant arrêté ces comptes (22 février 2011).

NOTE 2 - Principes de consolidation et méthodes d'évaluation

2.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés de Toupargel Groupe au 31 décembre 2010 ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière ou "International Financial Reporting Standards" (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2010. Ce référentiel de normes comptables est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias).

Les options prises par Toupargel Groupe, conformément à la norme IFRS 1, dans le cadre de la préparation de son bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004 (date de transition aux IFRS) sont les suivantes :

- Non-retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition ;
- Non-réévaluation des actifs immobiliers à leur juste valeur à la date de transition ;
- Mise à zéro, à la date de transition, des écarts actuariels relatifs aux indemnités de fin de carrière
- Application de la norme IFRS 2 pour les seuls plans d'achat d'actions octroyés après le 7 novembre 2002

Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2010 (et notamment la norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprises, la norme IAS 27 sur les états financiers consolidés, et la norme d'amélioration 2009) ne sont pas applicables ou n'ont pas d'impact significatif.

Le Groupe Toupargel a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Le Groupe n'anticipe pas, compte tenu de l'analyse en cours, d'impact significatif sur ses capitaux propres.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, aient une incidence significative sur ses états financiers des prochains exercices.

Traitement comptable de la CVAE à compter du 1er janvier 2010

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

À la suite d'une analyse plus approfondie de la nature de la CVAE au regard des normes IFRS et en tenant compte de la position de place prise par les principales entreprises cotées du secteur de la distribution alimentaire, le Groupe a modifié la première analyse faite à titre prospectif

dans ses comptes 2009 et considère que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduit en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et doit donc être comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles au sein du Résultat Opérationnel ;
- la CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE. La qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat a eu pour conséquence, au 31 décembre 2010, de présenter cette charge sur la ligne "impôt sur le résultat" du compte de résultat.

Cette présentation permettra une meilleure comparabilité avec les entreprises du secteur de la distribution alimentaire.

Le choix du classement comptable de la CVAE ayant été modifié par rapport à celui publié lors de l'arrêté des comptes 2009, le Groupe a traité l'incidence à l'ouverture du nouveau classement comptable en tant que correction d'erreur. L'incidence d'impôt différé passif à l'ouverture, d'un montant net de 425 K€, a donc été traitée en moins des capitaux propres consolidés.

Incidence du changement opéré sur les comptes 2009

en K€	31/12/09 Publié	31/12/09 Avec classement CVAE en impôt sur le résultat
Etat consolidé de la situation financière		
Résultat consolidé	13 349	12 924
Capitaux propres part du groupe	78 344	77 919
Impôts différés passifs	4 226	4 651
Total des dettes non courantes	28 624	29 049
Compte de résultat consolidé		
Charge d'impôt sur le résultat	(7 147)	(7 572)
Résultat net	13 349	12 924
Résultat par action (en euros)	1,35	1,31
Résultat par action dilué (en euros)	1,35	1,31
Etat consolidé du résultat global		
Résultat de l'exercice	13 349	12 924
Résultat Global total	12 639	12 214
Tableau de flux de trésorerie consolidé		
Résultat net part du groupe	13 349	12 924
Variation Impôts différés	215	640
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	11 234	11 659
Etat de variation des capitaux propres consolidés		
Capitaux propres au 31/12/2009	78 344	77 919
Note 6 Détail des Impôts différés		
Reclassement autres Impôts	0	425
Impôts différés passifs	7 215	7 640
Total net	(4 226)	(4 651)
Note 25.1 Analyse de la charge d'impôt		
Impôts différés	215	640
Total impôt sur le résultat	7 147	7 572
Note 25.2 Taux d'impôt effectif		
Autres différences	(64)	(489)
Impot effectivement constaté	(7 147)	(7 572)

Traitement comptable des partenariats à compter du 1er janvier 2010

La société a conclu des contrats de partenariat avec différentes sociétés qui organisent un échange équilibré de prestations entre les 2 parties sans flux financier.

Ces opérations qui ont démarré en 2009 et se sont développées en 2010, suivent le traitement comptable prévu par l'interprétation SIC 31. La condition d'une évaluation fiable de la juste valeur des prestations échangées n'étant pas réalisée, le Groupe ne reconnaît pas, dans ses comptes, de produits ni de charges au titre de ces opérations. L'exercice 2009 a été retraité selon le même principe.

Incidence du changement de présentation comptable

en K€	31/12/09	31/12/09
	Publié	Avec reclassement
Compte de résultat consolidé		
Ligne "Ventes de prestations de services"	580	43
Ligne "Produits des activités ordinaires"	360 050	359 513
Ligne "Charges externes"	(48 805)	(48 268)
Information sectorielle		
Ligne "Produits des activités ordinaires"	360 050	359 513
Charges externes		
Ligne "Sous traitance"	3 248	2 711
Ligne "Total Charges externes"	(48 805)	(48 268)

Règles de présentation des états de synthèse

Le bilan consolidé est présenté selon le critère de distinction "courant" / "non courant" défini par la norme IAS 1. Ainsi, les dettes financières, les provisions et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en "non courant" et la part à moins d'un an en "courant". Le compte de résultat consolidé est présenté par nature, selon l'un des modèles proposés par le conseil national de la comptabilité (CNC) dans sa recommandation 2004-R-02.

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation de son tableau des flux de trésorerie prévue par la même recommandation.

2.2 Méthodes d'évaluation

Les comptes annuels des sociétés consolidées sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenus pour le Groupe. Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Estimations de la direction

L'établissement des comptes consolidés implique l'utilisation d'estimations et d'hypothèses ayant une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif. Ces estimations sont établies, sur la base d'une continuité d'exploitation, en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou si de nouvelles informations venaient modifier ou compléter celles-ci.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte actuel sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les effets immédiats de la crise ont été pris en compte, notamment dans la valorisation des actifs et des passifs. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels (goodwill), la valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations effectuées par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent sur :

- Les hypothèses retenues pour l'évaluation de certaines provisions : provisions pour points fidélité et pour départ en retraite et médailles du travail ;
- Les hypothèses et estimations utilisées pour la mise en œuvre des tests de dépréciation annuels sur les goodwill ;
- Des montants comptabilisés au titre de certains instruments financiers et des paiements en actions.

Par ailleurs, certaines valorisations qui peuvent avoir soit des impacts directs sur les comptes ou sur l'information communiquée en annexe étaient établies sur la base de données ou de valeurs directement observables sur les marchés. La crise financière récente a nécessité des adaptations de certaines données ou des informations particulières en annexe. Les domaines les plus sensibles pour le Groupe sont le calcul du coût moyen pondéré du capital et le taux d'actualisation (notes 2.5. et 2.14.).

La nature et le montant de ces estimations sont présentés dans les notes détaillées des rubriques comptables correspondantes.

Jugements de la direction

Certains principes comptables utilisés font appel au jugement de la direction du Groupe en ce qui concerne, en particulier, deux domaines :

- la détermination des provisions relatives aux litiges,
- l'appréciation des durées d'utilisation de certaines immobilisations corporelles.

2.3 Méthode de consolidation

Toutes les filiales, qui sont contrôlées par le Groupe, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer les avantages de ses activités. Il est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote.

Tous les soldes et transactions entre sociétés consolidées du Groupe sont éliminés en consolidation.

2.4 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Par exception, le Groupe peut-être amené à enregistrer des transactions en monnaies étrangères. Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat (rubrique "produits financiers").

Actifs non courants

2.5 Goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément à la norme IAS 16, "Immobilisations corporelles" et à la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36, "Dépréciation d'actifs", lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation est définie, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

Pour les goodwill, un test de dépréciation est réalisé chaque année dans la mesure où ces actifs ne font pas l'objet d'un plan d'amortissement (durée de vie indéfinie).

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée) ; pour les goodwill, la dépréciation constatée est irréversible.

• **Goodwill** : le poste goodwill n'a pas connu de variation depuis la transition aux normes comptables IFRS au 1er janvier 2004 ; à cette date, deux catégories d'actifs incorporels ont été regroupées dans cette rubrique comptable :

- les goodwill déjà déterminés en normes françaises qui n'ont pas été modifiés en IFRS s'agissant exclusivement de goodwill apparus à l'occasion d'opérations antérieures à la date de transition : en effet, conformément à l'exemption prévue par IFRS 1 sur la norme IFRS 3 relative au retraitement rétrospectif des regroupements d'entreprises, les valeurs attribuées en principes français aux actifs et passifs des sociétés acquises n'ont pas été remises en cause ;

- les fonds de commerce qui ne répondaient plus à la définition d'une immobilisation incorporelle identifiable au sens d'IAS 38 ;

Les normes IFRS imposent de ne plus amortir les goodwill. Comme indiqué ci-dessus, des tests de dépréciation sont mis en place, conformément à IAS 36, au minimum une fois par an (généralement en fin d'année) au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté lors de l'acquisition. Les unités génératrices de trésorerie retenues par le Groupe sont constituées des deux entités juridiques : Toupargel et Place du Marché. Il convient de noter que suite à la fusion intervenue en 2006 entre Toupargel et Agrigel, les deux anciennes U.G.T. Toupargel et Agrigel ont été regroupées.

La méthodologie suivie consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des entités du Groupe, à la valeur nette comptable des groupes d'actifs correspondants (y compris goodwill et BFR). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de cinq ans et d'une valeur terminale (méthode des discounted cash flows). Les projections de flux de trésorerie ne comprennent pas d'augmentations de capacité ni de restructurations futures. Le taux d'actualisation retenu est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré du capital (WACC). Il s'agit d'un taux après impôt appliqué à des flux futurs après impôt. Leur utilisation aboutit à des valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt appliqués à des flux futurs avant impôt tel que demandé par la norme IAS 36.

• **Immobilisations incorporelles** : elles concernent principalement des progiciels, amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée (1 à 5 ans).

• **Immobilisations corporelles** : les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation. Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire ou le mode dégressif, ce dernier étant, pour certains types d'actifs (parc de véhicules), le plus représentatif du rythme de consommation des avantages procurés par ces actifs.

Pour les biens acquis neufs, les modes et les durées d'amortissement sont les suivants :

	Mode	Durée
Agencements terrains	Linéaire	7 à 15 ans
Constructions et agencements	Linéaire	7 à 25 ans
Matériels industriels	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels de transport	Linéaire / Dégressif	1 à 6 ans
Matériels de bureau et informatiques	Linéaire	3 à 5 ans
Mobiliers	Linéaire	5 à 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Contrats de location-financement et contrats de locations simples : les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement, ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété, sont traitées comme des immobilisations acquises à crédit et comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrain, constructions, matériel roulant) sur la base de la valeur actuelle des loyers à venir. Ces immobilisations sont amorties en fonction des durées de vie et méthodes précisées ci-dessus. Les charges de loyers relatives aux contrats de location simple, qui ne répondent pas à ces critères sont maintenues en charges opérationnelles.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges sauf ceux engagés pour une prolongation de la durée d'utilisation du bien.

2.6 Actifs financiers non courants

Conformément à la norme IAS 32, "Instruments financiers, informations à fournir et présentation", les actifs financiers non courants incluent essentiellement des prêts et créances (y compris la partie "restricted cash" du contrat de liquidité lié au rachat des actions propres). Les prêts et créances sont constitués des créances rattachées à des participations non consolidées, des prêts au personnel et des dépôts versés dans le cadre des baux commerciaux : ils sont comptabilisés suivant la méthode du coût amorti estimée équivalente à la valeur d'entrée. Ils peuvent faire l'objet d'une perte de valeur s'il existe une indication objective de dépréciation. La perte de valeur est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

2.7 Impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont inscrits au bilan en actifs et passifs non courants, dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seront récupérés ou payés au-delà de l'exercice à venir.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés au sein du groupe d'intégration fiscale constitué entre les sociétés : Toupargel Groupe (holding de contrôle), Toupargel et Place du Marché, les impôts étant prélevés par la même administration fiscale.

Conformément à IAS 12, les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés (hormis, de manière indirecte, les impôts différés actifs relatifs aux provisions pour retraites), conformément à la norme IAS 12, ne sont pas actualisés.

Actifs courants

2.8 Stocks

Conformément à la norme IAS2, les stocks sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

a - Stocks de marchandises (produits surgelés et produits frais et d'épicerie) : Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'achat moyen pondéré est calculé à partir des prix d'achat facturés, majorés des frais de transport et minorés des ristournes différées et assimilées.

b - Stocks de produits transformés : Les produits faisant l'objet d'une transformation à l'unité de boucherie et de conditionnement Toupargel Production sont valorisés au coût de production, minoré de la valeur des déchets et des ristournes différées. Ces stocks sont classés avec les stocks de marchandises.

c - Stocks de cadeaux : Les stocks de cadeaux liés aux opérations commerciales sont valorisés au coût d'achat.

d - Dépréciation : Une dépréciation est constituée pour ramener la valeur du stock à sa valeur nette de réalisation, dans les conditions suivantes :

Stocks de marchandises et produits finis

Dépréciation à 100%

- lorsque, à la date d'inventaire, la date de péremption des produits surgelés est inférieure à six mois,
- lorsque la DLC des produits frais et d'épicerie est inférieure aux normes fournisseur,
- lorsque le produit est déréférencé définitivement du catalogue des ventes.

Dépréciation déterminée au cas par cas :

- lorsque le produit a un caractère de saisonnalité et que son stock est important, notamment au regard des ventes attendues,

- lorsque le produit a une rotation lente.
Stocks de cadeaux
Dépréciation à 100%
- lorsque l'opération commerciale est terminée.

2.9 Clients et autres actifs courants

Les rubriques "clients et autres actifs courants" sont essentiellement constituées :

- De créances commerciales ou prêts à moins d'un an qui constituent des actifs financiers courants : ces actifs sont enregistrés à leur juste valeur, lors de leur initiation puis au coût amorti qui est assimilé au coût nominal. Ils font l'objet d'une actualisation lorsque leur ancienneté est supérieure à un an. L'écart entre la juste valeur et le montant comptabilisé au bilan est imputé en compte de résultat dans la rubrique "Provisions".

Les chèques revenus impayés à leur deuxième présentation sont dépréciés intégralement pour leur valeur hors taxes. Les autres créances courantes sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

- Des instruments financiers dérivés actifs : le Groupe est amené à utiliser des instruments financiers de couverture des risques sur taux d'intérêt afin de limiter son exposition à ceux-ci. Le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture et évalue, conformément à IAS 39, ses instruments financiers dérivés à leur juste valeur. Cette juste valeur lorsqu'elle est créditrice est présentée au bilan passif dans la rubrique "autres passifs courants".

Le Groupe comptabilise la variation de la juste valeur des instruments dérivés en contrepartie du compte de résultat, dans la rubrique "coût financier brut".

- Des créances à caractère social ou fiscal qui sont évaluées à leur valeur nominale.

2.10 Actifs non courants destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, les immobilisations disponibles immédiatement pour la cession, pour lesquelles un plan de cession ainsi que les actions nécessaires à trouver un client sont engagés, et dont la vente à moins d'un an est très probable, sont classées comme étant destinées à être cédées parmi les actifs courants. Ces immobilisations sont évaluées au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette de frais de cession, au besoin par le biais d'une dépréciation.

2.11 Disponibilités et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie sans risque, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, égale à la valeur liquidative à la date de clôture.

Capitaux propres part du groupe

2.12 Actions propres

Conformément à l'IAS 32, les actions propres détenues par le Groupe, conformément au programme de rachat d'actions lié au contrat de liquidité et au plan de stocks options, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de cession des actions propres lié au plan de stocks options est imputé sur les capitaux propres pour son montant net d'impôt-société et ne contribue pas au résultat de l'exercice. La partie "restricted cash" du contrat de liquidité est enregistré en actif financier non courant.

Dettes non courantes et courantes

2.13 Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée, lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'événements passés et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de fonds au bénéfice de tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Les provisions comprennent notamment :

- les obligations relatives aux indemnités de départ en retraite et médailles du travail,
- les provisions relatives à des redressements fiscaux ou URSSAF,
- les provisions pour litiges,
- les provisions pour restructuration.

Les provisions sont ventilées entre passifs courants et passifs non courants en fonction de l'échéance attendue. Une information est donnée dans les notes détaillées sur les actifs et passifs éventuels, si l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

Lorsque cela a un impact significatif, les provisions sont actualisées.

2.14 Engagements de retraite et autres avantages accordés aux salariés

Les salariés du Groupe Toupargel bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, primes de fin d'année, intéressement, participation ou droits à récupération du temps travaillé issus des accords sur le temps de travail...), d'avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ à la retraite, retraite du régime de la sécurité sociale et retraites complémentaires) et d'autres avantages à long terme (primes jubilaires).

Avantages à court terme : Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes du Groupe et figurent parmi les autres dettes courantes.

Avantages postérieurs à l'emploi : les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet de modalités différentes de couverture décrite ci-après :

Régimes à cotisations définies : Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Pour le Groupe Toupargel Groupe, il s'agit des régimes publics de retraite (sécurité sociale et régimes de retraite complémentaire). De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe.

Régimes à prestations définies : Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'employeur a une obligation vis-à-vis des salariés. Ces régimes peuvent :

- soit être financés au fur et à mesure de l'emploi, par des versements à des fonds spécialisés dans la gestion des montants reçus des employeurs, et par le versement par ces fonds des montants dus aux bénéficiaires dans la limite des sommes disponibles ;
- soit être directement versés par l'employeur aux bénéficiaires lors de l'exercice des droits attribués.

Au sein du Groupe Toupargel, les régimes à prestations définies concernent les indemnités de départ en retraite. La société Toupargel dispose d'un fonds de couverture (contrat d'assurance) au titre de ses engagements de départ en retraite qui est régulièrement alimenté par des versements de l'employeur sans que l'employeur ne soit libéré de ses obligations envers ses salariés. Ce fonds est comptabilisé en tant qu'actif dédié à la couverture du régime. Compte tenu des clauses du contrat d'assurance, la compagnie gestionnaire a interdiction d'investir les fonds disponibles dans les actions de Toupargel Groupe. De même, les placements effectués par le fonds sont des placements sans risque quand au montant du capital investi.

Sur la base des dispositions propres à chaque régime à prestations définies (définies par la loi, les conventions collectives ou les accords d'entreprise), un actuair indépendant calcule, à la clôture de chaque exercice, la valeur actualisée des obligations futures de l'employeur ("projected benefits obligations" ou PBO). Cette valeur actualisée des obligations, évaluée régime par régime, donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour son montant qui excède la juste valeur des actifs de couverture correspondants et, le cas échéant, des coûts des services passés non comptabilisés.

La valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus, évaluée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence à un taux de marché fondé sur les obligations d'entités de première catégorie dont le terme est cohérent avec la durée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations futures évolue annuellement en fonction des facteurs suivants :

Facteurs récurrents

- augmentations dues à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires ("coûts des services rendus au cours de l'exercice"),
- augmentations dues à la "désactualisation" correspondant à une année de moins par rapport à la date à laquelle les droits seront payés ("coût financier"),
- diminutions liées à l'exercice des droits ("prestations servies").

Facteurs ponctuels

- variations (écarts actuariels) dues à des modifications des hypothèses actuarielles à long terme (inflation, taux d'augmentation salariale, taux de turn over, tables de mortalité, taux d'actualisation ou âge de départ à la retraite, etc.) et à des effets d'expérience (ex : écart entre date de départ prévue et date de départ effective) ;
- variations dues à des modifications dans les avantages accordés (réductions ou liquidations des régimes existants).

La juste valeur des actifs (filiale Toupargel uniquement) donnés en gestion au fonds spécialisé qui collecte, place et administre les sommes versées par l'employeur, varie en fonction :

- des versements reçus des employeurs ("cotisations"),
- des versements effectués aux bénéficiaires des prestations ("prestations servies"),
- du rendement des actifs, y compris les modifications de leur valeur de marché.

Les hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance des salaires et les taux de turn-over sont révisés annuellement par les Responsables en charge des avantages du personnel en application des procédures internes en vigueur et en relation avec l'actuaire.

Concernant la reconnaissance en résultat des écarts actuariels (pertes ou profits) relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, la société a opté, à compter du 1er janvier 2006, conformément à IAS 19 révisée, pour la comptabilisation directe et immédiate en capitaux propres de l'intégralité des écarts actuariels. Précédemment la société utilisait la méthode dite "du corridor".

Les modifications des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, lorsqu'elles interviennent, donnent lieu à la comptabilisation étalée du coût des services passés (incidence de la modification des droits au titre de la période de travail déjà réalisée) sur la durée moyenne de vie active probable résiduelle des bénéficiaires.

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.

La note 12 détaille :

- les modalités d'octroi des avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies
- les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements au titre des trois derniers exercices
- l'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies
- et leur incidence sur les états financiers.

Autres avantages à long terme accordés pendant la période d'emploi : pour le Groupe Toupargel, les avantages à long terme concernent les médailles du travail (primes jubilaires). Un actuair indépendant calcule, à la clôture de chaque exercice, la valeur actualisée des obligations futures de l'employeur en matière de médailles du travail (méthode des "projected benefits obligations" ou "PBO" identique à celle utilisée pour l'évaluation des avantages postérieurs à l'emploi).

Les médailles du travail ne possèdent pas d'actif de couverture.

Cette valeur actualisée des obligations ainsi évaluée donne lieu à la comptabilisation d'une provision non courante au passif du bilan (autres passifs non courants).

Les écarts actuariels et incidences des modifications, réductions ou liquidations de régimes relatifs aux avantages à long terme (médailles du travail) sont immédiatement et intégralement appréhendés par le résultat.

2.15 Autres provisions

Litiges devant les tribunaux : concernant les litiges devant les tribunaux, une appréciation des risques est effectuée en fonction des demandes des parties adverses. Cette provision est réajustée au fur et à mesure de l'avancement des procédures.

Provisions pour restructuration : la provision est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé et à échéance proche ou d'un début d'exécution. Le coût provisionné correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts de préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux coûts liés aux fermetures de sites.

2.16 Dettes financières

Conformément à IAS 39, les dettes financières qui comprennent :

- des emprunts et autres financements, notamment des emprunts de financement de crédit-bail,
- et des découverts bancaires,

sont ventilées entre dettes financières non courantes et dettes financières courantes selon leur échéance (supérieure ou inférieure à 12 mois).

Au cas particulier des financements octroyés sur une période pluriannuelle mais utilisables au gré de l'emprunteur qui va souscrire des crédits au moyen de billets remboursables à court terme, conformément à IAS 1.60, c'est la faculté entière et irrévocable de l'emprunteur de pouvoir renouveler le crédit pour une période supérieure à 12 mois après la date de clôture qui détermine le classement en dette financière non courante.

Les dettes financières sont évaluées à leur valeur nominale historique qui est considérée comme proche de leur coût amorti à leur date d'entrée au bilan.

2.17 Autres passifs non courants

Outre la partie non courante des provisions et passifs éventuels décrites en note 2.13, les autres passifs non courants sont constitués des subventions reçues.

Subventions monétaires liées à des actifs

Les subventions reçues et versées aux organismes de crédit-bail immobilier sont retraitées et inscrites en autres passifs non courants. Conformément à l'option offerte par IAS 20, ces subventions sont enregistrées en produits différés parmi les autres dettes courantes ou non courantes suivant leur échéance. Elles sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles contribuent à financer. La quote-part de subventions rapportée au compte de résultat est présentée dans la rubrique "autres produits des activités ordinaires".

Subventions publiques monétaires liées au résultat

Les subventions sont reconnues en résultat dès lors qu'il existe une assurance raisonnable que :

- l'entité bénéficiaire du Groupe se conformera aux conditions attachées aux subventions,
- les subventions seront reçues.

Conformément à l'option ouverte par IAS 20, les subventions liées au résultat sont présentées, parmi les produits opérationnels, au sein de la rubrique "autres produits des activités ordinaires".

Les subventions sont évaluées à leur valeur nominale à leur date d'entrée dans le bilan.

2.18 Fournisseurs et autres passifs courants

Les rubriques "fournisseurs" et autres passifs courants sont essentiellement constituées :

- Des dettes commerciales qui constituent des passifs financiers courants : ces passifs sont enregistrés à leur juste valeur, lors de leur initiation puis au coût amorti qui est assimilé au coût nominal. Ils font l'objet d'une actualisation lorsque leur échéance est supérieure à un an. L'écart entre la juste valeur et le montant comptabilisé au bilan est imputé en compte de résultat.
- Des instruments financiers dérivés passifs tels que décrits en note 2.6.
- Des dettes fiscales et sociales évaluées à leur valeur nominale
- Des produits comptabilisés d'avance relatifs aux points fidélité clients

Produits comptabilisés d'avance relatifs aux points fidélité clients

Dans le cadre de la politique de fidélisation de la clientèle, les sociétés du Groupe Toupargel Groupe accordent à leurs clients des points fidélité. Les clients ont ainsi la possibilité d'accumuler, en fonction des achats réalisés, des points de fidélité, ces derniers leur permettant d'obtenir un avantage (cadeaux, remises sur certains produits du catalogue, etc.). La société constate dans ses comptes, à la clôture, un produit comptabilisé d'avance à hauteur du montant des avantages encore dus aux clients : ceux-ci sont estimés sur la base d'un pourcentage de la valeur des points acquis au 31 décembre et non encore utilisés. Le pourcentage est déterminé en fonction du taux de transformation attendu des points. Le taux de transformation attendu tient compte de l'historique et de la politique de fidélisation mise en place pour l'exercice suivant. Conformément à IFRIC 13 appliquée pour la 1^{er} fois en 2008, ce passif antérieurement constaté en provisions est désormais présenté parmi les autres passifs courants.

2.19 Engagements hors bilan

Le Groupe a défini et mis en place un processus visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet.

Ce processus prévoit la centralisation, dans le cadre des procédures de consolidation, des informations relatives aux engagements donnés suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

2.20 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont constitués par les ventes de marchandises et les ventes de services produits dans le cadre des activités principales du Groupe.

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément aux règles de reconnaissance des revenus prévues par à IAS 18.

• Les produits liés à la vente de marchandises sont constatés dès lors que le transfert à l'acheteur des risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable. Le transfert des risques et avantages intervient le plus souvent lors de la remise de la marchandise au client, Toupargel assurant avec ses propres moyens l'acheminement des produits chez le client.

Les remises ou rabais accordés aux clients sont comptabilisées en déduction du revenu. Les actions commerciales prenant la forme d'attribution d'avantages gratuits accordés aux clients (programmes de fidélité, chèques cadeaux) sont également comptabilisées en moins du chiffre d'affaires conformément à IFRIC 13.

• Production : La vente à la clientèle des produits transformés et conditionnés à l'unité Toupargel Production n'est pas dissociée de la vente des autres marchandises. En conséquence, les produits correspondants sont comptabilisés en ventes de marchandises. De même, les achats de produits bruts à transformer sont inscrits en achats de marchandises et les stocks de matières et de produits finis en stocks de marchandises.

• Les produits liés à la vente de services sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçues ou à recevoir. Les revenus relatifs à la vente de produits sont comptabilisés lorsque la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

2.21 Coût d'achat des marchandises vendues

Il comprend les achats de marchandises, les variations de stocks et les remises, ristournes et assimilés sur achats de marchandises. Les participations publicitaires et autres accords de coopération commerciale conclus et facturés par le Groupe Toupargel Groupe à ses fournisseurs n'ont pas été considérés, selon IAS 18, comme représentatifs de la rémunération d'un réel service identifié rendu par Toupargel Groupe à ses fournisseurs dont la juste valeur pourrait être estimée de façon fiable. En conséquence, les montants comptabilisés à ce titre sont assimilés à des remises sur achats et sont appréhendés en moins du coût des marchandises vendues. La quote-part de ces sommes relative aux achats non consommés à la clôture est enregistrée en moins de la valeur des stocks. De même, les dépréciations de stocks font partie du coût d'achat des marchandises vendues.

2.22 Charges de personnel : rémunérations payées en actions

La juste valeur des stock-options est déterminée selon le modèle de Black & Scholes. Ce dernier permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risques, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

La juste valeur est figée à la date d'attribution ; elle est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserves. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires et d'hypothèses de départ. A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves que les options aient été levées ou non.

2.23 Charges externes

a - Frais de recherche et développement : Dans le cadre de son activité, la société n'est pas conduite à supporter, de manière régulière, de dépenses de recherche ou de développement. Toutes les charges engagées pour développer et améliorer les services à la clientèle sont enregistrées en charges opérationnelles de l'exercice.

b - Frais de publicité, de marketing et de prospection des nouveaux clients : Les dépenses qui sont engagées pour assurer la promotion de la marque et des produits distribués par le Groupe, auprès des clients et consommateurs, sont enregistrées en charges de l'exercice à l'exception des cadeaux ayant encore une utilité commerciale qui sont valorisés en stocks. De même, les frais supportés pour la prospection de nouveaux clients sont enregistrés en charges.

2.24 Résultat opérationnel

Le Groupe utilise le résultat opérationnel comme indicateur de performance. Le résultat opérationnel correspond au résultat de l'ensemble consolidé :

après prise en compte :

- des plus ou moins-values de cessions d'actifs,
- des dépréciations d'actifs,
- des autres produits et charges opérationnels qui comprennent principalement l'effet des coûts de restructuration et des litiges ou événements très inhabituels,

et avant prise en compte :

- du coût de l'endettement financier net,

- des autres produits et charges financières,
- des impôts sur le résultat.

2.25 Coût financier net

Le coût financier net comprend :

- le coût financier brut constitué des charges d'intérêts sur emprunts, contrats de location-financement et découverts bancaires,
- les autres produits et charges financiers constitués d'escomptes de règlement, de produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de variations de provisions à caractère financier, des dividendes de sociétés non consolidées.

2.26 Charge d'impôt sur le résultat

Impôts exigibles et différés : La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées déterminées comme indiqué en note 2.7.

Intégration fiscale : Les sociétés Toupargel Groupe, Toupargel et Place du Marché bénéficient du régime fiscal de Groupe de sociétés selon les dispositions de l'article 223 A à U du C.G.I. La société Toupargel Groupe, tête du Groupe intégré, comptabilise en charge d'impôt exigible dans son résultat, conformément à la convention d'intégration fiscale souscrite, les économies d'impôt ou les charges supplémentaires éventuelles provenant de l'intégration fiscale. La convention en vigueur a été modifiée à effet du 1^{er} janvier 2009 : désormais l'économie d'impôt générée par le déficit fiscal d'une des entités membres de l'intégration fiscale est intégralement transférée à cette dernière par la société tête de groupe de l'intégration fiscale.

CVAE : A compter du 1^{er} janvier 2010 (voir note 2.1), la CVAE est classée en impôt sur le résultat.

2.27 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net revenant au Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice, à l'exception des actions d'auto-contrôle.

Le résultat net dilué par action est calculé en retenant les instruments donnant un accès différé au capital (options de souscription ou d'achat d'actions), compte tenu de la probabilité de souscription au regard du prix du marché.

Le résultat net dilué prend en compte le nombre d'actions à créer sur la base du cours au 31 décembre selon la méthode dite du "rachat d'actions" qui suppose que les fonds recueillis, lors de l'exercice des options de souscription, sont affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période. Les stocks-options permettant d'acquérir ou de souscrire à des actions à un prix supérieur au cours moyen de bourse ne sont pas prises en compte dans le calcul du résultat par action dilué.

2.28 Information sectorielle

L'analyse des critères prévus par la norme IFRS 8, permettant de déterminer l'information sectorielle, conduit à l'identification d'un niveau d'information sectorielle qui est la nature du produit commercialisé. En effet, la direction prend ses décisions sur la base de cet axe stratégique en utilisant le reporting par produit comme outil clef d'analyse. L'axe produit correspond par ailleurs à l'organisation fonctionnelle du Groupe. Les deux secteurs produits ainsi identifiés, qui correspondent à deux entités juridiques distinctes, se ventilent comme suit :

- Activité "Surgelés" : elle représente l'essentiel des revenus du Groupe et est portée par l'entité juridique Toupargel, dont elle constitue la seule source de revenus ;
- Activité "Frais et Epicerie" : elle est portée par la filiale Place du Marché dont elle constitue la seule source de revenus.

Le Groupe exerçant de manière exclusive son activité en France, la présentation des revenus par secteur géographique n'est pas applicable.

2.29 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est établi conformément à IAS 7 selon la méthode indirecte. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissements et de financement.

L'incidence des variations de périmètre est présentée pour un montant net dans les flux d'investissement. Elle correspond au prix effectivement payé au cours de l'exercice, dans le cadre de la politique de croissance externe, ajusté de la trésorerie active / passive acquise. Les flux de trésorerie liés à l'activité sont ceux générant des revenus et ceux ne répondant pas aux critères de flux d'investissement ou de financement.

La capacité d'autofinancement est calculée en ajustant le résultat net des amortissements et provisions (hors variations de provisions sur actifs circulants ayant un caractère de charges décaissables), des résultats de cession, et des charges calculées (produits et charges directement imputés sur les réserves tels que les avantages liés aux paiements en actions qui se dénouent par des actions).

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement sont ceux issus des acquisitions et cessions d'actifs à long terme et d'autres actifs non classés en équivalents de trésorerie. Les intérêts encaissés sont inclus dans ces flux d'investissement. Le Groupe inclut dans les flux d'investissement les locations-financement.

Les opérations de financement sont celles qui entraînent une modification de l'importance ou de la nature des capitaux propres ou des dettes de l'entreprise. Les augmentations de capital de l'exercice, les dividendes versés, ainsi que les émissions ou remboursement d'emprunts et les subventions d'investissement sont inclus dans cette catégorie.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque (inclus parmi les dettes financières courantes).

NOTE 3 - Périmètre de consolidation et date de clôture

La date de clôture est le 31 décembre.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2010 comprend les sociétés suivantes :

- Toupargel Groupe SA, holding du Groupe consolidé,
- Toupargel SAS, activité "Surgelés"
- Place du Marché SAS, activité "Frais et Épicerie"

Les comptes sociaux qui ont été retenus pour la consolidation au 31 décembre 2010 concernent pour Toupargel Groupe SA, Toupargel SAS et Place du Marché SAS une période de douze mois correspondant à l'arrêté comptable statutaire de ces entités.

	Toupargel	Place du Marché
Montant du capital	25 000 K€	100 K€
Nombre de titres du capital	1 250 000 actions	100 000 actions
Capitaux propres au 31.12.2010	55 626 K€	(4 485) K€
Montant net de la participation	83 438 K€	-
Nombre de titres détenus	1 250 000 actions	100 000 actions
Pourcentage détenu	100%	100%
Méthode de consolidation	Intégration globale	Intégration globale
Siège social	13 chemin des Prés Secs 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES	13 chemin des Prés Secs 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES
N° SIREN	957 526 858	325 743 516
Code NAF	47 11 A	47 91 B

96

NOTE 4 - Information sectorielle

en K€	Surgelés			Frais - Epicerie			Consolidé		
	2010 (12 mois)	2009 (12 mois)	2008 (12 mois)	2010 (12 mois)	2009 (12 mois)	2008 (12 mois)	2010 (12 mois)	2009 (12 mois)	2008 (12 mois)
Chiffre des ventes (hors Groupe)	331 134	339 857	347 248	20 391	19 206	18 659	351 525	359 064	365 907
Produits des activités ordinaires	331 610	340 194	347 476	20 515	19 318	18 791	352 126	359 513	366 267
Marge commerciale	191 751	195 934	196 017	9 520	8 905	8 650	201 272	204 839	204 667
Résultat opérationnel	22 764	23 085	26 592	(836)	(2 098)	(2 518)	21 928	20 987	24 074
Résultat des cessions	1 427	178	476	2	17	155	1 428	195	631
Goodwill	96 486	96 486	96 486	1 415	1 415	1 415	97 901	97 901	97 901
Immobilisations incorporelles	573	654	463	13	28	43	587	682	507
Immobilisations corporelles	40 724	41 951	46 150	5 232	5 690	5 930	45 955	47 641	52 080
Investissements	8 945	6 565	10 572	113	389	475	9 058	6 954	11 048
Amortissement	9 702	9 923	9 750	556	627	841	10 259	10 550	10 591
Effectif (ETP yc interim)	3 360	3 385	3 376	123	234	258	3 483	3 619	3 634

Les ventes inter-secteurs sont négligeables.

L'activité du Groupe est réalisée auprès d'une clientèle de particuliers. Le chiffre d'affaires annuel moyen réalisé par client est inférieur à 350 €. Aucun client pris individuellement ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé. Le chiffre d'affaires réalisé avec les 10 premiers clients est négligeable hormis les ventes réalisées avec un concessionnaire pour un montant de 664K€ en 2010 soit 0.2% du chiffre d'affaires consolidé.

Notes sur l'état consolidé de la situation financière

NOTE 5 - Immobilisations

5.1 Récapitulation

a - Variation des immobilisations brutes

en K€	Goodwill	Immobilisations incorporelles (1)	Immobilisations corporelles	Actifs destinés à la vente	Autres actifs financiers	Total
1^{er} janvier 2008	97 901	2 957	112 205		445	213 508
Acquisitions		286	10 762		71	11 119
Virement de compte à compte			3 497	3 497		
Cessions / Sorties			5 403		143	5 546
31 décembre 2008	97 901	3 243	114 068	3 497	373	219 081
Acquisitions		493	6 461		107	7 061
Virement de compte à compte			(291)	(291)		
Cessions / Sorties			7 252		172	7 424
31 décembre 2009	97 901	3 736	113 569	3 205	307	218 718
Acquisitions		238	8 820		102	9 159
Virement de compte à compte			(1 396)	(1 396)		
Cessions / Sorties			7 183		97	7 280
31 décembre 2010	97 901	3 974	116 601	1 810	312	220 597

(1) : Les immobilisations incorporelles correspondent aux logiciels.

Les entrées d'immobilisations corporelles en 2010 correspondent essentiellement à :

- l'acquisition de véhicules pour 6 586 K€,
- diverses constructions et aménagements pour 1 238 K€,
- l'acquisition de matériels informatiques pour 996 K€.

Les produits de cessions d'actif immobilisés se montent à 2 183 K€ (résultat : 1 428 K€). Elles sont essentiellement constituées du résultat de la cession d'un bâtiment et de la vente de véhicules (renouvellement du parc).

b - Variation des amortissements / Provisions

en K€	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs destinés à la vente	Autres actifs financiers	Total
1^{er} Janvier 2008		2 463	59 480			61 943
Amortissements		273	10 318			10 591
Virement de compte à compte			3 196	3 196		
Reprises			4 615			4 615
31 décembre 2008		2 736	61 988	3 196		67 920
Amortissements		317	10 233			10 550
Virement de compte à compte			(285)	(285)		
Reprises			6 579			6 579
31 décembre 2009		3 053	65 927	2 911		71 891
Amortissements		333	9 925			10 259
Virement de compte à compte			(1 221)	(1 221)		
Reprises			6 428			6 428
31 décembre 2010		3 387	70 645	1 689		75 721

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles se décomposent en :

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Amortissement logiciels	333	317	273
Autres amortissements immobilisations corporelles	5 570	4 162	4 520
Crédit-bail immobilier	900	900	900
Crédit-bail mobilier	3 455	5 171	4 898
Total	10 259	10 550	10 591

c - Immobilisations nettes

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Goodwill	97 901	97 901	97 901
Immobilisations incorporelles	587	682	507
Immobilisations corporelles	45 956	47 641	52 080
Autres actifs financiers	312	308	373
Total	144 756	146 532	150 860

5.2 Goodwill et immobilisations incorporelles

Les 97 901 K€, inscrits en goodwill, se décomposent en :

- actifs incorporels liés à Toupergel soit 96 486 K€,
 - actifs incorporels liés à Place du Marché, soit 1 415 K€,
- résultant d'acquisitions antérieures de sociétés absorbées ou d'acquisitions de fonds de commerce.

Des tests d'éventuelles pertes de valeur sont effectués à chaque clôture sur la base de plans à cinq ans approuvés par le Conseil d'Administration. La méthode est celle des "discounted cash-flows" (DCF) développée au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) telle que décrite en note 2.6.

Les taux d'actualisation et de croissance à l'infini utilisés pour les besoins de l'estimation de la valeur recouvrable sont :

	Activité "Surgelés"			Activité "Frais et Épicerie"		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Taux sans risque	3.3%	3.6%	4.2%	3.3%	3.6%	4.2%
Beta	1.0	1.0	1.0	1.4	1.4	1.3
Prime de risque	5.0%	5.5%	6.3%	5.0	5.5%	6.3%
Taux d'actualisation (WACC)	8.3%	9.1%	10.5%	10.3%	11.3%	12.4%
Taux de croissance à l'infini	2.0%	2.0%	2.0%	0.5%	0.5%	0.5%

Le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF) a été utilisé pour déterminer les taux d'actualisation définis pour ces calculs et sont appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant un taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par IAS 36.

Les hypothèses retenues en termes d'évolution du chiffre d'affaires et de valeur terminale sont, pour l'activité "Surgelés", conformes aux données de marché disponibles à savoir une croissance de chiffre d'affaires de 2.0% retenue pour les exercices 2012 à 2015.

L'activité "Frais et Épicerie" étant encore en phase de développement, un coefficient beta plus élevé a été retenu.

Pour cette activité, un business plan a été défini, tenant compte d'un élargissement de la zone de chalandise et de la montée en puissance des ventes via le site marchand www.placedumarche.fr. Il convient de préciser que les hypothèses d'investissements retenues pour la détermination du cash flow en valeur terminale intègrent les effets de l'intégration croissante entre l'activité "Surgelés" et l'activité "Frais et Épicerie" dans les domaines logistique et livraison.

Les tests réalisés en 2008, 2009 et 2010 concernant les goodwill portés par les UGT (2 en 2008, 2009 et 2010 : Toupergel et Place du Marché) n'ont pas conduit à constater de pertes de valeur.

En K€	Activité "Surgelés"	Activite "Frais et Epicerie"
Ecart valeur recouvrable – valeur comptable des actifs de l'UGT*	39 265	650

* la valeur comptable comprend l'incorporel, le corporel et le BFR.

La sensibilité du calcul de la valeur recouvrable aux variations du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini des cash flow, pour le calcul d'une éventuelle dépréciation des goodwill de l'activité "Frais et Épicerie" est présentée dans le tableau ci-après :

Paramètres ramenant la valeur recouvrable au montant de la valeur nette comptable

	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Activité " Surgelés "	10.5%	(0.2%)
Activité " Frais et Épicerie "	11.9%	(1.2%)

5.3 Détail des immobilisations corporelles

a - Détail

en K€	31/12/10			31/12/09	31/12/08
	Montant brut	Amortists. ou provis.	Montant net	Montant net	Montant net
Terrains acquis	1 666	186	1 480	1 582	1 367
Terrains en crédit-bail	1 007		1 007	1 007	1 146
Total terrains	2 673	186	2 487	2 589	2 513
Constructions acquises	16 728	9 104	7 624	7 362	7 346
Constructions en crédit-bail	20 457	9 601	10 856	11 756	12 656
Total constructions	37 185	18 705	18 480	19 118	20 002
Installations techniques acquises	14 628	10 883	3 745	4 472	5 114
Total instal. techniques - Mat. outillage	14 628	10 883	3 745	4 472	5 114
Autres immobilisations acquises	19 757	13 870	5 887	6 402	13 071
Autres immobilisations en crédit-bail	42 344	27 001	15 343	14 751	10 726
Total autres immobilisat. corporelles	62 101	40 871	21 230	21 153	23 797
Immobilisations en cours	13		13	309	654
Total	116 601	70 645	45 956	47 641	52 080
dont total des contrats de location-financement	63 808	36 602	27 206	27 514	24 529

Le parc automobile (Toupargel et Place du Marché)

- 1 515 véhicules, dont :
- 1 124 camions de livraison
 - 305 voitures
 - 37 semi-remorques
 - 37 tracteurs routiers
 - 8 gros porteurs
 - 1 remorque
 - 3 camions atelier

Le parc informatique

Le groupe Toupargel est équipé de :

- 19 serveurs HP 9000/Integrity
- 2 SAN HP EVA 4400
- 2 BladeCenter HP comprenant 11 lames au total
- 2 Librairies de sauvegarde
- 1150 Terminaux embarqués pour la livraison (FDA600)
- 300 Pda pour la prospection en porte-à-porte
- 2400 Postes informatiques
- 320 Systèmes d'impression
- 7 Postes Macintosh pour la station PAO
- 110 Serveurs Windows/Linux dont 35 virtuels
- 129 Sites reliés au réseau

Le parc immobilier

Toupargel

Toupargel est propriétaire de 32 agences, de 2 plates-formes (Poitiers et Civrieux) et bénéficie de contrats de crédit-bail immobilier pour ses plates-formes d'Argentan et Montauban. Les autres sites (90) sont en location.

ALENCON	61170 St Léger/Sarthe	897 m ²
AMBOISE	5 Boulevard de l'Avenir 37530 Nazelle Negron	1 434 m ²
AMIENS	ZI de la Briquetterie 80800 Villers Bretonneux	749 m ²
ANNECY	ZI Pringy Gare 74371 Pringy	666 m ²
BLETTERANS	4 Chemin de Savignols 39140 Bletterans	303 m ²
BREST	8 rue Paul Sabatier 29801 Brest Cedex 9	1 070 m ²
BRIEC DE L'ODET	ZI des Pays Bas 29150 Briec de l'Odét	790 m ²
CHOLET	5 rue de la Flèche 49300 Cholet	501 m ²
CIVRIEUX D'AZERGUES	13 chemin des Prés Secs 69380 Civrieux d'Azergues	14 810 m ²
CLERMONT-FERRAND	ZA La Novialle 63670 La Roche Blanche	3 287 m ²
COURRIERES	Rue des Colombes 62710 Courrieres	630 m ²
CRISSEY (1)	2 rue de la Mare 71530 Crissey	1 326 m ²
DIJON	Avenue de Tavaux 21800 Chevigny St-Sauveur	1 380 m ²
FOUGERES	33, rue Frères Lumière 35133 La Selle en Luitre	1 200 m ²
GRENOBLE	Rue des Abattoirs 38120 Le Fontanil	3 100 m ²
JANS	Lieu dit la Ferme 44170 Jans	446 m ²
JANVILLE	Rue Marcel Marteau 28310 Janville	2 565 m ²
LA HAYE DU PUIITS	La Rachinellerie 50250 La Haye du Puits	430 m ²
LA TOUR DU PIN	ZI de Bieze 38110 St Clair de la Tour	900 m ²
LEZIGNAN	RN 13 11200 Lezignan Corbieres	410 m ²
LIMOGES	Rue Panhard Levassor 87021 Limoges Cedex 09	1 200 m ²
MANOSQUE	Parc Industriel St Maurice 04100 Manosque	1 450 m ²
MEHUN SUR YEVRE	ZAD des Aillis 18500 Mehun/Yevre	570 m ²
MONTLUÇON	Rue Ambroise Croizat 03410 Domerat	880 m ²
MONTROND-LES-BAINS	ZA de Plancieux 42210 Montrond Les Bains	1 398 m ²
PAU	Rue de l'Aubisque 64121 Serres Castets	790 m ²
PLOUFRAGAN	Zone Industrielle des Chatelets 22440 Ploufragan	1 130 m ²
POITIERS	226 Route de Nouaillé 86281 St Benoît Cedex	3 315 m ²
SAINT MARCEL	Rue Cugnot 71380 Saint Marcel	750 m ²
SAINT-OMER	Impasse de l'Industrie 62500 St Martin au Laert	1 600 m ²
SAINT-PAULIEN	ZA de Nolhac 43350 St Paulien	950 m ²
SOUILLAC	ZA de la Féraudie BP 9 46200 Souillac	1012 m ²
TERGNIER	20 rue Hoche Prolongée 02700 Tergnier	445 m ²
VIRE	ZI de la Planche 14500 Vire	1 150 m ²

Place du Marché

Place du Marché est propriétaire de 5 agences et bénéficie d'un contrat de crédit-bail immobilier pour sa plate-forme de Chalon-sur-Saône. Un autre site (Neufchâteau) est en location.

COURTISOLS (1)	9, rue Terme la Ville 51460 Courtisols	119 m ²
GAYE	rue de la Fromagerie 51120 Gaye	393 m ²
RADDON-CHAPENDU	rue Boigey 70380 Raddon-Chapendu	900 m ²
SAINT DIE (1)	23 rue de la paix 88100 Saint Dié	355 m ²
VOID VACON (1)	avenue de Strasbourg 55190 Void-Vacon	383 m ²

Dans le cadre de la mutualisation des livraisons aux clients entre Toupargel et Place du Marché, les frais des agences supportés par Place du Marché sont refacturés à Toupargel.

(1) En cours de vente

Le parc logistique

Sites de stockage / en m3	Froid négatif	Froid positif	Température ambiante
Argentan	30 000		3 000
Montauban	28 000		1 600
Poitiers	10 000		900
Civrieux	19 000		1 300
Chalon sur Saône (Place du Marché)	19 000	12 500	61 500
Grenoble	2 000	250	
Agences de livraison	12 000	2 000	
Total	101 000	14 750	68 300

b - Incidence sur le résultat des retraitements des contrats de location-financement

en K€	Crédit-bails immobiliers	Crédit-bails mobiliers	Total
Le retraitement a entraîné :			
- une diminution des redevances	1 377	3 305	4 682
- une augmentation de la dotation aux amortissements	(900)	(3 455)	(4 356)
- une augmentation des frais financiers	(92)	(121)	(213)
- une diminution des autres produits	175	(516)	(341)
Impact sur le résultat au 31.12.2010	560	(788)	(227)
Impact sur les capitaux propres au 31.12.2010	6 246	6 314	12 561
Impact sur le résultat au 31.12.2009	718	(479)	239
Impact sur le résultat au 31.12.2008	868	894	1 762

Tous les contrats de location-financement prévoient à l'échéance une option d'achat pour un prix déterminé :

- pour le parc de véhicules, de 1% de la valeur d'origine des actifs,
- pour les actifs industriels, égal à une valeur symbolique de 1€.

5.4 Détail des autres actifs financiers non courants

en K€	31/12/10			31/12/09	31/12/08
	Montant brut	Amortists. ou provis.	Montant net	Montant net	Montant net
Prêts et autres immobilisations financières	18		18	44	140
Dépôts et cautionnements	295		295	264	233
Total	312		312	308	373

NOTE 6 - Détail des impôts différés

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
• Provision pour retraite	1 858	1 589	1 120
• Organic	208	210	203
• Provision congés payés	62	98	107
• Participation des salariés	985	1 091	1 204
Impôts différés actif	3 114	2 989	2 634
• Retraitements de crédit-bails mobiliers et locations financières	2 174	2 445	2 610
• Retraitements de crédit-bails immobiliers	2 151	1 958	1 711
• Retraitements amortissements dérogatoires	2 080	1 830	1 519
• Provision hausse de prix	97	74	62
• Reclassement autres impôts	328	425	
• Instruments financiers	859	682	875
• Impôts différés (+value régime fusion et terrain crédit-bails)	256	226	240
Impôts différés passif	7 944	7 640	7 017
Total net	(4 830)	(4 651)	(4 383)

NOTE 7 - Stocks

en K€	31/12/10			31/12/09	31/12/08
	Valeur au coût	Dépréciation	Valeur au coût ou valeur nette de réalisation	Valeur au coût ou valeur nette de réalisation	Valeur au coût ou valeur nette de réalisation
Produits Frais - Épicerie	771	18	752	715	1 193
Marchandises surgelées	9 044	70	8 974	10 386	9 938
Produits finis transformés surgelés	1 186		1 186	81	1 587
Produits marketing	1 113	451	662	1 008	1 007
Total	12 114	539	11 575	12 191	13 725

NOTE 8 - Créances courantes et actifs destinés à être cédés

8.1 Détail des créances

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
• Clients	1 721	1 770	2 958
• Actifs destinés à être cédés (1)	120	295	301
• Autres créances courantes	3 982	3 194	3 970
Fournisseurs débiteurs	748	631	767
Personnel et comptes rattachés	207	139	115
État et comptes rattachés	1 378	1 098	1 594
Créances diverses	169	279	198
Charges constatées d'avance	1 481	1 047	1 295
Total net	5 823	5 259	7 230

(1) : Les actifs destinés à être cédés concernent les actifs immobiliers de Saint Dié, Void et Courtisols pour Place du Marché, et Crissey, du parking st Astier, du terrain de Courtesoupe pour Toupargel, ainsi que des véhicules. Leur valeur de marché étant estimée supérieure à leur valeur comptable, ces montants figurent au bilan pour leur valeur comptable nette.

8.2 Détail des charges constatées d'avance

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Achats divers	163	168	271
Services extérieurs	278	244	366
Autres services extérieurs	1026	635	658
Charges financières	14		
Total net de l'actif	1 481	1 047	1 295

NOTE 9 - Dépréciation de l'actif courant

9.1 Au 31 décembre 2010

en K€	31/12/09	Dotations	Reprises	31/12/10
Sur actif circulant				
Clients	522	422	500	445
Autres créances courantes	39	21	37	23
Total	561	443	537	468

9.2 Au 31 décembre 2009

en K€	31/12/08	Dotations	Reprises	31/12/09
Sur actif circulant				
Clients	578	533	589	522
Autres créances courantes	34	4		39
Total	612	537	589	561

9.3 Au 31 décembre 2008

en K€	31/12/07	Dotations	Reprises	31/12/08
Sur actif circulant				
Clients	519	572	513	578
Autres créances courantes	44		10	34
Total	563	572	523	612

NOTE 10 - Disponibilités et équivalents de trésorerie

Le Groupe Toupargel place ses excédents de trésorerie en SICAV de trésorerie à court terme sans risque.

10.1 Décomposition

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Autres valeurs de placement	6 398	9 056	
Trésorerie	1 110	1 275	645
Total	7 507	10 330	645

10.2 Inventaire

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
BNPP Cash Invest P	6 398	9 056	
Sicav de trésorerie	6 398	9 056	
Total net de l'actif	6 398	9 056	

NOTE 11 - Capitaux propres consolidés

11.1 Composition du capital social

Le capital est composé de 10 103 282 actions de 0.10 euro de nominal.

11.2 Passage des réserves sociales aux réserves consolidées

En K€	Toupargel Groupe SA	Toupargel	Place du Marché	Total
Réserves sociales au 31/12/2010	53 149	24 350	(4 771)	72 728
Retraitements des comptes individuels				
· Annulation prov. à caractère de réserves		6 128	187	6 315
· Impôts différés	(789)	(2 697)	(992)	(4 478)
· Crédits d'impôts	70		(70)	
· Crédit-bails immobiliers		3 570	2 677	6 246
· Crédit-bails mobiliers		6 146	168	6 314
· Provision pour retraite	(196)	(5 144)	(58)	(5 397)
Retraitements de consolidation				
· Annulation des dividendes	(15 000)	15 000		
· Amortis. des écarts d'évaluation relatifs aux constructions		(49)		(49)
· Amortis. des goodwill non affectés		(2 649)		(2 649)
· Annulation dépréciation des sociétés intégrées	8 650			8 650
Retraitements IFRS				
· Annul. amortissements goodwill		268		268
· Annulation des actions propres	(5 128)			(5 128)
Retraitements permanents d'intégration globale				
· Réserves antérieures acquisition		(13 964)	(712)	(14 676)
· Correction de la valeur acquisition titres consolidés	772	18	(21)	769
· Annulation des fusions		(922)	19	(903)
· Annulation plus-values sur cession d'immobilisations (survaleurs)		(143)		(143)
· Augmentation capital par incorporation		16 976	(5 143)	11 833
Total des retraitements	(11 622)	22 538	(3 944)	6 972
Réserves consolidées au 31/12/2010	41 528	46 888	(8 716)	79 700
Capital social de Toupargel Groupe SA	1 010			1 010
Capitaux propres au 31/12/2010	42 538	46 888	(8 716)	80 710

11.3 Informations sur les options de souscription ou d'achat

Les plans d'option existants sont les suivants :

	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Dates d'Assemblée Plan de souscription	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Dates d'Assemblée Plan d'achat	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Date du Conseil d'Administration	25 avril 2008	27 octobre 2009	27 avril 2010
Nombre total d'options attribuées dont nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	200 000	15 000	22 500
- par les mandataires sociaux	15 000		
- les 10 premiers attributaires salariés	112 500	15 000	22 500
Date de début d'exercice des options	26 avril 2010	28 octobre 2011	28 avril 2012
Date d'expiration	25 avril 2013	27 octobre 2014	27 avril 2015
Prix de souscription	25,75 €	25,75 €	25,75 €
Options perdues par les bénéficiaires initiaux	37 500	Néant	Néant
Nombre d'actions souscrites	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'actions achetées	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'options restant à lever	162 500	15 000	22 500

La charge inscrite dans les comptes 2010, en frais de personnel, s'élève à 62 K€ (113 K€ en 2009).

11.4 Rachat d'actions propres

Au 31 décembre 2009, Toupargel Groupe détient 200 000 actions propres, acquises pour 5 106 K€, en vue d'affectation aux plans de stock-options approuvés par l'Assemblée Générale du 27 avril 2007 et 2 880 actions propres au titre du contrat de liquidité, valorisées 44 K€. Ces montants sont inscrits en moins des capitaux propres.

Au 31 décembre 2010, Toupargel Groupe détient 200 000 actions propres, acquises pour 5 106 K€, en vue d'affectation aux plans de stock-options approuvés par l'Assemblée Générale du 27 avril 2007 et 1 616 actions propres au titre du contrat de liquidité, valorisées 22 K€. Ces montants sont inscrits en moins des capitaux propres.

11.5 Affectation du résultat 2010

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale du 27 avril 2011 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 de distribuer un dividende au titre de l'exercice 2010, de 1.0 euro par action distribuable pour moitié en espèces et, pour moitié en espèces ou en titres.

11.6 Politique de gestion des fonds propres

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le Groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des circonstances et des besoins. La société intègre pour le suivi de ses capitaux propres les mêmes éléments que ceux qui sont intégrés dans les capitaux propres consolidés.

NOTE 12 - Provision pour avantages postérieurs à l'emploi (régime à prestations définies)

Le poste de provision pour retraite (avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre des régimes à prestations définies) évolue de la manière suivante :

• Au 31 décembre 2010

en K€	31/12/09	Changement de méthode IAS 19 révisé (SORIE)	Augmentations	Diminutions	31/12/10
Provision pour indemnités de départ en retraite	4 608	390	399		5 397

• Au 31 décembre 2009

en K€	31/12/08	Effet capitaux propres (SORIE)	Augmentations	Diminutions	31/12/09
Provision pour indemnités de départ en retraite	3 254	1 091	295	32	4 608

• Au 31 décembre 2008

en K€	31/12/07	Effet capitaux propres (SORIE)	Augmentations	Diminutions	31/12/08
Provision pour indemnités de départ en retraite	2 925	76	353	100	3 254

Les indemnités de départ en retraite des sociétés du Groupe Toupergel sont déterminées par différentes conventions collectives. La convention applicable au Groupe est la convention collective de commerce de gros (brochure JO 3044) ; la convention collective des VRP a été appliquée aux salariés disposant de ce statut.

12.1 Description du régime

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié. L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié.

Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestations en vertu du régime (généralement date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne généreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (généralement date de départ).

Les calculs ont été effectués individuellement et les résultats cumulés au niveau des sociétés et du Groupe. La loi sur le financement de la sécurité sociale qui interdit la mise à la retraite par l'employeur des salariés âgés de moins de 65 ans, à compter du 1^{er} janvier 2010 et soumet à taxation toutes les mises à la retraite avant 65 ans, est sans incidence sur l'évaluation de la provision dans la mesure où celle-ci est déterminée avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié.

12.2 Hypothèses de calcul

Les évaluations actuarielles reposent sur un certain nombre d'hypothèses à long terme fournies par l'entreprise. Ces hypothèses sont revues annuellement.

Hypothèses retenues pour les calculs	2010	2009	2008
Taux de croissance des salaires (1)	3%	3%	3%
dont taux d'inflation future	2%	2%	2%
Taux d'actualisation	4,70%	4,90%	5,50%
Durée d'activité moyenne (étalement écarts actuariels)	env 7 ans	env 7 ans	env 7 ans
Taux de rendement attendu des actifs	4%	4,0%	4,5%
Rendement réel des actifs	3,4%	4,6%	6,3%
Taux de charges sociales (suivant catégories)	47,5%	47,5%	47,5%
Age de départ (suivant catégories)	60/65 ans	60/65 ans	60/65 ans

(1) y compris toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres, sur l'ensemble de la carrière et inflation comprise.

La méthode de détermination des taux d'actualisation est restée inchangée par rapport aux années précédentes. Les taux sont choisis en utilisant les données des fournisseurs globaux de données comme Reuters et Bloomberg pour autant qu'elles respectent les dispositions d'IAS 19, ainsi que les benchmarks de l'actuaire du groupe. Suite à la volatilité des marchés financiers, un certain nombre de ces indicateurs se sont montrés moins fiables dans la mesure où ils pouvaient inclure des obligations de moindre qualité que celles requises par IAS 19. Les indices ainsi jugés de moindre qualité n'ont pas été retenus ou moyennés avec d'autres indices.

Le taux de rendement attendu des actifs du régime est déterminé par rapport aux informations obtenues des organismes financiers pour des placements similaires et prend en compte la partie garantie du rendement.

En 2009, le groupe a procédé à une mise à jour de ses taux de turn over sur la base de statistiques internes de départ observées au cours des 3 dernières années. Ces taux de turn over sont déterminés par tranches d'âge et par grandes fonctions dans l'entreprise.

12.3 Évolution de la situation financière des régimes à prestations définies

La synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Valeur actualisée de l'obligation	(5 927)	(5 270)	(3 825)
Juste valeur des actifs du régime	529	662	571
Surplus (déficit)	(5 397)	(4 608)	(3 254)
Ajustements liés à l'expérience exprimés en%			
- sur les passifs du régime	1,4%	2,90%	-0,47%
- sur les actifs du régime	-1,3%	0,10%	2,10%

L'évolution détaillée de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Valeur actualisée des obligations			
Solde au début de l'exercice	5 270	3 826	3 620
Coût des services rendus au cours de l'exercice	294	214	197
Coût financier	252	207	187
Prestations servies	(250)	(68)	(267)
Profits et (pertes) actuariels sur les obligations	381	1 091	88
Réductions et liquidations	(20)		
Solde à la clôture de l'exercice	5 927	5 270	3 825
Valeur actualisée de la juste valeur des actifs du régime			
Solde au début de l'exercice	662	571	695
Rendement attendu des actifs du régime	26	26	31
Cotisations payées	100	100	100
Prestations servies par le fonds	(250)	(36)	(267)
Profits et (pertes) actuariels sur actifs du régime	(8)		12
Solde à la clôture de l'exercice	529	662	571

12.4 Incidence de l'évolution des régimes à prestations définies sur les états financiers

a) État consolidé de la situation financière

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Solde de l'exercice précédent	4 608	3 254	2 925
État actuariel à l'ouverture enregistré par capitaux propres (Sorie)			
Charges de l'exercice	499	395	353
Prestations servies nettes des remboursements reçus du fonds		(32)	
Cotisations payées au régime (augmentation des actifs)	(100)	(100)	(100)
État actuariel de l'exercice (Sorie à compter de 2006)	390	1 091	76
Solde de clôture de l'exercice	5 397	4 608	3 254

b) Compte de résultat

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Coût des services rendus par les bénéficiaires en activité	294	214	197
Coût financier	252	207	187
Produits estimés des actifs du régime	(26)	(26)	(31)
Réduction / liquidation de régime	(20)	-	-
Charge nette (en résultat opérationnel)	499	395	353

12.5 Analyse de sensibilité

Le taux d'actualisation et le taux de croissance des salaires représentent deux hypothèses majeures dans l'évaluation de l'obligation d'un plan à prestations définies et peuvent avoir un impact significatif sur les montants évalués.

Le tableau ci-après présente l'incidence sur le montant de l'obligation d'une variation (à la hausse comme à la baisse) d'un demi point du taux de d'actualisation et du taux de croissance attendue des salaires.

Sensibilité au taux d'actualisation	En K€
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'actualisation 5,20%	5 624
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'actualisation 4,70% (taux 2010)	5 927
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'actualisation 4,20%	6 253

Sensibilité au taux d'augmentation des salaires	
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'augmentation 3,50%	6 273
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'augmentation 3% (taux retenu en 2010)	5 927
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'augmentation 2,50%	5 604

12.6 Actifs de couverture

Les actifs de couverture sont placés dans un fonds euros d'assurance-vie à taux de rendement minimum garanti auprès de la Compagnie ARIAL.

Le Groupe n'est pas en mesure de déterminer le montant des versements qui seront réalisés auprès du fonds en 2011, ce montant faisant l'objet d'arbitrage en cours d'année.

12.7 Montant des cotisations prises en charges en 2010, 2009 et 2008 au titre des régimes à cotisations définies

Le montant des cotisations sociales patronales prises en charge par le Groupe en 2010 au titre des régimes de retraites à cotisations définies s'élève à 4 948 K€ contre un montant de 5 012 K€ au titre de l'exercice 2009 et de 4 871 K€ au titre de 2008.

NOTE 13 - Autres passifs non courants

13.1 Récapitulatif

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Provisions	3 038	4 260	3 980
Subventions	1 542	1 757	1 967
Total	4 581	6 017	5 947

13.2 Détail des provisions

• au 31 décembre 2010

en K€	Montant au 31/12/09	Augmentations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Montant au 31/12/10
Litiges Prud'hommaux	666	662	153	474	700
Litiges devant autres tribunaux	415	-	365	2	48
Médailles du travail	1 711	324	219	-	1 816
Risques divers	182	268	161	2	286
Impôts et taxes	1 286	-	1 099	-	188
Total	4 260	1 253	1 996	479	3 038

• au 31 décembre 2009

en K€	Montant au 31/12/08	Augmentations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Montant au 31/12/09
Litiges Prud'hommaux	1 299	430	767	296	666
Litiges devant autres tribunaux	365	50	-	-	415
Médailles du travail	1 150	713	153	-	1 710
Risques divers	160	167	144	-	182
Impôts et taxes	1 007	670	390	-	1 286
Total	3 980	2 031	1 455	296	4 260

• au 31 décembre 2008

en K€	Montant au 31/12/07	Augmentations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Montant au 31/12/08
Litiges Prud'hommaux	1 558	820	257	823	1 299
Litiges devant autres tribunaux	27	365	-	27	365
Médailles du travail	1 101	204	155	-	1 150
Risques divers	282	148	270	-	160
Impôts et taxes	-	1 007	-	-	1 007
Total	2 968	2 544	681	850	3 980

13.3 Commentaires

Litiges Prudhommaux

Les sociétés du Groupe sont engagées dans divers litiges prud'hommaux individuels. Comme précisé en note 2.13, chaque litige fait l'objet d'une évaluation du risque et une provision est comptabilisée en conséquence. Les provisions sont revues en fonction de l'avancement des dossiers et d'une évaluation du risque réel encouru à la clôture. A la date de rédaction de la présente annexe, aucun élément significatif ne remet en cause les provisions comptabilisées.

Médailles du travail (primes jubilaires)

Les engagements sont provisionnés dans les comptes individuels de chaque société du Groupe. Les hypothèses utilisées pour l'estimation actuarielle de ces engagements à long terme (turn over, taux de croissance des salaires, taux d'actualisation...) sont celles présentées dans la note 12.2 relative aux indemnités de fin de carrière. La forte progression de l'engagement observée à partir de 2009 est liée aux modifications effectuées en 2009 dans les hypothèses actuarielles (taux de turn over principalement).

Provisions pour impôts et taxes

• **Contribution pour une pêche durable** : Un contrôle fiscal sur les exercices 2008 et 2009 opéré sur cette écotaxe en 2010 a entraîné un redressement provisionné dans les comptes de Toupargel SAS pour 3 341 K€. Cette écotaxe fait l'objet d'un recours par notre syndicat professionnel Syndigel et la FCD auprès de la Commission Européenne. Les redressements font l'objet de procédures auprès

de l'administration à l'initiative de Toupargel SAS. Au titre des exercices 2008, 2009 et 2010 le montant réglé ou provisionné de cette contribution s'élève à 5 035 K€.

• **Taxes foncières, taxes professionnelles**

Les redressements fiscaux opérés sur les modes de calcul des bases foncières (mode industriel versus mode commercial) des cinq plateformes logistiques du Groupe ont été réglés ou provisionnés. Ces redressements font l'objet de procédures contentieuses à l'initiative du Groupe.

• **Taxe d'équarrissage - recours en cours** : A l'instar de la plupart des sociétés de distribution alimentaire françaises, les sociétés du Groupe ont entamé des actions contentieuses de demande de restitution de la taxe sur les achats de viandes et de la taxe additionnelle versées de 2001 à 2003. Leurs éventuelles restitutions (4 672 K€) par l'Administration ne sont pas provisionnées dans les comptes.

• **Fiscalité différée** : Les charges futures d'impôt concernant les provisions réglementées et les plus-values sur immobilisations corporelles et terrains en report et sursis d'imposition font l'objet de provisions pour impôts, reclassées en impôts différés.

• **Litiges** : Récapitulation des demandes et provisions au 31 décembre 2010 (hors fiscalité)

en K€	Nombre de dossiers	Demandes parties adverses				Demandes Groupe Toupargel (non provisionnées)	
		1 ^{ère} instance	Appel	Cassation	Total		Provision
Litiges Prud'hommaux	52	1 213	692		1 905	662	581
Litiges commerciaux	3		45		45	48	435
Total	55	1 213	737		1 950	710	1 016

NOTE 14 - Endettement financier net

14.1 Endettement financier net au 31 décembre 2010

En K€	Montant au 31/12/09	Augmentations	Remboursements	Montant au 31/12/10	A-1 an	De 1 à 5 ans	A+5 ans
Dettes liées au retr. loc. fin.	10 083		4 312	5 770	2 358	3 413	
Lignes de crédit (1)	18 000		4 000	14 000	10 000	4 000	
Total des emprunts	28 083		8 312	19 770	12 358	7 413	
Valeurs mobilières de placement	9 056			6 398			
Disponibilités	1 275			1 110			
Disponibilités et équivalents de trésorerie	10 330			7 507			
Endettement net	17 752			12 263			

14.2 Endettement financier net au 31 décembre 2009

En K€	Montant au 31/12/08	Augmentations	Remboursements	Montant au 31/12/09	A-1 an	De 1 à 5 ans	A+5 ans
Dettes liées au retr. loc. fin.	15 021	1 866	6 805	10 083	4 309	5 120	654
Lignes de crédit	10 000	18 000	10 000	18 000	10 000	8 000	
Total des emprunts	25 021	19 866	16 805	28 083	14 309	13 120	654
Valeurs mobilières de placement				9 056			
Disponibilités	645			1 275			
Disponibilités et équivalents de trésorerie	645			10 330			
Endettement net	24 376			17 752			

14.3 Endettement financier net au 31 décembre 2008

En K€	Montant au 31/12/07	Augmen- tations	Rembour- sements	Montant au 31/12/08	A-1 an	De 1 à 5 ans	A+5 ans
Dettes liées au retr. loc. fin.	16 806	5 955	7 740	15 021	5 971	7 907	1 143
Lignes de crédit	18 000		8 000	10 000	10 000		
Total des emprunts	34 806	5 955	15 740	25 021	15 971	7 907	1 143
Valeurs mobilières de placement	518			-			
Disponibilités	5 309			645			
Disponibilités et équivalents de trésorerie	5 827			645			
Endettement net	28 979			24 376			

Le Groupe dispose de trois lignes de crédits à moyen terme, mobilisables pour un montant global de 42 000 K€, et utilisées à hauteur de 14 000 K€ au 31 décembre 2010 :

- Une ouverture de crédit a été mise en place le 1er août 2007 par une banque au profit de Toupargel SAS pour un montant de 10 M€ et pour une durée indéterminée. Selon l'utilisation des billets, le taux des intérêts applicable est déterminé sur la base de l'Euribor de la période de tirage augmenté d'une marge de 0.40%. Cette ouverture de crédit n'est pas soumise au respect de ratios financiers (covenants). Au 31 décembre 2010, la totalité de cette ligne de crédit est mobilisée.
- Une ouverture de crédit a été mise en place par un pool de banques au bénéfice de Toupargel Groupe SA et Toupargel SAS pour un montant de 30 M€ (avec une option d'extensibilité à 50 M€), à compter du 30 septembre 2008 et jusqu'au 30 septembre 2013, amortissable semestriellement à compter du 31 mars 2009 par tranche de 3 000 K€.

En date du 20 février 2009, l'option d'extensibilité a été utilisée par une banque supplémentaire à hauteur de 10 M€ portant l'ouverture de crédit à 40 M€, amortissable semestriellement à compter du 31 mars 2009 par tranche de 4 000 K€.

Le taux des intérêts applicable est l'Euribor de la période de tirage, augmenté d'une marge variable fonction du ratio de levier consolidé. Ce ratio (R) correspond aux dettes financières nettes consolidées divisées par l'excédent brut d'exploitation consolidé, suivant le tableau ci-après :

Ratio	Marge
$1.90 \leq R$	0.85% l'an
$0.9 \leq R < 1.90$	0.75% l'an
$0.5 < R < 0.9$	0.65% l'an
$R \leq 0.5$	0.60% l'an

Les dettes financières nettes consolidées s'entendent du montant (hors intérêts courus) des emprunts à court, moyen et long terme, contractés auprès des organismes financiers, majoré de la part en capital des engagements de crédit-bail mobilier, immobilier ou de location financière avec option d'achat et diminué du montant consolidé des disponibilités et valeurs mobilières de placement. L'excédent brut d'exploitation consolidé s'entend du résultat d'exploitation consolidé (normes françaises), plus les dotations et moins les reprises aux amortissements et/ou provisions d'exploitation (hors participation des salariés) et après comptabilisation des autres produits et charges. La marge variable est révisée deux fois l'an au 31 mars et au 30 septembre. L'ouverture de crédit est soumise à une commission de non-utilisation de 0.20%.

Covenants :

L'ouverture de crédit est soumise au respect des ratios financiers suivants, calculés semestriellement par rapport aux comptes financiers au 30 juin et au 31 décembre :

Le ratio : $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Situation nette comptable consolidée}}$ doit être < à 1.0

Le ratio : $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Excédent brut d'exploitation consolidé}}$ doit être < à 2.5

Les définitions des dettes financières consolidées et de l'excédent brut d'exploitation consolidé sont précisées ci-dessus. La situation nette comptable consolidée est égale au capital, augmentée de la prime d'émission de fusion et d'apport, augmentée des réserves, augmentée ou diminuée du résultat net de l'année, augmentée du report à nouveau créditeur et diminuée du report à nouveau débiteur.

Toupargel Groupe SA a la possibilité de renoncer de façon anticipée à tout ou partie du crédit par tranche de 10 000K€.

Les covenants ont été respectés au 31 décembre 2010.

• Une ouverture de crédit a été mise en place par une banque au bénéfice de Toupargel Groupe SA et/ou Toupargel SAS pour un montant de 10 M€, à compter du 26 juin 2009 et jusqu'au 26 juin 2014, amortissable annuellement à compter du 26 juin 2009 par tranche de 2 000 K€. Le taux des intérêts applicable est l'Euribor de la période de tirage, augmenté d'une marge variable fonction du ratio de levier consolidé. Au 31 décembre 2010, cette ligne de crédit est mobilisée à hauteur de 4 000K€.

Ce ratio (R) correspond aux dettes financières nettes consolidées divisées par l'excédent brut d'exploitation consolidé, suivant le tableau ci-après :

Ratio	Marge
R > à 1.50	1.30% l'an
1.30 < R <= 1.50	1.10% l'an
1.10 < R <= 1.30	0.90% l'an
0.9 < R <= 1.10	0.80% l'an
R <= 0.9	0.65% l'an

Les dettes financières nettes consolidées s'entendent du montant du capital restant dû et des intérêts courus des emprunts et dettes financières à court, moyen et long terme (incluant l'endettement relatif au retraitement en consolidation des crédits-bail et locations financières), incluant les découverts et le montant utilisé des ouvertures de crédit, augmenté des emprunts obligataires et/ou des comptes courants d'associés dans la mesure où ils ne sont pas subordonnés au crédit. L'excédent brut d'exploitation consolidé s'entend du résultat opérationnel, augmenté des dotations nettes des reprises aux provisions d'exploitation sur actifs et aux provisions d'exploitation pour risques et charges.

La marge variable est révisée une fois l'an au premier jour de la période d'intérêt suivant la remise à la banque de l'attestation relative aux ratios financiers. Celle-ci doit être établie dès approbation des comptes annuels consolidés par l'assemblée générale, dans les quinze jours calendaires suivant cette approbation, et au plus tard six mois après la date de clôture de chaque exercice social. L'ouverture de crédit est soumise à une commission de non-utilisation de 0.30%.

Covenants :

L'ouverture de crédit est soumise au respect des ratios financiers suivants, calculés annuellement au 31 décembre :

Capacité d'autofinancement - dividendes votés au cours de l'exercice clos

Service de la dette

Le ratio : $\frac{\text{Capacité d'autofinancement - dividendes votés au cours de l'exercice clos}}{\text{Service de la dette}}$ doit être > à 1.0

Le ratio : $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Excédent brut d'exploitation consolidé}}$ doit être < à 2.0

Les définitions des dettes financières consolidées et de l'excédent brut d'exploitation consolidé sont précisées ci-dessus. Le service de la dette désigne les frais financiers nets cash augmenté des remboursements en principal des dettes financières à terme (y compris dette obligataire et comptes courants d'associés et hors variation des concours bancaires à durée déterminée) réalisés au cours de l'exercice considéré, hors tout remboursement anticipé.

Toupargel Groupe SA a la possibilité de renoncer de façon anticipée à tout ou partie du crédit.

Les covenants ont été respectés au 31 décembre 2010.

Les montants mobilisables à chaque date d'arrêté des comptes sont les suivants :

En K€	31/12 2010	31/12 2011	31/12 2012	31/12 2013	31/12 2014
Lignes de crédit mobilisables	42 000	32 000	22 000	12 000	10 000

Le montant global mobilisé au 31 décembre 2010 s'élève à 14 000K€.

14.4 Dettes liées au retraitement des contrats de location-financement

• Au 31 décembre 2010

en K€	31/12/09	Augmentations	Remboursements	31/12/10
Crédit-bails immobiliers	5 395		1 286	4 109
Crédit-bails mobiliers	4 687		3 027	1 661
Total	10 083		4 312	5 770

La baisse du poste dettes liées aux crédit-bails mobiliers concerne les véhicules. Elle résulte d'un changement de méthode de financement initié en 2009. Les véhicules sont désormais auto-financés. Sur les 4 109K€ de crédits-bails immobiliers restant dus au 31 décembre 2010, 3 960K€ sont indexés sur l'Euribor.

• Au 31 décembre 2009

en K€	31/12/08	Augmentations	Remboursements	31/12/09
Crédit-bails immobiliers	6 978		1 582	5 396
Crédit-bails mobiliers	8 043	1 866	5 223	4 687
Total	15 021	1 866	6 805	10 083

• Au 31 décembre 2008

en K€	31/12/07	Augmentations	Remboursements	31/12/08
Crédit-bails immobiliers	8 571		1 593	6 978
Crédit-bails mobiliers	8 235	5 955	6 147	8 043
Total	16 806	5 955	7 740	15 021

14.5 Coût moyen de la dette

Le coût moyen de la dette avant impôts est de 1.6% pour l'exercice 2010.

	2010	2009	2008
Coût moyen de la dette	1.6%	2.4%	4.9%

En 2008, 2009 et 2010, le coût moyen de la dette a été déterminé en se basant sur la moyenne annuelle des encours hors crédits-bails, l'endettement moyen annuel relatif aux crédits-bails mobiliers et immobiliers, le coût financier net (retraité des produits nets des valeurs mobilières de placement) et en pondérant l'endettement moyen annuel afférent à chaque type de dette.

en K€	Endettement moyen annuel 2010	Coût financier net 2010	Coût de la dette 2010	Coût moyen pondéré de la dette
Encours auprès des établissements de crédit	17 183	192	1.1%	0.8%
Crédits-bails immobiliers :				
Toupargel	3 569	46	1.3%	0.2%
Place du Marché	1 175	46	3.9%	0.2%
Coût financier net (sur dette à taux variable)		283		
Crédits-bails mobiliers :				
Toupargel	2 900	115	4.0%	0.5%
Place du Marché	148	6	4.4%	0.0%
Coût financier net (sur dette à taux fixe)		121		
Total coût financier net		405		1.6%

NOTE 15 - Détail des dettes courantes

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Fournisseurs	22 582	22 424	29 321
Personnel	11 656	11 739	11 790
Sécurité sociale et organismes sociaux	13 658	13 595	13 617
Etat et collectivités	1 041	2 101	1 348
Contribution pour une pêche durable	3 552	1 483	735
Dettes sur immobilisations	1 037	1 002	354
Autres dettes		18	120
Dettes Courantes	846	674	1 077
Autres dettes	31 791	30 612	29 040
Dettes financières à court terme	12 358	14 309	15 971
Total	66 730	67 344	74 332

A l'instar des sociétés de son secteur d'activité, le Groupe conteste le principe du paiement de la contribution pour une pêche durable mise en place en 2008 (voir note 13.3).

Note 16 - Instruments financiers

16.1 Actifs financiers

en K€	31/12/2010				Total bilan
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	
Autres actifs financiers non courants		295			295
Clients et autres débiteurs		2 655			2 655
Trésorerie et équivalents de trésorerie				7 507	7 507
Total		2 950		7 507	10 457

en K€	31/12/2009				Total bilan
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	
Autres actifs financiers non courants		264			264
Clients et autres débiteurs		2 724			2 724
Trésorerie et équivalents de trésorerie				10 330	10 330
Total		2 988		10 330	13 318

31/12/2008					
en K€	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Total bilan
Autres actifs financiers non courants		233			233
Clients et autres débiteurs		4 064			4 064
Trésorerie et équivalents de trésorerie				645	645
Total		4 297		645	4 942

En K€	31/12/10			31/12/09	31/12/08
	Courant	Non courant	Total	Total	Total
Titres disponibles à la vente					
Prêts et créances	295		295	264	233
Clients et autres débiteurs	2 655		2 655	2 724	4 064
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 507		7 507	10 330	645
Total	10 457		10 457	13 318	4 942

a) Titres disponibles à la vente

Aucun titre disponible à la vente n'était détenu par le Groupe au 31 décembre 2010, 2009 et 2008.

b) Prêts et créances au coût amorti

En K€	31/12/10			31/12/09			31/12/08		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Prêts et créances au coût amorti	18		18	44		44	140		140
Clients et autres débiteurs	3 105	468	2 637	3 242	562	2 680	4 536	613	3 923
Total	3 123	468	2 655	3 286	562	2 724	4 676	613	4 063

Les produits et les charges nets enregistrés en résultat sur les prêts et créances au coût amorti sont les suivants :

31/12/10		
En K€	Intérêts	Evaluation ultérieure Dépréciation
Résultat		202
31/12/09		
En K€	Intérêts	Evaluation ultérieure Dépréciation
Résultat		288
31/12/08		
En K€	Intérêts	Evaluation ultérieure Dépréciation
Résultat		354

c) Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

Aucun instrument financier dérivé n'est inscrit au bilan en 2008, 2009 et 2010. La politique de gestion du risque du Groupe et le recours aux instruments financiers sont analysés en note 17.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de gestion des risques financiers est présentée dans la note 17.

Au 31 décembre 2010, le Groupe détient 6 398 K€ en placements de trésorerie (9 056 K€ au 31 décembre 2009, 0 K€ au 31 décembre 2008).

Les excédents de trésorerie sont placés en Sicav de trésorerie monétaires. En 2008, 2009 et 2010, le Groupe a placé ses excédents en Sicav de trésorerie monétaires à court terme, sans risque. En 2008, la crise financière des subprimes n'a eu aucun effet direct sur les placements de trésorerie du Groupe.

L'évolution de la trésorerie et équivalents de trésorerie est détaillée en note 10.

La rémunération des placements de trésorerie est présentée en note 24.

e) Juste valeur des actifs financiers

Les échéances clients étant inférieures à 6 mois, la valeur faciale des actifs financiers a été considérée comme étant égale à leur juste valeur.

En K€	31 décembre 2010 (juste valeur)			Juste valeur	Valeur bilan
	Prix cotés	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables	Total	Total
Instrument financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants			295	295	295
Clients et autres débiteurs			2 655	2 655	2 655
Instrument dérivés courants					
Autres actifs financiers courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie			7 507	7 507	7 507
Total			10 457	10 457	10 457

En K€	31 décembre 2009 (juste valeur)			Juste valeur	Valeur bilan
	Prix cotés	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables	Total	Total
Instrument financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants			264	264	264
Clients et autres débiteurs			2 724	2 724	2 724
Instrument dérivés courants					
Autres actifs financiers courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie			10 330	10 330	10 330
Total			13 318	13 318	13 318

En K€	31 décembre 2008 (juste valeur)			Juste valeur	Valeur bilan
	Prix cotés	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables	Total	Total
Instrument financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants			233	233	233
Clients et autres débiteurs			4 064	4 064	4 064
Instrument dérivés courants					
Autres actifs financiers courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie			645	645	645
Total			4 942	4 942	4 942

16.2 Passifs financiers

Les différentes catégories de passifs financiers au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

En K€	31/12/10			31/12/09	31/12/08
	Courant	Non courant	Total	Total	Total
Dettes financières	12 358	7 413	19 770	28 083	25 021
Fournisseurs et autres créanciers	23 619		23 619	23 444	29 795

a) Dettes financières

Les dettes financières sont analysées en note 14.

En K€	31/12/10			31/12/09	31/12/08
	Courant	Non courant	Total	Total	Total
Tirages sur facilités de crédit	10 000	4 000	14 000	18 000	10 000
Emprunts sur location financement	2 358	3 413	5 770	10 083	15 021
Total emprunts	12 358	7 413	19 770	28 083	25 021
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie					
Total dettes financières	12 358	7 413	19 770	28 083	25 021

Les profits et pertes, principalement constitués d'intérêts, enregistrés en résultat sur les dettes financières sont présentés en note 24.

b) Instruments financiers dérivés

Aucun instrument financier dérivé n'est inscrit au bilan en 2008, 2009 et 2010. La politique de gestion du risque du Groupe et le recours aux instruments financiers sont analysés en note 17.

c) Fournisseurs et autres créanciers

En K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Fournisseurs et autres dettes	22 582	22 442	29 441
Dettes sur immobilisations	1 037	1 002	354
Fournisseurs et autres créanciers	23 619	23 444	29 795

d) Juste valeur des passifs financiers

En K€	31/12/10			Juste valeur	Encours bilan
	Prix cotés	Modèles avec paramètres observables	Modèles avec paramètres inobservables	Total	Total
Fournisseurs et autres créanciers			22 582	22 582	22 582
Tirages sur facilités de crédit			14 000	14 000	14 000
Emprunts sur location financement					
- taux fixe		1 571		1 571	1 810
- taux variable		3 960		3 960	1 810
Total dettes financières		5 531	36 582	42 113	42 352

En K€	31/12/09			Juste valeur	Encours bilan
	Prix cotés	Modèles avec paramètres observables	Modèles avec paramètres inobservables	Total	Total
Fournisseurs et autres créanciers			22 442	22 442	22 442
Tirages sur facilités de crédit			18 000	18 000	18 000
Emprunts sur location financement					
- taux fixe		4 515		4 515	4 891
- taux variable		5 192		5 192	5 192
Total dettes financières		9 707	40 442	50 149	50 525

En K€	31/12/08			Juste valeur	Encours bilan
	Prix cotés	Modèles avec paramètres observables	Modèles avec paramètres inobservables	Total	Total
Fournisseurs et autres créanciers			29 441	29 441	29 441
Tirages sur facilités de crédit			10 000	10 000	10 000
Emprunts sur location financement					
- taux fixe		7 296		7 296	8 309
- taux variable		6 712		6 712	6 712
Total dettes financières		14 008	39 441	53 449	54 462

Note 17 - Gestion des risques liés aux instruments financiers

La gestion des risques de crédit, de liquidité et de marché est centralisée, suivie et pilotée par la Direction Financière. En fonction de l'évolution des différentes expositions du Groupe, des arbitrages sont effectués afin de minimiser ces risques.

17.1 Risque de crédit

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et de financement, le Groupe est exposé au risque de crédit. Les opérations de marché sont réalisées dans la limite des autorisations fixées par la Direction Financière pour chaque contrepartie. Pour le Groupe, les contreparties sur les instruments financiers sont :

- pour les créances commerciales, des débiteurs (constitués principalement de créances de coopération commerciale avec les fournisseurs) pour lesquels le Groupe dispose au passif de dettes commerciales au moins équivalentes.
- pour les disponibilités et équivalents de trésorerie, des banques ou des institutions de premier plan toutes dotées d'une excellente notation par les agences de rating.

Au 31 décembre 2010, le Groupe dispose de valeurs de placement pour un montant de 6 398K€.

Créances en souffrance mais non dépréciées :

En K€	31/12/10							Total
	Actifs en souffrance à la date de clôture					Actifs dépréciés	Actifs ni dépréciés ni en souffrance	
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au-delà d'1 an	Total	Total	Total	
Prêts et créances au coût amorti							18	18
Créances et autres débiteurs	2 637				2 637	468		3 105
Total	2 637				2 637	468	18	3 123

En K€	31/12/09							Total
	Actifs en souffrance à la date de clôture					Actifs dépréciés	Actifs ni dépréciés nien souffrance	
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au-delà d'1 an	Total	Total	Total	
Prêts et créances au coût amorti							44	44
Créances et autres débiteurs	2 680				2 680	562		3 242
Total	2 680				2 680	562	44	3 286

En K€	31/12/08							Total
	Actifs en souffrance à la date de clôture					Actifs dépréciés	Actifs ni dépréciés nien souffrance	
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au-delà d'1 an	Total	Total	Total	
Prêts et créances au coût amorti							140	140
Créances et autres débiteurs	3 923				3 923	613		4 536
Total	3 923				3 923	613	140	4 676

17.2 Risque de liquidité

Toupargel Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Toupargel Groupe dispose de lignes de crédit de court et moyen terme assorties de covenants (voir note 14) auprès de banques de premier plan, qui lui permettent de garantir une flexibilité de ses sources de financement. En 2008, 2009 et 2010, ces covenants ont été respectés. En s'appuyant sur un outil d'analyse interne, la Direction Financière a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment, en gérant la trésorerie du Groupe et en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions juridiques. Au 31 décembre 2010, les lignes de crédit ont été mobilisées pour un montant de 14 000K€.

Au 31 décembre 2010, les flux contractuels (principal et intérêts) non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité sont les suivants :

Au 31 décembre 2010 En K€	2011	2012	2013	2014	2015	> 5 ans	Total	Total valeur au bilan
Tirages sur facilités de crédit	32 425	22 286	12 147	10 118	10 118	10 118	97 213	14 000
Emprunts sur location financement								
- taux fixe	1 300	378	20				1 698	1 810
- taux variable	1 095	976	875	627	447	75	4 095	3 961
Total	34 820	23 640	13 042	10 745	10 566	10 193	49 005	19 771

120

Au 31 décembre 2009 En K€	2010	2011	2012	2013	2014	> 5 ans	Total	Total valeur au bilan
Tirages sur facilités de crédit	42 438	32 328	22 218	12 107	10 085	10 085	129 261	18 000
Emprunts sur location financement								
- taux fixe	3 129	1 303	378	20			4 830	4 891
- taux variable	1 297	1 089	973	736	626	657	5 378	5 192
Total	46 864	34 720	23 568	12 864	10 711	10 742	63 470	31 501

Au 31 décembre 2008 En K€	2009	2010	2011	2012	2013	> 5 ans	Total	Total valeur au bilan
Tirages sur facilités de crédit	35 070	34 875	26 680	18 485	10 290	10 290	135 690	10 000
Emprunts sur location financement								
- taux fixe	4 773	2 713	1 000	235			8 720	8 309
- taux variable	1 714	1 482	1 228	1 073	938	2 892	9 326	6 711
Total	41 556	39 070	28 907	19 793	11 228	13 182	65 736	25 020

17.3 Risques de marché

a) Risque de change

Compte tenu du caractère très limité des transactions réalisées dans une devise différente de l'euro, le risque de change peut être jugé négligeable.

b) Risque des marchés actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions. La trésorerie disponible est investie sous forme de placements non spéculatifs (SICAV de trésorerie monétaires) mobilisables dans des délais très courts.

L'exposition du Groupe aux risques des marchés actions est liée aux actions propres en couverture de plans de stock options et du contrat de liquidité. Au 31 décembre 2010, le Groupe détient 201 616 actions propres.

c) Risque de taux d'intérêt

La politique suivie par le Groupe Toupargel en matière de gestion des risques de taux répond au triple objectif de sécurité, liquidité et rentabilité. La gestion du risque de taux est centralisée, suivie et pilotée périodiquement par la Direction Financière.

La dette consolidée de Toupargel Groupe SA est indexée pour majeure partie au taux variable Euribor.

Dans le cadre de son activité financière, Toupargel Groupe SA peut avoir recours, sur la base d'une analyse des différentes expositions aux risques de marché de taux, à des instruments financiers avec pour objectif de réduire ces expositions et d'optimiser son coût de financement. Au 31 décembre 2010, aucun instrument financier n'est utilisé.

Détail des engagements faisant l'objet d'un risque de taux

en K€	Lignes de crédit	Crédit-bails immobiliers
2011	32 000 (mobilisables)	1 095
2012	22 000 (mobilisables)	976
2013	12 000 (mobilisables)	875
2014	10 000 (mobilisables)	627
2015	10 000 (mobilisables)	447
Taux	Euribor	Euribor
Couverture de taux	non	non

Analyse de la dette brute par nature de taux

Au 31 décembre 2010, la dette nette du Groupe est indexée pour 91% à taux variable (lignes de crédit, crédit-bails immobiliers) et 9% à taux fixe (crédit bails mobiliers essentiellement).

	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Dette brute à taux variable	91%	83%	67%
Dette brute à taux fixe	9%	17%	33%

Instruments financiers exposés au risque de taux

Aucun impact n'est enregistré sur les passifs et actifs financiers des dérivés en couverture du risque de taux d'intérêt du fait de l'absence de couverture en 2008, 2009 et 2010.

Prêts et créances au coût amorti

Les prêts et créances ont une durée inférieure à 6 mois. Par conséquent, le risque de taux inhérent à ces actifs est limité.

Dérivés en couverture du risque de taux d'intérêt

Aucun dérivé n'était détenu en couverture du risque de taux d'intérêt en 2008, 2009 et 2010.

d) Analyse de sensibilité : couverture du risque de taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de la dette financière nette libellée en taux variable à la date de clôture, aucun instrument financier n'étant utilisé à cette date.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité correspond à une variation instantanée de la courbe de taux de +1 et -1% par rapport aux taux d'intérêts en vigueur à la date de clôture.

Au 31 décembre 2010, l'impact d'une hausse instantanée des taux d'intérêts de 1% sur l'ensemble des courbes de taux augmenterait de 180 K€ (232 K€ en 2009, 167 K€ en 2008) le coût financier net du Groupe. L'impact négatif sur le résultat net, en tenant compte du taux réel d'imposition, serait de 106 K€ (151 K€ en 2009, 109 K€ en 2008).

Au 31 décembre 2010, l'impact d'une baisse instantanée des taux d'intérêts de 1% sur l'ensemble des courbes de taux diminuerait de 180 K€ (232 K€ en 2009, 167 K€ en 2008) le coût financier net du Groupe. L'impact positif sur le résultat net, en tenant compte du taux réel d'imposition, serait de 106 K€ (151 K€ en 2009, 109 K€ en 2008).

Notes sur le compte de résultat

NOTE 18 - Chiffre des ventes

18.1 Décomposition du chiffre des ventes par activité

	31/12/10		31/12/09		31/12/08	
	K€	Répartition	K€	Répartition	K€	Répartition
Activité "Surgelés"						
Vente à distance	330 470	94,0%	339 186	94,5%	346 509	94,7%
Divers (1)	664	0,2%	671	0,2%	739	0,2%
Sous-total	331 134	94,2%	339 857	94,7%	347 248	94,9%
Activité "Frais - Épicerie"						
Vente à distance	20 391	5,8%	19 206	5,3%	18 659	5,1%
Total	351 525	100,0%	359 064	100,0%	365 907	100,0%

(1) représente des ventes à des distributeurs de produits surgelés avec qui le Groupe n'a aucun lien capitalistique.

18.2 Toupargel Production

Les ventes de produits transformés (viandes) à l'unité Toupargel Production ont représenté 3 528 K€ (contre 3 023 K€ en 2009), les achats correspondant à 2 201 K€ (contre 2 181 K€ en 2009).

Les stocks de produits finis au 31 décembre 2010 s'élevaient à 1 186 K€ (contre 1 367 K€ au 31 décembre 2009).

NOTE 19 - Charges de personnel

19.1 Détail

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Salaires	82 684	84 651	82 679
Stock-options	62	113	84
Charges sociales	28 859	29 175	27 085
Participation et intéressement	2 831	3 170	3 496
Autres charges de personnel	1 177	981	280
Transfert de charges d'exploitation	(1 994)	(2 204)	(1 844)
Total	113 619	115 885	111 781

19.2 Effectif

Effectif moyen annuel en équivalent temps plein	31/12/10				31/12/2009	31/12/2008
	Toupargel Groupe SA	Toupargel	Place du Marché	Total Groupe	Total Groupe	Total Groupe
Cadres	8	180	2	190	187	179
Agents de maîtrise	1	290	8	299	303	276
VRP		34		34	45	64
Employés-Ouvriers		2 846	113	2 959	3 084	3 115
Total	9	3 351	123	3 483	3 620	3 634
dont personnel mis à disposition		40	3	43	43	44

Depuis le 1er janvier 2010, Toupargel SAS assure la livraison des clients de Place du Marché SAS. Le personnel de livraison de Place du Marché SAS (soit environ 110 personnes) a été muté chez Toupargel SAS à cette date.

NOTE 20 - Charges externes

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Électricité et gaz	2 062	2 045	1 962
Carburant et lubrifiants	7 202	6 687	8 739
Autres matières et fournitures non stockées	971	869	974
Emballages	2 154	2 519	2 818
Sous-traitance	3 748	2 711	2 204
Locations	2 623	2 562	2 887
Entretien et réparations	6 207	5 832	5 751
Assurances	627	682	750
Études, documentations	328	420	441
Honoraires	1 384	1 140	1 201
Intérimaires	1 526	1 480	1 522
Catalogues, routage	8 475	8 600	7 970
Communication	1 375	2 055	973
Parrainage, mécénat, dons	515	630	399
Incentives	109	370	237
Transport, déplacements	5 538	5 774	6 308
Télécommunications	2 380	2 392	2 433
Affranchissements	247	251	253
Services bancaires	1 083	1 058	1 090
Divers	255	190	586
Total	48 810	48 268	49 498

NOTE 21 - Impôts et taxes

en K€	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
IFA	74	107	74
Taxe professionnelle	943	3 111	2 684
Impôts fonciers	905	629	324
Impôts et taxes liés au personnel	2 488	3 396	3 293
Impôts et taxes liés aux véhicules	182	232	356
RSI	597	611	574
Contribution pour une pêche durable	3 552	749	735
Autres impôts et taxes	21	28	45
Total	8 762	8 863	8 084

NOTE 22 - Provisions

en K€	31/12/2010			31/12/2009	31/12/2008
	Dotations	Reprises	Net		
Dépréciation	443	537	94	52	(49)
- Clients	443	537	94	52	(49)
- Débiteurs divers					
Provisions	1 253	2 475	1 222	(280)	(1 013)
- Litiges Prud'hommaux	662	628	(34)	633	259
- Litiges devant autres tribunaux	0	367	367	(50)	(338)
- Médailles du travail	324	219	(105)	(560)	(49)
- Risques divers	268	164	(104)	(23)	122
- Provision pour impôts		1 099	1 099	(279)	(1 007)
Retraite	499		(499)	(363)	(253)
Total	2 195	3 012	817	(591)	(1 316)

NOTE 23 - Autres produits / Autres charges

en K€	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Jetons de présence	(62)	(35)	(32)
Pertes sur créances	(296)	(340)	(305)
Amendes fiscales	(24)	(13)	(2)
Charges diverses	(444)	(63)	(178)
Autres charges	(826)	(451)	(518)
Pénalités perçues sur achats	36	24	132
Rentrées sur créances amorties	6	3	6
Quote part subvention amortie	39	39	28
Produits divers	6	47	37
Autres produits	87	113	204
Total	(739)	(338)	(313)

NOTE 24 - Coût financier net

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Produits nets valeurs mobilières de placement	5	9	39
Escomptes obtenus	229	288	361
Autres produits financiers	4	9	8
Produits financiers	238	306	408
Intérêts dettes financières	(410)	(798)	(1 873)
Coût financier brut	(410)	(798)	(1 873)
Coût financier net	(171)	(491)	(1 466)

NOTE 25 - Impôt sur le résultat

25.1 Analyse de la charge d'impôt

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Impôts exigibles	(6 315)	(6 932)	(5 949)
Impôts différés	(313)	(640)	(1 924)
CVAE	(2 263)		
Impôts nets	(8 891)	(7 572)	(7 873)
Incidence des contributions d'impôts (permanente de 3% et temporaire de 3.30%)			
- Impôts exigibles	(183)	(206)	(169)
- Impôts différés	(10)	(7)	(63)

Intégration fiscale : l'application du régime fiscal de groupe de sociétés (Note 2.26) n'a eu aucun effet sur la charge d'impôt (idem en 2009).
 Impôts différés : les taux d'impôts différés retenus s'élèvent à 34,43% en 2010, comme en 2009 et 2008.
 Au 31 décembre 2010, la charge d'impôt exigible comprend à hauteur de 2 263 K€ la nouvelle charge de CVAE résultant de la réforme fiscale française relative à la taxe professionnelle (voir note 2).

25.2 Taux d'impôt effectif

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'imposition de droit commun en vigueur en France et le montant d'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	21 757	20 496	22 608
Taux moyen d'imposition en vigueur	34,43%	34,43%	34,43%
Impôt théorique	(7 491)	(7 057)	(7 784)
Incidences :			
- contribution exceptionnelle de 3,3% (franchise)	25	25	25
- différences permanentes entre résultat comptable et résultat taxable	(64)	(51)	(111)
- CVAE (net d'IS)	(1 484)		
- autres différences	123	(489)	(3)
Impôt effectivement constaté	(8 891)	(7 572)	(7 873)
Taux d'impôt effectif	40,86%	36,94%	34,83%

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Impôts différés actifs	3 114	2 989	2 634
Impôts différés passifs	7 944	7 641	7 017
Impôts différés nets	(4 830)	(4 651)	(4 383)

En raison du régime d'intégration fiscale, il n'existe pas de déficits fiscaux reportables sur l'ensemble du périmètre.

25.3 Décomposition des impôts différés par nature de différences temporelles

en K€	31/12/09	Impact résultat	Reclassement	31/12/10
· Engagements de retraite (1)	1 590	134	134	1 858
· Charges à déductibilité différée	309	(39)		270
· Participation des salariés	1 091	(106)		985
Différences temporelles	2 989	(10)	134	3 114
· Immobilisations corporelles (crédit-bail)	(4 403)	78		(4 325)
· Amortissements dérogatoires	(1 830)	(250)		(2 080)
· Divers	(682)	(177)		(859)
· Impôt sur provisions pour hausse de prix	(74)	(23)		(97)
· Impôt société sur terrains en crédit-bail	(226)	(29)		(256)
· CVAE	(425)	98		(328)
Différences temporelles liées aux retraitements de consolidation	(7 641)	(303)		(7 944)
Impôts différés nets à l'actif	(4 651)	(314)	134	(4 830)

(1) : Les 134 K€ en reclassement correspondent à l'effet de l'application d'IAS 19 (impôt différé du SORIE).

NOTE 26 - Résultat net

26.1 Part dans le résultat consolidé des sociétés intégrées

en K€	Résultat consolidé			Résultat social		
	31/12/10	31/12/09	31/12/08	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Toupargel Groupe SA	1 107	931	975	15 793	16 329	11 779
Toupargel	12 417	13 543	16 615	12 448	13 615	14 900
Place du Marché	(659)	(1 550)	(2 855)	(724)	(1 608)	198
Total	12 865	12 924	14 735	27 517	28 336	26 877

26.2 Retraitements de consolidation

en K€	Toupargel Groupe SA	Toupargel	Place du Marché	Total
Résultat social au 31 décembre 2010	15 793	12 448	(724)	27 517
· Impôts différés	(171)	(16)	(83)	(270)
· Annulation provisions réglementées		783	11	794
· Contrats de location financ. immobiliers		439	121	560
· Contrats de location financ. mobiliers		(819)	31	(788)
· Provision pour retraite	(15)	(374)	(10)	(399)
· Annulation des dividendes	(15 000)			(15 000)
· Réserves rémunérations payées en actions	(12)	(46)	(5)	(62)
· Annulation dépréciation titres et compte courant	513			513
· Autres instruments financiers	(1)			(1)
Total des retraitements	(14 686)	(32)	66	(14 652)
Résultat consolidé au 31 décembre 2010	1 107	12 417	(659)	12 865

NOTE 27 - Calcul du résultat par action normal et dilué

a) Calcul du résultat net par action

	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Résultat net part revenant au groupe par action de base (en K€)	12 865	12 924	14 735
Nombre moyen d'actions (1)	9 901 166	9 900 402	9 925 458
Résultat net par action (en €)	1,30	1,31	1,48

(1) : Voir c) détermination du nombre d'actions ci-dessous.

b) Calcul du résultat net par action dilué

	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Résultat net part revenant au groupe par action de base (en K€)	12 865	12 924	14 735
Nombre moyen d'actions dilué (1)	9 901 666	9 900 402	9 926 040
Résultat net par action (en €)	1,30	1,31	1,48

(1) : Voir détail c) détermination du nombre d'actions ci-dessous.

c) Détermination du nombre d'actions

	31/12/10	31/12/09	31/12/08	
Nombre d'actions ordinaires émises (capital social)	10 103 282	10 103 282	10 103 282	
Nombre d'actions d'autocontrôle (actions propres et contrat de liquidité)	-201 616	-202 880	-203 136	
(1) Nombre d'actions en circulation	9 901 666	9 900 402	9 900 146	
(2) Effet de la pondération des émissions d'actions pour exercice d'option et des actions d'autocontrôle (nb moyen versus nombre au 31/12/2010)	-	-	25 312	
(3) Nombre moyen d'actions retenu pour calcul résultat net par action (1)-(2)	9 901 666	9 900 402	9 925 458	
Effet dilutif des plans de stocks options	Plans 2008-09-10	Plans 2008-09	Plan 2008	Plan 2003
Options de souscription restantes	200 000	177 500	15 000	1 200
Cours d'exercice des options (en €)	25,75	25,75	25,75	8,75
Fonds recueillis à la souscription (*)	-	-	-	10 500
Cours moyen de l'action (en €)	15,08	15,07	17	17
Nombre d'actions théoriquement rachetées avec fonds recueillis	-	-	-	618
(4) Nombre d'actions théorique supplémentaire	-	-	-	582
Nombre moyen d'actions retenu pour calcul résultat net par action dilué (3)+(4)	9 901 666	9 900 402	9 926 040	

(*) Le Conseil d'Administration de Toupargel Groupe a attribué 200 000 options dans ses séances du 25 Avril 2008, 27 octobre 2009 et 27 avril 2010. Leur prix de souscription ou d'achat, exerçable à compter du 26 Avril 2010 (plan 2008), 28 octobre 2011 (plan 2009) et 28 avril 2012 (plan 2010) s'élevant à 25.75 € et étant supérieur au cours moyen et au cours actuel, elles n'ont pas été prises en compte dans le calcul du nombre d'actions théoriques.

128

Notes sur les engagements et autres informations

NOTE 28 - Engagements hors bilan liés à l'activité courante

a) Engagements donnés

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Cautions et garanties données	992	1 363	1 773
Autres engagements donnés	100	100	

Cautions et garanties données

Elle est composée d'une caution solidaire de Toupargel Groupe SA pour 992K€ vis à vis de Place du Marché dans le cadre du contrat de crédit-bail immobilier de Chalon sur Saône. Ce contrat est retraité dans les comptes consolidés en emprunts et immobilisations.

Autres engagements donnés

Toupargel SAS, membre fondateur du fonds de dotation Club du Musée Saint Pierre, s'est engagé à verser sur une période de trois années un montant annuel de 50K€ à titre de dons. Ces fonds ont pour objet de contribuer notamment au développement du Musée des Beaux Arts de Lyon, principalement à travers l'achat, la restauration d'œuvres d'art, la mise en valeur des collections. Aucun versement n'a été effectué en 2010 et l'engagement triennal a été prorogé jusqu'en 2012.

b) Engagements reçus

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Lignes de crédit mobilisables non utilisées	28 000	34 000	40 000
Subventions	262		
Total	28 262	34 000	40 000

Lignes de crédit : la société Toupargel Groupe SA dispose au 31 décembre 2010 de deux lignes de crédit moyen terme d'un montant global de 32 000 K€, utilisée à hauteur de 4 000 K€ à cette date. Par ailleurs, sa filiale Toupargel SAS dispose également d'une ligne de crédit à moyen terme, mobilisable pour un montant total de 10 000 K€, intégralement utilisée au 31 décembre 2010.

Subventions (pour information)

• Plateformes

Les subventions reçues à l'occasion de la mise en service des plates-formes ci-dessous ont comme condition un maintien des emplois créés durant une certaine période :

> Argentan (Toupargel, 2006) : 900 K€ (conditions : maintien jusqu'en 2011)

> Montauban (Toupargel, 2006) : 392 K€ (conditions : maintien jusqu'en 2011)

> Agence de La Roche Blanche - Toupargel : à l'occasion de l'agrandissement de l'agence de La Roche Blanche (63), Toupargel s'est vu accordé une subvention de 150 K€, sous réserve d'un investissement de 1 100 K€ et de la création de 50 emplois, pour laquelle elle a reçu en 2006, un acompte de 53 K€. Le solde n'a pas été inscrit en engagements reçus étant soumis à conditions.

• Toupargel a signé une convention avec l'AGEFIPH et s'est engagé à mettre en œuvre une politique d'insertion et de maintien dans l'emploi en faveur des personnes handicapées. Toupargel a reçu en 2010 une subvention de 131 K€ et recevra, s'il respecte son engagement, une subvention de 92 K€ en 2011 et de 39 K€ en 2012 soit un total de 262 K€.

c) Engagements réciproques

Contrats de location-financement : ils sont retraités dans les comptes consolidés (en emprunts, frais financiers et immobilisations).

Les engagements de redevance sont les suivants :

en K€	Redevances à moins d'un an	Redevances à plus d'un an et moins de cinq ans	Redevances à plus de cinq ans	Total
Constructions	1 148	3 046	75	4 268
Véhicules	1 294	392		1 686
Total	2 441	3 438	75	5 954

L'incidence sur le résultat des retraitements des contrats de location-financement est donnée en note 5.3 b.

Baux commerciaux

Echéances futures en K€	Total	2011	2012	2013	2014	Exercices suivants
Baux commerciaux	4 764	1 771	1 259	989	197	547
Total	4 764	1 771	1 259	989	197	547

Le Groupe occupe des terrains et constructions en location d'exploitation. La charge relative aux exercices 2010, 2009 et 2008 s'élève respectivement à 2 527 K€, 2 439 K€ et 2 405 K€.

Autres principaux engagements réciproques

Toupargel Groupe SA a renouvelé en 2008 un contrat de partenariat avec Canal+ Events, organisateur des manifestations de l'Asvel Basket, pour les saisons 2008/2009, 2009/2010 et 2010/2011. Le montant du budget s'élève à 300 K€ par saison. Au titre de l'exercice 2010, la somme de 300 K€ a été réglée. Il reste en engagement au titre du 1^{er} semestre 2011 de 150 K€.

Toupargel et l'EM Lyon ont convenu de mettre en place une chaire d'enseignement dénommée "Entreprendre dans la distribution à domicile". En contrepartie, Toupargel s'est engagé à soutenir financièrement l'EM Lyon à hauteur de 100 K€ par an sur 3 ans. Au 31 décembre 2010, l'engagement se monte à 300 K€.

Le montant des engagements d'achats de marchandises correspond aux engagements pris au 31/12/2010 auprès de nos fournisseurs pour les exercices à venir.

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Commandes d'immobilisations	109	382	540
Engagements d'achats marchandises (court terme)	44 485	38 273	23 156
Sponsoring - Mécénat	450	550	750
Total	45 044	39 205	24 446

d) Engagements complexes

- Engagements liés aux emprunts (garanties, clauses de défaut) : voir note 14
- Entités ad hoc : le Groupe ne dispose pas d'entité ad hoc.
- Opérations de titrisation : le Groupe n'est pas engagé dans des opérations de titrisation.

NOTE 29 - Autres engagements et autres informations

a) Droit Individuel à la Formation (DIF)

La loi du 4 mai 2004 ouvre droit pour les salariés des entreprises françaises à un droit individuel à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de 6 ans (soit un maximum de 120 heures par salarié). L'avenant n°2 du 14 octobre 2004 à la CCN "Commerces de Gros" porte ce droit individuel à la formation à 21 heures pour un salarié à temps plein (soit un maximum de 126 heures).

Les droits non encore utilisés à la date du 31 décembre 2010 qui représentent un total d'heures de 312 849 heures (contre 294 075 au 31 décembre 2009 et 239 130 au 31 décembre 2008), ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision au 31 décembre 2010. Le Droit Individuel à la Formation (D.I.F.) est en effet considéré, comme un passif éventuel, l'historique des modalités d'utilisation de ce droit ne mettant pas en évidence de surcoûts probables significatifs, en matière de formation professionnelle continue.

b) Plus-values sur éléments non amortissables

Les fusions successives, placées sous le régime de faveur, ont entraîné, chez Toupargel Groupe SA, ses filiales, et dans les sociétés absorbées, le report d'imposition de plus-values sur éléments non amortissables et en particulier sur fonds de commerce, titres de participation et terrains. Les plus-values latentes sur terrain ont fait l'objet d'une provision pour impôt. Les autres impositions latentes revêtent un caractère purement éventuel, s'agissant d'éléments constitutifs et substantiels du fonds de commerce du Groupe.

Les plus-values en sursis d'imposition réalisées lors des fusions, qui ne font pas l'objet d'un impôt différé et éliminées dans les comptes consolidés, sont les suivantes :

• Fonds de commerce	26 857 K€	(goodwill en conso)
• Titres de participation	<u>3 681 K€</u>	(réserves non distribuées en conso)
Total	30 538 K€	

A la suite de la loi de finances rectificative pour 2004 (article 39), les plus values à long terme sont progressivement exonérées d'impôt : imposition à 15% en 2005, à 8% en 2006, et exonération à compter de 2007 à l'exception de l'imposition d'une quote-part de frais et charges de 5%. Ceci concerne pour le Groupe les plus values sur titres de participation en différé d'imposition soit 3 681 K€.

c) Nantissements d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur

A la connaissance de la société, au 31 décembre 2010, aucune action Toupargel Groupe SA n'est nantie.

NOTE 30 - Parties liées

30.1 Les mandataires sociaux et le Comité Exécutif

a) Rémunération

La rémunération totale comporte une rémunération fixe et une partie variable. Le total des revenus bruts pour 2010 pour les dirigeants (Administrateurs et comité exécutif) s'élèvent à :

En K€	2010	2009
Rémunération fixe	1 497	1 475
Rémunération variable	94	73
Stocks options	36	63

b) Jetons de présence et honoraires

Le montant des jetons de présence versés en 2010 s'élève à 62 K€ (bénéficiaires : administrateurs indépendants). Monsieur Charret, préalablement à sa nomination au Conseil d'Administration, a facturé 5K€ d'honoraires.

c) Avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme

Le montant des provisions pour médailles du travail (administrateurs et comité exécutif) s'élève à 52 K€. Le montant des indemnités de retraite provisionnées (administrateurs et comité exécutif) s'élève à 502 K€ au 31 décembre 2010.

d) Engagement d'indemnités

Il n'existe pas d'engagement d'indemnité de non-concurrence au profit des mandataires sociaux et des membres du Comité Exécutif. Un seul membre du Comité Exécutif est bénéficiaire de 12 mois de salaire d'indemnités de congédiement venant en sus de celles résultant de l'application de la Convention Collective.

30.2 Autres parties liées

- Toupargel Groupe SA a renouvelé en 2008 un contrat de partenariat avec Canal+Events, organisateur des manifestations de l'Asvel Basket. Monsieur Roland Tchénio, Président Directeur Général est administrateur d'Asvel Basket. Toupargel a inscrit en charges en 2010, 300 K€ au titre du sponsoring de la saison 2010/2011.
 - Toupargel SAS, membre fondateur du fonds de dotation Club du Musée Saint Pierre, s'est engagé à verser sur une période de trois années un montant annuel de 50 K€ à titre de dons à compter de 2009. Ces fonds ont pour objet de contribuer notamment au développement du Musée des Beaux Arts de Lyon, principalement à travers l'achat, la restauration d'œuvres d'art, la mise en valeur des collections. Aucun versement n'a été effectué au titre de 2010. L'engagement triennal a été prorogé jusqu'en 2012.
 - Un contrat a été conclu au 1er janvier 2009 entre Toupargel Groupe SA et la société Apax Partners SNC pour des prestations de conseil. Le montant provisionné au titre de 2010 s'élève à 15 K€.
 - La société TT Investissements (dont le gérant est Monsieur Roland Tchénio) a mis à disposition de Toupargel Groupe SA la somme de 5 000 K€ au taux annuel de 1.0% du 1er juillet 2010 au 31 octobre 2010 (intérêts versés : 17 K€) et la somme de 3 000 K€ au taux annuel de 1.3% du 1er novembre 2010 au 31 décembre 2010 (intérêts versés : 7 K€).
- Il n'existe pas de transactions avec les autres parties liées au sens de la norme IAS 24 : les actionnaires, les entreprises associées et co-entreprises.

30.3 Relations intra-groupe**Liste des filiales et participations**

Filiales (+de 50%)

Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Toupargel 69380 Civrieux d'Azergues	25 000 K€	100%	83 438 K€		337 326 K€
	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	55 626 K€	15 000 K€	83 438 K€		12 448 K€
Place du Marché 69380 Civrieux d'Azergues	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
	100 K€	100%	6 155 K€		20 993 K€
	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	(4 485 K€)				(724 K€)

- Toupargel Groupe assure pour le compte de ses filiales Toupargel et Place du Marché des prestations de direction et de gestion. Les montants facturés à ces sociétés au titre de 2010 s'élèvent respectivement à 3 917 K€ et 86 K€.
- Toupargel Groupe est tête de groupe dans le cadre de la convention d'intégration fiscale en vigueur.
- Toupargel Groupe assure pour le compte des sociétés du Groupe la gestion de la trésorerie.
- Toupargel Groupe a accordé sa caution solidaire vis-à-vis de Place du Marché dans le cadre du contrat de crédit-bail immobilier de Saint Marcel (capital restant dû : 992 K€ au 31 décembre 2010).
- Toupargel SAS a refacturé à Place du Marché des marchandises (75 K€), des frais liés à la prospection pour compte (124 K€), à du personnel détaché et des prestations administratives (804 K€), à des prestations de navettes (610 K€), à des débours divers (241 K€), à des prestations de livraison de clients (3 197 K€).
- Place du Marché a refacturé à Toupargel SAS des marchandises (21 K€) et des débours divers (349 K€).

NOTE 31 - Tableau des honoraires

en K€	Safici				Deloitte & Associés			
	Montant		Pourcentage		Montant		Pourcentage	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Audit								
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	25	26	100%	100%	33	33	27%	27%
- Filiales intégrées globalement					87	89	73%	73%
• Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur					14			
- Filiales intégrées globalement								
Sous-total	25	26	100%	100%	134	122	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
• Juridique, fiscal, social								
• Autres								
Total	25	26	100%	100%	134	122	100%	100%

SOCIETE D'AUDIT FINANCIER
ET DE CONTROLE INTERNE
11 rue Auguste Lacroix
69003 LYON

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Park Avenue
81 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

TOUPARGEL GROUPE

Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société TOUPARGEL GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 qui expose le traitement comptable retenu pour la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède annuellement à un test de dépréciation de ses goodwill, selon les modalités décrites dans les notes 2.5 et 5.2 des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et vérifié que les notes 2.6 et 5.2 donnent une information appropriée.
- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et charges et engagements sociaux, tel que décrit en notes 2.14, 2.15, 12 et 13 de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon et Villeurbanne, le 28 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

SOCIETE D'AUDIT FINANCIER ET DE CONTROLE INTERNE
Jacques CONVERT

DELOITTE & ASSOCIES
Alain DESCOINS

Les comptes sociaux

> Le rapport de gestion de Toupargel Groupe SA p. 134

> Les comptes annuels 2010 p. 140

• Bilan p.140

• Compte de résultat p.141

• Tableau des flux de trésorerie p.142

• Tableau de variation des capitaux propres p.143

• Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2010

Note n° 1 : Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture p.144

Note n° 2 : Règles et méthodes comptables p.144

• Informations sur le bilan et le compte de résultat

Note n° 3 : Immobilisations financières p.145

Note n° 4 : Créances p.146

Note n° 5 : Valeurs mobilières de placement p.146

Note n° 6 : Evolution du capital de Toupargel Groupe SA p.146

Note n° 7 : Informations sur les options de souscription ou d'achat p.147

Note n° 8 : Provisions pour risques et charges p.147

Note n° 9 : Emprunts et dettes financières p.147

Note n° 10 : Autres dettes p.149

Note n° 11 : Eléments relevant de plusieurs postes du bilan p.150

Note n° 12 : Produits et charges d'exploitation p.150

Note n° 13 : Effectif moyen p.150

Note n° 14 : Résultat financier p.150

Note n° 15 : Résultat exceptionnel p.151

Note n° 16 : Impôts sur les sociétés p.151

Note n° 17 : Calcul du résultat par action normal et dilué p.151

• Engagements financiers et autres informations

Note n° 18 : Engagements hors bilan p.152

Note n° 19 : Plus-values sur éléments amortissables p.153

Note n° 20 : Liste des filiales et participations p.153

Note n° 21 : Mandataires sociaux p.153

> Rapport général des Commissaires aux Comptes p.154

> Rapport spécial des Commissaires aux Comptes p.155

Rapport de gestion de Toupargel Groupe SA

L'activité et les résultats

La présentation des comptes annuels

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ne comportent pas de changement de méthode, ni de présentation par rapport à ceux établis au 31 décembre 2009.

L'activité et les résultats de Toupargel Groupe SA

Les produits d'exploitation s'élevaient à 4 003 K€ contre 4 095 K€ en 2009. Ils sont composés de :

- la production vendue de services 4 003 K€ contre 4 089 K€ en 2009, correspondant à des prestations de direction générale et opérationnelle ;

Les charges d'exploitation s'élevaient à 1 998 K€ contre 2 049 K€ en 2009. Elles sont constituées :

- d'autres achats et charges externes pour 667 K€ (2009 : 704 K€), correspondant à des frais juridiques, d'audit, de sponsoring et de coûts liés à la cotation en Bourse ,
- de charges de personnel pour 1 198 K€ (2009 : 1 228 K€).

Le résultat d'exploitation s'élève à 2 005 K€ contre 2 047 K€ en 2009. Le résultat financier ressort à 14 205 K€, contre 14 954 K€ en 2009. Les produits financiers, 15 080 K€, sont composés notamment du versement de dividendes de 15 000 K€ par la filiale Toupargel SAS (sans changement par rapport à 2009), de produits de cessions de Sicav pour 5 K€ (2009 : 5 K€), d'intérêts intragroupe pour 71 K€ (2009 : 71 K€). L'exercice 2009 avait enregistré une reprise sur provisions pour dépréciation des actions propres pour 560 K€. Les charges financières, 875 K€ (2009 : 694 K€), comprennent notamment les intérêts sur tirage de billets pour 58 K€ (2009 : 135 K€), les frais financiers intragroupe pour 257 K€ (533 K€ en 2009), des moins values sur cession d'actions propres pour 3 K€ (2009 : 5 K€), et une provision pour dépréciation des actions propres pour 513 K€ Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 417 K€ (2009 : 667 K€), le bénéfice ressort à 15 793 K€ contre 16 329 K€ en 2009.

Concernant le bilan, les immobilisations financières s'élevaient à 83 492 K€ (2009 : 83 468 K€). Elles sont composées des titres Toupargel SAS pour 83 438 K€, des titres Place du Marché SAS complètement provisionnés et d'autres titres créances immobilisées pour 54 K€. L'actif circulant est essentiellement composé de créances sur le Groupe pour 6 571 K€. Les valeurs mobilières de placement s'élevaient à 9 031 K€ contre 12 224 K€ en 2009. Elles comprennent les actions propres pour 5 128 K€ en brut, provisionnées pour 2 495 K€ soit 2 633 K€ en net et des Sicav de trésorerie pour 6 398 K€. Les disponibilités se montent à 21 K€ (2009 : 60 K€).

Les capitaux propres passent de 48 269 K€ à 54 159 K€ après distribution d'un dividende en juin 2010 de 9 903 K€ (même montant en 2009). Les dettes financières sont de 4 035 K€ contre 8 060 K€ en 2009. Les dettes d'exploitation et dettes diverses passent de 46 379 K€ à 41 293 K€ et sont constituées par des avances des filiales pour 40 441 K€ et des dettes auprès d'organismes sociaux et de l'Etat pour 447 K€. Les dettes fournisseurs sont de 206 K€.

L'activité et les résultats des filiales et sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation

Toupargel SAS

• **Faits marquants** : l'année 2010 a été notamment marquée par :

- Un chiffre des ventes en retrait de 2.6% ;
- la poursuite de l'organisation du réseau commercial ;
- la continuation des investissements TV en vue d'asseoir la notoriété ;
- l'ouverture d'un site Internet marchand toupargel.fr ;
- un redressement fiscal contesté sur la contribution pour une pêche durable au titre des années 2008 et 2009 pour 3 341 K€ provisionnés dans les comptes.
- La cession d'un bâtiment inutilisé qui a dégagé une plus value de 1 261 K€

• **Les comptes sociaux** : Toupargel SAS a réalisé un chiffre des ventes de 331 383 K€ contre 339 505 K€ en 2009. Le coût d'achat des marchandises vendues passe de 148 361 K€ à 144 191 K€, la marge commerciale de 191 143 K€ à 187 191 K€. La production vendue de services se monte à 5 944 K€ contre 5 587 K€ en 2009. Elle comprend les participations publicitaires pour 4 483 K€ (2009 : 5 014 K€) et des revenus de partenariats pour 1 321 K€ (2009 : 537 K€). L'excédent brut d'exploitation passe de 24 338 K€ à 17 883 K€. Les autres achats et charges externes se montent à 56 785 K€ (2009 : 56 438 K€). Les achats de matières et fournitures non stockées passent de 11 293 K€ à 11 947 K€, le carburant représentant 7 178 K€ (2009 : 6 315 K€), les cartons 1 915 K€ (2009 : 2 276 K€), l'électricité passant de 1 799 K€ à 1 822 K€. La sous-traitance passe de 7 012 K€ à 8 437 K€ dont 3 917 K€ versés à Toupargel Groupe (2009 : 4 007 K€). La hausse de ce poste est liée pour l'essentiel à la mise en place d'actions de partenariat. Le poste crédit-bail est en baisse de 2 342 K€ à 4 155 K€, le financement des acquisitions de véhicules étant depuis deux ans effectué par tirages sur les lignes de crédit moyen terme plutôt que par appel au crédit-bail.

Le poste Locations passe de 2 355 K€ à 2 398 K€. Le poste Entretien - Réparations - Maintenance passe de 5 675 K€ à 6 289 K€. Le poste Assurances est stable à 750 K€, le poste Etudes - Recherches ressort à 169 K€, l'Intérim à 1 433 K€ (2009 : 1 358 K€). Le poste Honoraires passe de 849 K€ à 1 090 K€, le poste Publicité passe de 7 154 K€ à 5 893 K€ (l'exercice 2009 avait enregistré la réalisation d'un film publicitaire TV). Les postes Transport - Déplacements passent de 5 647 K€ à 5 702 K€. Le poste Frais Postaux et Télécoms passe de 6 313 K€ à 6 578 K€. Les Services bancaires se montent à 958 K€ contre 887 K€ en 2009, les frais divers passent de 239 K€ à 281 K€. Les impôts et taxes passent de 8 139 K€ à 10 564 K€ avec notamment un impact de l'écotaxe poissons (redressée) qui passe de 749 K€ à 3 552 K€ et une hausse de taxes foncières qui passent de 314 K€ à 741 K€.

Les charges de personnel passent de 107 825 K€ à 108 035 K€. Les dotations aux amortissements s'élèvent à 5 767 K€ (2009 : 4 342 K€), les provisions sur actifs circulants à 932 K€ (2009 : 1 313 K€), la provision pour risques et charges à 1 468 K€ contre 2 077 K€ en 2009. Les autres charges passent de 345 K€ à 714 K€ (indemnités suite à litige : 376 K€).

Le résultat d'exploitation ressort à 19 989 K€ contre 23 284 K€ en 2009.

Le résultat financier s'élève à 384 K€ (2009 : 675 K€) et provient pour l'essentiel de produits financiers sur des créances groupe.

Le résultat exceptionnel ressort à 1 206 K€ contre - 102 K€ en 2009. Les plus-values de cessions d'actifs immobilisés se montent à 1 940 K€ (2009 : 719 K€) et enregistrent une plus-value sur un bâtiment inutilisé pour 1 261 K€. Les amortissements dérogatoires passent de 1 699 K€ à 1 765 K€ et les reprises d'amortissements de 851 K€ à 1 059 K€. Le résultat net passe de 13 615 K€ à 12 448 K€.

La participation des salariés passe de 3 170 K€ à 2 831 K€, l'impôt sur les bénéfices de 7 071 K€ à 6 299 K€.

La capacité d'autofinancement sociale passe de 18 657 K€ à 15 625 K€.

L'actif immobilisé net passe de 61 244 K€ à 64 226 K€. Toupargel a réalisé 8 764 K€ d'investissements dont 6 643 K€ en matériels de transport, 995 K€ en matériels informatiques, 238 K€ en logiciels, 777 K€ en constructions et aménagements, 415 K€ en matériels industriels. En 2009, Toupargel avait financé une partie de sa flotte pour 1 559 K€. L'actif circulant passe de 62 060 K€ à 58 124 K€. Le niveau des stocks s'élève à 10 999 K€ contre 11 639 K€ en 2009.

Les capitaux propres passent de 57 434 K€ à 55 626 K€, après distribution à Toupargel Groupe d'un dividende de 15 000 K€ (2009 : 15 000 K€). Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 4 017 K€ (5 027 K€ en 2009). Les dettes se montent à 62 707 K€ contre 60 842 K€ en 2009.

Place du Marché SAS

• **Faits marquants** : l'année 2010 a été marquée par une progression du chiffre des ventes de 6.4% du fait pour l'essentiel d'une hausse du panier moyen. Par ailleurs, le site e-commerce a poursuivi sa montée en puissance. Enfin, la livraison des clients est assurée depuis le 1er janvier 2010 par Toupargel SAS.

• **Les comptes sociaux** : Place du Marché SAS a réalisé un chiffre des ventes de 20 411 K€ (2009 : 19 187 K€). Le coût d'achat des marchandises vendues est passé de 10 739 K€ à 11 520 K€, la marge commerciale de 8 448 K€ à 8 892 K€. La production vendue de services, essentiellement composée de participations publicitaires, s'élève à 581 K€ (426 K€ en 2009). L'excédent brut d'exploitation passe de - 2 441 K€ à - 1 109 K€. Les autres achats et charges externes passent de 4 909 K€ à 6 696 K€. Cette augmentation est due à la

refacturation par Toupargel SAS des prestations de livraison clients pour 3 197 K€, la plupart des autres postes diminuant du fait en partie de cette sous-traitance. Les impôts et taxes passent de 651 K€ à 399 K€. Les frais de personnel passent de 5 754 K€ à 3 488 K€ (lié au transfert au 1er janvier 2010 des équipes de livraison - environ 110 personnes). Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 240 K€ (2009 : 248 K€), dont amortissements : 137 K€ (2009 : 137 K€).

Le résultat exceptionnel s'élève à - 1 K€ contre - 26 K€ en 2009. Après un impôt créditeur de 401 K€, le résultat net social s'élève à - 724 K€ contre - 1608 K€ en 2009.

La capacité d'autofinancement passe de - 1604 K€ à - 607 K€.

L'actif immobilisé net passe de 1 721 K€ à 1 696 K€. Les investissements se sont élevés à 113 K€ (matériel industriel pour l'essentiel). Place du Marché avait acquis pour 148 K€ de véhicules financés en leasing en 2009. L'actif circulant passe de 2 908 K€ à 2 122 K€. Les capitaux propres se montent à - 4 485 K€ (2009 : - 3 771 K€). Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 184 K€ (sans changement). Les dettes se montent à 8 118 K€ (2009 : 8 216 K€).

Informations sur les charges non fiscalement déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat net fiscal au titre des articles 39.4 et 39.5 du même code.

Frais de recherche et de développement

La société n'a pas encouru de frais de ce type au cours de l'exercice et d'exercices antérieurs.

Litiges et faits exceptionnels

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litiges ou de faits exceptionnels susceptibles d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière, l'activité, le résultat et le patrimoine de la société ou du Groupe.

Événements postérieurs à la clôture

Un contrôle Urssaf a débuté sur les trois sociétés du Groupe début 2011 sur les années 2008, 2009 et 2010.

Aucun autre événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir une influence sur l'activité, la situation financière, le résultat et le patrimoine de la société ou du Groupe.

Composition du Conseil d'Administration et mandats, parité hommes/femmes

Voir Gouvernement d'Entreprise, page 44.

Intérêt des dirigeants

Voir Gouvernement d'Entreprise, page 44.

L'impact social et environnemental de l'activité

Ces informations sont traitées dans le chapitre "Développement durable", page 28.

Prise de participation

Aucune prise de participation n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Echéances fournisseurs

Conformément à la loi LME N° 2008-776 du 4 Août 2008, nous vous communiquons ci-après la décomposition par date d'échéance du solde des dettes fournisseurs de la société Toupargel Groupe SA au 31 décembre 2010 (en K€) :

Échéances échues (litiges)	3
Échéance : 15 janvier 2011	24
Échéance : 31 janvier 2011	179
Total	206

Répartition du capital et des droits de vote au 11 mars 2011

(source : enquêtes effectuées auprès d'Euroclear (TPI) et Caceis pour les titres au nominatif)

	Nombre d'actions	% du capital	Nbre droits de vote	% droits vote	dont droits de vote double
Roland Tchénio	598	0,01%	1 196	0,01%	598
TT Investissements	5 401 833	53,47%	5 401 833	41,85%	
Groupe familial Roland Tchénio	5 402 431	53,47%	5 403 029	41,86%	598
Apax Partners SNC (1)	3 000 000	29,69%	6 000 000	46,49%	3 000 000
Maurice Tchénio	129 000	1,28%	133 000	1,03%	4 000
Groupe Maurice Tchénio	3 129 000	30,97%	6 133 000	47,52%	3 004 000
Concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio	8 531 431	84,44%	11 536 029	89,38%	3 004 598
Autres administrateurs	8 025	0,08%	8 025	0,06%	
Auto-détention	203 188	2,01%			
Public	1 360 638	13,47%	1 360 638	10,54%	4 000
TOTAL	10 103 282	100,00%	12 904 692	100,00%	3 008 598

(1) : Apax Partners SNC est une société en nom collectif, holding de tête des entités juridiques composant le groupe Apax Partners en France et détenue majoritairement par Monsieur Maurice Tchénio.

Droit de vote double : Les actions nominatives entièrement libérées inscrites au nom d'un même titulaire depuis 4 ans au moins, bénéficient du droit de vote double sur demande du titulaire à la société.

A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire que le "groupe familial Roland Tchénio" et le "groupe Maurice Tchénio" détenant directement ou indirectement, seul ou de concert plus de 2% du capital et des droits de vote (voir informations détaillées page 161). Le concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio détient 84,44% du capital et 89,38% des droits de vote. Les principes de gouvernance en vigueur au sein de Toupargel Groupe et la présence d'administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration permettent d'assurer que ce contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

Participation des salariés au capital

Les salariés et anciens salariés de la société et des sociétés liées ne détiennent aucune action dans le cadre des plans d'épargne d'entreprise ou dans le cadre de fonds communs de placement d'entreprise.

Programmes de rachat d'actions

Programme 2008 - 2009 (Autorisation de l'Assemblée Générale du 30 Avril 2008)

Le programme avait pour objectif :

- de consentir des options d'achat d'actions au profit de salariés et dirigeants de la société et/ou des sociétés de son groupe,
- d'assurer la régularisation du cours de bourse des actions de la société par intervention systématique en contre tendance sur le marché d'un prestataire de services d'investissement, agissant de manière indépendante, aux termes d'un contrat de liquidité conforme au modèle établi par l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI) reconnu par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, conforme au règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Au titre de ce programme :

- pour l'attribution d'option d'achats, Toupargel Groupe avait acquis 54 000 actions propres le 20 juin 2008, à 18.20 euros soit 982 800 euros. Toupargel Groupe détenait au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 pour cet objectif, 200 000 actions propres acquises pour 5 106 300 euros, soit un cours moyen de 25.53 euros. Toupargel Groupe détient toujours ces actions au 31 décembre 2010.

Programme 2009 - 2010 (Autorisation de l'Assemblée Générale du 30 Avril 2009)

Le programme avait pour objectif :

- d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

Au titre de ce programme, 7 418 actions propres ont été achetées début 2010 (jusqu'au 27 avril 2010) à un cours moyen de 16.00€ et 8 287 actions propres ont été cédées à un cours moyen de 16.10€.

Le résultat sur cession des actions propres dans le cadre de ce contrat de liquidité s'est élevé à 15 386€ début 2010.

Au 31 décembre 2009, dans le cadre du contrat de liquidité, Toupargel Groupe détient 2 880 actions valorisées 44 064 euros.

Programme 2010 - 2011 (Autorisation de l'Assemblée Générale du 27 Avril 2010)

Le programme a pour objectif :

- d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Au titre de ce programme, 24 285 actions propres ont été acquises du 27 avril 2010 au 31 décembre 2010 à un cours moyen de 14.59€ et 24 680 actions propres ont été cédées à un cours moyen de 14.69€.

Le résultat sur cession des actions propres dans le cadre de ce contrat de liquidité s'est élevé à 7 718€.

Au 31 décembre 2010, dans le cadre de ce contrat de liquidité, Toupargel Groupe détient 1 616 actions valorisées 21 848€.

Options de souscription ou d'achat d'actions

Les plans d'option existants sont les suivants :

	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Dates d'Assemblée Plan de souscription	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Dates d'Assemblée Plan d'achat	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Date du Conseil d'Administration	25 avril 2008	27 octobre 2009	27 avril 2010
Nombre total d'options attribuées dont nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	200 000	15 000	22 500
- par les mandataires sociaux	15 000	Néant	Néant
- les 10 premiers attributaires salariés	112 500	15 000	22 500
Date de début d'exercice des options	26 avril 2010	28 octobre 2011	28 avril 2012
Date d'expiration	25 avril 2013	27 octobre 2014	27 avril 2015
Prix de souscription	25,75€	25,75€	25,75€
Options perdues par les bénéficiaires initiaux	37 500	Néant	Néant
Nombre d'actions souscrites	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'actions achetées	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'options restant à lever	162 500	15 000	22 500

Montant des dividendes et des avoirs fiscaux

en euros	Dividende (1)	Avoir fiscal (2)
1998 (versé en 1999)	0.0575	0.0275
1999 (versé en 2000)	0.0875	0.045
2000 (versé en 2001)	0.10	0.05
2001 (versé en 2002)	0.10	0.05
2002 (versé en 2003)	0.10	0.05
2003 (versé en 2004)	0.20	0.10
2004 (versé en 2005)	0.40	Abattement de 50%
2005 (versé en 2006)	1.50	Abattement de 40%
2006 (versé en 2007)	1.50	Abattement de 40%
2007 (versé en 2008)	1.50	Abattement de 40%
2008 (versé en 2009)	1.00	Abattement de 40%
2009 (versé en 2010)	1.00	Abattement de 40%
2010 (versé en 2011)	(p) 1.00	Abattement de 40%

(p) : proposé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2011, distribuable pour moitié en espèces et, pour moitié en espèces ou en titres.

(1) : compte tenu de la division du nominal par quatre et de la multiplication du nombre d'actions par quatre (AGE du 20 février 2004).

(2) : A compter du 1er janvier 2006, le dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal mais ouvre droit aux actionnaires personnes physiques à l'abattement de 40% calculé sur la totalité de son montant.

Résultats des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/10	31/12/09	31/12/08	31/12/07	31/12/06
Durée d'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en K€)	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010
Nombre d'actions ordinaires (1)	10 103 282	10 103 282	10 103 282	10 103 282	10 101 682
Opérations et résultats (en K€)					
Chiffre d'affaires	4 003	4 089	4 164	6 031	6 333
Résultat avant impôt, participation, amortissements et provisions	16 726	16 443	11 794	16 949	813
Impôt sur les bénéfices	(417)	(667)	1 884	508	140
Amortissements et provisions	(516)	553	(1 899)	(3 906)	9 364
Résultat net	15 793	16 329	11 779	13 551	10 316
Dividendes versés	9 901	9 900	9 903	15 155	15 153
Résultat par action(en euros)					
Résultat après impôt, participation avant dotation et reprise amortissements et provisions	1,61	1,56	1,39	1,73	0,09
Résultat après impôt, participation, dotation et reprise amortissements et provisions	1,56	1,62	1,17	1,35	1,02
Dividende attribué par action (en euros)	1,00 (p)	1,00	1,00	1,50	1,50
Effectif	9	10	9	10	9

(p) : proposé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2011, distribuable pour moitié en espèces et, pour moitié en espèces ou en titres.

Les comptes annuels 2010

Bilan

en K€	Note	31/12/10	31/12/09	31/12/08
ACTIF				
Immobilisations financières	3	83 492	83 468	83 461
ACTIF IMMOBILISE		83 492	83 468	83 461
Créances	4	6 816	6 829	4 566
Valeurs mobilières de placement	5	9 031	12 224	2 609
Disponibilités		21	60	1 484
Charges constatées d'avance	4	155	150	150
ACTIF CIRCULANT		16 023	19 263	8 808
TOTAL DE L'ACTIF		99 514	102 731	92 269
PASSIF				
Capital social (dont versé 1 010K€)	6	1 010	1 010	1 010
Prime d'émission		893	893	893
Réserve légale		101	101	101
Réserves réglementées				
Autres réserves		36 361	29 630	27 754
Report à nouveau		1	305	304
Résultat de l'exercice		15 793	16 329	11 779
CAPITAUX PROPRES		54 159	48 268	41 841
Provisions pour risques et charges	8	26	23	16
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9	4 035	8 060	2 266
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10.1	406	333	401
Dettes fiscales et sociales		447	1 410	544
Autres dettes	10.2	40 441	44 636	47 200
DETTES		45 329	54 439	50 411
TOTAL DU PASSIF		99 514	102 731	92 269

Compte de résultat

en K€	Note	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Production vendue		4 003	4 089	4 164
Reprises sur amortissements ,transferts de charges			6	465
Produits d'exploitation	12	4 003	4 095	4 628
Autres achats et charges externes		(667)	(704)	(745)
Impôts, taxes et versements assimilés		(62)	(73)	(57)
Salaires et traitements		(847)	(870)	(843)
Charges sociales		(351)	(358)	(385)
Autres charges		(67)	(35)	(32)
Dotation aux provisions		(3)	(9)	(3)
Charges d'exploitation	12	(1 998)	(2 049)	(2 066)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 005	2 047	2 563
Produits financiers de participation		15 000	15 000	15 000
Autres produits financiers		80	89	134
Reprise sur provisions et transferts de charges			560	
Produits financiers	14.1	15 080	15 648	15 134
Dotations aux provisions financières		(513)		(2 308)
Intérêts et charges assimilées		(362)	(694)	(2 410)
Charges financières	14.2	(875)	(694)	(4 717)
RESULTAT FINANCIER	14	14 205	14 954	10 417
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		16 210	17 001	12 979
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15		(5)	(3 085)
Impôt sur les bénéfices	16	(417)	(667)	1 884
RESULTAT NET SOCIAL		15 793	16 329	11 779
Résultat par action (en euros)	17	1,59	1,62	1,19
Résultat par action dilué (en euros)	17	1,59	1,65	1,19
Dividende par action (en euros)		(p) 1,00	1,00	1,00

(p) : Proposé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2011, distribuable pour moitié en espèces et, pour moitié en espèces ou en titres.

Tableau des flux de trésorerie

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Activité			
Résultat net	15 793	16 329	11 779
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation	3	7	(3)
- Amortissements et provisions	3	7	(3)
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	15 796	16 335	11 775
. (Augmentation) diminution des comptes clients y compris comptes rattachés et autres créances	8	(2 263)	4 623
. Augmentation (diminution) des dettes	(5 086)	(1 765)	667
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	(5 078)	(4 028)	5 290
Flux net de trésorerie généré par l'activité	10 718	12 308	17 066
Investissements			
Cessions d'immobilisations financières	(23)	(8)	4
Acquisitions d'immobilisations			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(23)	(8)	4
Financement			
Dividendes versés	(9 903)	(9 902)	(14 851)
Encaissements provenant d'emprunts		8 000	
Augmentation de capital et prime d'émission			(1)
Banque créditrice	(954)	989	
Remboursements d'emprunts	(4 000)		(8 000)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(14 856)	(913)	(22 851)
VARIATION DE TRESORERIE	(4 161)	11 387	(5 782)
Trésorerie d'ouverture	13 213	1 826	7 607
Trésorerie de clôture	9 052	13 213	1 826

(1) Y compris variation des comptes courants et comptes de cash pooling groupe

Tableau de variation des capitaux propres

en K€	Nombre d'actions	Capital social	Réserves sociales	Résultat net	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2007	10 103 282	1 010	30 353	13 551	44 914
Affectation du résultat 2007			13 551	(13 551)	
Dividendes versés			(14 852)		(14 852)
Résultat au 31 décembre 2008				11 779	11 779
Capitaux propres au 31 décembre 2008	10 103 282	1 010	29 052	11 779	41 841
Affectation du résultat 2008			11 779	(11 779)	
Dividendes versés			(9 902)		(9 902)
Résultat au 31 décembre 2009				16 329	16 329
Capitaux propres au 31 décembre 2009	10 103 282	1 010	30 929	16 329	48 268
Affectation du résultat 2009			16 329	(16 329)	
Dividendes versés			(9 902)		(9 902)
Résultat au 31 décembre 2010				15 793	15 793
Capitaux propres au 31 décembre 2010	10 103 282	1 010	37 356	15 793	54 159

Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2010

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan, dont le total s'établit à 99 514 K€, et au compte de résultat, qui se solde par un bénéfice net de 15 793 K€.

NOTE 1 - Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

1.1 Faits marquants de l'exercice

- La filiale Toupargel SAS a fait l'objet d'un redressement fiscal, contesté, sur la contribution pour une pêche durable au titre des exercices 2008 et 2009 pour 3 523 K€ provisionnés dans les comptes
- La filiale Toupargel SAS a cédé un bâtiment inutilisé et a enregistré une plus-value de 1 261 K€
- La filiale Toupargel SAS assure pour le compte de la filiale Place du Marché SAS la livraison des commandes à ses clients
- La filiale Toupargel SAS a ouvert un site marchand toupargel.fr en mars 2010.

1.2. Evénements postérieurs à la clôture

Un contrôle Urssaf a débuté début 2011 sur les trois sociétés du Groupe.

NOTE 2 - Règles et méthodes comptables

2.1 Principes généraux appliqués

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et de la partie réglementaire correspondant à l'intégration du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement du CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

2.2 Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation correspond au coût historique d'acquisition des titres des sociétés. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle des titres devient inférieure à la valeur d'inscription à l'actif. La valeur actuelle est la plus élevée de la valeur vénale (disponible en cas de transaction comparable récente) et de la valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée sur la base des avantages économiques futurs attendus de ces participations représentés par des flux de trésorerie futurs actualisés après prise en compte de l'endettement de la filiale. Les flux de trésorerie retenus pour pratiquer l'évaluation sont ceux générés par la filiale qui constitue une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Les modalités d'évaluation de cette valeur d'usage des participations sont, par ailleurs, conformes à celles prévues par la norme IAS 36.

Dès lors que les titres de la filiale sont dépréciés à 100%, une provision sur le compte courant est constatée pour tenir compte d'une valeur actuelle négative des titres.

2.3 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur prix d'acquisition ou leur valeur de marché, si celle-ci est inférieure. Dans le cas de titres cotés, cette valeur de marché est déterminée sur la base des cours de bourse à la date de clôture de l'exercice.

2.4 Disponibilités et équivalents de trésorerie

Une convention de centralisation de trésorerie a été mise en place entre Toupargel Groupe SA et ses filiales.

La trésorerie comprend : les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie sans risque, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, égale à la valeur liquidative à la date de clôture.

2.5 Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur de marché est inférieure au prix d'acquisition.

2.6 Provisions pour risques et charges

• Définition : une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qui entraînera probablement une sortie de fonds et dès lors qu'une estimation fiable de son montant peut être effectuée.

• Provision pour médailles du travail (primes jubilaires) : la société a opté pour l'enregistrement dans ses comptes sociaux de la totalité de ses engagements en matière de médailles du travail, dont les conditions d'octroi sont définies par les accords d'entreprise en vigueur.

La dette relative à l'engagement de la société concernant les médailles du travail est constatée au passif du bilan, dans la rubrique "provision pour risques et charges". Pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation, la société utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées). La valorisation des engagements est effectuée chaque année et tient compte, notamment, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des

hypothèses économiques (taux d'inflation et d'actualisation). Le taux de revalorisation générale des salaires est de 3% (3% en 2009), le taux d'actualisation de 4.7% (contre 4.9% en 2009).

2.7 Instruments financiers - Risque de taux

Le Groupe a utilisé des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt. Aucun instrument financier relatif au risque de taux n'est en cours.

2.8 Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel

Les produits et les charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

2.9 Impôt sur les sociétés

• Intégration fiscale

Les sociétés Toupergel Groupe, Toupergel et Place du Marché bénéficient du régime fiscal de Groupe de sociétés selon les dispositions de l'article 223 A à U du C.G.I. La société Toupergel Groupe, tête du Groupe intégré, comptabilise en charge d'impôt exigible dans son résultat, conformément à la convention d'intégration fiscale souscrite, les économies d'impôt ou les charges supplémentaires éventuelles provenant de l'intégration fiscale. La convention a été modifiée à effet du 1^{er} janvier 2009 : désormais l'économie d'impôt généré par le déficit fiscal d'une des entités membres de l'intégration fiscale est intégralement transférée à cette dernière par la société tête de groupe de l'intégration fiscale.

2.10 Engagements en matière de retraite

Ils ne font pas l'objet d'une provision. La part des obligations de la société concernant les indemnités de départ à la retraite est indiquée en engagement hors bilan nette des actifs de couverture. Les engagements sont ceux résultant de la convention collective nationale de commerce de gros secteur alimentaire. La société utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées). La valorisation des engagements et des actifs de couverture est effectuée chaque année et tient compte, notamment, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et d'actualisation). L'âge de départ à la retraite retenu est de 60/65 ans suivant les catégories socioprofessionnelles. Le taux de revalorisation général des salaires est de 3% (3% en 2009) suivant les catégories socioprofessionnelles et suivant les sociétés, le taux d'actualisation de 4.7% (contre 4.9% en 2009). L'engagement inclut les charges patronales.

2.11 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. Conformément à la réglementation comptable française et pour le calcul du résultat par action, les actions propres détenues dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions consentis aux salariés ainsi que celles détenues pour la régularisation du cours de bourse sont considérées comme étant en circulation. Le résultat net dilué par action est calculé en retenant les instruments donnant un accès différé au capital (options de souscription), compte tenu de la probabilité de souscription au regard du prix du marché. Le résultat net dilué prend en compte le nombre d'actions à créer sur la base du cours au 31 décembre selon la méthode dite du "rachat d'actions" qui suppose que les fonds recueillis, lors de l'exercice des options de souscription, sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période.

2.12 Tableau des flux de trésorerie

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des actifs circulants sont exclues de la marge brute d'autofinancement, ayant un caractère de charges décaissables.

Informations sur le bilan et le compte de résultat

NOTE 3 - Immobilisations financières

en K€	31/12/10			31/12/09	31/12/08
	Montant brut	Amortists. ou provis.	Montant net	Montant net	Montant net
Titres Toupergel	83 438		83 438	83 438	83 438
Titres Place du Marché	6 155	6 155			
Titres de participation	89 593	6 155	83 438	83 438	83 438
Autres immobilisations financières	54		54	31	23
Total	89 647	6 155	83 492	83 468	83 461

NOTE 4 - Créances

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Clients groupe	1 344	1 371	1 469
Etat	244	74	769
Comptes courants Groupe (net)	5 228	5 383	2 328
Total Créances	6 816	6 829	4 566
Charges constatées d'avance	155	150	150
Total	6 970	6 979	4 716

NOTE 5 - Valeurs mobilières de placement

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Actions propres	5 128	5 150	5 150
Dépréciation actions propres	(2 495)	(1 982)	(2 542)
Valeurs mobilières de placement	6 398	9 056	
Total	9 031	12 224	2 609

Toupargel Groupe détient au 31 décembre 2010, 200 000 actions propres dédiées au plan d'options achetées durant les exercices 2007 et 2008 dont la valeur d'acquisition est de 5 107 K€ et provisionnées pour 2 495 K€.

Par ailleurs, Toupargel Groupe détient 1 616 actions, au 31 décembre 2010, au titre du contrat de liquidité, valorisées 22 K€.

146

NOTE 6 - Evolution du capital de Toupargel Groupe SA

6.1 Evolution

Date	Nature des opérations	Augmentation de capital (euros)	Nombre d'actions	Nominal (euros)	Prime (euros)	Capital après opération (euros)
16.02.1982	Constitution, apports en numéraire	38 112.00	2 500	15.00	Néant	38 112.00
30.05.1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves	724 132.00	50 000	15.00	Néant	762 245.00
25.10.1997	Réduction du nominal de l'action de 15 euros à 0.30 euro		2 500 000	0.30	Néant	762 245.00
29.05.2001	Augmentation de capital par incorporation de réserves	237 755.00	2 500 000	0.40	Néant	1 000 000
20.02.2004	Division du nominal par 4 (de 0,40€ à 0,10€) et multiplication par 4 du nombre d'actions		10 000 000	0.10	Néant	1 000 000
31.12.2005	Augmentation de capital	7 238,20	10 072 382	0.10	626 104.3	1 007 238.20
30.06.2006	Augmentation de capital	2 810.00	10 100 482	0.10	243 065	1 101 048.20
30.09.2006	Augmentation de capital	120.00	10 101 682	0.10	10 380	1 010 168.20
30.07.2007	Augmentation de capital	160.00	10 103 282	0.10	13 840	1 010 328.20

6.2 Libération - Nantissement

Toutes les actions sont entièrement libérées.

Au 31 décembre 2010, à la connaissance de la société, aucune action Toupargel Groupe SA n'est nantie.

NOTE 7 - Informations sur les options de souscription ou d'achat

Les actions remises sont incessibles durant une durée de 24 mois à compter de la date de levée d'options (sauf licenciement, retraite, invalidité, décès).

	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Dates d'Assemblée Plan de souscription	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Dates d'Assemblée Plan d'achat	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Date du Conseil d'Administration	25 avril 2008	27 octobre 2009	27 avril 2010
Nombre total d'options attribuées dont nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	200 000	15 000	22 500
- par les mandataires sociaux	15 000	Néant	Néant
- les 10 premiers attributaires salariés	112 500	15 000	22 500
Date de début d'exercice des options	26 avril 2010	28 octobre 2011	28 avril 2012
Date d'expiration	25 avril 2013	27 octobre 2014	27 avril 2015
Prix de souscription	25,75€	25,75€	25,75€
Options perdues par les bénéficiaires initiaux	37 500	Néant	Néant
Nombre d'actions souscrites	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'actions achetées	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'options restant à lever	162 500	15 000	22 500

NOTE 8 - Provisions pour risques et charges

en K€	31/12/09	Augmentations	Reprises	31/12/10
Médailles du travail	23	3		26

NOTE 9 - Emprunts et dettes financières

	Montant au 31/12/09	Augmentations	Remboursements	Montant au 31/12/10	A-1 an	De 1 à 5 ans	A+5 ans
Ligne de crédit	8 000		4 000	4 000		4 000	
Banques créditrices	60		25	35	35		
Total	8 060		4 025	4 035	35	4 000	

Toupargel Groupe dispose de deux lignes de crédits à moyen terme, mobilisables pour un montant de 32 000 K€, utilisées à hauteur de 4 000 K€ au 31 décembre 2010 :

- Une ouverture de crédit a été mise en place par un pool de banques au bénéfice de Toupargel Groupe SA et Toupargel SAS pour un montant de 30 M€ (avec une option d'extensibilité à 50 M€), à compter du 30 septembre 2008 et jusqu'au 30 septembre 2013, amortissable semestriellement à compter du 31 mars 2009 par tranche de 3 000 K€.

En date du 20 février 2009, l'option d'extensibilité a été utilisée par une banque supplémentaire à hauteur de 10 M€ portant l'ouverture de crédit à 40 M€, amortissable semestriellement à compter du 31 mars 2009 par tranche de 4 000 K€.

Le taux des intérêts applicable est l'Euribor de la période de tirage, augmenté d'une marge variable fonction du ratio de levier consolidé. Ce ratio (R) correspond aux dettes financières nettes consolidées divisées par l'excédent brut d'exploitation consolidé, suivant le tableau ci-après :

Ratio	Marge
1.90 <= R	0.85% l'an
0.9 <= R < 1.90	0.75% l'an
0.5 < R < 0.9	0.65% l'an
R <= 0.5	0.60% l'an

Les dettes financières nettes consolidées s'entendent du montant (hors intérêts courus) des emprunts à court, moyen et long terme, contractés auprès des organismes financiers, majoré de la part en capital des engagements de crédit-bail mobilier, immobilier ou de location financière avec option d'achat et diminué du montant consolidé des disponibilités et valeurs mobilières de placement. L'excédent brut d'exploitation consolidé s'entend du résultat d'exploitation consolidé (normes françaises), plus les dotations et moins les reprises aux amortissements et/ou provisions d'exploitation (hors participation des salariés) et après comptabilisation des autres produits et charges. La marge variable est révisée deux fois l'an au 31 mars et au 30 septembre. L'ouverture de crédit est soumise à une commission de non-utilisation de 0.20%.

Covenants :

L'ouverture de crédit est soumise au respect des ratios financiers suivants, calculés semestriellement par rapport aux comptes financiers au 30 juin et au 31 décembre :

Le ratio : $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Situation nette comptable consolidée}}$ doit être < à 1.0

Le ratio : $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Excédent brut d'exploitation consolidé}}$ doit être < à 2.5

Les définitions des dettes financières consolidées et de l'excédent brut d'exploitation consolidé sont précisées ci-dessus. La situation nette comptable consolidée est égale au capital, augmentée de la prime d'émission de fusion et d'apport, augmentée des réserves, augmentée ou diminuée du résultat net de l'année, augmentée du report à nouveau créditeur et diminuée du report à nouveau débiteur.

Toupargel Groupe SA a la possibilité de renoncer de façon anticipée à tout ou partie du crédit par tranche de 10 000K€. Les covenants ont été respectés au 31 décembre 2010.

• Une ouverture de crédit a été mise en place par une banque au bénéfice de Toupargel Groupe SA et/ou Toupargel SAS pour un montant de 10 M€, à compter du 26 juin 2009 et jusqu'au 26 juin 2014, amortissable annuellement à compter du 26 juin 2009 par tranche de 2 000 K€. Le taux des intérêts applicable est l'Euribor de la période de tirage, augmenté d'une marge variable fonction du ratio de levier consolidé. Au 31 décembre 2010, cette ligne de crédit est mobilisée à hauteur de 4 000K€.

Ce ratio (R) correspond aux dettes financières nettes consolidées divisées par l'excédent brut d'exploitation consolidé, suivant le tableau ci-après :

Ratio	Marge
R > à 1.50	1.30% l'an
1.30 < R <= 1.50	1.10% l'an
1.10 < R <= 1.30	0.90% l'an
0.9 < R <= 1.10	0.80% l'an
R <= 0.9	0.65% l'an

Les dettes financières nettes consolidées s'entendent du montant du capital restant dû et des intérêts courus des emprunts et dettes financières à court, moyen et long terme (incluant l'endettement relatif au retraitement en consolidation des crédits-bail et locations financières), incluant les découverts et le montant utilisé des ouvertures de crédit, augmenté des emprunts obligataires et/ou des comptes courants d'associés dans la mesure où ils ne sont pas subordonnés au crédit. L'excédent brut d'exploitation consolidé s'entend du résultat opérationnel, augmenté des dotations nettes des reprises aux provisions d'exploitation sur actifs et aux provisions d'exploitation pour risques et charges.

La marge variable est révisée une fois l'an au premier jour de la période d'intérêt suivant la remise à la banque de l'attestation relative aux ratios financiers. Celle-ci doit être établie dès approbation des comptes annuels consolidés par l'assemblée générale, dans les quinze jours calendaires suivant cette approbation, et au plus tard six mois après la date de clôture de chaque exercice social. L'ouverture de crédit est soumise à une commission de non-utilisation de 0.30%.

Covenants :

L'ouverture de crédit est soumise au respect des ratios financiers suivants, calculés annuellement au 31 décembre :

Le ratio : $\frac{\text{Capacité d'autofinancement - dividendes votés au cours de l'exercice clos}}{\text{Service de la dette}}$ doit être > à 1.0

Le ratio : $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Excédent brut d'exploitation consolidé}}$ doit être < à 2.0

Les définitions des dettes financières consolidées et de l'excédent brut d'exploitation consolidé sont précisées ci-dessus. Le service de la dette désigne les frais financiers nets cash augmenté des remboursements en principal des dettes financières à terme (y compris dette obligataire et comptes courants d'associés et hors variation des concours bancaires à durée déterminée) réalisés au cours de l'exercice considéré, hors tout remboursement anticipé.

Toupargel Groupe SA a la possibilité de renoncer de façon anticipée à tout ou partie du crédit.

Les covenants ont été respectés au 31 décembre 2010.

Les montants mobilisables à chaque date d'arrêt des comptes sont les suivants :

En K€	31/12/10	31/12/11	31/12/12	31/12/13	31/12/14
Montants mobilisables	32 000	22 000	12 000	2 000	

NOTE 10 - Autres dettes

10.1 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Détail

En K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Dettes fournisseurs	206	192	185
Factures non parvenues	200	141	216
Total	406	333	401

Echéances fournisseurs (en K€)

Échéances échues (litiges)	3
Échéance : 15 janvier 2011	24
Échéance : 31 janvier 2011	179
Total	206

10.2 Autres dettes

En K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Compte-courants			
- Toupargel	40 040	43 829	47 200
- Place du Marché	401	807	
Total	40 441	44 636	47 200

Ce poste représente les en-cours de trésorerie des filiales placés auprès de Toupargel Groupe SA dans le cadre de la convention de trésorerie mise en place en 2004.

NOTE 11 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Le tableau ci-après reprend les soldes comptables existant à la clôture avec les entreprises liées.

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Actif immobilisé			
Titres immobilisés (Toupargel)	83 438	83 438	83 438
Titres immobilisés (Place du Marché) (dépréciés à 100%)			
Total	83 438	83 438	83 438
Actif circulant			
Clients divers	1 344	1 371	1 469
Autres créances			
Place du Marché	5 227	5 383	2 328
Total	6 572	6 754	3 797
Dettes			
Toupargel	40 040	43 829	47 200
Place du Marché	401	807	
Total	40 441	44 636	47 200

NOTE 12 - Produits et charges d'exploitation

Les produits d'exploitation sont constitués des prestations de services facturées par Toupargel Groupe SA à ses filiales (prestations de directions générale et opérationnelles).

Les charges d'exploitation sont essentiellement des charges de personnel et des frais liés à la cotation en bourse.

NOTE 13 - Effectif moyen

	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Cadres	8	9	8
Employés	1	1	1
Total	9	10	9

NOTE 14 - Résultat financier

14.1 Produits financiers

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Dividendes Groupe	15 000	15 000	15 000
Intérêts cash pooling	71	71	124
Autres produits	4	13	
Produits de cessions de valeurs mobilières de placement	5	5	10
Reprise provision compte-courant Place du Marché		560	
Total	15 080	15 648	15 134

Les dividendes Groupe (15 000 K€) proviennent de la filiale Toupargel SAS.

14.2 Charges financières

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Dépréciation actions propres	513		2 308
Intérêts cash pooling	256	533	1 569
Autres charges financières	106	161	841
Total	875	694	4 717

Les autres charges financières sont composées de :

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Moins-values sur actions propres	3	5	33
Intérêts débiteurs	22	20	335
Intérêts comptes courants groupe			40
Intérêts sur ligne de crédit	81	135	433
Total	106	161	841

NOTE 15 - Résultat exceptionnel

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Abandon de créances			(3 085)
Charges exceptionnelles diverses		(5)	
Charges exceptionnelles		(5)	(3 085)
Produits exceptionnels			
Total		(5)	(3 085)

L'abandon de créance consenti au cours de l'exercice 2008 concerne la société Place du Marché pour un montant de 3 085 K€.

NOTE 16 - Impôts sur les sociétés**Intégration fiscale**

L'économie d'impôt comptabilisée par Toupergel Groupe SA, dans le cadre de cette intégration fiscale sur la base des résultats des comptes annuels au 31 décembre 2010 des sociétés du Groupe s'élève à 650 K€ (2009 : 1 061 K€).

NOTE 17 - Calcul du résultat par action normal et dilué**a) Calcul du résultat net par action**

	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Résultat net part revenant au groupe par action de base (en K€)	15 793	16 329	11 779
Nombre moyen d'actions (1)	9 901 166	9 900 402	9 925 458
Résultat net par action (en €)	1,59	1,65	1,19

(1) : Voir c) détermination du nombre d'actions ci-dessous.

b) Calcul du résultat net par action dilué

	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Résultat net part revenant au groupe par action de base (en K€)	15 793	16 329	11 779
Nombre moyen d'actions dilué (1)	9 901 666	9 900 402	9 926 040
Résultat net par action (en €)	1,59	1,65	1,19

(1) : Voir détail c) détermination du nombre d'actions ci-dessous.

c) Détermination du nombre d'actions

	31/12/10	31/12/09	31/12/08	
Nombre d'actions ordinaires émises (capital social)	10 103 282	10 103 282	10 103 282	
Nombre d'actions d'autocontrôle (actions propres et contrat de liquidité)	-201 616	-202 880	-203 136	
(1) Nombre d'actions en circulation	9 901 666	9 900 402	9 900 146	
(2) Effet de la pondération des émissions d'actions pour exercice d'option et des actions d'autocontrôle (nb moyen versus nombre au 31/12/2010)			25 312	
(3) Nombre moyen d'actions retenu pour calcul résultat net par action (1)-(2)	9 901 666	9 900 402	9 925 458	
Effet dilutif des plans de stocks options	Plans 2008-09-10	Plans 2008-09	Plan 2008	Plan 2003
Options de souscription restantes	200 000	177 500	15 000	1 200
Cours d'exercice des options (en €)	25,75	25,75	25,75	8,75
Fonds recueillis à la souscription (*)	0	0	0	10 500
Cours moyen de l'action (en €)	15,08	15,07	17	17
Nombre d'actions théoriquement rachetées avec fonds recueillis	0	0	0	618
(4) Nombre d'actions théorique supplémentaire	0	0	0	582
Nombre moyen d'actions retenu pour calcul résultat net par action dilué (3)+(4)	9 901 666	9 900 402	9 926 040	

(*) Le Conseil d'Administration de Toupergel Groupe a attribué 200 000 options dans ses séances du 25 Avril 2008, 27 octobre 2009 et 27 avril 2010. Leur prix de souscription ou d'achat, exerçable à compter du 26 Avril 2010 (plan 2008), 28 octobre 2011 (plan 2009) et 28 avril 2012 (plan 2010) s'élevait à 25.75 € et étant supérieur au cours moyen et au cours actuel, elles n'ont pas été prises en compte dans le calcul du nombre d'actions théoriques.

Informations sur le bilan et le compte de résultat

NOTE 18 - Engagements hors bilan

Engagements donnés

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Cautions et garanties données	992	1 363	1 773
Indemnités de départ à la retraite	192	177	109

Toupergel Groupe SA a donné sa caution solidaire vis à vis de Place du Marché en garantie du contrat de crédit-bail immobilier de Chalon-sur-Saône (montant en capital au 31 décembre 2010 : 992 K€) au profit de l'organisme de crédit-bail immobilier.

Indemnités conventionnelles de départ à la retraite : les engagements d'indemnités conventionnelles de départ à la retraite se montent au 31 décembre 2010 à 192 K€ (charges comprises).

Engagements reçus

en K€	31/12/10	31/12/09	31/12/08
Lignes de crédit mobilisables non utilisées	28 000	34 000	40 000
Clause de retour à meilleure fortune	16 784	16 784	16 784
Total	44 784	50 784	56 784

Lignes de crédit : la société Toupargel Groupe SA dispose au 31 décembre 2010 de lignes de crédit moyen terme de 32 000K€, utilisées à hauteur de 4 000K€.

Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune : Toupargel Groupe SA a consenti fin 2006 à Place du Marché un abandon de créances de 13 700K€ avec clause de retour à meilleure fortune en cas de reconstitution de sa situation nette à hauteur de 1 M€. Toupargel Groupe SA a consenti fin 2008 à la société Place du Marché un abandon de créances supplémentaire de 3 084K€.

Engagements réciproques

Toupargel Groupe SA a renouvelé en 2008 un contrat de partenariat avec Canal + Events, organisateur des manifestations de l'Asvel Basket, pour les saisons 2008/2009, 2009/2010 et 2010/2011. Le montant du budget s'élève à 300 K€ par saison. Au titre de l'exercice 2010, la somme de 300K€ a été réglée. L'engagement est de 150K€ pour le premier semestre 2011.

Engagements complexes

Engagements liés aux emprunts (garanties, clauses de défaut) : voir note 9.

NOTE 19 - Plus-values sur éléments amortissables

La fusion intervenue le 1er janvier 1995 avec la Société d'Investissement du Centre (SIC) a entraîné le report d'imposition de plus-values sur titres de participation pour un montant de 3 681 K€. Ce report provenait lui-même de fusions intervenues en 1992 dans le Groupe SIC - Clairgel. A la suite de la loi de finances rectificative pour 2004 (article 39), les plus-values à long terme sont progressivement exonérées d'impôt : imposition à 15% en 2005, à 8% en 2006 et exonération à compter de 2007 à l'exception de l'imposition d'une quote-part de frais et charges de 5%. Ceci concerne pour Toupargel Groupe SA les plus-values sur titres de participation en différé d'imposition, soit 3 681 K€.

NOTE 20 - Liste des filiales et participations**Filiales (+de 50%)**

Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
	25 000 K€	100%	83 438 K€		337 326 K€
Toupargel 69380 Civrieux d'Azergues	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	55 626 K€	15 000 K€	83 438 K€		12 448 K€
Place du Marché 69380 Civrieux d'Azergues	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
	100K€	100%	6 155K€		20 993 K€
	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	(4 485 K€)				(724 K€)

NOTE 21 - Mandataires sociaux**a) Rémunération**

La rémunération totale comporte une rémunération fixe et une partie variable. Le total des revenus bruts pour 2010 s'élèvent à :

- Rémunération fixe : 348K€
- Rémunération variable : 10K€

b) Jetons de présence, honoraires

Le montant des jetons de présence versés en 2010 s'élève à 62K€ (bénéficiaires : administrateurs indépendants). Les honoraires versés à un administrateur indépendant (avant sa nomination) s'élèvent à 5K€.

c) Avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme

Le montant des indemnités de retraite provisionnées au 31 décembre 2010 concernant les administrateurs s'élève à 90K€ (un administrateur concerné). Le montant des provisions pour médailles du travail les concernant s'élève à 8K€ (un administrateur concerné).

TOUPARGEL GROUPE

Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TOUPARGEL GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 2.2 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles de dépréciation des immobilisations financières et notamment des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon et Villeurbanne, le 28 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

SOCIETE D'AUDIT FINANCIER
ET DE CONTROLE INTERNE
11 rue Auguste Lacroix
69003 LYON

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Park Avenue
81 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

TOUPARGEL GROUPE

Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L.225-38 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Avec la société TT INVESTISSEMENTS

Personne concernée : Roland TCHENIO

Nature et objet : La société TT INVESTISSEMENTS a mis à disposition de votre société :

- la somme de 5 000K€ du 1er juillet au 30 octobre 2010 au taux de 1% annuel à terme,
 - la somme de 3 000K€ du 1er novembre au 31 décembre 2010 au taux de 1,30% annuel à terme.
- Modalités : Au titre de ces deux prêts, votre société a versé, à TT INVESTISSEMENTS, 24K€ d'intérêts.

Avec la société PLACE DU MARCHE

Personne concernée : Roland TCHENIO

Nature et objet : Votre conseil d'administration, dans sa séance du 26 octobre 2010, a donné pouvoir au Président pour organiser la reconstitution des capitaux propres de PLACE DU MARCHE. Cette opération pourra se réaliser selon différentes modalités :

- abandon de créances,
- augmentation de capital,
- "coup d'accordéon" (augmentation de capital suivie d'une réduction de capital).

Modalités : Au 31 décembre 2010, l'opération de reconstitution des capitaux propres n'a pas encore eu d'effet.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société ASVEL BASKET

Nature : Votre conseil d'administration, dans sa séance du 25 avril 2008, a renouvelé le contrat de partenariat conclu avec CANAL PLUS, organisateur des manifestations de l'ASVEL BASKET.

Importance des prestations de services fournies : Les budgets qui ont été fixés pour les trois saisons prévues au contrat sont les suivants (des places VIP sont comprises dans ce budget) :

- 2008/2009, 300K€ HT,
- 2009/2010, 300K€ HT,
- 2010/2011, 300K€ HT.

En sus de la charge correspondant au budget de la saison 2010 (300K€), la société a enregistré, dans ses charges, l'achat d'un contingent de places Grand Public à l'ASVEL au tarif normal pour un montant non significatif.

Avec la société TOUPARGEL

1. Nature : Votre société assure, pour le compte de sa filiale TOUPARGEL, des travaux de direction et de gestion. Ces prestations ont été facturées à TOUPARGEL aux conditions suivantes :

- Prestation de communication : 10K€ HT par an

- Prestation de direction qualité : 100K€ HT par an
- Prestation de direction informatique : 120K€ HT par an
- Prestations juridiques et fiscales : 50K€ HT par an
- Prestation de marketing produits : 0,3% du chiffre d'affaires (1) HT
- Prestation de direction générale : 0,8% du chiffre d'affaires (1) HT

(1) Le chiffre d'affaires soumis à la redevance est le chiffre d'affaires ventes à domicile réalisé avec les tiers

Importance des prestations de services fournies : Le produit total ainsi comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'est élevé à 3 917 K€.

2. Nature et importance des prestations de services fournies : Votre société bénéficie d'un contrat de licence de marque à titre gratuit afin de pouvoir utiliser le nom TOUPARGEL dont sa filiale est titulaire.

Avec la société PLACE DU MARCHE

Nature : Votre société assure, pour le compte de sa filiale PLACE DU MARCHE, des travaux de direction et de gestion. Ces prestations ont été facturées à PLACE DU MARCHE aux conditions suivantes :

- Prestation de direction qualité : 10K€ HT par an
- Prestation de direction informatique : 10K€ HT par an
- Prestations juridiques et fiscales : 5K€ HT par an
- Prestation de marketing produits : 0,1% du chiffre d'affaires (1) HT
- Prestation de direction générale : 0,2% du chiffre d'affaires (1) HT

(1) Le chiffre d'affaires soumis à la redevance est le chiffre d'affaires ventes à domicile réalisé avec les tiers.

Importance des prestations de services fournies : Le produit total ainsi comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'est élevé à 86 K€.

Avec les sociétés TOUPARGEL et PLACE DU MARCHE

1. Nature : La convention de trésorerie, signée en 2003 avec les sociétés TOUPARGEL et PLACE DU MARCHE afin de procéder à la centralisation de la trésorerie des sociétés du Groupe, a continué de produire ses effets.

- Ainsi, au 31 décembre 2010, les comptes courants présentent les soldes suivants au bilan de votre société :
- PLACE DU MARCHE : 5 227 K€ (solde débiteur)
- TOUPARGEL : 39 639 K€ (solde créditeur)

Importance des prestations de services fournies : Les produits et charges d'intérêts (taux Euribor 3 mois + 0,40%) comptabilisés au titre de l'exercice 2010 ressortent par les montants suivants :

- PLACE DU MARCHE : 63 K€ (produit)
- TOUPARGEL : 257 K€ (charge)
8 K€ (produit)

La convention de trésorerie entre votre société et ses filiales est mise en œuvre au sein d'un accord de cash pooling.

2. Nature : La convention d'intégration fiscale faisant suite à l'option pour le régime prévu aux articles 223 A et suivants du CGI a été modifiée au cours de l'exercice. Votre société, tête du groupe intégré, comptabilise dans son résultat les économies d'impôts et les charges supplémentaires éventuelles provenant de l'intégration fiscale. En cas de déficit fiscal des filiales, celles-ci reçoivent de la part de votre société une allocation égale à l'économie d'impôt.

Importance des prestations de services fournies : Au titre de cette convention :

- TOUPARGEL a transmis à sa maison-mère un résultat fiscal bénéficiaire de 18 653 K€ ;
- PLACE DU MARCHE a transmis à sa maison-mère un résultat fiscal déficitaire de 1 202 K€ et a reçu en contrepartie une allocation de 401 K€.

Avec la société APAX PARTNERS SNC

Nature : APAX PARTNERS assure pour le compte de votre société les prestations suivantes :

- prestation de conseil en stratégie d'entreprise,
- prestations en organisation et en gestion d'entreprise,
- prestations de conseil et d'assistance en matière de commercialisation, de positionnement marketing, de communication, de ressources humaines, de développement et d'investissement,
- prestations d'information et de conseil en matière financière, telles que le contrôle de la gestion budgétaire, la gestion financière et la politique des relations bancaires.

Le montant d'honoraires versé en contrepartie s'élève à 5 000€ hors taxes, majorés de la TVA, par jour de travail de Monsieur Maurice TCHENIO. Le contrat est consenti pour une durée débutant le 1er janvier 2009 pour se terminer le 31 décembre 2011. Il se renouvelle par tacite reconduction.

Importance des prestations de services fournies : Au titre de l'exercice 2010, votre société a enregistré dans ses comptes une charge de 15 000€.

Lyon et Villeurbanne, le 28 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

SOCIETE D'AUDIT FINANCIER ET DE CONTROLE INTERNE
Jacques CONVERT

DELOITTE & ASSOCIES
Alain DESCOINS

Les informations juridiques

Renseignements de caractère général

Dénomination Sociale

TOUPARGEL Groupe (Article 2 des statuts)

Date de création

La société a été constituée le 16 février 1982 et les statuts ont été déposés le 10 septembre 1982 au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. (Article 1 des statuts)

Siège Social

13, chemin des Prés Secs - 69380 Civrieux d'Azergues (Article 4 des statuts)

Tel 04 72 54 10 00

Durée de vie

La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives à compter du 10 septembre 1982, date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 10 septembre 2081, sauf dissolution anticipée dans les cas prévus aux présents statuts ou prorogation pour une durée ne pouvant excéder quatre vingt dix neuf années.

Un an au moins avant la date d'expiration de la société, le Conseil d'Administration sera tenu de provoquer une décision collective des actionnaires pour décider, dans les conditions requises pour les décisions collectives extraordinaires, si la société sera prorogée ou non. La décision des actionnaires sera, dans tous les cas, rendue publique. (Article 5 des statuts)

Forme juridique

Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par la législation française et notamment par les dispositions des chapitres IV et V du Livre deuxième du Code de Commerce. (Article 1 des statuts)

Exercice social

L'année sociale commence le 1er janvier de chaque année, et finit le 31 décembre suivant. (Article 26 des statuts)

Objet social

La société a pour objet :

- la distribution de denrées alimentaires sous toutes ses formes,
- toutes opérations industrielles, commerciales mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes,
- la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique ou sociétés, françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou

Autres informations

- Informations juridiques p.157
 - Renseignements de caractère général p.157
 - Renseignements concernant le capital p.160
- Attestation du responsable du document de référence p.164
- Table de concordance p.165

connexes, notamment aux entreprises, groupements ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscriptions ou d'achats d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de sociétés en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite. (Article 3 des statuts)

Registre du commerce et des sociétés

325 307 098 RCS LYON

Code NAF

6430 Z

N° gestion au Greffe

96B 02580

Greffe du Tribunal de commerce

44 rue de Bonnel
69003 Lyon

Assemblées Générales

Les Assemblées Générales d'Actionnaires sont convoquées par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social et dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

Toutefois ce droit est subordonné à l'inscription en compte des actions nominatives et pour les actions au porteur, aux dépôts, aux lieux indiqués, de l'avis de convocation, du certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte, de la date de ce dépôt jusqu'à celle de l'Assemblée.

Les formalités doivent être accomplies cinq (5) jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

158 Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions légales et dont il ne sera tenu compte que s'il est reçu par la société, trois (3) jours au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée.

Les formulaires ne donnant aucun avis de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes nuls.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux Assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

Tout autre actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire. A cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Pour tout pouvoir adressé à la société sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés et agréés par le Conseil d'Administration et défavorable pour les projets de résolutions refusés par ce dernier.

Tout actionnaire a le droit d'obtenir dans les conditions et aux époques fixées par la loi, communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement sur la gestion et le contrôle de la société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements. (Articles 21 à 24 des statuts)

Renseignements sur les valeurs mobilières

Droits attachés aux actions

Toutes les actions sont de même catégorie et confèrent les mêmes droits, tant dans la répartition des bénéfices que du boni éventuel de liquidation. Lors de la tenue des Assemblées, chaque action donne droit à une voix.

L'Assemblée Générale Mixte du 25 octobre 1997 a autorisé l'attribution d'un droit de vote double à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis 4 ans au moins, à condition que le titulaire en ait fait la demande à la société à l'expiration du délai de 4 ans. (Article 12 des statuts)

Négociabilité des actions

Toutes les actions sont librement cessibles. Elles ne sont actuellement inscrites sur aucune autre cote que celle de Nyse Euronext Paris.

Forme des actions

Les actions entièrement libérées sont au choix de l'actionnaire : nominatives, au porteur pur et simple ou au porteur identifiable.

Elles donnent lieu à une inscription en compte de leur propriétaire dans les conditions et selon les dispositions prévues par les textes en vigueur.

Franchissements de seuils légaux et statutaires

- Seuils légaux

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à détenir plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 33.33%, 50%, 66.66%, 90% et 95% du capital de la société et/ou des droits de vote, devra se conformer aux dispositions visées par l'article L 233-7 du Code de Commerce et plus particulièrement devra en informer immédiatement la société par lettre recommandée avec avis de réception et à l'AMF dans le délai de 4 jours de Bourse (avant clôture). Toute personne qui franchit le seuil de 10%, 15%, 20% ou 25% du capital ou des droits de vote devra déclarer à la société et à l'AMF les objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des six mois à venir, dans le délai de 5 jours de Bourse (avant clôture). En cas de non respect de cette obligation, les dispositions prévues par l'article L 233-14 du Code de Commerce s'appliqueront. (Article 12 des statuts)

- Seuils statutaires

Les statuts prévoient un seuil de détention déclaratif supplémentaire de 2% du capital social, à partir duquel tout actionnaire est soumis aux dispositions légales d'information sur le niveau de sa participation, tel que ces obligations sont prévues à l'article L 233-7 du Code de Commerce. Le non-respect des obligations est sanctionné par les dispositions de l'article L233-14. (Article 12 des statuts)

- Franchissements

Tout actionnaire est également tenu d'informer la société dans un délai de cinq jours, lorsque sa participation devient inférieure à chacun des seuils mentionnés ci-dessus.

Identification des détenteurs

La société peut à tout moment, conformément aux dispositions légales et réglementaires, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom, la nationalité, l'adresse des détenteurs de titres au porteur de la société conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées d'Actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et le cas échéant les restrictions dont les titres peuvent être frappés. (Article 10 des statuts)

Affectation et répartition du bénéfice

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Conseil d'Administration, peut, en tout ou partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux, ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende. L'Assemblée Générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, le dividende est prélevé en premier lieu sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable ; il peut être incorporé en tout ou partie au capital. (Article 28 des statuts)

Mise en paiement des dividendes

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividendes en numéraire ou en actions.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale ou à défaut par le Conseil d'Administration.

Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Lorsqu'un bilan, établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par les commissaires aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires, déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts et compte tenu du report bénéficiaire, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

La société ne peut exiger des actionnaires aucune répétition de dividende, sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et si la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits. (Article 29 des statuts)

Contrats importants

A ce jour, les sociétés du Groupe n'ont pas conclu de contrats importants, autre que ceux conclus dans le cadre normal de leurs affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe.

Renseignements concernant le capital

Modification du capital et des droits attachés aux actions

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

Acquisition par la société de ses propres actions

Programme 2009 - 2010

L'Assemblée Générale du 28 avril 2009, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, a autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au profit du directeur général, à faire acheter par la société ses propres actions dans la limite d'un nombre d'actions représentant 1% du capital social à la date de la réalisation de ces achats. La présente autorisation s'est substituée à celle accordée par la sixième résolution de l'Assemblée Générale du 30 avril 2008. Le prix maximum d'achat par action était fixé à 70 euros, hors frais d'acquisition. Ce prix maximum d'achat pouvait toutefois être ajusté en cas de modifications du nominal de l'action, d'augmentations de capital par incorporation de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de ces opérations sur la valeur de l'action.

Le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions ne pouvait être supérieur à 7 072 K€. En cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement de titres, le montant maximum ci-dessus devait être ajusté en conséquence.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pouvaient être réalisés à tout moment, y compris en période d'offre publique, par tous moyens autorisés conformément à la réglementation applicable et aux modalités définies par l'Autorité des marchés financiers, notamment en vue d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Les rachats d'actions étaient financés par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement à court et moyen terme pour les besoins excédentaires. La présente autorisation était donnée pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale. Elle a remplacé et annulé toute autorisation antérieure.

Les actions actuellement détenues directement ou indirectement en nom propre sont confiées au prestataire de services d'investissement choisi par le Conseil d'Administration et seront affectées à l'objectif du programme de rachat défini ci-dessus.

Programme 2010 - 2011

Il a été proposé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2010, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au profit du directeur général, à faire acheter par la société ses propres actions dans la limite d'un nombre d'actions représentant 0.5% du capital social à la date de la réalisation de ces achats. La présente autorisation s'est substituée à celle accordée par la huitième résolution de l'Assemblée Générale du 28 avril 2009. Le prix maximum d'achat par action était fixé à 50 euros, hors frais d'acquisition. Ce prix maximum d'achat peut toutefois être ajusté en cas de modifications du nominal de l'action, d'augmentations de capital par incorporation de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de ces opérations sur la valeur de l'action.

Le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions ne peut être supérieur à 2 526 K€. En cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement de titres, le montant maximum ci-dessus est ajusté en conséquence.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions peuvent être réalisés à tout moment, y compris en période d'offre publique, par tous moyens autorisés conformément à la réglementation applicable et aux modalités définies par l'Autorité des Marchés Financiers, notamment en vue d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme au modèle établi par l'AMAFI.

Les rachats d'actions sont financés par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement à court et moyen terme pour les besoins excédentaires. La présente autorisation a été donnée pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale. Elle a remplacé et annulé toute autorisation antérieure.

Programme 2011 - 2012

Il est proposé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2011, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au profit du directeur général, à faire acheter par la société ses propres actions dans la limite d'un nombre d'actions représentant 0.5% du capital social à la date de la réalisation de ces achats. La présente autorisation se substitue à celle accordée par la huitième résolution de l'Assemblée Générale du 27 avril 2010. Le prix maximum d'achat par action est fixé à 50 euros, hors frais d'acquisition. Ce prix maximum d'achat pourra toutefois être ajusté en cas de modifications

du nominal de l'action, d'augmentations de capital par incorporation de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de ces opérations sur la valeur de l'action.

Le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions ne pourra être supérieur à 2 526 K€. En cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement de titres, le montant maximum ci-dessus sera ajusté en conséquence.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être réalisés à tout moment, y compris en période d'offre publique, par tous moyens autorisés conformément à la réglementation applicable et aux modalités définies par l'Autorité des Marchés Financiers, notamment en vue d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Les rachats d'actions seront financés par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement à court et moyen terme pour les besoins excédentaires. La présente autorisation est donnée pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale. Elle remplace et annule toute autorisation antérieure.

Capital social

Le capital social s'élève à la somme de 1 010 328,20 euros, divisé en 10 103 282 actions de 0,10 euro chacune de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées. (Article 6 des statuts)

Capital potentiel

Le Conseil d'Administration du 25 avril 2008 a attribué 200 000 options de souscription ou d'achat autorisées par l'Assemblée Générale du 27 avril 2007. Toupargel Groupe ayant acquis 200 000 actions propres en vue de les attribuer au plan d'options, il n'y a donc pas de capital potentiel lié à ces plans.

Il est proposé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2011 de distribuer une partie du dividende en actions. La ratification de cette décision entraîne une augmentation de capital au 30 juin 2011. Le nombre d'actions nouvelles ne devrait pas dépasser 3% du nombre d'actions au 31 décembre 2010.

Capital autorisé non émis

Le Conseil d'Administration de la société a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2007 à émettre des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions dans la limite de 2% du nombre d'actions formant le capital social. Le Conseil d'Administration du 25 avril 2008 ainsi que celui du 27 octobre 2009 ont attribué aux salariés et aux dirigeants mandataires de la société et des sociétés contrôlées 200 000 options de souscription ou d'achat. Toupargel Groupe ayant parallèlement acquis 200 000 actions propres en vue de les attribuer au plan d'options, il n'y aura pas d'augmentation de capital.

Options de souscription et options d'achat

Le Conseil d'Administration de la société a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2007 à émettre des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions dans la limite de 2% du nombre d'actions formant le capital social. Cette autorisation dont le Conseil peut faire usage en une ou plusieurs fois est donnée pour une durée de trente huit mois à compter de cette Assemblée.

Le Conseil d'Administration du 25 avril 2008 a attribué à ses salariés et aux dirigeants mandataires de la société et des sociétés contrôlées 200 000 options de souscription ou d'achat. Le prix d'exercice a été fixé à 25,75€. La levée des options est effective à compter du 26 avril 2010 jusqu'au 25 avril 2013 avec une possibilité de levée progressive. A la suite de départs de l'entreprise, 37 500 options sont devenues sans bénéficiaires - 15 000 options ont été attribuées par le Conseil d'Administration du 27 octobre 2009. Le prix d'exercice a été fixé à 25,75€. La levée des options sera effective à compter du 28 octobre 2011 jusqu'au 27 octobre 2014 avec une possibilité de levée progressive - 22 500 options ont été attribuées par le Conseil d'Administration du 27 avril 2010. Le prix d'exercice a été fixé à 25,75€. La levée des options sera effective à compter du 28 avril 2012 jusqu'au 27 avril 2015 avec une possibilité de levée progressive.

Toupargel Groupe ayant parallèlement acquis 200 000 actions propres en vue de les attribuer au plan d'options, il n'y aura pas d'augmentation de capital.

Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires. Messieurs Roland Tchénio (groupe familial Roland Tchénio) et Maurice Tchénio (Apax Partners SNC et à titre personnel) agissent de concert.

Le concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio détient 84.42% du capital et 91.26% des droits de vote au 31 décembre 2010. Les principes de gouvernance en vigueur au sein de Toupargel Groupe permettent d'assurer que ce contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

Aucune disposition des statuts ou d'une éventuelle charte n'a été prise en vue de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

Nantissement d'actions

A la connaissance de la société, au 31 décembre 2010, aucune action n'est nantie.

Evolution du capital de Toupargel Groupe SA

Date	Nature des opérations	Augmentation de capital (euros)	Nombre d'actions	Nominal (euros)	Prime (euros)	Capital après opération (euros)
16.02.1982	Constitution, apports en numéraire	38 112.00	2 500	15.00	Néant	38 112
30.05.1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves	724 132.00	50 000	15.00	Néant	762 245
25.10.1997	Réduction du nominal de l'action de 15 euros à 0.30 euro		2 500 000	0.30	Néant	762 245
29.05.2001	Augmentation de capital par incorporation de réserves	237 755.00	2 500 000	0.40	Néant	1 000 000
20.02.2004	Division du nominal par 4 (de 0,40€ à 0,10€) et multiplication par 4 du nombre d'actions		10 000 000	0.10	Néant	1 000 000
31.12.2005	Augmentation de capital	7 238.20	10 072 382	0.10	626 104.3	1 007 238.20
30.06.2006	Augmentation de capital	2 810.00	10 100 482	0.10	243 065	1 101 048.20
30.09.2006	Augmentation de capital	120.00	10 101 682	0.10	10 380	1 010 168.20
30.07.2007	Augmentation de capital	160.00	10 103 282	0.10	13 840	1 010 328.20

Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2010

	Nombre d'actions	% du capital	Nbre droits de vote	% droits de vote	dont droits de vote double
Roland Tchénio	598	0,01%	1 196	0,01%	598
TT Investissements	5 399 308	53,44%	8 199 308	52,20%	2 800 000
Groupe familial Roland Tchénio	5 399 906	53,45%	8 200 504	52,21%	2 800 598
Apax Partners SNC (1)	3 000 000	29,69%	6 000 000	38,20%	3 000 000
Maurice Tchénio	129 000	1,28%	133 000	0,85%	4 000
Groupe Maurice Tchénio	3 129 000	30,97%	6 133 000	39,05%	3 004 000
Concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio	8 528 906	84,42%	14 333 504	91,26%	5 804 598
Autres administrateurs	7 025	0,07%	7 025	0,04%	
Auto-détention	201 616	2,00%			
Public	1 365 735	13,52%	1 365 735	8,70%	4 000
TOTAL	10 103 282	100,00%	15 706 264	100,00%	5 808 598

Droit de vote double : Les actions nominatives entièrement libérées inscrites au nom d'un même titulaire depuis 4 ans au moins, bénéficient du droit de vote double sur demande du titulaire à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

(1) : Apax Partners SNC est une société en nom collectif, holding de tête des entités juridiques composant le groupe Apax Partners en France et détenue majoritairement par Monsieur Maurice Tchénio.

La société a été informée le 14 juin 2010 que par suite de l'apport par Roland Tchénio de 2 499 000 actions de Toupargel Groupe à la société TT Investissements, cette dernière a franchi successivement les seuils de 33,33% et 50% du capital de Toupargel Groupe.

L'opération d'apport par Monsieur Roland Tchénio de 2 499 000 actions de Toupargel Groupe à la société civile TT Investissements dont Monsieur Roland Tchénio est le gérant est purement interne au groupe familial Roland Tchénio qui contrôle entièrement cette société. Elle n'a aucun impact sur le contrôle de Toupargel Groupe, le groupe familial de Roland Tchénio composé de Monsieur Roland Tchénio et de la société TT Investissements détenant de concert, au 31 décembre 2010, 5 399 906 actions (sur 10 103 282 actions composant le capital social) soit 53.45% du capital et détenant 52.21% des droits de vote de la société (8 200 504 droits de vote sur 15 706 264 droits de vote totaux).

Monsieur Maurice Tchénio détient en son nom propre 129 000 actions et 3 000 000 d'actions via la SNC Apax Partners, le tout représentant 30.97% du capital et 39.05% des droits de vote.

A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 2 % du capital et des droits de vote.

Le concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio détient 84.42% du capital et 91.26% des droits de vote. Les principes de gouvernance en vigueur au sein de Toupargel Groupe permettent d'assurer que ce contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

	31/12/07		31/12/08		31/12/09		31/12/10	
	Capital %	Droits de vote %	Capital %	Droits de vote %	Capital %	Droits de vote %	Capital %	Droits de vote %
Roland Tchénio et famille	24,74	32,33	24,74	32,45	24,74	32,44	0,01	0,01
TT Investissements	28,35	18,52	28,48	18,68	28,53	18,71	53,44	52,20
Groupe familial Roland Tchénio	53,09	50,85	53,22	51,13	53,27	51,15	53,45	52,21
Apax Partners SNC	29,69	38,80	29,69	38,94	29,69	38,94	29,69	38,20
Maurice Tchénio	1,28	0,86	1,28	0,86	1,28	0,86	1,28	0,85
Groupe Maurice Tchénio	30,97	39,66	30,97	39,80	30,97	39,81	30,97	39,05
Concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio	84,06	90,51	84,19	90,93	84,24	90,96	84,42	91,26
Autres administrateurs	0,26	0,17	0,21	0,14	0,19	0,12	0,07	0,04
Auto-détention	1,47		2,01		2,01		2,00	
Public	14,21	9,32	13,59	8,93	13,56	8,92	13,52	8,70
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Des salariés peuvent être à titre personnel actionnaires de la société. Ils sont considérés comme étant dans le public.

LE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Attestation du responsable du document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant en pages 72 à 77 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Cette lettre ne contient pas d'observation. Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant pages 133 et 154 du présent document, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2009 et 2010, figurant respectivement aux pages 131 et 153 du document de référence 2009 et aux pages 162 et 182 du document de référence 2008. Le rapport sur les comptes consolidés 2010 contient une observation sur le traitement comptable retenu de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Les rapports sur les comptes consolidés 2009 et 2008 comportent une observation sur les changements de méthodes.

Fait à Civrieux d'Azergues, Le 4 avril 2011

Roland Tchénio
Président Directeur Général

TABLE DE CONCORDANCE

En application de l'article 28 du règlement 809-2004 sur les prospectus, les éléments suivants sont inclus par référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009, présentés respectivement aux pages 83 à 130 et 131 du document de référence n°D10-0235 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 avril 2010 ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et le rapport général des commissaires aux comptes présentés respectivement aux pages 133 à 152 et 153 du document de référence n°D10-0235 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 avril 2010 ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008, présentés respectivement aux pages 116 à 161 et 162 du document de référence n°D09-0246 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 avril 2009 ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et le rapport général des commissaires aux comptes présentés respectivement aux pages 163 à 181 et 182 du document de référence n°D09-0246 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 avril 2009 ;

Les chapitres des documents de références 2008 et 2009 non visés ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couverts à un autre endroit du présent document de référence.

1.	PERSONNES RESPONSABLES	
1.1.	Nom et fonction des personnes responsables du document de référence	p. 164
1.2.	Déclaration des personnes responsables du document de référence	p. 164
2.	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	
2.1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur	p. 59
2.2.	Changement des contrôleurs légaux	p. 59
3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	
3.1.	Informations financières historiques	p. 69, 70
3.2.	Informations financières pour des périodes intermédiaires	NA
4.	FACTEURS DE RISQUES	p. 78
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
5.1	Histoire et évolution de la société	p. 3
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	p. 157
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	p. 157
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur,	p. 157
5.1.4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur,	p. 157
5.1.5	Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	p. 19, 27, 77
5.2	Investissements	p. 70, 77, 97
5.2.1.	Principaux investissements réalisés	p. 70, 77, 97
5.2.2.	Principaux investissements en cours	p. 97
5.2.3.	Principaux investissements futurs	p. 70
6.	APERÇU DES ACTIVITÉS	
6.1.	Principales activités	p. 12 à 23, 24 à 27
6.1.1.	Principales catégories de produits vendus et/ou de services fournis	p. 16 à 21, 26 à 27
6.1.2.	Principales activités par secteurs géographiques	p. 14, 25
6.2.	Principaux marchés	p. 8 à 11
6.3.	Événements exceptionnels de l'activité	p. 5, 75
6.4	Degré de dépendance à l'égard de brevets ou de licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrication	p. 77
6.5	Position concurrentielle	p. 8 à 11
7.	ORGANIGRAMME	
7.1	Description sommaire du groupe	p. 2
7.2	Liste des filiales	p. 2, 45
8.	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	
8.1	Immobilisations corporelles.	p. 97 à 101
8.2.	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles.	p. 30, 80

9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	
9.1.	Situation financière	p. 72 à 77
9.2.	Résultat d'exploitation	p. 75
9.2.1.	Evolution de la situation financière et résultat des opérations effectuées	p. 72 à 77
9.2.2.	Evolution du chiffre d'affaires et explications	p. 73, 74
9.2.3.	Stratégie ou facteurs ayant ou pouvant influencer sur les opérations	p. 78 à 80
10.	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
10.1.	Capitaux de l'émetteur	p. 76, 85
10.2.	Source et montant des flux de trésorerie	p. 84
10.3.	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement	p. 110 à 113
10.4.	Restriction à l'utilisation des capitaux	p. 110 à 113
10.5.	Sources de financement des investissements futurs	p. 110 à 113, 128, 129
11.	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	p. 94
12.	INFORMATION SUR LES TENDANCES	
12.1.	Principales tendances ayant affecté l'exercice	p. 73, 75
12.2.	Tendance connue susceptible d'influer sur les perspectives	p. 8 à 11, 13 à 23, 25 à 27
13.	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	p. 77
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	
14.1.	Informations sur les activités, l'absence de condamnation et les mandats sociaux	p. 45 à 47
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	p. 48, 49
15.	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	
15.1.	Montant de la rémunération versée et avantages en nature octroyés	p. 49, 50
15.2.	Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	p. 49 à 51, 130, 131
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
16.1.	Date d'expiration du mandat des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance	p. 46, 47
16.2.	Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance	p. 48, 49
16.3.	Informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération	p. 52
16.4.	Déclaration de conformité au régime de gouvernement	p. 45
17.	SALARIÉS	
17.1.	Nombre de salariés	p. 32 à 40, 70, 123
17.2.	Participations et stock options	p. 105, 122
17.3.	Accord de participation des salariés dans le capital	p. 122
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
18.1.	Actionnariat	p. 62, 162, 163
18.2.	Droits de vote	p. 162, 163
18.3.	Contrôle direct ou indirect	p. 162, 163
18.4.	Accord pouvant entraîner un changement de contrôle de la société	NA
19.	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	NA
20.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	
20.1.	Informations financières historiques	p. 69, 70
20.2.	Informations financières pro forma	p. 86 à 88
20.3.	États financiers	p. 82 à 132, 140 à 153
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles	p. 133, 154, 164
20.5.	Date des dernières informations financières vérifiées	p. 3
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	NA
20.7.	Politique de distribution des dividendes	p. 64, 65
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	p. 77, 80
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	p. 77
21.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
21.1.	Capital social	p. 160 à 163
21.1.1.	Montant du capital souscrit	p. 161

21.1.2.	Actions non représentatives du capital	NA
21.1.3.	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues	p. 152, 162
21.1.4.	Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	NA
21.1.5.	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et obligation attachée au capital souscrit	NA
21.1.6.	Informations sur le capital faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel	NA
21.1.7.	Historique du capital social	p. 162
21.2.	Acte constitutif et statuts	p. 157 à 159
21.2.1.	Objet social	p. 157
21.2.2.	Résumé des dispositions contenues dans l'acte constitutif	p. 157 à 159
21.2.3.	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	p. 158
21.2.4.	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	p. 160
21.2.5.	Convocation et admission aux assemblées générales des actionnaires	p. 156
21.2.6.	Disposition pouvant retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.	p. 158 à 161
21.2.7.	Disposition fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	p. 158, 159
21.2.8.	Conditions régissant les modifications du capital	p. 160
22.	CONTRATS IMPORTANTS	p. 159
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	p. 154, 155
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	p. 67, 68
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	p. 45, 96, 135, 140, 153

NA = non applicable

Ce rapport annuel s'inscrit dans la démarche de Développement Durable du Groupe Toupargel



Crédit photos :

ThinStock-BananaStock	p. 1
Iconos	p. 21
Jupiter	p. 1, 21
Studio Guy Renaux	p. 1, 17 à 20, 26, 27
Toupargel	p. 38
Utopikphoto	p. 1, 4, 6, 7, 12, 16, 19, 21 à 28, 30 à 34, 36 à 38, 40 à 44
ThinStock-GoodShoot	p. 168

Maquette :

Publicis Activ Lyon

Conception - rédaction - mise en page :

Toupargel Groupe

Papier FSC source mixte™



Le papier utilisé est à 60 % issu de papier recyclé et 40 % proviennent de forêts gérées durablement certifiées par FSC™ (Forest Stewardship Council). C'est une organisation à but non lucratif et indépendante qui encourage la gestion forestière en conciliant la protection de la biodiversité, l'intérêt des communautés locales, des peuples autochtones et celui du commerce.

Imprimeur éco-responsable



Ce rapport annuel est imprimé avec des encres végétales, en France, par Dugas Offset qui respecte la charte Imprim'Vert® sur la bonne gestion des déchets, des produits dangereux et toxiques.

Il est également certifié iso 14001, marquant ainsi, à chaque étape de fabrication de ce document, son engagement fort dans l'amélioration continue liée au respect de l'environnement et à la pérennisation économique et sociale.



TOUPARGEL[®]
Groupe

www.toupargelgroupe.fr
13, chemin des Prés Secs
69380 Civrieux d'Azergues
Tél. 04 72 54 10 00 - Fax 04 27 02 61 92
Contact : infofinanciere@toupargel.fr
SA au capital de 1 010 328,20 €
325 307 098 RCS Lyon - Code NAF 6430 Z

LA VENTE À DISTANCE ET LA LIVRAISON À DOMICILE DE PRODUITS ALIMENTAIRES